Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

54e ANNEE—No 39 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MARDI 12 FEVRIER 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

LA SITUATION SE COMPLIQUE ENTRE L'ETHIOPIE ET L'ITALIE

Woodsworth fait une charge à fond de train contre Bennett

Profitant du passage à Ottawa d'un certain nombre de ses partisans, le chef travailliste part en guerre contre Bennett et le capitalisme—M. Jean-François Pouliot lui sert un plat à sa façon.

Ottawa, 12.—(Du correspondant du "Soleil")—Le chef travailliste, M. J.-S. Woodsworth, a sans doute profité du passage dans la capitale d'un certain groupe de ses partisans, qui, pour la plupart, viennent de l'ouest, pour exposer de nouveau les théories plutôt vagues de son parti. Sa motion pour la subordination des profits à l'intérêt général, pour la propriété collective de la production de la nation, a été à l'ordre du jour aux Communes pendant une portion de la journée. Il n'a pas manqué l'occasion qui lui était offerte de faire une charge à fond de train contre le premier ministre Bennett, qu'il accuse de ne pas comprendre ce qu'il dit.

La première partie de la séance a appartenu à l'extrême-ouest. Le district de la rivère de la Paix demande encore son chemin de fer. On a trouvé, aux Communes, une nouvelle traduction des calendes grecques. Au lieu de renvoyer à cette date problématique la construction d'une voie ferrée d'une centaine de millions dans cette région, on ajoute simplement à la motion les termes suivants : "Lorsque l'état financier du pays le permettra" et le tour est joué. Si le régime conservateur se continue, et il est déjà passablement gâté, la ligne projetée ne sera jamais construite.

A l'appui de cette résolution de M. D.-M. Kennedy, de la Rivière de la Paix, qui est progressiste, on a entendu des discours d'un libéral, M. A.-E. Munn, de Vancouver-Nord, et d'un conservateur, M. J.-A. Fraser, de Cariboo. Avec le codicille plus haut cité, la résolution fut adoptée. Le débat sur l'autre mesure de M. Woodsworth se poursuivra plus tard.

Ce fut un exposé calme, mais plutôt énergique de la politique CCF que prononça M. Woodsworth. La plupart des orateurs qui le suivirent, à l'exception de ses voisins immédiats, comme son gendre, M. Angus McInnis, de Vancouver, l'ont attaqué avec virulence. M. Jean-François Pouliot a qualifié d'acteurs les coopératistes qui se servent de la Chambre comme théâtre. M. McNicol, conservateur, de Toronto, l'a poursuivi de ses sarcasmes et M. James Stitt, conservateur de Selkirk, ne l'a pas non plus ménagé. On a surtout prétendu que ses doctrines sont un mélange indigeste d'extraits d'économistes socialisants et de doctrines empiristes dont l'application pratique serait désastreuse pour le pays.

Comme il est des fleurs vivaces, "Perennial", comme disent les anglais,

(Suite à la page 9, 6e col.)

LA CAUSE DE LA PRESSE

Montréal, 12. (C. P.) — La Cour d'Appel a décidé aujourd'hui que le jugement par lequel l'hon. juge C.-A. Duclos, de la Cour Supérieure, ordonna l'exclusion de l'hon. Pamphile Du Tremblay et de M. Zénon Fontaine comme fiduciaires de la succession Trefflé Berthiaume était final et ne requérait pas une pétition pour aller en appel. Le tribunal a décidé, toutefois, qu'on pourrait interjeter appel n'importe quand dans les délais prescrits par la loi.

Cette décision a été rendue à la suite d'une motion présentée hier par Du Tremblay et Fontaine, désireux de faire décider par la Cour d'Appel si le jugement de la Cour Supérieure était interlocutoire ou final.

INCENDIE A CALLANDER

Callander, Ont., 12. — Le feu, en prenant aujourd'hui à la salle du township de North Himworth, vis-à-vis de la maison du Dr Dafoe, de l'autre côté de la rue, a mis en danger les lignes du téléphone et du télégraphe qui desservent la pouponnière Dionne, située à deux milles et demi de là. La salle et une habitation ont été rasées par les flammes, qui menacèrent ensuite une autre maison. Celle du Dr Dafoe n'était pas en danger immédiat.

TEMPERATURE



Toronto, 22, (P. C.). — La pression est élevée au nord des côtes de l'Atlantique mais basse au nord-est de Terre-Neuve, à l'ouest de la baie d'Hudson et au nord de la Colombie Britannique. Il a neigé dans les provinces maritimes, dans le nord de la province de l'Ontario et de Québec cependant qu'ailleurs à l'est des montagnes Rocheuses il a fait beau.

Bas St-Laurent: vents du sud-ouest; partiellement nuageux et plus doux aujourd'hui et mercredi avec neige.

SOMMAIRE

- 1ère page, nouvelles générales. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales. 4e, éditoriale. 6e, échos mondains. 8e et 9e, nouvelles diverses. 10e, finance. 11e et 12e, la vie universitaire. 13e, nouvelles diverses. 14e et 15e, nouvelles sportives, théâtres. 16e, annonces classées. 17e, naissances, décès. 18e, nouvelles diverses.

LA TAXE SUR L'OR

Toronto, 12. (P. C.) — Depuis que la taxe fédérale sur l'or est imposée, l'Ontario a contribué cinq fois autant que Québec et la Colombie-Anglaise à la payer, a déclaré aujourd'hui l'honorable Mitchell Hepburn, premier ministre. La contribution de l'Ontario a été de $4,867,702, a-t-il dit, tandis que Québec n'a payé que $733,000 et la Colombie-Anglaise $282,000. "C'est véritablement une taxe sur l'Ontario", a ajouté M. Hepburn. La semaine dernière, le premier ministre a annoncé que la taxe sur l'or serait une question très discutée aux prochaines élections fédérales.

Un neveu de Doumergue condamné à la prison

Charles Audry, neveu de l'ancien président Doumergue est sous le coup d'une sentence suspendue de 26 mois de prison pour s'être livré à des manoeuvres financières louches.

Paris, 12. (Trad. de l'Ass'd Press)—Charles-A.-L. Audry, neveu de l'ex-président Gaston Doumergue, est aujourd'hui sous le coup d'une sentence suspendue de 26 mois de prison pour s'être livré à des manoeuvres financières louches, si odieuses à son oncle. Un ancien ministre du commerce, Louis Serre, a comparu avec lui et s'est vu condamner à une amende de $250 environ. D'autres accusés, parmi lesquels étaient Henri et Gabriel Guet, sont sous le coup de sentences de 13 mois à 4 ans.

Les frères Guet avaient hérité la maison Guet et Compagnie, banque privée qu'un ancêtre avait fondée en 1797. Il y a quelques années un aventurier nommé Chapus les persuada de former une banque par actions (stock bank). Or le ministère public a fourni la preuve que les "incorporateurs" prirent pour $1,980,000 de valeurs confiées à la banque privée et les vendirent à l'insu des porteurs, trompés par le paiement de dividendes fictifs.

La nouvelle banque faillit, entraînant dans sa banqueroute la vieille maison Guet et Cie, et les neuf membres du conseil d'administration furent mis en accusation le 22 juillet 1932. Quant à Chapus, il se suicida tout simplement.

MORT DU ROI DES CHEFS ET DU CHEF DES ROIS

Monte Carlo, 12.—Auguste Escoffier, "le roi des chefs et le chef des rois", est décédé aujourd'hui dans sa petite villa au bord de la Méditerranée. Il avait 89 ans. Ce Vatel fut jadis le chef des cuisines de Napoléon III, d'Edouard VII et régala même Guillaume II. Il fut le premier cuisinier décoré de la croix de la Légion d'Honneur pour son art. Plus de 2,000 chefs cuisiniers dans le monde firent leur apprentissage dans des cuisines qu'il dirigeait. Un temps fut où, dans tous les hôtels Ritz, la cuisine était sous sa haute surveillance. Le Savoy et le Carlton, à Londres, l'eurent aussi pour chef. A Guillaume II, qui lui demandait un jour quelle récompense il désirait pour un plat particulièrement savoureux, il répondit : "Rendez-nous l'Alsace - Lorraine."

UNE PROCHAINE ATTAQUE CONTRE RAM. MACDONALD

Londres, 12.2— (P. C. par câble).— L'opposition travailliste, à la Chambre des Communes, est aujourd'hui prête à déclancher une attaque contre le gouvernement, par un vote de censure. George Lansbury, le leader travailliste, a l'intention de poser cette question du vote de censure à l'occasion de la seconde lecture d'une mesure financière concernant le système de "dole". Cette mesure apparaît aujourd'hui sur le feuilleton de la Chambre.

La motion travailliste déclarera que le gouvernement s'est trompé en ne prévoyant pas les injustices et les difficultés inhérentes à l'application du nouveau système de secours aux sans travail et qu'il a induit en erreur la Chambre des Communes au sujet des résultats financiers de cette réglementation nouvelle.

Les statistiques démontrent une augmentation de 240,000 chômeurs pour la période s'étendant du 17 décembre au 28 janvier et c'est principalement sur ce grief de même que sur les nombreuses expressions de mécontentement qui se sont fait jour à la Chambre et sur les désordres qui se sont produits un peu partout dans le pays que les Travaillistes se basent pour livrer au gouvernement un assaut qu'ils espèrent fructueux.

Un groupe de chômeurs a pris littéralement d'assaut hier un bureau de distribution de secours, à Mary Port, et a brisé toutes les fenêtres de cet édifice, avec des pierres. Au cours de cette émeute un officier de police fut blessé mais tout trouble cessa lorsque les autorités de ce bureau de distribution consentirent à payer aux chômeurs les déductions récemment apportées par la nouvelle législation.

ANNIVERSAIRE



S. S. Pie XI célèbre aujourd'hui le 13ème anniversaire de son couronnement comme chef de l'Eglise Catholique. Tous les fidèles auront une pensée dans leurs prières pour l'infatiguable Pontife.

VIENNE EST LE CENTRE DE LA MUSIQUE

Felix Weingartner, nouveau directeur de l'Opéra de Vienne, déclare à l'Agence Havas, que la capitale de l'Autriche est devenue le centre de l'art allemand.

Vienne, 12 (Trad. de C.P.-Havas) —Felix Weingartner, nouveau directeur de l'Opéra de Vienne, a proclamé cette ville aujourd'hui le vrai centre de l'art allemand. "L'Autriche doit rester, dit-il, le centre mondial par excellence pour l'étude de la musique, le pays des virtuoses sans pareils et aussi des représentations théâtrales de la plus grande valeur.

Weingartner s'exprimait ainsi dans une interviou donnée à l'Agence Havas. Ancien directeur de la symphonie de Bâle, en Suisse, ce musicien a été mis à la tête de l'opéra de Vienne après que le directeur de ce dernier, Ilemens Krauss, eût accepté la direction de l'opéra de Berlin, offerte par le gouvernement du Reich. Ce dernier a jeté la perturbation dans les milieux musicaux à Vienne, non seulement en leur enlevant Ilemens Krauss, mais aussi en privant l'opéra viennois de plusieurs vedettes attirées à Berlin par des offres alléchantes.

"J'ai connu personnellement Richard Wagner", dit Weingartner. "En confiant les destinées de son premier théâtre musical à un homme qui sert de lien entre les nouvelles générations et la grande époque musicale du 19e siècle l'Autriche indique clairement qu'elle entend perpétuer la tradition classique qui remonte à Beethoven, autrichien d'adoption, et à Mozart, fils de Salzbourg, la ville autrichienne."

AU GRAN CHACO

Santiago, Chili, 12. — Un jeune aviateur anglais qui cherchait du service dans l'armée bolivienne, n'a pu convaincre de sa bonne foi les autorités de ce pays qu'après un mois de pourparlers. Il fut alors nommé lieutenant et expédié dans le nord du Chaco où les forces du Paraguay disputent le terrain aux soldats de la Bolivie. A un journaliste qui lui demandait ce qu'il y a de plus dur dans cette guerre du Chaco, il répondait:

—La soif et la chaleur !

Environ 30,000 soldats se battent au Chaco sous un climat très variable puisque dans moins de vingt-quatre heures la chaleur y a atteint 131 degrés et le froid le point de congélation.

Quelques-uns de ses soldats qui, exténués de chaleur, avaient jeté jusqu'à ces filets dont ils se servent pour se protéger contre les insectes, se sentirent brusquement frissonner dans la bise glacée qui soufflait venant de la sierra del Fuego et de l'antartique.

Un porte-parole du gouvernement italien déclare que la situation est grave — Rome veut que l'Ethiopie entende ses protestations — A Londres, on a confiance que la paix sera maintenue.

Rome, 12.—(Trad. de l'Ass'd Press; copyright). — Le Conseil Suprême de la défense du Royaume d'Italie s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Mussolini pour examiner la situation créée par le litige de frontière entre l'Italie et l'Ethiopie. Peu de temps auparavant un porte-parole du gouvernement avait annoncé la concentration de 30,000 hommes de l'armée éthiopienne à proximité de la Somalie italienne. Le maréchal Italo Balbo était présent à la réunion du conseil suprême.

Rome, 12. (Traduit de l'Ass'd Press; copyright). — Un porte-parole du gouvernement italien a déclaré hier soir : "La situation est grave et il est impossible de dire ce qui arrivera si l'Ethiopie ignore notre protestation. Je puis ajouter, toutefois, qu'aucun ultimatum n'a été adressé à Addis Ababa".

Hier après-midi une sévère censure a été imposée à la presse italienne, qui a reçu défense de rien publier de ce que lui envoie ses correspondants de l'Erythrée, de la Somalie ou de l'Ethiopie.

L'Italie est prête à embarquer 30,000 hommes sur la Méditerranée à la plus légère manifestation de ce qu'on appelle ici, dans les milieux officiels, "la sauvagerie éthiopienne". Deux cent cinquente milles autres n'attendent que l'ordre de mobilisation pour se rassembler aux points de concentration préparés d'avance.

Ces préparatifs belliqueux sont la conséquence immédiate d'un incident survenu à Afoub, aux confins de l'Ethiopie et de la Somalie italienne, il y a deux semaines. Plusieurs soldats indigènes des troupes coloniales italiennes furent tués alors dans une escarmouche, et c'est là l'étincelle qui menace de mettre le feu aux poudres.

A Rome, Nebrâdas Yésus, chargé d'affaires d'Ethiopie, déclare que son pays ne subira pas l'invasion sans opposer une vive résistance. L'empereur d'Ethiopie a une armée de 80,000 hommes et les hommes en état de porter les armes dans le pays sont au nombre d'un million.

Londres, 12 (Traduit de C. P.-Havas). — La plupart des journaux de Londres ne paraissent guère s'inquiéter aujourd'hui de la situation créée aux confins de l'Ethiopie par l'incident de frontière qui a déterminé la mobilisation italienne. Plusieurs feuilles expriment l'opinion que la S. D. N., agissant de concert avec les signataires de la convention tripartite de 1906, trouvera une solution pacifique

Aux termes de cette convention, qui remonte à 1906, l'Italie s'engageait à consulter la France et l'Angleterre chaque fois que surgirait en Ethiopie une question intéressant l'une des trois puissances.

Les diplomates anglais, tant à Rome qu'en Ethiopie, recommandent aux deux parties la modération. Des officiels bien placés pour juger la situation assurent qu'on exagère en parlant de guerre. "D'après tous les renseignements qui nous parviennent, disent-ils, aucune rumeur de guerre depuis deux ans n'a été aussi peu fondée que celle-ci".

Le gouvernement britannique presse l'Italie et l'Ethiopie d'entamer des négociations directes. C'est la teneur des instructions adressées à sir Sydney Barton, ministre d'Angleterre à Addis Ababa, auquel le gouvernement éthiopien s'était adressé pour obtenir l'aide anglaise.

Londres, 12. (Traduit de l'A. P.) — Les milieux officiels anglais annoncent que des négociations ont commencé hier, à Addis Ababa, entre représentants de l'Italie et de l'Ethiopie. Sir Eric Drummond, ambassadeur d'Angleterre à Rome, informe son gouvernement aujourd'hui que la mobilisation italienne est une "mesure de précaution" pure et simple. Rome lui a donné l'assurance que les troupes italiennes n'avaient pas avancé leurs positions depuis le dernier incident de frontière et qu'elles n'avaient pas l'intention de le faire. La quintessence de son message serait donc que l'Italie ne veut pas être surprise par les événements, s'il s'en produit.

13ème anniversaire du couronnement du Pape

Il y a 13 ans, S. S. Pie XI montait sur le trône de Saint Pierre — Messe solennelle à la Chapelle Sixtine — Des milliers de laïques et d'ecclésiastiques acclament le Pape.

Cité Vaticane, 12. (Trad. de l'A. P.) — Aujourd'hui, 13e anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Pie XI, le pape et 20 cardinaux ont assisté à la messe dans la chapelle Sixtine. Plusieurs autres ecclésiastiques distingués, parmi lesquels Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, assistaient à l'office divin.

Porté sur la Sedia Gestatoria, le Saint-Père a traversé les vastes salles du Vatican aux acclamations de milliers de laïques et d'ecclésiastiques, tandis que la fanfare de la garde palatine faisait retentir l'air de ses accords.

Sa Sainteté a reçu de toutes les parties du monde des centaines de télégrammes pour cet heureux anniversaire. On devait profiter de l'occasion pour inaugurer le nouveau poste émetteur de la Cité Vaticane, mais un temps défavorable menaçait de faire obstacle à l'exécution de ce projet.

Dans moins de dix ans, le Saint-Père qui fut un alpiniste émérite dans sa jeunesse, gratifia la cité du Vatican d'un chemin de fer et d'une station de chemin de fer, de trois stations de radio, d'une nouvelle fabrique de mosaïque, d'un séminaire Ethiopien, d'un système électrique moderne de chauffage et d'éclairage, d'une nouvelle galerie d'art, d'un magnifique palais du Gouverneur, (gouverneur de la Cité Vaticane) et du plus moderne des postes de sapeurs-pompiers. Sa Sainteté dépensa aussi plusieurs millions de dollars pour la reconstruction d'une portion de la Bibliothèque du Vatican. Ces diverses entreprises ont contribué non seulement à faire de la Cité Vaticane un Etat parfaitement indépendant mais encore à fournir du travail à plusieurs milliers d'ouvriers.

SOCIALISTES ARRETES

Vienne, 12. (Traduit de C. P.-Havas). Le premier anniversaire de la guerre civile qui coûta plus de cent vies humaines à l'Autriche l'hiver dernier a trouvé aujourd'hui la Heimwher et la police viennoise renforcées et vigilantes. Plus de 250 socialistes, dont le parti fut virtuellement anéanti l'an dernier, ont été arrêtés pour s'être rassemblés dans la forêt de Vienne et avoir distribué des écrits contre le gouvernement.

INSULTEUR CONDAMNE

Paris, 12. (A. P.) — Le manufacturier français Alain de La Rocheforderière a été condamné à un an de prison, hier, pour avoir lancé des mots de critique au premier ministre Pierre-Etienne Flandin, comme ce dernier entrait dans la cathédrale Notre-Dame pour assister au service anniversaire de ceux qui moururent au cours de la bagarre de l'an dernier. D'après la police, l'insulteur aurait crié au premier Flandin : "Ta place n'est pas ici, mais bien avec les assassins".

LES ACCORDS DE LONDRES

Berlin, 12, (Trad. de C.P.-Havas). — On voit aujourd'hui dans l'intention prêtée à l'Allemagne d'adresser aux ambassades de France et d'Angleterre, et non aux ministères des affaires étrangères, sa réponse aux propositions anglo-françaises, le désir de mener ces négociations en Allemagne même. Des milieux bien informés assurent qu'Hitler, en dérogeant ainsi aux usages diplomatiques, veut affirmer l'importance du Reich dans les affaires mondiales.

Londres, 12, (A. P.). — Le gouvernement britannique a reçu aujourd'hui de Bruxelles une note lui notifiant que le gouvernement belge acceptait la proposition anglo-française relative à une convention aérienne liant à la fois l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la France et la Belgique.

Wilentz réplique avec vigueur à l'avocat de B. Hauptmann

Le procureur général de l'Etat du New-Jersey a commencé sa plaidoirie. — Hier Reilly a accusé des morts pour sauver Hauptmann — Wilentz est sans pitié.

Flemington, 12 (Trad. de l'A. P.; copyright) — Le ministère public a demandé aujourd'hui au juré d'être sans pitié pour Hauptmann. "Vous ne pouvez transiger avec le meurtre et les meurtriers", a déclaré le procureur général Wilentz. "Si vous avez le sentiment que cette cause est, comme le dit Mtre Reilly, "une cause parfaite", votre devoir sacrosaint est de rendre un verdict de meurtre au premier chef."

Il définit ensuite ce que serait, à ses yeux; une cause parfaite pour un verdict de clémence et déclara que l'affaire Hauptmann n'était pas cette cause.

"Il se peut que vous ne puissiez trouver réponse à certaines questions, dit-il aux jurés, mais il y a là un homme qui peut répondre à ces questions. Cet homme est froid, il est gelé, je le sais, mais il dégèlera en entendant le déclic de la manette électrique. C'est alors qu'il parlera."

Sur la demande de Wilentz le juge avait prévenu Hauptmann et sa femme de ne faire entendre aucune exclamation, quoi que pût dire le ministère public. Celui-ci, au cours du réquisitoire, étendit la main dans un geste qui désignait tous les avocats de la défense et déclara dramatiquement:

"Il n'y a pas un homme à cette table qui ne se sente coupable, quoi qu'ils puissent dire !"

Ailleurs il repoussa la prétention de Reilly que l'Etat devait prouver qu'Hauptmann avait commis son crime seul.

"Hauptmann pouvait avoir 50 complices, dit-il. S'il a trempé dans le meurtre, vous avez là tout ce qu'il vous faut pour rendre un verdict."

Flemington, 12. (Trad. de l'A. P.; copyright) — "Je n'ai pas peur de ce que le procureur général va dire. Je ne crois pas qu'il puisse travestir en mensonge la vérité que M. Reilly a dite," affirmait hier soir Bruno-Richard Hauptmann après le plaidoyer de so navocat. Comme on le reconduisait à sa cellule après l'audience il s'arrêta un moment près de Reilly et lui dit tout bas : "Thank you".

Quant aux assistants de Reilly pour la défense, ils ont loué son plaidoyer avec une chaleur propre à démentir la rumeur de dissensions parmi eux.

"Si l'on tient compte du temps pris par la sommation, il a fait un ouvrage remarquable", disait C. Lloyd Fisher, généralement considéré comme celui de ses avocats que Hauptmann aime le mieux.

Le plaidoyer dura quatre heures. Libéré des restrictions qui le gênaient au cours des interrogatoires et des dépositions, Reilly accusa à droite et à gauche pour sauver son client. Il parla beaucoup de Miss Betty Gow, qu'avait la garde de l'enfant au moment du rapt, de son ami Johnson, aujourd'hui en Europe, et du prof. Condon, d'Isador Fisch, Violet Sharpe et Ollie Whateley, tous trois décédés.

"Qui vit Condon jeter le baillot des $50,000, par-dessus la clôture du cimetière? demanda-t-il. "Personne. Nous n'avons d'autre témoin que Condon lui-même.

Parlant ailleurs de ce qui s'est passé dans le cimetière ce soir du 2 avril 1932 il soutint que la police aurait dû cerner ce lieu désert pour y saisir le ravisseur ou l'entremetteur. Il s'étonna que le colonel Lindbergh, sachant que l'encaisseur de la rançon était là, non loin de lui, n'eût pas cherché à le voir et à l'abattre comme un chien.

Quant à la similitude des voix constatée par le colonel, Mtre Reilly n'y attache pas une grande importance. Il croit que Lindbergh, les oreilles bourdonnantes du bruit des moteurs d'avion, a bien pu se tromper là-dessus.

D'après lui l'innocence de Fisch n'est pas du tout établie et il prétend qu'on trouverait quelque part, dans un coffret de sûreté, les $35,000 qui manquent au compte de la rançon (on a trouvé près de $15,000 chez Hauptmann).

Reilly parla longuement de l'échelle essayant de jeter le doute sur chaque phase de la reconstruction du crime par l'Etat. Il attaqua les experts en écriture, disant aux jurés de juger par

(Suite à la page 16, 8e col.)

MENACE DE TORONTO

Toronto, 12, (P.C.). — Le maire James Simpson a averti aujourd'hui les marchands de charbon dont les prix sont outrés qu'une tourbière sera exploitée pour leur faire concurrence s'ils continuent leurs abus. Il n'a pas voulu dire où se trouve cette tourbière, mais il a laissé entendre qu'on fait des recherches, actuellement, pour en trouver une. D'après le maire Simpson, il serait possible d'exploiter une tourbière de telle sorte que le combustible se vendrait $5 la tonne de moins qu'actuellement.

Discussion du bill de l'Inde aux Communes

Le bill de l'Inde, conçu pour donner une certaine autonomie à cette partie de l'Empire, sera étudié en comité aujourd'hui à Londres.

Londres, 12.— (Trad. d'un câble de la C.-P.). — Le volumineux bill de l'Inde, conçu pour doter d'une certaine autonomie cette partie de l'Empire, est prêt pour l'étude en comité aujourd'hui, la Chambre ayant reçu du gouvernement l'assurance que les élections n'auraient pas lieu avant quelques mois.

La seconde lecture du bill "sans division" hier soir a clôturé un vigoureux débat de 4 jours durant lequel les conservateurs irréconciliables s'étaient unis aux travaillistes par opposition au projet de loi, ces derniers proposant un amendement par lequel eût été explicitement reconnu le droit de l'Inde au "dominion status". Cet amendement fut rejeté par 401 voix contre 133.

En mettant fin au débat M. Baldwin, qui s'était fait le champion du bill à la Chambre, déclara : "Tous les rapports officiels que nous recevons indiquent que la nouvelle constitution sera praticable dans l'Inde. Quant à moi, je vois venir le jour où l'Inde sera tout à fait notre associé dans l'Empire. Ouvrons notre Commonwealth aux peuples de l'Inde, la plupart desquels, j'en ai la confiance, n'ont d'autre ambition que celle de voir leur pays jouer un rôle digne de lui dans cette société de nations".

L'opposition au bill vient de partis

(Suite à la page 18, 3e col.)

EN ETHIOPIE



Le maréchal Italo BALBO serait, d'après une rumeur, prêt à partir avec une flotte aérienne de 60 avions pour l'Erétrie où il transporterait des soldats. Il est àRome aujourd'hui.

DE NOUVEAUX MESSAGES DU SETH PARKER

Phillips Lord, à bord du "Seth Parker", continue d'envoyer toutes sortes de messages à la radio, bien que la goélette sur laquelle il se trouve ne soit pas en danger.

San-Francisco, 12. (P. A.) — Neuf des treize marins qui étaient partis à l'aventure sur la goélette "Seth Parker" étaient aujourd'hui à bord du croiseur "Australia" après avoir été sauvés dans les mers du sud. Phillips Lord, bonimenteur à la radio, dont les appels avaient amené le croiseur près de la goélette, et quatre autres marins étaient encore à bord de la goélette. Apparemment, ils attendent un remorqueur.

L'"Australia", qui porte à son bord le duc de Gloucester, garde ce que les radiophiles appellent un "stony silence". Lord, pendant ce temps, continue d'envoyer des messages de toutes sortes. Il en a envoyé un au duc de Gloucester (troisième fils du roi d'Angleterre), et un autre à l'Associated Press, pour expliquer comment il est sur le bateau et pour louer ses quatre compagnons d'équipage qui n'ont pas voulu l'abandonner.

On a capté un message par lequel l'"Australia" avertit le "Seth Parker" qu'il se tiendra dans les environs jusqu'à l'arrivée d'un navire de la marine américaine, actuellement à une distance de 800 milles. De bonne heure dimanche, l'"Australia" s'est rendu à des appels de secours du "Seth Parker" pour constater que rien n'était arrivé à cette goélette.

MORT DU NOTAIRE VIATEUR LEVASSEUR

Rivière-du-Loup, 12 (D.N.C.) — Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Viateur Levasseur, notaire. Il est décédé hier à l'âge de 32 ans, et il ne pratiquait sa profession que depuis 1926. M. Levasseur était le fils de M. Joseph Levasseur, du Chemin de fer de Témiscouata. Outre son père, il laisse ses soeurs, la Rvde mère Marie du Bon Secours, des SS. de Ste-Anne, (Léopoldine) de Montréal; Anne-Marie, garde-malade; Marguerite, de Rivière-du-Loup et Mme Ludger Garzia, de Québec. Il était le neveu du R. P. L.-A. Levasseur, du collège Bourget, Rigaud; de M. Thomas Levasseur, de Clairs, N.-B., de MM. Pierre et Georges Levasseur, de Mont-Joli; de MM. René Bernier, du Bic, Joseph Tremblay, de Rimouski, Alphonse Bérubé, de Rivière-du-Loup, Johnny Rioux, de Lévis. Il était aussi le neveu de Mme Joseph Levasseur, de Mont-Joli, de Miles Arthémise et Lumina Bérubé, de Rivière-du-Loup; de Soeur Marie de l'Ascension, du Couvent du Bon-Pasteur de Québec; de Mme Johnny Rioux, de Lévis.

Le service et la sépulture auront lieu jeudi, le 14 courant. Le "Soleil" prie la famille en deuil d'agréer ses sympathies.

UN PHILOSOPHE SOURIANT VIENT DE TREPASSER

Paris, 12, (P.C.—Havas) — Avec Eugène Lauthier vient de disparaître, (une fois de plus), le "dernier des Parisiens". A vrai dire, Eugène Lautier supportait avec un certain malaise cette réputation qui ne rendait hommage qu'à une partie de son mérite. Comme il avait coutume de le rappeler, il aimait Paris beaucoup plus que le boulevard, et la vie parisienne infiniment plus que la vie tout court.

Agé de 22 ans à peine, grâce à la confiance d'Adrien Hébrard, il parcourait pour "Le Temps" les routes d'Europe. Premier en date des grands envoyés spéciaux, il allait sur place récolter des détails caractéristiques ou étudier des problèmes vitaux. Quand

(Suite à la page 18, 7e col.)

MARCEL GRIAULE GAGNE LE PRIX DU REPORTAGE

Paris, 12, (CP-Havas) — Le prix attribué par l'hebdomadaire "Gringoire" à une oeuvre de reportage, consacre une formule toute nouvelle d'exploration. Marcel Griaule, le lauréat, est en effet un ethnographe qui visite les régions inconnues de l'Afrique escorté de techniciens du cinéma et de la phonographie.

Chargé d'une mission, par le Muséum d'histoire naturelle et le très moderne musée ethnographique, il partit, en 1928, à la découverte d'une Abyssinie inconnue. La réussite de cette première exploration devait l'amener à mettre sur pied une traversée complète de l'Afrique centrale, de Dakar à Djibouti, par des voies absolument inédites. Les expéditions de Griaule rapportèrent à Paris près de 1500 documents pittoresques sur des civilisations ignorées, des enregistrements cinématographiques et phonographiques révélant les scènes les plus typiques et le moins composées, les choeurs originaux, les plaisirs et les habitudes des peuplades visitées. Quelques-unes de ces tribus sont en plein effort de civilisation.

(Suite à la page 18, 7e col.)

ROLE ANNULE

Trois-Rivières, 12. (P. C.) — Le rôle d'évaluation municipale de la ville de Louiseville a été annulé par un jugement de M. le juge H.-A. Fortier, de la Cour Supérieure. Il s'agit du rôle de l'année dernière. M. Pierre Grandchamp, citoyen de cette paroisse, se croyant lésé, avait inscrit une action en Cour Supérieure à l'effet de contester la légalité du rôle tel qu'élaboré. En réplique, la ville prétendait que le rôle d'évaluation avait été sous la surveillance d'experts et était conforme à la loi. L'action de M. Grandchamp a été maintenue.

UNE CONFERENCE

Montréal, 12 (P.C.) — Une conférence sur Shakespeare a été donnée ici hier soir par le T. H. Arthur Meighen, leader du gouvernement au sénat. L'ancien premier ministre a conseillé à ses auditeurs de lire Shakespeare parce que c'est une occupation profitable pour l'esprit en ces temps d'inventions, de science et de sport.

AUTOBUS ET CAMIONS

Montréal, 12 (P.C.) — La Commission des Services Publics étudie actuellement les moyens à adopter pour éliminer la concurrence déloyale entre les compagnies d'autobus et de camions, dans l'Ontario et la province de Québec. C'est M. Adrien Beaudry, président de la Commission qui a fait cette déclaration, ce matin. Une nouvelle législation à ce effet sera adoptée sous peu.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. et Mme L.-N. Paradis, de Lévis, étaient récemment en promenade chez M. et Mme E. Grégoire, aux Saints Anges de Beauce.

Mlles Marguerite et Thérèse St-Laurent, de St-Anaclet, étaient dernièrement en promenade chez des parents à Lévis et Québec.

M. Joseph-Pierre Guay, de Beaumont, est sérieusement malade à sa résidence, rang Ville-Marie.

Rita, fillette de M. Alyre Belisle, de Lévis, a été transportée hier par l'ambulance de M. J.-P. Thibault, de l'hôpital de Lévis à la résidence de ses parents, rue Foisy, pour compléter sa convalescence.

Le bingo pour l'église de Bienville a rapporté $265

Le bingo organisé par les Dames de Ste-Anne de Bienville au profit de l'église paroissiale et qui a eu lieu jeudi, vendredi et samedi dernier, a rapporté la jolie somme de $265. Les organisatrices remercient toutes les personnes qui ont contribué à ce beau succès par leur généreux encouragement.

Un cheval prend le mors aux dents à Lévis hier

Un cheval appartenant à un résident de Lauzon a pris le mors aux dents hier après-midi, près du débarcadère de la traverse, sur l'avenue Laurier, à Lévis. Cet homme avait laissé son cheval à cet endroit pour quelques minutes lorsque soudain l'animal brisa son attache et partit à l'épouvante prit le trottoir et tourna devant le bureau de poste. On réussit à le maîtriser et l'arrêter près de la côte Labadie. Heureusement il ne frappa personne en tournant le bureau de poste, endroit où d'habitude il y a toujours quelqu'un.

La retraite annuelle des Révdes Soeurs Adoratrices du Précieux Sang

Les pieux exercices de la retraite annuelle des Révdes Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, de Lévis, s'ouvriront lundi, le 25 février, pour se terminer le mercredi des Cendres au matin, 6 mars prochain.

Le jeune Jean-Marie Boulay honoré pour son acte de bravoure

M. Jean-Marie Boulay, fils du constable D. Boulay, de Lévis, a été avant-hier, dans la grande salle du Patronage de Lévis où il est élève, l'objet d'une touchante cérémonie, à l'occasion de l'acte de bravoure dont il fit preuve récemment en sauvant ses petits frères d'une mort certaine au cours d'un incendie qui éclata durant la nuit à la demeure de ses parents.

Cette fête fut présidée par M. le maire L.-S. Durand qui donna à l'assistance lecture de la lecture de félicitations qu'il avait reçue à ce sujet de la Humane Association.

Le major Arthur Lamontagne, au nom de la Légion Canadienne, offrit au jeune héros un superbe chronomètre. Le camarade A. Pichard qui représentait les Vétérans de l'Armée et de la Marine était accompagné du lt-col. J.-E. Paré, commandant du Régiment de Lévis, de Mlle Garde Mackey, membre des Dames auxiliaires de la Légion, de M. l'échevin Alfred Desrochers, du sergent P.-A. Guay, chef de police de Lévis, du constable D. Boulay, père du héros et des membres de la famille.

Le major Lamontagne ouvrit la séance et le Révd. Père Côté, supérieur du Patronage, en quelques phrases éloquentes, fit ressortir devant les élèves de la communauté et les assistants, la beauté du geste du jeune Boulay et se dit heureux des résultats déjà obtenus dus sans doute aux bons renseignements receuillis par le Humane Association et que les délégués de la Légion Canadienne ont été heureux de constater et de mettre en évidence.

La 58e Batterie d'Artillerie Cotière a reçu une magnfique coupe

Le major Georges-H. Shink, de Lévis, commandant de la 58ème Batterie d'Artillerie Côtière, a reçu samedi dernier, à Ottawa, de S. E. le gouverneur général du Canada, lord Bessborough, une magnfique coupe méritée par cette unité au cours du dernier concours de tir au canon l'été dernier, à Halifax. On trouvera les détails de cette cérémonie dans une autre page du journal.

La Robin Hood aura de nouveaux entrepôts à Lévis

La Robin Hood Mills Ltd, dont les entrepôts à Lévis furent détruits par le feu l'automne dernier, vient de décider d'en construire de nouveaux pour y placer ses marchandises et ils devront être prêts pour mai prochain. Le nouvel entrepôt sera construit sur le quai de la Succession Beaulieu et mesurera 300 par 50 pieds et aura une capacité de 50,000 poches. MM. Alphonse Dumont et C.-H. Ouzilleau auront le contrôle des marchandises entreposées et M. Ouzilleau aura charge de cette bâtisse.

Une séance du conseil de ville de St-David convoquée pour demain soir

MM. G.-A. Bonneau et Adolphe Paquet, membres du conseil de ville de St-David, ont convoqué une séance spéciale pour demain soir, à 8 heures, afin d'autoriser M. l'avocat Yves Prévost de défendre les intérêts du conseil dans une cause entre M. Anténor Martineau et la susdite corporation de St-David ; d'autoriser aussi M. l'avocat Prévost de prendre des procédures contre M. Albéric Martineau, parce que l'on dit que ce dernier troubla l'ordre du conseil de St-David à une séance tenue le 7 janvier 1935; pour féliciter M. Léandre Godbout, pour avoir agi comme officier municipal avec tact et jugement lors des dernières assemblées du conseil.

Samedi dernier une saisie-revendication a été servie à M. Anténor Martineau, lui réclamant les livres, archives et documents appartenant à la municipalité de St-David. M. Gaudiose Demers, huissier, a servi cette saisie à M. Martineau qui a refusé de se rendre à cette sommation en disant qu'il est le gardien de ces livres, archives et documents et que la loi devra suivre son cours.

Cérémonie religieuse au couvent de Bienville.

Monsieur le Chanoine Perron de l'Archevêché de Québec, a présidé hier matin, chez les RR. SS. de la Charité de St-Louis, Bienville, une cérémonie de vêture et de profession religieuse. Il était assisté de M. l'abbé P. Gagnon, aumônier et de M. l'abbé P. Roy, curé de St-Rédempteur.

Ont revêtu le saint habit :

Mlle Louise Sullivan, Medicine Hat, Alberta, (Sr Frances-Cecilia).

Mlle Antoinette Chabot, Waterbury, Conn., (Sr Angèle-Thérèse).

Mlle Juliette Grenier, Lac-Noir, Mégantic, (Sr Gérard du Sacré-Coeur).

Mlle Germaine Villeneuve, Thetford, Mégantic, (Sr Gemma de l'Eucharistie).

Mlle Gertrude Brouard, St-Louis de Pintendre, (Sr Rose du Divin Coeur).

Mlle Irène Baillargeon, Keeseville, N. Y., (Sr Françoise d'Assise).

Mlle Edith Bleau, Ausable, Forks, N.-Y., (Sr Lauretta-Marie).

Mlle Juliette Mercier, Lac-Noir, Mégantic, (Sr Agnès d'Assise).

Mlle Marguerite Légaré, La Tuque, Co. Champlain, (Sr Marie-Céline de Jésus).

Mlle Margaret Kimball, Radville, Sask., (Sr Josephine-Mary).

Mlle Caroline Laperrière, St-Malo, Québec, (Sr Auxiliatrice-Marie).

Mlle Simone Naud, La Sarre, Abitibi, (Sr St-Jean de la Croix).

Mlle Irène Savard, Ste-Catherine, Portneuf, (Sr Marguerite de St-Louis).

Mlle Gabrielle Lavallée, Ste-Christine, Portneuf, (Sr Gabriel de l'Annonciation).

Mlle Germaihe Frenette, Donnacona, Portneuf, (Sr Agnès-Cécile).

Mlle Meryl Bitner, Wilcox, Sask., (Sr Bernard-Mary).

Mlle Réjeanne Blanchet, Thetford, Mégantic, (Sr Isabelle du Sacré-Coeur).

Mlle Alberta Marcotte, St-Alban, Portneuf, (Sr Marie de la Protection).

Mlle Gracia Couture, St-Louis de Pintendre, (Sr Bernadette de Nevers).

Ont émis leurs premiers voeux de religion :

Sr Thérèse d'Avila, (Mlle Béatrice Guillemette), St-Raphael, Bellechasse.

Sr Angèle du Sacré-Coeur, (Mlle Antoinette Ménard), St-Raphael, Bellechasse.

Sr Marie de la Croix, (Mlle Madeleine Doucet), Almaville, Co. Laviolette.

Sr Marie-Françoise, (Mlle M.-Ange Quirion), St-Gédéon, Co. Beauce.

Mlle Mary-Theresa, (Mlle Mary Moan), Edimbourg, West-Lothian, Scotland.

Sr Jean du Rédempteur, (Mlle Anne-Marie Lambert), St-Rédempteur, Lévis.

Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus, (Mlle Eva-Rose Mathieu), St-Gédéon.

Sr Anna-Joseph, (Mlle Carmen Lippée), St-Joseph de Québec.

Sr Rita-Marie, (Mlle Rita Cayer), Redford, N.-Y.

Sr Mary-Bernadette, (Mlle Viola Royal) Inman, N.-Y.

Sr Anne-Clovis, (Mlle Juliette Rodrigue), Lac Mégantic, Frontenac.

Le sermon de circonstance ainsi que le salut solennel du St-Sacrement furent donnés par le Révérend Père Ed.-M. Haguette, m.i.s. c., prédicateur de la retraite.

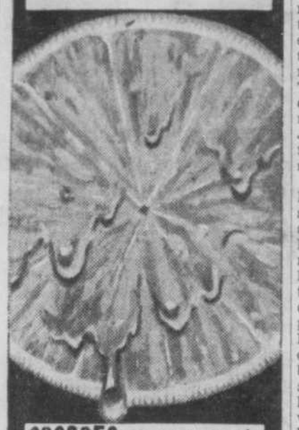
On remarquait au choeur, M. l'abbé S. Villeneuve, curé de Bienville, M. l'abbé I. Laroche, curé de St-Joseph de Québec, M. l'abbé Chs Rodrigue, curé de Christ-Roi, M. l'abbé J.-E. Poiré, curé de St-Louis de Pintendre, M. l'abbé A. Martineau, vicaire de St-Joseph de Québec, M. l'abbé Th. Cloutier au Couvent de Bienville, M. l'abbé A. Papillon, professeur au Collège de Lévis, M. l'abbé L. Bouillé, vicaire à Jacques-Cartier, M. l'abbé M. Boutin, vicaire à Bienville, le R. Père N. Naud, m.s.c., à Beauport, le R. Frère Gérard, o.m.i., Keewatin.

Cours d'hygiène aux jeunes filles de Lévis.

Demain après-midi, à 4 heures, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, aura lieu le premier cours d'hygiène pour les jeunes filles de Lévis. Ces cours donnés par M. le Dr A. Bélanger, officier médical de l'Unité Sanitaire de Lévis, dureront douze semaines consécutives et traiteront de l'hygiène individuelle, de l'hygiène publique, de l'hygiène infantile et une attention toute spéciale sera accordée à la prévention des maladies contagieuses. Des démonstrations pratiques suivront la théorie et seront données par l'infirmière.

Toutes les jeunes filles sérieuses devraient suivre ces cours, afin d'acquérir des connaissances qui ne manqueront pas de rendre service à l'individu, à la famille et à la société toute entière.

Débordantes de JUS



GROSSES oranges navel, SANS PEPINS DE LA CALIFORNIE

IL Y A une vraie récolte monstre d'oranges très GROSSES, très RICHES, très JUTEUSES cette année ! Demandez les Navels Sunkist de Californie, sans pépins, faciles à peler, à trancher et à segmenter. Plus de solides solubles. Prix spéciaux chez votre fournisseur aujourd'hui. Achetez-en des douzaines et vous économiserez. Achetez-en une demi-boite ou une boite et vous économiserez davantage.

Copyright, 1935, California Fruit Growers Exchange

Oranges sans pépins Sunkist

Conférence sur l'Histoire du Canada demain soir à Lévis.

Demain soir, à 8 heures 30, en la salle St-François Xavier, à Lévis, sera donnée la troisième conférence sur l'Histoire du Canada, sous les auspices du Cercle Déziel de l'A. C. J. C. Le conférencier sera M. L.-P. Jean qui parlera du "Conseil Souverain". L'entrée est gratuite sur présentation d'une carte que l'on peut se procurer des membres du susdit Cercle.

Le mercredi en l'honneur de saint Joseph

Demain sera le mercredi en l'honneur de saint Joseph. A l'église Notre-Dame de Lévis, les messes de 6 et 6 heures 45 seront chantées à l'autel de saint Joseph et celles de 7 heures 30 et 8 heures, à l'autel de sainte Thérèse. Les fidèles voudront venir demain matin à la messe, communier et prier avec confiance saint Joseph.

Séance dramatique et musicale demain soir à Bienville

Une séance dramatique et musicale sera donnée demain soir, en la salle paroissiale de Bienville, par les artistes du poste CHRC au profit de l'église de Bienville. Cette séance sera sous le distingué patronage de M. le curé S. Villeneuve et on interprétera la fameuse pièce "La voleuse d'enfants". Il y aura aussi un beau programme musical exécuté durant la soirée. On compte sur une salle comble pour entendre ces artistes bien connus des radiophiles de la rive sud interpréter avec le succès qu'on leur connait cette pièce de première valeur.

Le grand bingo pour les pauvres jeudi soir à Lévis

Les Chevaliers de Colomb de Lévis ont terminé l'organisation du grand bingo de jeudi soir prochain, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, en faveur de la conférence St-Vincent de Paul. Plus de 200 riches prix exposés dans les vitrines de la maison J.-B. Michaud & Fils seront distribués aux heureux gagnants. Pour cinq centins on pourra essayer sa chance et si on a le bon numéro on recevra un beau prix. Nul doute qu'il y aura salle comble.

Un défi du club Castor Jr, de Bienville

Le club de hockey Castor Jr, de Bienville, lance un défi au club Restaurant Thivierge pour jouer sur un terrain neutre n'importe quel soir de la semaine prochaine. Réponse par la voie du journal ou s'adresser à R. Simoneau, entre 6 et 7 heures p. m., tél.: 995.

ST-PASCAL

Mariage

Récemment a été célébré le mariage de Mlle Germaine Ross, Enfant de Marie de la paroisse, avec M. J.-A. Gaudreault, de N.-D. de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé H. Desroches et la messe fut dite par M. l'abbé J.-A. Lambert. Un beau programme de chant et de musique fut exécuté par M. Jos. Fortin, organiste de St-Malo et Mlle Claire Lebrun, organiste de la paroisse, Mlle Juliette Ross et Mme Tremblay, MM. Alexandre Ross et Elzéar Gaudreault, de Ste-Agnès servaient de témoins à leurs enfants respectifs.

Un déjeuner fut servi à la résidence de M. Alexandre Ross, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noce. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Sépulture

Lundi, le 4 février est décédé, M. James Buttler, à l'hôpital Civique, après quelques jours de maladie. Le regretté disparu était âgé de 49 ans. Il était très estimé et sa mort cause de vives regrets.

Il laisse outre une épouse éplorée, née Hélène Rye, deux fils, Richard et Harold, aussi deux filles, Elisabeth et Mallelenie.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Patrice.

Autre sépulture

Lundi le 4 février, est décédé Fortunat Malouin, époux de feu Edwidge Bouchard.

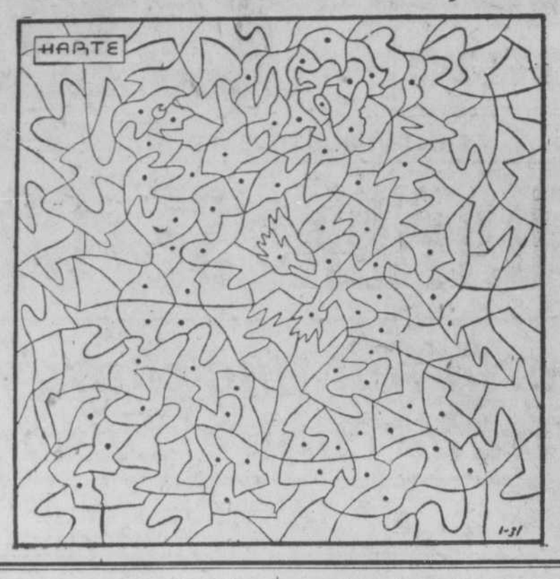
Il a eu d'imposantes funérailles jeudi à 9 h. Le service a été chanté par M. le curé H. Desroches, assisté des abbés J.-A. Lambert et Marcel Dion. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés A. Guay et D. Blouin, professeurs au Séminaire.

Assistaient au choeur MM. les abbés Noël Dion et Ant. Masson. A l'orgue, tenue par Mlle Claire Lebrun, la messe de You fut très bien rendue par la chorale de la paroisse sous la direction de G. Bussière, avec le précieux concours de M. T.-H. Fecteau, qui avait réuni pour la circonstance les meilleurs chantres du quartier de Limoilou. La maîtrise, dirigée par le Rév. Frère Borgia exécuta la partie grégorienne.

Après le service un vaste cortège conduisit le cher disparu à son dernier repos. Nos condoléances à la famille en deuil.

Euchre

PASSE-TEMPS POUR LES JEUNES



Cheveux gris

Le meilleur remède se prépare à la maison

En suivant la simple recette suivante, vous pouvez maintenant préparer chez vous un remède aux cheveux gris préférable à tout ce que vous pourriez acheter : A une demi-chopine d'eau ajouter une once de bay rum, une petite boite de Composé Oriex et un quart d'once de glycérine. N'importe quel pharmacien peut vous le préparer ou vous pouvez vous-même faire le mélange à peu de frais. Il s'applique aux cheveux deux fois la semaine jusqu'à obtention de la nuance désirée.

Oriex donne de la couleur aux cheveux striés, fanés ou grisonnants ; il les rend souples et lustrés. Il ne teint pas le cuir chevelu, n'est pas collant ni graisseux et ne disparaît d'aucune manière.



Une partie de carte organisée par les Enfants de Marie aura lieu, mardi soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.

Les cartes sont en vente à la porte de la salle. De riches cadeaux seront distribués ainsi qu'un prix d'assistance. On donnera gratuitement un billet donnant droit au tirage d'un chesterfield. Il y aura rafle d'un riche objet.

"HORRIBLE!"—*dites-vous*

"ADMIRABLE!"—*disent les dentistes*

CELA NE SE FAIT PAS, MAIS C'EST LE SEUL MOYEN DE PREVENIR LE "ROSE DE LA BROSSE A DENTS"



BARBARE ! Oui sans aucun doute. Mais les dentistes soutiendraient le contraire. Pour eux, cela illustre une leçon qu'ils enseignent continuellement.

Si les gens mangeaient des aliments grossiers, crus, qui exerceraient leurs gencives, la plupart des graves affections gingivales dont on se plaint aujourd'hui disparaitraient. Car nos aliments modernes trop tendres privent nos gencives d'exercice — de santé et de fermeté. Ce filet de "rose" que vous voyez sur votre brosse à dents est un avertissement qu'elles ont besion de massage et de stimulation.

Négliger le "rose de la brosse à dents" peut avoir de sérieuses conséquences

Ne négligez pas le "rose de la brosse à dents". Il peut dégénérer en affections graves — gingivite, maladie de Vincent, ou même pyorrhé. Suivez les enseignements de la science dentaire moderne. Prenez vos précautions.

Brossez-vous les dents avec le dentifrice Ipana et chaque fois massez-vous encore un peu d'Ipana dans les gencives. L'Ipana, avec le massage, réveille les gencives paresseuses, active la circulation, redonne aux gencives leur fermeté — aux dents un brillant nouveau.

PATE A DENTS IPANA



Fabrication canadienne

1F77

UN RIEN VOUS FATIGUE...?



Si la simple routine quotidienne vous demande un effort continuel ou vous rend à bout, dites-vous que quelque chose va mal dans votre organisme. C'est peut-être l'ANEMIE avec ses symptômes ou conséquences, tels que: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégulières, troubles internes essentiellement féminins. Alors

TONIFIEZ-VOUS.

Un traitement aux bonnes PILULES ROUGES vous fera des forces et remontera votre organisme tout entier.

"Depuis un mois que je perdais l'appétit, mes forces s'en allaient, j'étais étourdie et me sentais bien que lorsque j'étais couchée, je voulais toujours dormir et je maigrissais. Ma mère me fit prendre les PILULES ROUGES. Après quelques boites, je me sentais mieux, mon appétit augmentait et j'ai beaucoup engraissé. Je me suis complètement rétablie dans peu de temps et tous mes malaises ont disparu grâce aux PILULES ROUGES."

(Signé) Mme Edouard Blais,
29B, rue Windsor, Sherbrooke, P. Q.
DECLARE DEVANT MOI A SHERBROOKE.
(Signé) EUGENE GERVAIS, notaire.

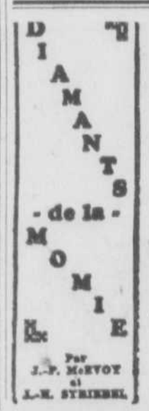
Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3. $1.25

Prenez les bonnes

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal











FEUILLETON DU "SOLEIL"

MAGDA

FILLE D'UNE DANSEUSE

par

Margaret PEDLER

Adapté de l'anglais par LOUIS D'ARVERS

PREMIERE PARTIE

No. 15

Le bruit de la porte se refermant fut la seule réponse qu'elle perçut. Davilof venait de sortir. Pour le moment sa haine triomphait de son amour.

V

LE CYGNE

Lady Arabella ignorante de tous ces incidents était dans son élément. Elle avait invité à dîner deux jeunes gens ayant de brillantes situations et n'ayant pas d'attachements.

L'un, Michel Quarrington, un as dans le monde des artistes peintres, et l'autre, Antoine Davilof, qui était déjà quelqu'un dans le monde musical.

C'était à Davilof que lady Arabella devait la présence de Quarrington à sa table. Elle avait, du ton impératif qui lui était naturel, exprimé le désir qu'il lui fût présenté et elle avait choisi pour cette présentation la soirée de la première représentation du "Cygne". Elle ne savait rien de ce qui s'était passé entre le pianiste et sa pupille.

Davilof exprima des doutes en disant que Quarrington devait quitter l'Angleterre et qu'il avait déjà fixé le jour de son départ.

Il doit quitter Londres le lendemain du jour où vous comptez l'inviter, lui dit-il.

Mais lady Arabella, avec une indifférence totale écarta l'obstacle.

— Eh bien, dites-lui que je veux qu'il dîne ici, et qu'il nous accompagnera tous au théâtre ensuite. Il fera la traversée le lendemain... s'il la fait ajouta-t-elle énigmatiquement.

Ainsi, les deux brillants jeunes gens, l'artiste arrivé en retard, et le musicien arrivé trop tôt, dînèrent avec elle au jour fixé.

Lady Arabella adorait les hommes à la mode. En dépit de ses 70 ans, elle était aussi femme qu'à 20 ans. Elle adorait la jeunesse et avait décidé de nouer des relations d'amitié avec Michel Quarrington. Elle aimait sa distinction si essentiellement anglaise. Elle aimait sa mâchoire volontaire, ses cheveux blonds irrégulièrement plantés et par surcroit, l'ensemble de sa personne lui rappelait un autre jeune homme, qui était jeune alors qu'elle l'était elle-même et à qui elle avait dit adieu, cinquante ans plus tôt sur l'ordre inflexible de ses parents. Par-dessus tout elle aimait ses yeux, ses yeux gris, des yeux gris au regard si sûr, si réservé et si audacieux à la fois.

La réserve était une qualité primordiale aux yeux de lady Arabella. Elle impliquait du bon sens. Et puis, Quarrington avait l'esprit vif et la vieille dame aimait de se mesurer avec l'esprit des autres. Elle adorait la discussion quel qu'en soit l'objet.

— Avez-vous vu danser ma filleule, Mr. Quarrington ? demanda-t-elle.

— Oui, Madame, souvent.

La voix était indifférente, elle lui lança un regard désapprobateur.

— Vous n'avez pas l'air très amateur de danses ?

Quarrington sourit, amusé.

— Comment pouvez-vous me demander cela, lady Arabella ? Je suis artiste.

— Votre accent m'a semblé bien indifférent, grommela-t-elle.

— Je pense que voir danser Mlle Sambelli est une des plus belles choses que j'aie vues, répliqua-t-il simplement.

La vieille femme lui accorda un sourire.

— Merci, répondit-elle. Votre réponse me fait autant de plaisir que celui que j'éprouvais, étant jeune fille, lorsqu'on me disait que j'avais un joli visage.

— Vous l'avez toujours, répliqua hardiment Quarrington en souriant finement.

Les yeux de lady Arabella brillèrent. Elle aimait un compliment bien tourné, même s'il n'était pas rigoureusement exact.

— Merci encore ; mais c'est bien dommage de gaspiller vos jolies phrases pour une vieille femme de 70 ans.

— Je ne trouve pas, répliqua gravement l'artiste. Je les garde précisément pour les personnes de cet âge.

Elle rit de bon coeur. Puis, se tournant vers Davilof elle l'engagea dans la conversation qui devint générale.

Plus tard, comme ils se préparaient tous trois à partir pour le théâtre, elle décocha à Quarrington une question avec sa brusquerie familière.

— Il paraît que vous avez sermonné ma filleule, la semaine dernière, lors de ce maudit brouillard ?

Les tranquilles yeux gris restèrent muets.

— J'ai eu le privilège de lui rendre un léger service, répliqua-t-il d'un ton plus léger.

— Je ne croyais pas que vous l'aviez considéré comme un privilège, observa lady Arabella finement.

Le trait porta. Pendant quelques secondes, une lumière brilla dans les yeux gris.

Davilof était à quelques pas d'eux, un domestique l'aidait à enfiler son pardessus. Quarrington parla vite et bas.

— Elle vous l'a dit ? demanda-t-il. Il y avait de l'étonnement et presque du ressentiment dans sa voix.

— Non, ah grand Dieu non ! se hâta de protester lady Arabella en riant. C'est moi qui ai lancé cette phrase à tout hasard. Magda n'a pas l'habitude de donner des détails. Elle vous tend brutalement quelques faits, et vous laisse les interpréter à votre guise. Si vous la connaissiez comme je la connais, si vous saviez ajouter deux et deux pour faire cinq ou tout autre nombre invraisemblable, alors vous parviendriez à trouver les détails qu'elle a omis.

Sur ce, elle lui jeta un regard amusé et railleur et se dirigea vers la porte.

— Vous venez Davilof ? dit-elle. Je pense que vous devez être désireux d'entendre votre musique, même si les danses de Magda ont depuis cessé de vous intéresser.

Davilof lui offrit le bras pour descendre les marches.

— Que voulez-vous dire lady Arabella ? demanda-t-il. Il n'y a pas de danse plus belle au monde.

— Alors pourquoi avez-vous abandonné votre rôle d'accompagnateur ? Vous commenciez à vous trouver dans vos petits souliers, hein ? demanda-t-elle curieuse.

— Vous voulez dire que je suis devenu trop grand pour mes souliers, dit-il. Non, Madame, même si j'étais le plus grand musicien de l'Europe, au lieu d'être tout simplement Antoine Davilof, ce me serait encore un motif d'orgueil que de pouvoir accompagner la Sambelli.

Lady Arabella s'arrêta sur le trottoir, un pied sur le marchepied de la limousine.

— Comment se fait-il alors que ce soit Mme Grey qui l'accompagne maintenant ? L'autre soir, chez ma soeur, c'est elle qui l'accompagnait.

— Magda ne vous a rien dit ?

— Mais non, elle ne m'a rien dit, je ne perdrais pas ma salive à vous interroger si elle m'avait renseignée. Je le lui ai demandé, ajouta-t-elle, et sa réponse a été que vous preniez l'habitude de jouer faux.

Les lèvres, sous la courte barbe dorée, s'arquèrent pour un pâle sourire.

— Cela doit être vrai. Sans aucun doute, lady Arabella, j'ai fait évidemment des fausses notes.

— C'est vraiment bien incroyable de votre part. A la lumière des reverbères ses vieux yeux perspicaces regardèrent Davilof d'une manière significative, ou... bien imprudent, acheva-t-elle. Pour s'entendre avec Magda il faut le tact, non pas d'un diplomate, mais du corps diplomatique tout entier ! Vous devriez le savoir.

— C'est vrai, lady Arabella. Mais je n'ai jamais eu de disposition pour la diplomatie et un homme ne peut se servir que des armes que la Providence lui a données.

— Je n'aurais pas cru que le Ciel fût toujours votre inspirateur, riposta lady Arabella en sautant dans sa voiture.

Quand ils arrivèrent au théâtre Impérial, Juliane Grey était déjà assise dans la loge de lady Arabella. Il s'y trouvait encore une autre personne : la vieille Virginie aux joues ridées comme des pommes de conserve, mais les yeux encore vifs, Virginie encore active et droite, et qui ressemblait encore beaucoup à la Virginie présentée dix ans plus tôt à lady Arabella, à Valincourt. Elle prodiguait à Magda ce même dévouement témoigné autrefois à sa mère. Il n'y avait pas une première de Magda, à laquelle elle n'eût pas assisté quelque part dans la salle. Aujourd'hui, invitée par lady Arabella dans sa loge, petit paquet de soie noire, tout palpitant d'émotion, elle attendait avec impatience l'heure d'admirer son idole. Elle se leva du siège qu'elle occupait au fond de la loge, à l'approche des nouveaux arrivants.

— Restez assise, Virginie, dit lady Arabella avec bienveillance en faisant un signe de tête amical à la brave femme, ou plutôt avancez votre chaise. Vous ne verrez rien derrière. Il y a assez de place pour nous tous.

— Merci, Madame. Madame est bien bonne...

La voix de Virginie trahissait de la reconnaissance, presque de l'adoration. Elle sentait tout ce que l'aristocratique vieille dame avait fait et faisait chaque jour pour l'indomptable Magda, dont elle attendait avec tant d'impatience l'entrée en scène.

D'autres danses exécutées par les choryphées et les étoiles de deuxième grandeur, ne permettant pas, véritable supplice de Tantale, d'apercevoir Magda, précédaient l'événement de la soirée.

"Le Cygne", adaptation d'une vieille légende, par Mlle Sambelli, musique de Davilof.

Quand le programme y arriva enfin, un frémissement passa sur l'auditoire et en un silence lourd de curiosité passionnée, toutes les têtes se fixèrent sur la scène comme les brins d'herbe se courbent tous dans une même direction quand le vent passe sur une prairie.

Lentement les lourds rideaux s'écartèrent sur la splendeur d'un coucher de soleil, et au fond de la scène, Magda, dans l'attitude exquise d'un enfant en sommeil, fixa tous ces regards et les retint.

Lady Arabella assise à côté de Quarrington remarqua qu'il eut un vif mouvement de surprise et se pencha brusquement en avant.

— Où a-je déjà vu cette scène ? dit-elle à mi-voix... Mais... c'est votre "Repos de Titania", mon cher...

D'un coup d'oeil rapide le peintre scruta le visage de la vieille dame s'assura que sa remarque était spontanée et ne cachait aucune arrière-pensée.

Visiblement elle était aussi étonnée que lui devant une reproduction aussi fidèle de son tableau et elle ignorait que c'était sa filleule, enfant, qui avait posé pour sa "Titania". Evidemment, c'était là un de ces "détails" que Magda avait omis de lui raconter.

Satisfait sur ce point, Quarrington s'enfonça confortablement dans son fauteuil paraissant se donner tout entier au spectacle. Quand le danseur chargé du rôle de l'amoureux fit son entrée toute son attention se concentra sur lui.

Il était beau garçon et sa danse souple et harmonieuse. Le "Pas de deux" dansé avec Magda éveillée à son approche fut proclamé "pure merveille" et l'enthousiasme alla croissant jusqu'au moment où il y eut une chute d'ombre sur la scène. Alors Magda reparut transformée en cygne dans la splendeur d'un clair matin.

La musique de Davilof, tendre et voluptueuse au début pour marquer l'amour juvénile des deux jeunes gens, avait su marquer avec une vérité fougueuse et passionnée la jalousie cruelle et sans pitié du méchant génie.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

54e ANNEE—No 39 QUEBEC, MARDI 12 FEVRIER 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Les intermédiaires ne sont pas bien vus ici

HEPBURN ATTEND

Toronto, 12, (P. C.). — Le premier ministre Hepburn a déclaré hier que d'ici une semaine le gouvernement provincial d'Ontario comptait exposer tout son programme devant la Législature dont la session est ouverte à peine depuis une semaine. Cependant, en ce qui concerne le programme de législation sociale, rien ne serait fait avant que l'on sache l'attitude du gouvernement fédéral à ce sujet, déclara le premier Hepburn. Référant au projet de la journée de huit heures de travail dont sera saisie la Chambre des Communes, M. Hepburn déclara que Sir Lyman Duff, juge en chef de la Cour Suprême d'Ontario, rendit il y a dix ans un jugement qui stipule virtuellement que toute législation de ce genre est du domaine de la juridiction des provinces.

LA FAUSSE MONNAIE EN CIRCULATION

Un grand nombre de fausses pièces de 10, 25 et 50 cents sont présentement en circulation dans le public — La R. C. M. P. fait diligence.

A cause de la forte quantité de fausse monnaie qui circule présentement dans le public, les officiers de la Gendarmerie Royale du Canada, sous les ordres du major Henri-Royal Gagnon, poursuivent des perquisitions minutieuses dans l'espoir de trouver la provenance de ces pièces falsifiées. Ordre a été donné à tous les quartiers de la Police Montée de mener une enquête dans toutes les villes et même les campagnes. Pour cela, afin d'en arriver aux meilleurs résultats possibles, on demande à tous les citoyens qui auraient en leur possession ces pièces de fausse monnaie de les remettre aux quartiers généraux de la R. C. M. P., sur la Grande-Allée, où elles pourront être d'une grande utilité à la police dans ces recherches.

Ces falsifications portent sur les 10, 25 et 50 sous, mais c'est surtout sur ces derniers que les fabricants ont dirigé leur industrie. Depuis quelque temps, les plaintes reçues des Québecois ont été très nombreuses. Les compagnies d'utilité publique, les maisons d'affaires, les détaillants ont également eu à se plaindre considérablement de cette mauvaise circulation et ont donné ordre à leurs agents et représentants d'être très vigilants et de n'accepter aucune pièce de 50, 25 et 10 sous sans l'avoir examinée attentivement. On signale que la différence entre la monnaie fausse et la véritable n'est pas bien marquée, et qu'il faut y regarder deux fois, si l'on ne veut pas encaisser un mauvais 50 sous, ou toute autre pièce de même valeur. La différence se révèle dans la pesanteur, car toutes ces pièces sont en plomb. On peut les distinguer en les faisant sonner ou en les comparant à de bonnes pièces d'argent.

CONSTRUCTIONS PERMANENTES A L'EXPO. DE PARIS

Paris, 12, (CP-Havas) — L'exposition de 1937 ne sera pas construite sur le sable. Paul Léon, commissaire général adjoint, disait dimanche : "Nous nous orientons de plus en plus vers des constructions définitives. Nous voulons surtout aménager les quais de la Seine où l'on débarque à l'heure qu'il est les pierres et le charbon ; il y a assez d'autres endroits où ces débarquements peuvent se faire ; les parisiens ont droit à une promenade longeant la rivière, l'exposition de 1937 la leur donnera. Cela pose un problème financier car les 230 millions du budget financier de l'exposition prévoient surtout des édifices provisoires. Or l'exposition ne doit pas laisser derrière elle seulement des tas de plâtre Nous voulons embellir Paris. Dans ce but nous allons solliciter de nouveaux crédits, ouvrir précocement les chantiers, y jeter une main d'oeuvre abondante et construire en pierre les monuments destinés à durer, entre les pavillons qui disparaîtront à la fin de l'exposition.

Ce sera là une grosse contribution à la lutte contre le chômage et un attrait nouveau pour les visiteurs qui assisteront ainsi à la naissance d'un aspect inattendu du visage de Paris. On décida également que le palais découvert qui y sentera aux foules les progrès de la science serait placé sous le patronage de Descartes. En effet, en 1937, on célébrera le tricentenaire du "Discours sur la méthode", et un congrès mondial de savants aura lieu à cette occasion.

DEBUT D'INCENDIE

Une fournaise surchauffée a explosé samedi aux établissements Jos. Amyot & Fils. Grâce aux arrosoirs automatiques, le feu a été contrôlé en quelques minutes.

DEJEUNER DEMAIN

Le déjeuner du Club libéral des jeunes de Québec-Sud aura lieu demain midi à l'hôtel Victoria. Les orateurs seront l'honorable R.-F. Stockwell, le major G.-C. Power, l'honorable J.-H. Dillon, ministre sans portefeuille et M. Joseph Samson. Le déjeuner aura lieu à 12 h. 30.

Le comité administratif est en faveur d'acheter tous les appareils spéciaux dont la ville a besoin directement des compagnies — Incident entre le Maire et M. F. Jobin.

Les membres du comité administratif sont d'avis d'acheter directement des compagnies à l'avenir, les appareils spéciaux comme les camions avec pouvoir moteur sur les quatre roues. On demandera les prix de liste aux compagnies et on leur offrira une réduction de 10 pour cent C'est une tentative que l'on fait pour éliminer les intermédiaires au profit de la ville et le maire a donné son approbation à cette manière de procéder.

"Voilà le maire qui revient avec nous et qui admet que les intermédiaires sont inutiles" dit l'échevin François Jobin qui ajouta qu'il faudra aussi essayer d'appliquer ce système à l'achat des appareils à incendie.

"Oui, répondit le maire Grégoire, mais je veux appliquer ce principe à tous les cas, tandis que vous ne l'appliquez qu'à un seul".

"Citez-moi un cas où j'ai voté contre ! " rétorqua l'échevin Jobin qui ajouta : "Votre proposition a plus de bon sens que celle que vous avez faite l'autre jour d'accorder le contrat des appareils à incendie à Plamondon et à Bickle".

M. Grégoire affirma qu'il est toujours en faveur de faire tous les achats de la ville directement. On décide alors en principe d'offrir aux compagnies 10% de moins que le prix de liste pour les deux camions dont la ville a besoin pour l'enlèvement de la neige dans les quartiers St-Jean-Baptiste et Belvédère. L'échevin Poulin s'est cependant objecté au retard que cela allait causer à l'achat du camion dont son quartier a un pressant besoin. M. Poulin a déclaré que la loi fédérale accorde une commission de 20% aux vendeurs de ces camions et qu'on aura de la difficulté à la leur enlever.

On ne pourra cependant rien faire à ce sujet avant d'amender le règlement qui force les échevins à demander des soumissions pour tous les achats dont la valeur dépasse $1,000.

DES UNITES MILITAIRES A L'HONNEUR

Trois unités militaires de notre district, la 58ième Batterie d'artillerie, la 6ième brigade de Québec et Lévis et la 57ième Batterie d'artillerie de Campagne sont décorées par le Gouverneur Général.

Trois unités militaires du district de Québec ont été à l'honneur à Ottawa quand Son Excellence le gouverneur général du Canada, Lord Bessborough, a remis à leurs commandants des trophées gagnés dans les concours de l'été dernier. Ces unités sont la 58ème Batterie d'artillerie cotière, commandée par le major G.-H. Shink, la 6ème brigade de Québec et de Lévis, commandée par le colonel René Landry, et la 57ème Batterie d'artillerie de campagne sous les ordres du major L.-A. Devine.

Le gouverneur général a profité de l'assemblée annuelle de la Canadian Artillery Association pour faire la distribution des trophées et les officiers des régiments de Québec sont revenus hier rapportant de magnifiques coupes et des trophées qui orneront dorénavant le mess régimentaire. Pour sa part, le major Shink a rapporté la coupe du gouverneur-général, le "Turnbull Challenge Shield", pour l'efficacité du tir, la coupe Gwatkin, pour l'efficacité du personnel, et le "MacDonald Challenge Trophy" pour les signaux et le pointage.

La 57ème batterie de Québec a gagné la coupe Landsdowne pour être arrivée en deuxième position dans le concours d'efficacité générale. La cérémonie de la distribution des trophées fut présidée par le gouverneur général qui prononça un discours et l'on remarquait parmi les assistants l'honorable Grote Sterling, ministre de la Défense nationale, le major-général MacNaughton, chef de l'état-major général, le major général H. Panet, le lt-colonel Crerar D. S. O., R. C. A., récemment attaché au collège royal de Kingston. Le président actuel de la Canadian Artillery Association est le lt-colonel W.-C. Hyde, de Montréal.

2 HEURES DE PRISON POUR VOL DE CHARBON

Visiblement à contre-coeur mais pour accomplir son devoir et faire observer la loi, le juge Hugues Fortier a condamné hier à deux heures de prison un jeune homme coupable d'avoir volé une poche de charbon de 75 cents de la Canadian Import. S'avouant coupable, l'accusé a expliqué au magistrat qu'il n'avait pu endurer plus longtemps le spectacle de sa mère et de ses huit frères et soeurs souffrant du froid. En déclarant que sa famille vivait de secours directs, l'accusé a rendu hommage à l'échevin Martel qui a obtenu un supplément de $1.50 de secours par semaine. "Raison de moins pour voler", de dire le juge Fortier. Après avoir écouté patiemment une longue complainte sur la grande misère des temps présents, et ayant interrogé quelques témoins, le magistrat a cru suffisante une sentence de deux heures de prison. Il l'a infligée en conseillant bien à l'accusé de ne plus comparaître devant lui.

DES VESPASIENNES

La ville offrira $12. par mois au propriétaire du garage Berthelot pour l'usage d'une partie de l'établissement où la cité installera des vespasiennes réclamées depuis longtemps par les deux échevins du quartier St-Jean Baptiste, MM. Poulin et Bédard, au nom de ceux qui fréquentent le marché Berthelot. Cette question est agitée depuis un an et on avait déjà offert une somme de $25. par mois à M Gaudreau. Le maire a suggéré d'offrir $12, par mois étant donné que la ville construira elle-même les vespasiennes. M. Gaudreau devra cependant les chauffer et voir au service d'ordre.

QUEBEC VEUT ETRE LIBEREE D'UNE TAXE

La ville demande au gouvernement fédéral de l'exempter de la taxe de vente sur ses achats — Même traitement qu'au gouvernement provincial.

La ville envie le sort du gouvernement provincial qui ne paie pas la taxe de vente de 6% sur ses achats et le comité administratif a décidé hier de demander à Ottawa de l'exempter de cette taxe sur tous ses achats. Québec achète chaque année pour $260,000. de marchandises et elle épargnerait ainsi $15,000. par année. L'échevin François Jobin a soulevé cette question au cours de la séance du comité administratif hier après-midi et si le gouvernement fédéral accorde cette faveur à la cité, les citoyens devront cette économie à l'échevin de Belvédère.

Le gouvernement fédéral exempte de la taxte de vente les gouvernements provinciaux et les communautés religieuses et le maire et les échevins ont été unanimes à déclarer que la ville de Québec devrait jouir du même traitement de faveur.

Une résolution a été adoptée hier et le greffier de la ville, M. Chouinard a été autorisé de l'envoyer tout de suite au premier ministre du Canada, au ministre du district, l'honorable Maurice Dupré, et aux députés de la ville à Ottawa. Le maire a suggéré de faire une demande rétroactive et d'exiger du fédéral un remboursement des montants payés par la ville pour la taxte de vente sur ses achats depuis quelques années. Cette proposition n'a cependant pas été considérée et les échevins s'appliquent à obtenir cette faveur pour l'avenir.

PROMENADE D'UN PATIENT EVADE DE S.-M.-ARCHANGE

Quittant subrepticemment l'asile St-Michel Archange où il était interné depuis quelques mois, un jeune homme vint à Québec, samedi, et n'eut rien de plus pressé, en arrivant à la gare du Palais, que de héler un taxi et de se promener pendant 2 h. avant que le conducteur ne s'aperçoive qu'il avait affaire à un dément.

Vers sept heures, samedi soir, le chauffeur d'une limousine vit venir à lui un jeune homme portant des habits de travail et qui loua la voiture pour se faire conduire chez sa soeur. Le voyageur donna ordre de se diriger vers la rue Sagard où sa soeur devait demeurer. Mais en arrivant au numéro qu'il avait donné, il déclara s'être trompé et demanda au chauffeur de se rendre sur la rue St-Paul. A cet endroit, même manège et mêmes raisons et le propriétaire de la voiture se mit à douter de l'état d'esprit de son client. Sans le lui dire, il le conduisit au poste numéro 4 où on eut tôt fait de retracer sa résidence habituelle. Le malade a repris aussitôt le chemin de l'asile et le chauffeur a transporté au compte de profits et pertes les frais de la promenade.

MOTION DE NON-LIEU DE PIERRE CHALOULT REJETEE PAR LE JUGE

A l'occasion de la motion de non-lieu présentée par les avocats de Pierre Chaloult, rédacteur en chef de la revue "Vivre", accusé de libelle diffamatoire conjointement avec J.-Louis Gagnon, directeur de ce périodique, le juge Laetare Roy a clairement exposé, hier, en quoi consiste une enquête préliminaire en Cour des Sessions de la Paix. Et il a terminé son exposé en rejetant la motion. Ce qui signifie que Chaloult, tout comme Gagnon, devra être sujet à une enquête préliminaire, à la conclusion de laquelle le juge Roy décidera s'il y a matière à procès aux Assises.

—"Il ne s'agit pas pour moi, explique le magistrat, de juger si l'accusé est coupable ou innocent. Mon devoir consiste simplement à déterminer si, dans la preuve qui m'est soumise, il y a assez d'éléments pour donner lieu à un procès."

Après avoir fait observer que, jusqu'ici, les témoignages démontrent qu'il n'y a de part et d'autre ni haine ni malice, le juge Roy a rappelé que Pierre Chaloult semblait avoir eu assez d'autorité, comme rédacteur en chef de "Vivre" pour retrancher certains passages de l'article original incriminé. L'on peut donc se demander, a ajouté le magistrat, si ses fonctions ne lui permettaient pas également d'empêcher la publication de l'article.

Pour ces motifs, le juge Roy a rejeté la motion de non-lieu et décrété que l'examen préliminaire de l'accusé Chaloult aurait lieu. Cette procédure a été fixée à vendredi prochain.

LES REPRESENTANTS DU PEUPLE



On aperçoit à gauche M. ALEXANDRE GAUDET, député de Nicolet à l'Assemblée législative, et à droite, Mtre LEON CASGRAIN, député de Témiscouata.

Un nouvel évêque est consacré à Versailles

Le sacre de S. Ex. Mgr Marcel Fleury, évêque de Nancy et de Toul, a eu lieu ce matin en l'église de Versailles — Deux Cardinaux et plusieurs Evêques présents.

Paris, 12 (C.P.-Havas) — Le nouvel évêque de Nancy et de Toul, monseigneur Marcel Fleury, fut consacré solennellement aujourd'hui en l'église de Versailles. Cette émouvante cérémonie réunit dans la nef, les cardinaux Verdier, archevêque de Paris, Binet, archevêque de Besançon, et les évêques de Versailles et de Perigueux. Une dizaine de prélats tinrent à honorer de leur présence cette consécration à laquelle assistaient également: Louis Marin, ministre d'Etat, Désiré Ferry, ex-ministre et Madame la Maréchale Lyautey. L'Evêque consacré, Mgr Fleury, était curé-doyen d'une grosse bourgade champêtre de la banlieue parisienne: Dourdan. Ce choix, fait par le Pape Pie XI, atteste la volonté de l'actuel pontife d'honorer des prêtres qui consacrèrent leur vie à l'apostolat des villes et des campagnes. C'est là une reconnaissance hautement et respectueusemnt appréciée par le clergé de France des services rendus à l'église par les humbles mais actifs prélats campagnards.

Après la cérémonie, un déjeuner au petit séminaire, réunit autour des cardinaux, les évêques et autorités religieuses et civiles dont NN. SS. Baudrillart, de l'Académie Française de Guebriant, supérieur des Missions Etrangères à Paris, Ruch, évêque de Strassbourg, Pelt, évêque de Metz, le Hunsec, supérieur des Pères du St. Esprit, Chaptal, auxiliaire du cardinal Verdier, Hapscouet, évêque de Chartres, Marmottin, évêque de St. Die, Gaudron, évêque D'Evreux et Lamy, évêque de Meaux. Le maire de Versailles et de la municipalité de Nancy étaient présents.

MLLE L. FILLION SUCCOMBE A UNE LONGUE MALADIE

La nuit dernière, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, est décédée, à l'âge de 31 ans, Mlle Lucienne Fillion, fille de M. J.-A. Fillion, de la maison Jos.-E. Lemieux, et de Mme Fillion, née Eugénie Tremblay. En ces dernières années, la vie de cette jeune fille fut un exemple de courage et de résignation qu'il importe de signaler.

Atteinte, il y a six ans, d'une maladie qui, de l'aveu des médecins ne lui laissait que quelques mois à vivre, elle trompa, à force d'énergie ces précisions de la science humaine et recula jusqu'à des limites imprévisibles l'effet de cette terrible menace de mort qu'elle portait en elle. A partir du jour où elle se sut perdue sans espoir, Mlle Fillion fit à ses proches et à ses amis l'héroïque charité du sourire et cette charité leurra longtemps, sur la gravité de son état, ceux qui la connaissaient. Avec un courage admirable, elle attendit, debout, la mort qui pouvait survenir d'un jour à l'autre et ce n'est qu'en décembre dernier, qu'épuisée, mais l'âme encore vaillante, elle s'alita. La mort est venue clore ce combat et Mlle Fillion connait depuis hier le repos que lui ont chèrement acquis six années de tortures morales et de souffrances physiques.

Nous avons dit que Mlle Lucienne Fillion était la fille de M. et Mme J.-Adélard Fillion. Elle était aussi la nièce de Mgr Philias Filion, P.A., de M. l'abbé Hector Fillion, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, de M. l'abbé Adolphe Tremblay, curé de la cathédrale de Rimouski, de la Révérende Mère St-Léonard de Port-Maurice, Provinciale des RR. SS. du Bon

(Suite à la page 13, 1ère col.)

LES OUVRIERS ET LES LENTEURS DU GOUV. D'OTTAWA

Trois-Rivières. (D. N. C.) — Environ 450 personnes ont assisté à une assemblée libérale tenue en la salle du marché du Cap de la Madeleine.

La réunion était sous la présidence de M. Duchesne, un vétéran des luttes libérales dans notre ville.

Les orateurs furent M. Henri Gauthier, M. l'avocat Hervé Brunelle, que la rumeur mentionne comme le futur candidat libéral dans le comté de Champlain lors des prochaines élections fédérales, M. Zoël Lacourse et M. Léopold Pinsonneault, avocat des Trois-Rivières.

M. Gauthier exposa ce qu'est la politique libérale actuelle et invita tous les membres du parti à se serrer les coudes afin de donner un comté de plus à M. King.

M. Pinsonneault dénonça la politique conservatrice du premier ministre Bennett et expliqua dans ses détails le programme libéral, qui sera suivi pendant la campagne qui s'en vient.

M. Hervé Brunelle traita de la mentalité et des dispositions personnelles de M. R.-B. Bennett, de la mauvaise volonté du premier ministre qui a retardé l'exécution des travaux publics votés à la dernière session pour venir en aide aux chômeurs. Il ajouta qu'il avait trompé les ouvriers auxquels il avait fait appel en 1930 en leur faisant des promesses qui n'avaient pas été remplies depuis. Les déclarations de M. Brunelle ont été applaudiès par l'assistance.

Dans son discours M. Lacourse, qui représentait l'élément ouvrier, dit que seuls les libéraux pourraient obtenir le traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

ANNIVERSAIRE D'UN DRAME

C'est aujourd'hui l'anniversaire d'un tragique accident dont le centenaire aura lieu dans quatre ans, soit le 12 février 1939. En effet, le 12 février 1839, le fleuve Saint-Laurent engloutissait dans ses flots glacés vingt personnes dont dix-sept périrent. Les trois autres, sachant nager, purent échapper au sort tragique qui les attendait.

En ce temps-là, Québec et Lévis n'étaient pas reliées par un service de bateaux à vapeur. De grosses embarcations généralement manoeuvrées par des Indiens transportaient les voyageurs d'une rive à l'autre. Pendant l'hiver, si le pont de glace venait à disparaître, ces barques étaient aussitôt mises à la disposition de ceux qui voulaient traverser.

D'ordinaire, le pont de glace se formait au début de décembre et tenait bon jusqu'à la fin de mars. Il arrivait cependant que, durant certains hivers moins rigoureux, la glace ne prenait pas. Alors, on utilisait les embarcations. Le 12 février 1839, une barque montée par vingt hommes quitta Lévis pour Québec. On avait déjà fait sans avarie plusieurs traversées et tout indiquait que celle-là serait aussi facile quand soudain le vent s'éleva, des nuages noirs couvrirent le ciel. Il fit brusquement nuit. La barque n'avait pas encore atteint le milieu du fleuve qu'elle chavirait, poussée par la glace. Ses passagers étaient jetés à l'eau. Les Indiens voulurent leur donner des indications, mais ils ne parlaient que leur langue et leurs cris ajoutèrent à la confusion. Dix-sept hommes périrent et furent inhumés sur la colline qui domine le fleuve.

LA CONSTRUCTION

Les architectes de Québec ont uni leurs instances à celles d'un grand nombre de corps publics pour amener le comité administratif et le conseil de ville à adopter immédiatement le règlement de construction qui se trouve enseveli dans les dossiers depuis plus d'un an. A leur récente réunion, les architectes ont passé une résolution pour demander au comité administratif d'agir sans délai et les échevins ont décidé de soumettre le cas aux aviseurs légaux qui devront faire rapport au comité le plus vite possible.

PROCES DE LA CONTREBANDE A MONTREAL

Plusieurs témoins sont entendus et racontent les circonstances dans lesquelles ils ont participé au transport de liqueurs.

Montréal, 12. (P. C.) — Présidant l'enquête préliminaire au procès des prétendus contrebandiers accusés d'avoir fraudé le département des douanes canadiennes, pour une somme de quelque $5,000,000., Son Honneur le juge Desmarais décida hier, que la preuve d'événements qui se seraient passés au delà des frontières de la province, pouvait être faite légalement pourvu que cette preuve soit par la suite rattachée à des événements qui se sont produits dans la province.

Tel est le sens du jugement que rendit, hier, le juge Desmarais en renvoyant l'objection posée par les avocats de la défense qui prétendaient que la poursuite ne pouvait faire, contre leurs clients, la preuve d'illégalités qu'ils auraient commises en dehors des frontières de la province.

Les prévenus qui comparurent à l'audience furent les quatre frères Abe, Harry, Allan et Sam Bronfman; Barny Aaron, Dave Costley et F.-S. Blair, tous de Montréal, ainsi que Mme Evelyn Carline, de Halifax et William Yule, de Perth, Ecosse.

A la suite d'un accord intervenu entre le procureur de la Couronne, J.-J. penverne, C.R., et Lionel Forsyth, C. R., conseil de la défense, il fut décidé que l'enquête ne se continuerait ni mercredi ni jeudi, afin de permettre à plusieurs des avocats de la défense que la session de la Législature appelle à Québec, de s'y rendre.

Le premier témoin appelé dans la boite par la Couronne, Anthony Swanson, déclara qu'il avait travaillé

(Suite à la page 15, 6e col.)

UN MAGASIN EST DETRUIT PAR UN INCENDIE HIER

Un incendie si violent s'est allumé hier soir, rue St-Joseph, qu'il a fallu l'intervention des pompiers de onze casernes de la ville. Il s'en est fallu de bien peu pour que la maison de trois étages, propriété de M. G. Leibling, n'ait été entièrement détruite. Le premier étage de cette maison est occupé par la Quebec Instalment House, et les deux étages supérieurs forment le logement de Mme Eugène Tremblay. Tout ce que le premier étage contenait de confections pour hommes et femmes a été complètement détruit. Le logement de Mme Tremblay a été très endommagé par l'eau et la fumée. Dans la lutte contre l'incendie, deux pompiers ont été blessés: M. Montambault, du poste No 3 et M. Jolin, du poste No 5. La première alarme a été sonnée vers 10 heures, mais quand les pompiers arrivèrent, le feu avait déjà gagné beaucoup de terrain. La maison de M. Leibling est située rue St-Joseph, No 57, à côté de l'Edifice Florence et de la propriété de M. U. Boivin, marchand.

UNE DECLARATION NON ASSERMENTEE A-T-ELLE UNE VALEUR LEGALE?

Aujourd'hui ou demain, le juge Laetare Roy rendra une décision qui fera jurisprudence. Un chômeur de Valcartier est actuellement accusé d'avoir volé du linge de table et des rideaux dans une maison de Valcartier. Il plaide non coupable. Or, hier, un détective a rapporté sous serment la confession que lui aurait faite un prisonnier, lequel aurait admis sa complicité avec l'accusé, incriminant celui-ci par voie de conséquence. Mais l'auteur présumé de cette confession l'a niée hier. L'avocat de la poursuite, Me Gérard Lacroix, voulait que le témoignage du déjective serve de preuve contre l'accusé, tandis que Me Mark Drouin soutient que cette prétendue confession n'a aucune valeur, parce que même si elle avait été faite, son auteur présumé n'était pas alors sous serment et qu'il jure, du reste, n'avoir jamais parlé de la sorte.

Le juge Roy sera donc appelé à décider si le récit d'une confession qui n'est pas faite sous serment, et hors de la Cour, peut servir de preuve contre un accusé.

VENTE DE L'HOTEL VICTORIA DE LEVIS

On nous apprend qu'une importante compagnie s'occupant de la vente de l'huile et de la gazoline vient de prendre une option de M. M.-L. Dohan, pour l'achat de son hôtel situé près du débarcadère de la traverse à Lévis. Cette compagnie aurait l'intention de se servir de cet endroit pour y ériger une station de service.

L'ancien hôtel Victoria aujourd'hui la propriété de M. Dohan existe depuis plusieurs années et M. Dohan, après l'avoir acquis de M. Bernier lui fit subir des réparations et améliorations importantes qui en firent l'un des meilleurs hôtels de la rive sud et des plus fréquentés vu son site près de la gare du chemin de fer et du débarcadère de la traverse.

Une soirée en honneur du Canada à Bordeaux

Le professeur Cruchet, membre de la délégation française qui participa aux fêtes de Cartier au Canada, prononce une allocution — Un film sur notre pays — Maria Chapdelaine.

Bordeaux, 12. (C. P.—Havas.—Lundi dernier, au cinéma Clorida, l'Union de l'université du commerce, de l'agriculture et de l'industrie de Bordeaux et du Sud-ouest, offrit une soirée de gala en l'honneur du Canada, à laquelle assistaient notamment le préfet de la Gironde, le premier adjoint du maire, M. Pinèdre, le recteur de l'académie, M. le professeur Terracher et de nombreuses personnalités de l'enseignement médical, civil et militaire.

Le professeur Cruchet, ex-membre de la faculté de médecine de Bordeaux prononça une allocution sur le séjour de la Mission Française qui, en 1934, représenta officiellement la France aux fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada. M. Cruchet, membre de cette mission que dirigeait M. P.-E. Flandin, alors ministre des Travaux Publics, retraça devant un auditoire enthousiaste, les cérémonies et manifestations que les Canadiens français organisèrent en l'honneur de la délégation, insistant tout spécialement sur la survivance des sentiments français chez les descendants de Jacques Cartier, sentiments qui ne gênent nullement d'ailleurs leur loyauté envers la Grande-Bretagne, car ils sont avant tout citoyens canadiens. Le professeur Cruchet s'attacha à montrer ce qu'étaient devenus les colons français qui, malgré la civilisation américaine, surent conserver intactes les traditions du passé, tout comme leurs cousins des campagnes françaises. Après avoir rappelé, aux applaudissements de l'assistance, le glorieux sacrifice de milliers de Canadiens sur les champs de bataille de la Grande Guerre, et mis en relief la bienfaisante action du clergé dans la famille et la société canadienne, le conférencier présenta, pour la première fois sur un écran de province, un film de la "croisière du

(Suite à la page 13, 1ère col.)

MALHEUREUX ACCIDENT A T.-RIVIERES

Un vieillard de 75 ans, Thomas Grève se fait crever les yeux par une branche d'arbre — Il avait obtenu la permission de couper du bois —

Trois-Rivières, 12. (D. N. C.) — Un pauvre vieillard de 75 ans, Thomas Grève, seul soutien d'un fils et d'une fille inaptes à travailler, à perdu la vue dans des circonstances dramatiques.

Ayant obtenu d'un homme charitable de cette ville, la permission de bucher du bois, il était à abattre un arbre quand il eut la figure fouettée par les branches de l'arbre qui venait de tomber.

Sur le coup la victime, se crut l'objet d'un aveuglement passager et il attendit longtemps dans l'espoir que l'éblouissement passerait mais tout à coup les souffrances se firent très vives.

Ce n'est qu'avec la plus grande misère qu'il put revenir chez lui. Aveugle, il butait sur les troncs d'arbres, était arrêté par les branches, tombait et se relevait tout en souffrant horriblement.

La nuit fut terrible. Le lendemain des gens le conduisirent à l'hôpital du Christ-Roi où les spécialistes déclarèrent que Grève resterait aveugle, une petite branche de sapin lui ayant crevé les yeux.

Le vieillard Grève vivait dans un réduit sur une grande route conduisant à Nicolet. Des voisins charitables s'occuperont de ses enfants.

PLAINTE REJETEE

Le juge Laetare Roy, a rejeté hier une plainte portée contre Trudel Frères, marchands de Québec, dont la voiture aurait circulé à gauche d'un tramway en allant dans la même direction. Deux témoins ont comparu en faveur de la poursuite, et trois pour la défense. Si le juge Roy n'avait pas rendu jugement d'après la preuve, il lui aurait fallu décider d'un intéressant poin de droit soulevé par l'avocat de la défense. Celui-ci, en effet, soutenait que la plainte était mal rédigée, et par conséquent non avenue, puisqu'elle mentionnait "Trudel Frères" comme l'accusé. Or, prétendait l'avocat, "Monsieur Trudel Frères" est un personnage qui n'existe pas, qui n'a pas d'entité légale et qui, par suite, ne peut être appelé à comparaitre et encore moins être condamné.

A cette objection, l'avocat de la poursuite répondait que l'auto étant enregistrée au nom de "Trudel Frères", la plainte ne pouvait être inscrite qu'à ce nom.

AU CONSEIL FEDERE

Tous les délégués du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu ce soir, à 8 heures, aux quartiers généraux des Unions Internationales, 356 boulevard Charest. On procédera à l'élection de nouveaux officiers.

ECOLE ANGLAISE

La Commission scolaire de Québec a conclu une entente avec les Soeurs de la Charité pour que des religieuses de cette communauté prennent la direction de l'école qui sera ouverte en septembre prochain pour les jeunes filles de langue anglaise. Le traitement de ces religieuses sera le même que celui des autres institutrices au service de la commission scolaire. On croit, au Parlement, que l'étude du bill de la Commission scolaire commencera demain matin au comité des bills privés. Le projet de loi comporte une demande d'emprunt de $200,000, et la fixation du salaire du président de la Commission scolaire à qui la commission est prête à payer $2,400. par année. Le quorum des assemblées sera aussi changé et il ne faudra plus que quatre membres au lieu de cinq pour les séances.

NOCES D'OR DE N.-DAME DU ROSAIRE

S. Em. le cardinal Verdier a participé aux fêtes qui ont souligné à Paris le 50ième anniversaire de l'oeuvre des "Rosariens". — Une paroisse où Dieu était inconnu—Le "Dieu dans le bistrot".

Paris, 12, (CP-Havas) — Les "Rosariens" de Paris fêteront dimanche leur cinquantième anniversaire, et pour cette commémoration le cardinal Verdier présida, la même journée, dans cette paroisse, sept cérémonies différentes, attestant ainsi l'immense intérêt que provoque l'oeuvre accomplie dans le quartier ouvrier de plaisance, à l'ombre du clocher de Notre-Dame du Rosaire.

Les réceptions dans les patronages, l'inauguration de la salle des fêtes des groupements féminins, la visite des écoles et des dispensaires, toute cette série de cérémonies consacra les 40 années d'apostolat du chanoine Boyreau, venu jeune vicaire, dans ce quartier abandonné des hommes. C'est ce que rappellent le rapport d'Henri Pestel sur : "Cinquante années d'histoire du Rosaire". Les discours de Lascases, de Mgr Chaptal et plusieurs improvisations du cardinal. Comme l'écrit l'écrivain Georges Goyau : "En ce temps-là, il y a un demi siècle, la zône était déjà un pays de mission. Mélancoliquement, le cardinal Richard, archevêque de Paris, songeait au lointain quartier de Plaisance où affluaient les humains, mais où le divin manquait." Une vieille femme, mademoiselle Asher, installa une école dans la boutique d'un marchand de vins. C'est là que le prêtre Soulange Boudin édifia un autel qui allait devenir fameux parmi le peuple d'alors et plus tard, dans les annales anecdotiques de l'Eglise parisienne, sous la pittoresque appellation du "Dieu dans

(Suite à la page 13, 8e col.)

UN ANNIVERSAIRE CELEBRE PAR LES CHINOIS LOCAUX

Les Chinois de Québec se réunissaient dimanche pour célébrer le 4e anniversaire de leur association. Le banquet fut remarquable par la multiplicité des plats. A la table d'honneur on remarquait le nouveau président, M. Eddie Wong; M. John Joe Hong, secrétaire de l'Association, le R. P. Pacôme, O. F. M., directeur de la Maison du St-Esprit; M. Philémon Garneau, président de la Maison et le secrétaire, M. Rosario Samson, ainsi que MM. Seto Wing, Charlie Keen et Fred Lim, président de la Chinese National League.

Tous les orateurs exprimèrent les remercîements de la colonie chinoise au R. P. Pacôme, pour avoir procuré aux Chinois une belle chapelle de style chinois, une des plus belles du Canada. On félicita également le R. P. Pacôme pour ses succès dans l'étude de la langue chinoise.

Parlant à son tour, le R. P. Pacôme se déclara honoré de parler à ses amis les Chinois. Ils sont remarquables par leur politesse, et on constate qu'ils mènent une vie paisible. Après s'être ainsi exprimé en anglais, le R. P. Pacôme continua en chinois. Il termina par le souhait traditionnel: "Vive toujours la République chinoise!"

La célébration de cet anniversaire a eu lieu à la "Ligue nationale chinoise", 140 côté d'Abraham.

UNE CAUSERIE DE M. LUDGER FAGUY

L'avenir de la race canadienne française a fait l'objet d'une intéressante causerie prononcée hier soir devant le conseil 446 des Chevaliers de Colomb par M. Ludger Faguy, officier du département de l'Instruction publique. S'inspirant de l'oeuvre de trois grands Canadiens français : Etienne Parent (1802-1874) ; Honoré Mercier (1840-1894) et Edmond de Nevers (1862-1906), M. Faguy sut intéresser ses auditeurs tant par les portraits qu'il traça de ces trois hommes que par les opinions qu'il émit en marge de leurs oeuvres. Il s'attarda à la biographie de De Nevers qui a publié, ainsi qu'on le sait, deux ouvrages fort importants : l'Avenir des Canadiens français et l'Ame américaine. De Nevers avait eu comme professeur d'histoire le célèbre historien allemand Mommsen.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 12 FEVRIER 1935

Une exploitation coûteuse

Les ministres québecois et ontariens conviennent que les municipalités ont tort d'attirer des industries en leur promettant des avantages dont ne bénéficient point leurs propres contribuables. Force motrice à des taux réduits, exemptions de taxe, garantie de débentures, voilà des méthodes qui ont coûté plus cher qu'elles n'ont rapporté aux centres qui les ont essayées.

Après entente sur ce sujet, M. Taschereau et M. Hepburn ont donc décidé que dorénavant la loi générale interdirait ces sortes d'aventures dans les deux provinces du Québec et de l'Ontario. Si nous en jugeons par le nombre des municipalités déficitaires, ce sont nos concurrents de la province-soeur qui ont le plus abusé de ce mauvais système. Mais, non loin d'ici, il y a de petites villes québecoises qui ont perdu des centaines de mille dollars dans des essais de cette nature.

Dorénavant la Législature interdira ces méthodes irrégulières. Lorsqu'une entreprise est fondée sagement, elle n'a pas besoin d'un avantage injuste sur ses concurrents prochains ou éloignés pour grandir.

Entre Hamilton et Québec

Hamilton et Québec, deux villes d'importance égale par la population, servent souvent de points de comparaison dans les études économiques portant sur les conditions différentes des deux provinces-soeurs. Mais jusqu'ici on n'avait pas trouvé de similitude entre ces deux villes, à part du nombre de leurs habitants.

Québec est surtout une capitale provinciale et une ville universitaire. Qu'on lui enlève sa Législature et l'aministration provinciale, qu'on ferme ses nombreuses écoles et ses maisons d'hospitalisation, et l'on réduirait la ville à l'importance industrielle de Trois-Rivières. (Comme question de fait, la Cité de Laviolette dépense plus de force motrice que la Cité de Champlain.)

Par contre, Hamilton ne compte que sur son industrie et son commerce pour prospérer. Situé à proximité du Niagara, elle a des services électriques à un prix moins élevé que celui de ses rivales les plus prochaines. Sa production industrielle dépasse celles de Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke réunies.

Cependant, depuis la crise, Hamilton est moins prospère, et ses finances municipales commencent de ressembler à celles de Québec. L'an dernier, son déficit à été de $600,000. Et il lui faut plus de $800,000, pour payer sa part des secours aux chômeurs. Bref, Hamilton en est réduit à réclamer de l'aide de la Législature de Torono.

Québec a peut-être jalousé Hamilton aux beaux jours de son progrès industriel, mais il y a lieu de se demander si la grande ruche ontarienne n'a pas plus souffert de la crise que la vieille et paisible capitale du Canada français ?

Simple manifestation de force

Nous ne croyons pas que le gouvernement italien ait le triste courage de risquer une aventure militaire contre l'Abyssinie. Sans doute, au point de vue matériel et politique, il semble que l'Italie n'a rien à redouter d'un conflit avec un peuple à peu près désarmé. ' Mais à vouloir en imposer aux faibles par la violence, il n'y a pas de gloire à gagner. Et Benito Mussolini n'est pas sans savoir que sa dictature et sa patrie ont besoin de prestige.

Nous restons sceptique devant ces dépêches alarmistes qui annoncent le départ imminent de 250,000 hommes de troupe pour aller renforcer l'armée coloniale italienne sur la frontière du Somaliland. Le transport d'une telle force expéditionnaire coûterait cher en argent, et l'Italie n'en a pas à perdre. A cette époque de l'année, il fait excessivement chaud à l'est de l'Afrique. En dépit de leur robustesse et de leur endurance connues, les soldats italiens seraient décimés par les mouches et la fièvre avant d'avoir marché contre la petite armée du negus.

Les calculs de l'agence Havas nous paraissent plus justes que ceux de la Presse associée américaine. Ils estiment à moins de 20,000 soldats le nombre des mobilisés réunis à Florence. C'est beaucoup moins extravagant, et probablement plus juste. Peut-être sommes-nous simplement les témoins éloignés d'une manoeuvre. Profitant de l'excitation populaire, Mussolini veut se rendre compte de ce qu'une mobilisation représente. Il met son organisation militaire à l'épreuve. Il est vrai que le Maréchal Italo Balbo est parti avec une escadrille de soixante hydroplanes. Mais cette petite flotte aérienne était déjà en Lybie. Elle suffirait d'ailleurs à tenir les soldats noirs en respect, en cas d'une agression qui parait bien invraisemblable.

Et n'oublions pas le facteur moral, cette prière publique du Pape demandant à Dieu de disperser les ennemis de la paix. Une expédition italienne contre l'Abyssinie nous parait comporter trop de péril pour l'Italie. Benito Mussolini aime les grands gestes dramatiques, mais il ne commet pas souvent d'erreurs politiques graves.

Nouvelle rebuffade à M. Bennett

M. Bennett a essayé d'obtenir une alliance avec M. King. Entre la dernière session et celle qui vient de commencer à Ottawa, les agents diplomatiques du parti tory ont employé toutes les ressources dont ils disposent, pour convaincre les chefs libéraux de l'urgence d'une coalition nationale. Ils ont en vain inventé des prétextes ou fagoté des épouvantails. Peut-être n'ont-ils pas osé faire des promesses, mais ils n'ont pas hésité à proférer des menaces. M. King n'a pas bronché. Il repousse tout compromis, laissant à l'électorat le soin de se donner le gouvernement qui lui convient.

Furieux, M. Bennett s'est alors tourné vers M. Stevens. Sachant que, parmi la députation conservatrice, son ancien collègue avait plus d'amis sincères qu'il n'en compte lui-même, il a entrepris l'oeuvre délicate d'une réconciliation. Pour y arriver, il a dit du bien de l'enquête sur l'écart des prix de production et de vente, dénoncé les abus dévoilés partiellement au cours de cette petite inquisition, et proclamé son désir de mettre fin au régime capitaliste qui avait permis cette odieuse exploitation du peuple. M. Stevens lui a froidement répondu que le régime capitaliste restait le meilleur, en dépit des abus qu'on y trouve, et que nos lois suffiraient, sévèrement appliquées, à les réprimer tous.

Deux fois repoussé, M. Bennett s'est alors tourné vers le socialisme et le radicalisme, déterminé à toute alliance, même avec les précurseurs du communisme, plutôt que de s'avouer vaincu. Il tient tant à l'exercice du pouvoir ! A défaut de M. King ou de M. Stevens, il décida de préparer une alliance avec M. Woodsworth. Il annonça publiquement un nouvel ordre de choses, à la manière Roosevelt, et promit de l'établir sur les ruines d'une constitution que les "C. C. F." veulent renverser. Mais s'il désire lui-même un nouvel ordre de choses, M. Woodsworth souhaite qu'il soit appliqué par un homme nouveau. Il n'a pas confiance en M. Bennett, il ne veut pas jouer avec lui le double jeu électoral.

C'est par la fédération dont il est l'âme dirigeante que M. Woodsworth a signifié son refus au premier ministre conservateur. A la suite d'une réunion de son conseil exécutif, tenue samedi à Ottawa, on a communiqué cette décision aux journaux. *Il ne reste donc à M. Bennett qu'à faire parler la dynamite.*

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Laissons le pathos aux démoniaques.

Cette botte italienne ne fait peur qu'à Genève.

George Sand ne paraissait pas si bien du devant.

Il faut donc angliciser et refranciser en même temps !

Des mots nouveaux peuvent ranimer les anciens feux.

Le chien fait des siennes, et la chienne fait des siens.

Les mots de M. Bennett ne valent pas une boîte d'allumettes.

Le budget public diminue, et le budget personnel augmente.

Sans être confortable, Hauptmann ne demande pas à changer de chaise.

Lorsqu'une fille devient enfant prodigue, elle doit éviter de garder les pourceaux.

On veut bien nous donner ce petit plan, mais il faut promettre de l'accepter sans voir.

Dans les pays où le chômage est un état charmant, il y aura toujours des rechûtes, comme en Angleterre.

Vieilles poules

A septante ans passés, le "renard gallois" rode et aboie assez pour effrayer les vieilles poules de la politique anglaise. Affaibli par la maladie et l'inertie de son chef, le parti ministériel demande qu'on donne un fromage à David Lloyd George, à condition qu'il mette fin à ses habiles manoeuvres électorales.

Mouvement

Si nous en jugeons par le nombre et la gravité des accidents de chemins de fer, le trafic ferroviaire augmente rapidement dans le monde entier. Depuis le commencement de 1935, ce progrès a coûté au moins une centaine de vies, sans compter les membres perdus et les constitutions ébranlées. Tout se paie, et cher.

La misère

Avant de trop critiquer Oliva Dionne et sa femme, qui vont exploiter pour leur compte la publicité que leur vaut les cinq jumelles, il conviendrait de se demander ce qu'on a fait pour les arracher à une tentation qui dure depuis des mois. En leur payant une faible rente annuelle, on aurait probablement empêché ces braves gens de tomber dans une misère plus grande que celle dont ils veulent se débarrasser.

Pessimistes...

Parce qu'il fait un peu frais depuis deux jours, voilà des gens qui gémissent. Si le thermomètre ne remonte pas, ils vont mourir, ou tout au moins être atteints de quelque grave maladie. Ils en sentent d'ailleurs les prodromes. Ce matin, à leur réveil, ils étaient fiévreux, et ils ont mal à la gorge. C'est une angine, assurément. Ou peut-être la diphtérie. Ceci serait grave. Car le sérum antidiphtérique, à ce qu'ils viennent d'apprendre, a perdu toutes ses vertus. Une vieille dame qu'ils connaissent vient de succomber, à qui pourtant on avait fait dix piqûres. Et se succèdent sur leurs lèvres les anecdotes inquiétantes et les propos décourageants. Enfin ils vous quittent. Ils rentrent chez eux pour se mettre à l'abri des intempéries. Pourvu qu'ils trouvent un taxi ! Mais non, ils n'en trouveront pas, ou bien ce sera une antique guimbarde où l'air glacial pénétrera de toutes parts. D'ailleurs, rien n'est plus dangereux qu'un taxi. Les chauffeurs sont d'une imprudence ! Hier, tenez !... Et ils vous régalent d'un bon accident avant de vous serrer la main lugubrement, comme au cimetière.

Or vous les retrouverez, ces gens qui se plaignent d'avoir froid, vous les retrouverez en été et ils se plaindront d'avoir chaud. Vous les retrouverez à l'automne, et ils incrimineront la pluie. Au printemps, le jeune soleil ne leur annoncera que la grippe. Il leur est impossible de prendre le temps comme il vient. Ils sont incapables de discerner dans le ciel d'autres présages que les plus sinistres.

Ce sont les mêmes qui prédisaient hier la guerre imminente et qui annoncent aujourd'hui la révolution pour le mois prochain. Ce sont les mêmes qui pensent que rien ne s'arrangera jamais, que le monde entier court à sa perte, et que tous les peuples s'effondreront dans une catastrophe universelle. Mais le fait est que rien de ce qu'ils ont prévu depuis un an n'est arrivé. Ce qui ne les empêche pas de continuer leurs vaticinations funèbres, et nous de les écouter.

GALLUS.

(L'Intransigeant)

Feuilles Volantes

A l'âne la pré-science,

Un coeur et mille chimères . . .

L'ébriété ajoute à l'hébétude.

Il n'est si fort plaideur qui ne se mette en frais.

Les petits bruits sots font les grandes poussières . . .

Une campagne de "refranchisation" ne nuirait pas.

Tel s'éclipse au second rang qui ne brille pas au premier.

Les démagogues cherchent un point d'appui pour "soulever" le monde.

Nous nous en allons dans la vie en recueillant, ici et là, des notes passables, jusqu'à ce qu'enfin nous attrapions la note insuffisante . . .

Nous voulons espérer qu'après avoir vu quelques cabarets de nuit, les parents des jumelles Dionne aimeront davantage leur maisonnette et le patelin de Corbeil, Ontario.

TRISTAN

(La Tribune)

LE FISC AU SERVICE DE LA CONTREBANDE

A la fin de l'exercice 1933-1934, les recettes brutes de la régie québecoise des alcools accusent une diminution de 1,432,324 dollars sur celles de l'exercice précédent. La vente des alcools s'est affaissée dans les proportions que voici :

	% de la diminution
Whiskey	50
Cognac	61.8
Whiskey irlandais	81.1
Genièvre	24.4
Alcools divers	64.2

En revanche, la consommation des vins a augmenté de 17.6 pour 100. Il n'en reste pas moins que le débit général des magasins de la régie a diminué de 230,720 gallons. Ce ralentissement ne correspond certes pas à la baisse **réelle** de la consommation; il tient de toute évidence au prix exagéré de l'alcool vendu par la régie. Un flacon de genièvre importé de Hollande, où il se détaille mettons à un dollar, se vend cinq dollars dans les débits de la régie. Le consommateur reproche souvent ce prix excessif au gouvernement de Québec. Or la régie ne prélève qu'un bénéfice modeste de quelque 20 pour 100 sur les alcools qu'elle débite, bénéfice dont il faut déduire les frais de vente. La différence est dévorée par le fisc fédéral en droits de douane et d'accise. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la contrebande des alcools sévisse dans toute la province de Québec et, principalement, dans les régions rurales. Le 4 août dernier, le directeur de l'Ordre signalait l'arrestation de quinze contrebandiers en Gaspésie et faisait les observations suivantes :

La cause première de la contrebande, c'est la fiscalité outrée d'un Etat fédéral qui, en définitive, perd à cette outrance plus qu'il n'y gagne, et qui la maintient néanmoins pour complaire indirectement au fanatisme des ligues prohibitionnistes. S'il faut en croire les accusations portées par sa police contre les bandes qu'elle cerne de temps à autre, c'est au million que l'Etat est fraudé par chacune de ces bandes; mais nos fanatiques de la vertu individuelle et collective sont contents.

Il y a quelques jours, une délégation du comté de Charlevoix, composée de clercs et de laïques, priait M. Taschereau de réprimer le commerce illicite des alcools dans la région de la Malbaie, particulièrement du mois d'avril au mois de novembre, c'est-à-dire durant les mois de l'année où le transport de la marchandise peut se faire par eau. La contrebande s'est d'ailleurs étendue à toute la province et, plus que partout ailleurs, elle se pratique dans les régions où il n'y a point de débits de la régie.

Croire que la diminution des impôts fédéraux sur les boissons alcooliques suffirait à anéantir la contrebande, ce serait s'abuser; on peut être sûr, néanmoins, qu'elle l'atténuerait sensiblement dans les régions où le gouvernement de Québec a ouvert des débits.

Lucien PARIZEAU.

(L'Ordre)

ON PARLE DU CHOMAGE

La Chambre a commencé un grand débat sur le chômage. D'autre part, le Conseil des ministres a pris un certain nombre de décisions tendant à réduire le nombre des chômeurs. Nul ne méconnait l'importance du problème. On commence à connaitre les causes profondes du mal, ce qui ne veut pas dire qu'on soit à la veille d'y porter remède.

La grande cause du chômage, par un paradoxe cruel, c'est le progrès. L'ingéniosité de l'homme a augmenté d'une façon si inespérée sa capacité de production qu'il n'y a plus besoin, pour assurer les exigences de la consommation d'autant de main-d'oeuvre. On se plaignait autrefois du manque de bras; il y en a trop aujourd'hui, parce que le bras humain est muni de cette prodigieuse rallonge qu'on appelle la machine. Un des orateurs d'hier, M. Elbel, a chiffré avec une précision peut-être excessive cette majoration de notre rendement individuel. Un homme réduit à ses propres forces dispose par jour de 2,400 calories. Au début du siècle dernier, grâce aux outils existants, il avait presque doublé sa valeur productive : 4,000 calories au lieu des 2,400 normales. Aujourd'hui l'accroissement est prodigieux : grâce à l'asservissement des forces de la nature l'homme civilisé dispose de 120.000 calories.

Sans attacher à ces chiffres une foi trop littérale, on peut dire qu'ils donnent une idée de cette immense transformation économique, qui équivaut pour le moment à une révolution. Cette révolution nous parait catastrophique parce que nous n'avons pas eu le temps de nous y adapter. "La nature ne fait pas de sauts," disaient nos anciens. Nous en avons fait un phénoménal, non l'oeuvre de la nature, mais par l'oeuvre du cerveau humain. Et cette oeuvre, qui revient à alléger pour tous la dure loi du travail, est excellente en soi. Elle permet à l'homme d'être moins impitoyablement rivé à la vie matérielle, de jouir de loisirs qu'il n'emploie pas toujours pour le mieux, mais dont on peut espérer qu'il apprendra peu à peu à faire un usage intelligent et salutaire. Seulement, nous en sommes à la période de la soudure. Il y a déséquilibre entre les conditions de la production et les possibilités de la consommation. Qu'on incrimine la surproduction ou la sous-consommation, c'est un peu théorique. La consommation peut augmenter beaucoup, encore que non indéfiniment, tandis que la production a un champ d'extension beaucoup plus illimité. Le vieux Malthus raisonnait sur l'hypothèse contraire; il craignait la pénurie, nous en sommes à gémir de la pléthore.

Si nous pouvions contempler la question du point de vue de Sirius, il n'y aurait qu'à nous réjouir en gros, et à laisser au temps le soin d'arranger les détails. Mais nous sommes les gens d'aujourd'hui, disait la servante de Molière, et il faut bien songer au péril immédiat. Ce péril, c'est que le progrès du machinisme n'aboutisse à un chômage prolongé, voire permanent et stabilisé, si l'invention de l'Etat, au lieu d'être une assistance momentanée et précaire, devient un nouveau droit de l'homme, imprescriptible à sa manière, et surtout perpétuel comme la dette publique. L'allocation n'est pas un remède au chômage; elle en serait même promptement la démoralisante consolidation. L'avenir est au travail pour tous et à moins de travail pour chacun.

A. ALBERT-PETIT.

(Journal des Débats)

LA VOLTE-FACE

Monsieur Bennett a prononcé plus d'un discours renversant au cours de sa carrière. Mais, mesuré en termes d'une quantité inconnue et incalculable, rien de ce qu'il ait jamais dit ou fait n'égale les discours qu'il vient de prononcer à la radio, depuis le lendemain du Jour de l'An, pour l'édification du peuple canadien. Dans cette série de six discours, il a formulé une politique nouvelle pour son gouvernement. Il s'est peu souclé de l'avis d'aucun de ses ministres. Et l'on ne retrouve, dans tout ce qu'il a dit, aucune trace du caractère ni des traditions du parti conservateur qu'il est supposé représenter. Mais, quant au fond et à la forme, c'est l'exhortation d'un homme qui voudrait bien, s'il le pouvait, s'ériger en dictateur fasciste au Canada.

Sous le prétexte de "réforme", il s'en prend au régime économique et capitaliste dont il prononce la faillite; par le moyen de l'intervention gouvernementale et l'exercice du pouvoir de l'état, il se propose d'en corriger les vices et d'y apporter des changements. Le Canada échappe à peine à la dépression après quatre années d'efforts herculéens, dit-il, de la part du gouvernement. Durant cette période il fut, naturellement, trop occupé à sauver le pays pour songer aux réformes. Mais voici le moment arrivé de le faire. Et voici qu'il propose un minimum dans les salaires, un maximum pour les heures de travail, l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, l'assurance contre la maladie et les accidents, une réforme de l'impôt sur le revenu de façon à assurer la répartition de la richesse, un office de débouchés commerciaux pour les cultivateurs, un organisme pour faciliter le règlement des dettes, et enfin un conseil économique, sans doute pour aviser le dictateur du nouveau système. Monsieur Bennett avait débuté par un exorde pompeux et quasi apocalyptique. Mais l'intérêt languit visiblement dès qu'il se mit à expliquer ses projets dans le détail. Et l'on peut dire, vraiment, que cela finit en queue de poisson.

Ces discours prononcés à la radio par M. Bennett sont la contradiction la plus flagrante de tout ce qu'il a dit au cours de sa carrière, et notamment au cours des cinq dernières années. A Montréal et à Winnipeg, en 1933, à son retour de la conférence économique de Londres, il souligna avec force et insistance le fait que "ce pays ne pouvait se suffire à lui-même", et que le Canada n'était pas un terrain d'expériences", et encore que tout gouvernement qui tenterait d'appliquer ici une politique identique au N. R. A. des Etats-Unis faillirait à son devoir. Mais il y a mieux. On trouve dans un livre qui vient de paraitre sur R.-B. Bennett, et qui est écrit par son ancien secrétaire, M. Andrew MacLean, une lettre écrite par le même M. Bennett à un jeune député qui venait de prononcer un discours d'allure plutôt radicale. Cette lettre est à citer en regard des premières déclarations publiques du premier ministre en 1935 :

"Il est difficile de savoir quel est "notre devoir quand notre esprit ne "s'accorde pas avec ce qui se fait ; "mais nous ne pouvons qu'espérer que "l'expérience est le meilleur maitre et "qu'en coupant la branche moisie on "sauve le tronc même de l'arbre. De "fait, je n'ai encore vu suggérer au"cun changement qui puisse rempla"cer le système existant sans élimi"ner, du coup, l'un des facteurs de "notre civilisation qui ont contribué "grandement au progrès du monde, je "veux dire l'initiative individuelle "jointe au désir d'arriver et de réus"sir. La concurrence peut avoir eu de "mauvais effets sur le monde en gé"néral, mais l'ambition de réussir, qui "permet de supporter la lutte, ne sau"rait être remplacée et la responsabilité "reportée sur les gouvernements sans "faire un grand tort à l'humanité. Tel"le est, du moins, ma conviction."

Devant pareille contradiction, l'opinion publique aimerait à être fixée. Que signifient les déclarations et les opinions du chef du gouvernement ? Ont-elles un sens quelconque ? Dans l'affirmative, M. Bennett représente-t-il le parti conservateur dont il accepta la direction et grâce auquel il devint premier ministre ? Chacun sait que M. Bennett proclame sa nouvelle politique à la face du monde sans avoir aucunement consulté ses collègues du cabinet. S'agit-il d'un appel personnel de la part d'un homme qui ambitionne le rôle de dictateur au Canada ? Ou serait-ce que M. Bennett craignait l'effet des révélations entendues à l'enquête sur l'écart des prix et des profits ? La démission récente de M. Stevens, comme ministre, l'a-t-elle influencé au point de le faire se lancer à l'aveugle avec la seule idée de ne pas se faire damer le pion? M. Stevens, incidemment, peut rire sous barbe de la conversion soudaine de son ancien chef. Le Bennett de 1935 apparait comme un nouveau modèle. Mais qu'on ne s'y trompe pas : c'est le même qu'en 1930. Ses promesses sont autrement apprêtées mais ce sont toujours des promesses. Et voici les élections.

Elles ne tarderont pas, en effet. M. Bennett ne nous permet pas d'en douter. Elles auront lieu au printemps, si l'on en juge par les promesses qui reviennent comme l'hirondelle. Les nouvelles listes électorales seront prêtes, d'ailleurs, au début de mars. Rien n'empêcherait alors que les élections eussent lieu à la fin d'avril.

(Le Mois Libéral).

CHRONIQUE OUVRIÈRE

N. I. R. A. canadienne

"L'Actualité Economique", livraison de janvier, contient un article fort à propos sur les réformes préconisées par M. Bennett. Ceux qui veulent se renseigner sur la valeur de ces projets, du seul point de vue économique, feraient bien de le lire. Tout en déclarant que les réformes préconisées contiennent du bon, du moins bon et un peu de mauvais et, qu'en principe, elles sont désirables, l'auteur de cette étude doute "qu'elles soient toutes applicables, du moins immédiatement, et surtout sur le plan national, c'est-à-dire sans tenir compte des oppositions d'intérêt d'une province à l'autre, en tous cas d'une partie à l'autre du pays."

La plus audacieuse, d'après lui, est la fixation des salaires par en bas et l'uniformisation de la semaine de travail. "Cette uniformisation de la semaine de travail entrainera certainement une réduction des heures de travail. Cette réduction parait inévitable dans la mesure où l'expansion du machinisme est elle-même inévitable.." Il faudra qu'éventuellement le perfectionnement des moyens de production se traduise par autre chose que des augmentations de dividendes mais profite aussi à la masse des travailleurs, par le relèvement du niveau de la vie et l'augmentation des loisirs. "Mais de là à dire qu'on peut l'imposer dès maintenant dans un pays donné et par un simple texte de loi, il y a de la marge. Si la réduction des heures de travail doit se réaliser ce sera par étape, mais toujours sur le plan international." L'interdépendance des peuples est aujourd'hui trop étroite. Une seule nation ne peut effectuer chez elle des réformes de cette nature sans entente préalable avec les autres. Une N. I. R. A. canadienne aurait encore si possible moins de chances de réussir qu'une N. I. R. A. américaine, pour la simple raison que, incomparablement moins peuplé que les Etats-Unis, notre pays n'a pour ainsi dire pas de marché intérieur et que, grand producteur d'articles de consommation universelle, il dépend beaucoup plus que la République voisine des marchés internationaux." Il lui faut, en effet, faire face à la concurrence étrangère sur les marchés extérieurs.

Tout le monde, dit encore L'Actualité Economique, croit et les hommes politiques se plaisent à le proclamer que le Canada doit pour de nombreuses années encore rester un pays agricole. "S'il en est ainsi, une politique intelligente et persévérante de restauration rurale, en corrigeant nombre de lacunes et de faiblesses de notre organisme économico-social, ne nous dispensera-t-il pas d'une bonne partie des coûteuses et hasardeuses réformes sociales qu'on propose à l'heure actuelle ? Pensions de vieillesse, assurance-maladie, et surtout assurance-chômage très difficiles à établir sur des bases financières saines et qui ne pourront en rien contribuer au règlement de la crise tout en ne bénéficiant qu'à une seule classe de travailleurs et qui pourraient augmenter la désertion des campagnes et la concentration dans les villes de la population et de l'activité économique.

"Le programme de M. Bennett", —explique l'auteur de cet intéressant article — "et c'est là une des plus sérieuses objections qu'on puisse y opposer — soulève une question de droit constitutionnel. Il empiète sur le domaine réservé aux provinces. "Le gouvernement fédéral prélève depuis longtemps des impôts directs qui, au terme de la constitution, doivent être abandonnés aux pouvoirs locaux. Mais, cette fois, on dépasse les bornes. On pose un problème qui a particulièrement pour nous, de la province de Québec, une portée politique considérable. Notre population ne consentira pas facilement à ce qu'on touche à la constitution. Elle entend demeurer libre d'organiser sa vie économique conformément à ses besoins et à son génie propre."

"Nous le répétons", affirme de nouveau cet économiste, "nous ne sommes pas opposés en principe à la plupart des réformes que M. Bennett préconise. Mais il y a la manière. Nous ne voulons pas de la centralisation à Ottawa. Que le gouvernement fédéral s'en tienne à son rôle d'ordonnateur et de coordonnateur. Quant au reste, qu'on procède aux réformes qui s'imposent sur le plan provincial laissant aux provinces le soin de légiférer pour leurs cas particuliers tout en s'efforçant, par des ententes inter-provinciales, de donner à leur législation autant d'uniformité que possible. C'est à cette seule condition que la Confédération canadienne peut durer. Il est trop clair que les habitants de la côte du Pacifique ne pensent pas en tout comme les habitants de la Prairie, ceux-ci comme les habitants du littoral Atlantique. A vouloir régir toutes ces populations par des lois uniformes et rigides on risque de provoquer, avant qu'il ne soit tard, l'éclatement de la Confédération."

Assemblées

Au Secrétariat

CE SOIR :—L'Union Nationale Catholique des charpentiers de Québec, Inc. L'Union Nationale des charroyeurs de charbon. La Fraternité Nationale des employés de tramways de Québec, Inc.

DEMAIN : —La Fraternité des employés de tramways de Québec, Inc. Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et tailleurs.

Bourse du Travail

DEMAIN:—La Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR :—Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

DEMAIN : — La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730.



LES SPUDS SONT MAINTENANT À 20c LES 20

Quelle année! Les ventes des Spuds ont été merveilleuses et nous sommes en mesure de déclarer ce dividende—*pour les fumeurs.* Mille mercis à tous nos vieux amis et chaleureuse bienvenue aux nouveaux! Notez bien qu'il n'y aura que le prix de changé.



SPUD
LES CIGARETTES À FRAÎCHEUR DE MENTHOL

Chez les bons marchands de tabac. Egalement en tabac haché fin pour les rouler soi-même, 10c le paquet.

FABRIQUÉES PAR ROCK CITY TOBACCO CO., LTD., QUÉBEC.
100 pour cent Canadienne et Indépendante

Je suis le NOUVEAU FORMAT DOUBLE et vous EPARGNE 20% DE PLUS

Je fais EPARGNER de l'ARGENT à des millions de personnes



VOICI pour vous l'occasion d'épargner maintenant 20% de plus sur le dentifrice qui a déjà mis l'économie à la mode au chapitre de la pâte à dents. Le nouveau tube de pâte à dents LISTERINE double format contient *deux fois autant* que le tube de 25c. Et son prix est de 40c. seulement — autre épargne nette de 20%.

Nous ne pensons pas que vous trouviez — au même prix — bien des tubes de pâte à dents aussi gros que celui-là. Aussi est-ce pour cette raison, nous le croyons, que la nouvelle pâte à dents LISTERINE, nouveau format de 40c., va attirer les gens qui ne sont pas actuellement de nos clients. Vous êtes peut-être une de ces personnes-là.

La prochaine fois que vous achèterez de la pâte à dents, nous espérons donc que vous essayerez le dentifrice LISTERINE. S'il a gagné la faveur des hommes et des femmes les plus difficiles, c'est à cause des résultats embellissants rapides qu'il donne. Sa formule est moderne, son usage est délicieux, il est inoffensif, il protège les dents et les gencives, et il est offert à des prix fort abordables. Nous sommes persuadés que si vous en essayez UN tube — de l'un ou de l'autre format — vous deviendrez un de nos clients attitrés. Lambert Pharmacal Co., Toronto, Ont.

FABRICATION CANADIENNE



DES AUBAINES ----- DONT VOUS VOUDREZ PROFITER

Aux Plus Grands Magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

VENTE GIGANTESQUE

de MANTEAUX de FOURRURE -- Les tout derniers styles pour 1935 !

Venez voir les nouvelles créations New-Yorkaises déjà à l'étalage à notre SALON DES FOURRURES

UN LEGER ACOMPTE VOUS RESERVERA LE MANTEAU DE VOTRE CHOIX, POUR LIVRAISON QUAND IL VOUS PLAIRA

Des prix bas comme vous n'en verrez pas de sitôt, pour la bonne raison que toutes les fourrures sont à la hausse.

SI VOUS VOULEZ ECONOMISER DE L'ARGENT, C'EST LE TEMPS OU JAMAIS

--MANTEAUX!

PATTES DE CARACUL RUSSE, noir, platine, brun, renard bleu. **$29.50 et $32.50**

"KID" CARACUL — style exclusif — d'un grand chic. **Noir, gris-ardoise, renard, bleu..** **$36.50**

GALAPIN RUSSE, haute nouveauté et style absolument dernier cri. En **taupe, "logwood", noir** **$36.50**

CASTOR FRANÇAIS **$39.50**

BROADTAIL noir, uni ou garni de Fitch— **BROADTAIL** beige, PATTES DE CARACUL russe. — En **brun, sable, gris-pâle, gris-ardoise** **$41.95**

SEAL FRANÇAIS, uni **$71.95**

BROADTAIL gris, garni écureuil **$71.95**

RAS MUSQUE, lustré Kolinsky **$94.00**

SEAL HUDSON, uni **$134.00**

SEAL HUDSON, premier choix, uni **$149.50**

SEAL HUDSON, garni écureuil.. **$159.00**

SEAL HUDSON, garni Kolinsky. **$184.00**

SEAL HUDSON, garni renard argenté **$191.00, $193.00, $198**

ECUREUIL RUSSE **$284.00**

VISON JAPONAIS **$459.00**

MOUTON DE PERSE —le plus grand choix à Québec **$98.00 à $495.**



POUR MESSIEURS

PALETOTS. — Chèvre noire **$35.98**

Castor français. — Prix **$59.50**

Chat sauvage. — Prix **$392.00**

MANCHONS

MANCHONS de fourrures diverses **$1.00**

MANCHONS, forme sacoche. Prix **$2.98**

FORMES de manchons. — Prix **68c**

CASQUES

CASQUES en lapin pour bébés.— Prix **98c**

CASQUES de différentes fourrures pour hommes MOINS 20%

RAQUETTES

Pour Hommes Dames et Enfants MOINS **20%**

PEAUX DE FOURRURES

MOINS **20%**

PALETOTS POUR HOMMES

PALETOTS en drap, doublés de fourrure, collet en loutre. MOINS.. **20%**

TRES BELLES VALEURS

A Prix Très Economiques

AU RAYON DES GARNITURES DE MAISONS



VOILE à rideaux— fond crême avec dessins de couleurs, inaltérable au lavage et au soleil. — **Rose, vert, jaune, bleu.** — Largeur 40 pouces. SPECIAL **19c**

MARQUISETTE avec dessins de couleurs tissés.—Largeur 40 pouces. SPECIAL **24c**

POINT FILET, blanc, crème ou écru. Largeur 36 pces.—SPEC. **19c**

RIDEAUX en marquisette écrue, lavable, large ourlet sur un côté et au bas. 35 pouces x2¼ verges.— SPECIAL, la paire **$1.75**

RIDEAUX croisés, en marquisette écrue, 32 pouces x2½ vgs.—SPECIAL **$1.59**

REPS DE SOIE — le choix parmi SEPT très jolies couleurs, garanties contre le soleil. Largeur 48 pouces. SPECIAL **79c**

BROCATELLE pour couverture de meubles, — couleurs garanties. Largeur de 50 pcs.—SPECIAL.. **98c**

CRETONNE ANGLAISE, très beau choix.— Largeur 36 pouces.—SPECIAL **19c**



SPECIAL EXCEPTIONNEL EN BAS POUR DAMES

1200

PAIRES de bas en cachemire de laine uni — pure laine ou laine et coton—STRICTEMENT PARFAITS — faits pour durer. Teintes : **"Dust beige" — Biscayne, Caribee, Gun Metal pâle ou foncé, Mocha, Grain, noir.** Pointures : 8½ à 10½ **37c**

S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement. PAS ECHANGEABLES NI RETOURNABLES.

OFFRES IRRESISTIBLES

Au Salon de Confection pour Dames

75 **ROBES** en **Velours, Crêpe, Chiffon imprimé, dentelle.** Pour **l'après-midi — le diner — le soir.** Pratiquement une seule dans chacun des styles.—Très beau choix de teintes.— Des valeurs de $16.75 à $45.00. — En vente avec ESCOMPTES DE

25% 33⅓% 50%

GRAND SPECIAL **$3.69**

Petit groupe de robes en crêpe sheer et divers autres crêpes — dans les jolies teintes: **Noir, bleu marine, rouge-vin brun-foncé.** Des valeurs jusqu'à $8.95. TRES SPECIAL



100 **ROBES** en crêpes imprimés — dessins exquisement jolis — Venez les voir et vous constaterez que non seulement elles ont l'apparence de robes beaucoup plus dispendieuses, mais qu'elles valent assurément plus — et de beaucoup — que le prix auquel nous vous les offrons, savoir .. **$3.95**

CHANDAILS

Groupe superbe en jersey de teintes diverses — Très beau choix de tailles — Ces chandails sont des plus appropriés pour assurer le confort absolu en dessous d'un manteau. VOTRE CHOIX **$2.39**

ATTENTION!

Si vous désirez faire l'acquisition d'un de nos magnifiques COSTUMES D'HIVER, n'oubliez pas que nous vous les offrons actuellement avec réductions de **25%, 33⅓% et 50%** sur des prix déjà très bas —

Ne perdez donc pas cette occasion d'économiser un fort montant sur un vêtement que vous serez fière de porter.

Echos mondains

L'honorable Ernest Lapointe, C.R., M.P., qui passe la durée de la session à Ottawa, était en notre ville en fin de semaine dernière.

— o —

L'honorable juge A.-Reeves Hall, de Montréal, qui était à Québec pour le terme de la Cour d'Appel, est retourné dans la métropole, après avoir été, samedi soir, l'invité d'honneur des gradués québecois de l'Université McGill, à un dîner.

— o —

Le docteur et madame Charles Obering, de Paris, qui furent pendant quelque temps les hôtes du docteur et de madame Louis Berger, sont partis, aujourd'hui, pour New-York, d'où ils s'embarqueront avec leurs enfants sur le "Champlain", le 23 courant, pour retourner en Europe.

— o —

Madame P.-H. Bouffard est présentement l'invitée de son oncle et de sa cousine, M. Alfred Carroll et de mademoiselle Grace Carroll, à Montréal.

— o —

Madame Jules Savard recevait à l'heure du thé, hier, Servaient le thé, le café et les glaces, mesdames (docteur) Joseph Caouette, Ivan Vallée, Arthur Guilmette et L.-P. Turgeon.

— o —

M. Léon Garneau, C.R., passa la dernière fin de semaine à Montréal.

— o —

Madame René Chaloult, avenue Murray, recevait, samedi après-midi.

— o —

Mademoiselle Frances Dobell, recevait à un déjeuner, hier, lundi, à la résidence de ses parents, M. et madame Alfred-C. Dobell, Belvedère.

— o —

Madame Joseph Sirois, rue St-Cyrille, reçoit à une partie de bridge, ce soir, en l'honneur de lady Forget, de Montréal.

— o —

M. et madame P. Burrows ainsi que M. et madame Douglas McKearn, de Montréal, qui prendront part au tournoi provincial de "badminton", qui aura lieu au Quebec Winter Club, seront les hôtes de madame W.-M. Dobell, "Boisfranc", Chemin St-Louis.

— o —

Madame Marc Harrison et son fils, M. Charles Harrison, partiront à la fin de la semaine pour se rendre à Toronto, où ils rejoindront M. Harrison. M. John Harrison se rendra plus tard dans la ville reine pour y rejoindre sa famille qui résidera à Toronto à l'avenir.

— o —

Madame Richard Alleyn est rentrée à Québec après avoir passé une semaine dans la métropole.

— o —

Madame A. de M. Bell qui a fait un bref voyage à Montréal et à Ottawa, est revenue en ville.

— o —

Madame Kenneth-G. Fenson, d'Ottawa, ainsi que ses enfants sont de passage en ville, les hôtes de M. et de madame A.-W.-G. Macallister.

— o —

Mademoiselle Berthe Garneau recevait, samedi, à une partie de bridge et à l'heure du thé, au Québec Winter Club, en l'honneur de madame Louis Morin, de la Beauce.

— o —

Le révérend Cannon Eardley-Wilmot fera un bref séjour à Québec et sera l'hôte du Lord Bishop de Québec et de madame Lennox Williams.

— o —

Mesdemoiselles Marie et Nina Pelletier qui ont fait un séjour dans la métropole, en visite chez des parents, sont de retour en ville.

— o —

Le révérend Sydney Williams et madame Williams, de Shawinigan Falls, sont arrivés en ville et seront pendant quelque temps les invités des parents de M. Williams, le Lord Bishop de Québec et de madame Lennox Williams, à "Bishopthorpe".

— o —

M. et madame Charles-L. Fyon, de Montréal, étaient dans la vieille capitale, en fin de semaine dernière, les hôtes de M. et de madame Geo.-P. Mathie, rue St-Cyrille.

— o —

Mademoiselle G. de Léry qui a fait une visite à Montréal est rentrée en ville.

— o —

Madame J.-A. Jones et ses enfants, de La Tuque, qui furent pendant quelque temps les hôtes des tantes de madame Jones, mesdemoiselles Thompson, Grande-Allée, et M. Jones, qui rejoignit sa famille en fin de semaine, sont retournés à La Tuque.

— o —

Se sont inscrits au Château Frontenac; le docteur et madame C.-Stuart McEuen, de Montréal.

MEILLEURS VOEUX



A Son Excellence le lieutenant gouverneur de la province de Québec, l'honorable E.-L. PATENAUDE, C. P., qui célèbre, aujourd'hui, son 60ème anniversaire de naissance.

M. et madame Jeffrey-T. Martin sont partis pour la métropole où ils feront un bref séjour.

— o —

Ce matin, au Château Frontenac, a eu lieu l'assemblée annuelle du Royal Quebec Golf Club, Section des Dames.

— o —

Les québecois mentionnés, ci-dessous, se sont inscrits à l'hôtel Windsor, de Montréal, la semaine dernière: M. et madame W.-H. Pabke; madame M. Pollack; M. et madame L. St-Pierre; M. et madame C. Savard; mademoiselle L. Dulac; madame E. Flynn; madame P. Robitaille; M. et madame M.-R. Pepin; M. et madame J.-E. Blouin.

— o —

Mademoiselle Emilia Boivin reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, à la demeure de ses parents, M. et madame A.-A. Boivin, Chemin Ste-Foy, pour mademoiselle Gilberte Otis, de Roberval.

— o —

Madame J.-G. Condom, de Sherbrooke, fit un bref séjour en ville, chez ses parents, M. et madame Pierre Duval, de Limoilou.

— o —

Mademoiselle Glass qui passa les deux dernières années à Westminster, C.A., chez sa soeur, madame Sanford, est de retour à Québec et demeurera avec son autre soeur, madame W.-A. Marsh, avenue Laurier.

— o —

Mademoiselle Muriel Gallagher quittera New-York, au cours de cette semaine, pour se rendre à Miami, Floride, où elle séjournera pendant quelque temps.

— o —

Mademoiselle Marthe Dechêne a donné une réception, samedi soir, en l'honneur de mademoiselle Françoise Renaud, de Beauceville.

— o —

Mademoiselle Antoinette Larrivée et M. Georges Larrivée, de Sherbrooke, qui furent pendant quelque temps les invités de leur cousine, mademoiselle Jeannette Picard, de cette ville, sont retournés dans leur famille.

— o —

Mademoiselle L. Dulac, chef du Rayon des Chapeaux pour dames, est de retour de la métropole où elle a fait l'acquisition de nombreux et charmants modèles qui sont à la disposition de la distinguée clientèle du Syndicat de Québec.

Mademoiselle Alice Morisset, du Rayon des Chapeaux pour dames, à La Compagnie Paquet, Limitée, est partie aujourd'hui pour visiter les principaux centres canadiens et américains dans l'intérêt du Rayon dont elle a l'administration. Nous lui souhaitons un fructueux voyage.

— o —

M. l'abbé Domicile Moreau a béni, le 9 courant, en la chapelle privée de l'église de St-Jean-Baptiste, le mariage de M. Adrien Samson, fils de M. Alfred Samson, décédé, et de madame Samson, avec mademoiselle Marie-Paule Simard, fille de M. Elzéar Simard, décédé, et de madame Simard; tous deux de cette ville.

— o —

Madame J.-A. Gagnon, de Ste-Croix, fait un séjour en ville, chez des amies.

A MONTREAL

S. E. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, a béni, ce matin, à 10 heures 30, en la cathédrale de St-Jacques, le mariage de mademoiselle Jacqueline Patenaude, fille de M. et de madame A.-W. Patenaude, avec M. Pierre Racine, fils de M. et de madame Hector Racine. Madame Carl Zimmerman, soeur, de la marié, agissait comme dame d'honneur et M. Jean Racine, frère du marié, était garçon d'honneur. Mesdemoiselles Effie Turner, Margaret Tooke et madame Ian Buckley étaient filles d'honneur, tandis que la petite Monique Zimmerman, nièce de la mariée, faisait une charmante bouquetière. La cathédrale était décorée de palmes, de fougères et de lis. Le lieutenant-gouverneur de la province et madame E.-L. Patenaude, oncle et tante de mademoiselle Jacqueline Patenaude, assistaient à ce brillant mariage.

— o —

Madame Albert-P. Dorais recevra, à l'heure du thé, jeudi.

— o —

Le consul général d'Allemagne et madame L. Kempff recevront à dîner, ce soir.

— o —

Madame Alphonse Brodeur passe la semaine à Ottawa, l'invitée de M. et de madame Robert Laurier.

— o —

M. Henri de Clerval est parti de New-York, samedi à bord de l'"Ile-de-France", pour un voyage de trois mois en France.

— o —

M. et madame Jean Berthiaume partiront prochainement pour la Floride, où ils passeront quelque temps.

— o —

Mademoiselle Germaine Durand et son frère, M. L.-D. Durand, des Trois-Rivières, sont partis pour la Floride où ils feront un séjour de deux mois.

A OTTAWA

Ont été reçus à déjeuner à Rideau Hall, hier, le colonel et madame Hanford McNider, de Mason City, Iowa.

— o —

Le ministre de France au Canada et madame Brugère recevront à un dîner, demain soir.

— o —

Le consul général de Pologne et madame Adamkiewicz donneront un dîner, demain, mercredi soir.

— o —

M. Norman Wilson et l'honorable Cairine Wilson ont reçu à dîner, samedi soir, à leur résidence, en l'honneur du colonel et de madame Hanford McNider.

LA PERSECUTION MEXICAINE

Le Chapitre de Québec de l'Ordre Equestre du S. Sépulcre, vient de recevoir, par voie détournée, l'importante communication qui suit :

"Plusieurs décorés de l'Ordre du S. Sépulcre, de la Lieutenance du Mexique, ont été arrêtés, le 22 décembre dernier, au cours d'une réunion chez M. le Commandeur Orvananos, 40 rue Sadi Carnot à Mexico. Aux dernières nouvelles, ces éminents catholiques auraient été relaxés, mais placés sous la surveillance de la police, en attendant qu'il soit statué sur leur sort. La maison du Commandeur Orvananos, mise sous scellés, est gardée par la police."

Questionné à ce sujet, ce matin, S. E. le Lieutenant de l'Ordre du S. S. à Québec, le Commandeur G.-J.-Ernest Côté a déclaré : "Mon Chapitre est la seule Lieutenance de race latine dans l'Amérique du Nord, avec celle du Mexique, et comme telle, nous nous devons de protester, en première ligne, avec la dernière énergie, contre les nouvelles indignités commises par le Gouvernement Mexicain sur la personne des décorés du S. Sépulcre de ce pays. Toutes les lieutenances de l'univers vont certainement s'unir à nous, dans une protestation collective, afin de faire cesser cette odieuse persécution mexicaine, qui dure malheureusement depuis si longtemps."

LE JUGE HALL EXPLIQUE LE DROIT CIVIL

Sous la présidence de M. G.-W. Parmelee, les anciens du McGill à Québec ont entendu, samedi soir, une intéressante causerie sur l'histoire du droit civil français par l'honorable juge Reeves Hall, de la Cour d'Appel. Cette causerie était donnée au Club de la Garnison, à l'occasion du dîner annuel des anciens du McGill à Québec. On remarquait à la table d'honneur le lieutenant - colonel Wilfrid Bovey, MM. A.-W. Macallister, H.-E. Huestis, C.-E.-Allen Boswell, Alfred Savard, le Dr J. Mooney, Alfred-C. Dobell, C.-A. Montefiore, Joseph-A.-W. Percival.

Au début de sa causerie, l'honorable juge Hall rappela quelques souvenirs de sa vie universitaire et fit ensuite le récit de la conquête des droits civils des Canadiens français. Par des citations bien choisies, il démontra que les Anglais eux-mêmes réclamèrent le maintien des coutumes civiles françaises dans le pays conquis. Grâce aux demandes de Lord Carleton, en 1774 l'Angleterre rétablit en Canada le droit civil français, par l'Acte de Québec.

L'honorable juge Hall a fait observer que le droit civil français et la "common law" anglaise ne sont pas aussi différents qu'il semble à première vue. Tous deux tirent leur origine du droit romain.

NE PAS CONFONDRE

M. Gérard Hamel, de L.-A. Roy, Inc., (Fashion-Craft), 176 rue St-Jean, n'a rien de commun avec le prévenu du même nom qui a actuellement des démêlés avec la justice.

National Container Corporation a gagné en 1934 des recettes nettes de $2.65 par action ordinaire au lieu de $4.03 l'année précédente.



en quelques heures avec les TABLETTES C.B.Q. DOMINION

Recouvertes de chocolat—les enfants eux-mêmes aiment le goût de ce remède contre le rhume, remède éprouvé et qui procure un soulagement rapide et bienfaisant. 1/5 de plus dans chaque boîte et seulement 25c à toutes les pharmacies.

DEMANDEZ L'AGENT DE POLICE SUR LA PETITE BOITE ROUGE



ENO'S "FRUIT SALT"

CA76F

Meilleur pour les Enfants. Ni nausées—ni coliques. Goût Agréable! Efficace! Sûr!

REPARATION DE MONTRES

Si vous êtes malade, vous voyez un médecin. Il en est ainsi pour votre montre.

Nous vous invitons à venir voir personnellement notre horloger si vous avez du trouble avec votre montre.

Henry Birks & Sons, Limited
(G. Seifert & Sons)

Bijoutiers — *16 de la Fabrique*

GRANDE VENTE A UN DOLLAR

au Syndicat

Grandes Occasions au Rayon des Tissus, Soieries — Cotonnades et Garnitures de Maison — Elles ne manqueront certainement pas d'attirer une foule d'acheteurs en quête d'économies.



Magnifique satin de Soir

d'un fini brillant ; 40 pouces de largeur ; 24 nuances diverses au choix. Qualité garantie lavable. Valeur régulière de $1.50.

La verge $1

Crêpe suède, sable et rugueux

Noir, blanc et toutes les nouvelles nuances en vogue ; 38 pouces de largeur. Valeur régulière de 69c. et 89c. Pour cette vente :

2 verges pour $1

Belle Dentelle Radium

Couleur noire, drab et blanche.
Occasion qui ne se répètera jamais

Largeur : 2 et 4 pouces : 10 vgs pour . $1
Largeur : 6 à 10 pouces : 5 vgs pour . $1

3 pièces de velours transparent

Riche velours transparent noir, de très fine qualité. 36 pouces de largeur. Une valeur que vous payez ordinairement $1.95.

La verge $1

Notre collection de crêpe sable, rugueux et romain

Jolis dessins imprimés, quadrillés et rayés, y compris ceux dont les dessins sont exclusifs au Syndicat. Valeurs régulières de $1.25 et $1.50. Pour cette vente $1

Soie Taffetas de qualité exclusive

dans les principales couleurs en demande. Qualité pesante et bruissante, pour robes, blouses et jupons-combinaisons. Valeur de $1.25.

1½ verge pour $1

10 pièces seulement de belle ratine de coton

Importation française ; dessins nouveaux de quadrillés sur fonds pâles ; 36 pouces de largeur. Valeur régulière de 60c. Pour cette vente : 3 verges pour $1

Broadcloth "Bristol"

de fantaisie et imitation de toile de couleurs unies pour robes d'intérieur. 36 pces de largeur. Valeur de 24c. et 29c.

5 verges pour . . $1

Cotons à robes

consistant en voile, soie rayon, toile irlandaise et piqué de fantaisie pour robes, pyjamas, etc. 36 pouces de largeur. Valeurs de 39c. et 49c.

4 verges pour . . $1

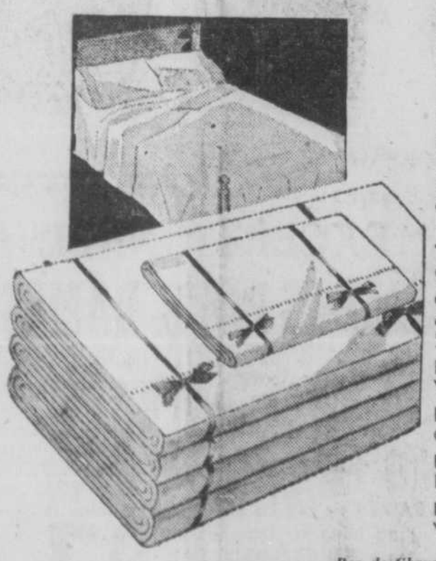
Uu beau spécial

en tricoline, reps, popeline et piqué ; rayés de différentes nuances pour robes et garnitures. 36 pouces de largeur. Valeur de 39c. à 50c.

3 verges pour . . $1

En vente au Rez-de-Chaussée — Annexe St-Joseph

Au Rayon des Cotonnades



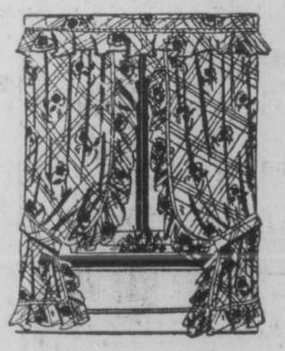
Coton jaune, 10 pour $1.00
Coton blanc très fort. Valeur 25c. 5½ verges pour . . $1.00
Laine Fingering, 5 pour . . $1.00
Serviettes blanches, bordées rouge. Grandeur pour barbiers, 13 pour $1.00
Serviettes de tissu-éponge de couleur pour le bain, 12x29. 15 pour $1.00
Taies d'oreillers avec fil tiré. 6 pour $1.00
Coton jaune à draps. Bonne épaisseur. 68 pouces. Valeur de 50c. 2½ verges pour . . . $1.00
Draps de lit coton blanc, 72x90. Valeur de $1.20, pour . . $1.00
Nappes semi-toile blanche, 54x63. Valeur de 79c., 2 pour $1.00
Nappes à déjeuner, 36x36. Valeur 39c. 3 pour $1.00
Nappes pure toile et très fine. Valeur $1.29 $1.00

Rez-de Chaussée — Annexe St-Joseph

Rideaux en marquisette de couleurs assorties. Très belle valeur. 2 pour $1

Point à rideaux, blanc et écru, de 36 pouces de largeur. Régulier de 30c. Pour cette vente.

4 pour $1



Cretonne

de 36 pouces de largeur, dans de jolis dessins très nouveaux

4 verges pour $1

Un autre lot de belle cretonne de 488 pouces de largeur. Beau choix de couleurs.

2 verges pour . . $1

Un lot de Coupons de Prélart

Patrons très attrayants et bonnes longueurs. Des valeurs de 49c., 59c. et 69c.

4 verges pour $1

4e Etage — Syndicat

Voyez notre autre annonce page ci-contre ---

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE



pour déclencher la foule vers le SYNDICAT.

Il n'y a rien du "décrochez-moi-ça" dans cette vente --

Aucun vieux stock. Le jeu est beau. Le public a tout à gagner. Cette vente, la bienvenue pour ses bonnes et réelles occasions, fera plus sensation encore que l'an dernier à pareille époque. Nous avons confiance de voir demain à 9 heures, une foule compacte au carrefour de St-Roch, car les occasions ne sont pas ménagées . . . au contraire, elles pullulent partout.

Ouverture demain à 9 heures--



Bas pour dames

Cachemire de laine avec haut élastique, marque "London". Toutes les nuances. Aussi bas pure soie, entièrement façonnés et service. Valeur de .69.

2 paires pour . . $1

Foulards de Soie

ou laine pour dames. Genre avec franges ou fini en pointes. Valeur de .69 à 1.00.

2 pour . . . $1

Rez-de-Chaussée — Syndicat





Le Clou de la Vente

Une chemise et une cravate

Chemise valeur 1.29.
Cravate valeur .50

Les 2 Articles pour... $1

Chemises de marque "Sandhurst", "Prince" et la spéciale du Syndicat, en fin broadcloth de fantaisie et couleurs unies, y compris la blanche. Avec 2 faux-cols ou col rabattu. Encolures: 13½ à 17½. La cravate comprise dans cet ensemble à $1.00 est une réelle valeur de .50, en crêpe de belle qualité et de couleurs rayées ou unies. Hâtez-vous pour ce spécial, Messieurs, et notre prix vous dit d'en acheter au moins 3 à la fois.

Un autre lot de Chemises

avec faux-col ou col rabattu. Couleurs unies, vert, bleu, drab et blanc. Jolie valeur à considérer.

2 pour $1

Bas de coton de fantaisie

Dessins variés et attrayants. Valeur authentique de .20 et .25.

7 paires pour . . $1

Gants de kid

doublés de laine. Bonne fabrication. Fortes coutures. Valeur régulière de $1.39 pour $1

Rez-de-Chaussée — Syndicat

Voyez notre Autre Annonce en Page 6 ci-contre



Un Chapeau

"Seville" et "Cambiaghi" pour

Valeur régulière $1.75 et $1.95. Nous avons tous les genres soit bords baissés ou roulés, dans ce lot, mais de couleurs désassorties.

Grandeurs : 6 à 7½.

$1

2e Etage — Annexe de la Couronne

Gantez-vous Mesdames, et au prix de un dollar seulement -



Gants de kid fin

que vous porterez avec plaisir, car ils gantent très bien. Vous avez dans ce lot des gants marqués jusqu'à $2.00. Points 5¾ à 7½, mais non dans chaque couleur et chaque style.

$1

C'est à n'y rien croire, et cependant c'est exact



400 robes de tweed

à

$1

Des valeurs de 1.75 et 1.98

Magnifiques robes de tweed de fantaisie pour dames. A ce bas prix, vous ne voudriez vous en passer. Styles très jeunes et nombreuses garnitures dont plusieurs en piqué blanc ou en soie. Col avec écharpe, noeud ou lavallière. Ceinture avec boucle à la taille.

Tailles : 14 à 38, 38 à 44.

3e Etage — Annexe St-Joseph



Solde du stock de nos sacoches, valant 1.98 pour

$1

Genre sous-bras ou forme torpille, avec différentes montures et tous les accessoires intérieurs. Faites un choix minutieux dans ce lot et doublez la valeur de votre dollar, mais soyez à notre rayon à 9 heures sonnant.

Moins cher encore--Sacoches

à 2 pour... $1

Forme sous-bras, fermoir "éclair" ou autre. Solde de stock que nous voulons écouler. Cuir noir ou brun. Valeur régulière .79.

Rez-de-Chaussée — Syndicat



En fait de lingerie, lisez ce que le Syndicat vous offre pour

$1

Robes de nuit, jupons-combinaisons, "panties" et soutien-gorge, en crêpe garni de fine dentelle.

Ces articles en couleur pêche et blanche. Profitez de l'occasion. Un prix semblable se voit rarement.

4e Etage — Annexe de la Couronne



Dédaignerez-vous cette offre ? Jamais —
Il va de soi qu'ils s'enlèveront vite à un dollar.

250 Paires de Couvre-Chaussures pour Dames



en Jersey de laine noir et brun. Style à deux boutons pression. Valeur réelle de $2.35 pour $1

Sous-Sol — Syndicat

Au rayon des sous-vêtements pour hommes et dames

Combinaisons de tricot élastique blanc pour hommes. Style avec ou sans boutons. 34 à 44. Valeur régulière de $1.25 pour . . $1

Camisoles de laine et coton blanc de bonne pesanteur pour dames. Style à manches courtes ou bretelles larges ou étroites. Toutes les grandeurs. Valeur de .69. **2 pour** . $1

Camisoles tout laine pour dames. Manches courtes, bretelles larges ou étroites. Toutes les grandeurs. Valeur régulière de $1.25 pour $1

Camisoles et bouffants en imitation de laine naturelle pour dames. Toutes les grandeurs. Valeur régulière de .59.

Les 2 articles pour $1

Rez-de-Chaussée — Syndicat

Pull-Over

pour hommes

Bon tricot de laine et coton, assez épais, dans le genre avec encolure en V. Petites et moyennes grandeurs. Valeur de $1.00.

2 pour . . $1

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Aucune commande postale, téléphonique ou contre-remboursement.

Aucun retour ni échange. Chaque vente est finale

FUNERAILLES DE FEU Mme F.-X. GOSSELIN

Chicoutimi, (D.N.C.) — Vendredi le 1er février, Chicoutimi perdait en la personne de Mme F.-X. Gosselin, une femme d'oeuvres aussi distinguée que charitable qui savait se faire toute à tous et qui ne laisse dans toutes les classes de notre société que regrets sincères. Elle était née Honorine Fournier et veuve de l'un de nos plus éminents citoyens, le notaire F.-X. Gosselin.

Lui survivent, deux filles: Mme Philippe Béchard (Marie-Antoinette) de Montmagny; Mme R.-E. Joron (Marguerite) de Chicoutimi et un fils, M. F.-J. Gosselin, avocat, également de cette ville.

La défunte était âgée de 69 ans.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale, au milieu d'un immense concours de citoyens, offrant à la mémoire de la regrettée disparue un formel et sincère hommage.

Nos plus sincères sympathies.

LAC ST-CROIX

Naissances

—Le 2 février, Joseph-Henri-Bertrand, fils de M. et Mme David Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Simard.

—Le 4 février, Marie-Adrienne-Yvette, fille de M. et Mme Emile Simard. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas-Louis Bolduc.

Tableau d'honneur

Voici la liste des élèves de l'Ecole Commerciale dirigée par M. G. Dufour, figurant au tableau d'honneur pour le premier semestre.

6e année: MM. Laurent Simard et Léopold Fortin.

5e année: MM. Adrien Potvin, Jean-Joseph Duchesne, Fernand Simard, Louis-Joseph Simard, Robert Gagné, Fernando Dufour, M. Potvin, Marcel Potvin, Paul-Armand Gagné, Jean-David Pelletier, Jean-Roch Potvin, Robert Croft et Roger Duchesne.

VICTORIAVILLE

Fête intime

Le 3 février, les nombreux amis de M. et Mme Raoul Boulanger, se réunissaient à la demeure de ces derniers pour fêter leur quinzième anniversaire de mariage. Ce fut une agréable surprise pour les héros de la fête qui ne s'attendaient pas à une telle démonstration. La soirée se passa agréablement partagée entre parties de cartes, chants, musique, déclamation. Un excellent goûter suivit, présidé par M. Albéric Houle. Des discours appropriés furent prononcés à la suite de la présentation d'une magnifique verrerie comme cadeau. M. Boulanger quoique très ému, sut trouver des mots appropriés pour remercier ses amis et leur dire combien lui et son épouse appréciaient ce qu'on venait de faire pour eux.

On remarquait parmi les personnes présentes, outre les héros de la fête et leurs enfants, MM. et Mmes Gédéon Labbé, Robert Astell, Joseph Laurendeau, Adélard Denoncourt, Hector Beaudet, Dr E. Vanasse, Albéric Houle, C.-E. Rioux, Raoul Goulet, Laval Girard, Euphémius René, Joseph Lahaye, Eddy Roy, Roger Fortier, MM. Roger Couture, Arthur Boucher, Delphis Moisan.

Feu le révd Frère Télesphore

La communauté des RR. FF. du Sacré-Cœur vient de perdre en la personne du révd Frère Télesphore, né Côme Lefebvre, un de ses religieux les plus justement estimés et appréciés. Il était âgé de cinquante-deux ans, dont plus de trente-sept passés dans la vie religieuse. Depuis une couple d'années, le défunt se sentait atteint de la maladie qui devait l'emporter. Cependant, homme d'énergie, il ne voulut pas abandonner la tâche quotidienne, et, ce n'est qu'en septembre 1934, que de l'avis de ses médecins, il fut forcé de prendre un repos complet. Il était professeur de musique au collège Commercial, pour piano et, était aussi l'organiste de la communauté.

C'était un vaillant, travailleur, un homme d'une exquise urbanité et un religieux exemplaire. Son affabilité le rendait sympathique à tous ceux qui avaient le plaisir de faire sa connaissance, dès le premier abord. Et, tous ceux qui ont eu l'occasion de s'entretenir avec lui, savent avec quelle façon intéressante, il savait entretenir ses interlocuteurs. Tous ceux qui l'ont connu conserveront de lui le meilleur souvenir, et, sa disparition sera vivement regrettée.

Le service a eu lieu au collège Commercial de cette ville, et l'inhumation au cimetière de la communauté, à Arthabaska, le 5 février courant.

A la communauté du regretté défunt, vont toutes nos sympathies.

Naissances

M. et Mme Omer Cantin ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 7 janvier et baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Majorique Lamothe. Porteuse, de l'enfant, Mme Joseph Rouillier, tous de Victoriaville.

CONCERT AU CAMBRAI HALL

C'est jeudi après-midi et soir, à la salle du Cambrai Hall, que le concert donné annuellement au profit des Sourds-Muets et Aveugles aura lieu, que tous viennent avec plaisir afin d'aider Mme Cameron dans son oeuvre en faveur des nôtres et de jouir du joli programme toujours exécuté. Les billets seront en vente à la porte de la salle. La représentation de l'après-midi est pour les enfants ; le soir, pour les adultes.

Un magnifique service à thé en argent "Rogers" est offert comme prix de présence.

BAZAR - BAZAR

Ne manquez pas de visiter le grand Bazar du Patronage Laval, du 10 au 15 février, à la Salle du Patronage, 40 rue Bigaouette : — Tables bien garnies — Lingerie — Broderie — Tricots — Articles de ménage — Objets d'art—Jouets, Rafraîchissements. Bureau de Poste — Bingo — Euchre pour dames tous les après-midi. — Ouvert le jour de 2 heures à 5 heures ; le soir, de 7 heures 30 à 11 heures.

Dimanche, le 17, souper canadien.

JOURNÉE A $ UN DOLLAR

OUVERTURE DEMAIN À 9 HEURES A. M.

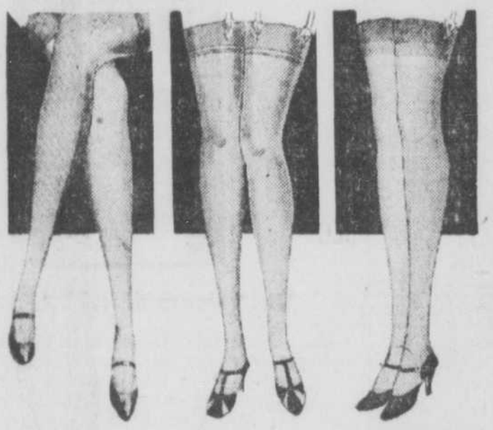
1000 Prs Souliers pour Dames Valeurs jusqu'à 3.00 pour $1.00

Toutes les grandeurs 2½ à 8 Toutes les formes et modèles en vogue

Ces souliers ont été choisis de notre stock régulier, avec en plus **200 prs d'Echantillons** de manufacture, brun, noir, bleu et gris. Aussi en crêpe blanc que l'on peut teindre en n'importe quelle couleur avec une légère avance de 50c.



BAS EN SOIE Chiffon et Service



garantis Parfaits

Valeur de $1.00. 2 paires pour $1.00

Séries discontinuées, absolument parfaits entièrement façonnés, talons et pieds renforcis. Teintes assorties. Pointures: 8½ à 10.

Bas Cachemire $1.00

Régulier 79c. 2 paires pour

Fabricaton London, laine botany, hausse élastique ou ordinaire, entièrement façonnés, talons et pieds renforcis.



Nouvelles Créations

Justement Recues

Chapeaux en Paille

POUR DAMES

Spécialement achetés pour cette vente, nouvelle paille "Pedaline" et tissus dans les formes Toque, relevés et rebords de tout genre. Garnis de rubans ou de fleurs. Couleurs: noir, brun, vert, marine et rouge. Entrées de têtes : 21 à 23. $1.00

M. POLLACK LTEE.

PANTALETTES ET BOUFFANTS

en Jersey de Laine

Lingerie de Soie Rayon

2 POUR $1.00

Jupons - combinaison, genre Opéra, épaulettes larges, garnis de dentelles. Ensembles, brassière et pantalette, Camisoles et Bouffants garnis de dentelles. Couleurs et grandeurs assorties.



Lingerie en Crêpe de Soie

Valeur $1.50 pour $1.00

Robes de Nuit, Jupons-combinaison et Ensembles Brassières et Pantalettes, garnis de dentelle, bretelles ajustables. Couleurs: blanc, rose - thé, rose pâle. Grandeurs: 32 à 42.

Un Lot de Lingerie EN SOIE RAYON

QUALITE EPAISSE

Valeur $1.95 pour $1.00

Pyjamas 1 et 2 pièces, Robes de Nuit, Ensembles Camisoles et Bouffants, garnis de dentelles ou teintes contrastantes. Couleurs variées. Toutes les grandeurs.

Lingerie Harvey

Valeur $1.50 pour $1.00

Pantalettes et Bouffants, lignes désassorties, en soie rayon, Satin et soie à gant, en blanc, rose- thé et rose-pâle.

32 à 44.





La Nouvelle Robe "CARIOCA" et "HOOVER" $1.00

(Tel qu'illustré)

Robes d'intérieur en broadcloth, dessins floraux, quadrillés ou à pois, garnitures d'organdi, linon et couleurs en contraste. Manches bouffantes, épaulettes et manches longues. Toutes les teintes à choisir.

Grandeurs: 36 à 52.

Gants et lingerie sont en grande vedette à notre journée d'un dollar

Par tout le magasin nos comptoirs regorgent de marchandises à l'étalage

Il faudrait consacrer toute cette annonce à la description des marchandises offertes dans ces deux rayons seuls ... comptoirs sur comptoirs sont chargés de marchandises fraiches et nouvelles que nous venons justement de recevoir pour cette vente ... il y a des dollars et des dollars à épargner sur nombre de ces articles ... et des douzaines de commis surnuméraires sont là pour répondre à vos moindres désirs ... vos achats de lingerie demain seront à la fois une économie et un plaisir.

ROBES en Broadcloth Petites Fillettes 2 pour $1.00

Grandeurs 2 à 6 ans, broadcloth rayé ou dessins floraux, genre avec bouffants appareillant. Grand choix de modèles et teintes.

SPECIAUX A SOLDER POUR BEBES

15 Manteaux en ratine, blanc, rose, bleu pâle. Ages: 1, 2 et 3 ans ... **$1.00**

6 Manteaux en Llama, blanc ou drab Ages: 1, 2 et 3 ans ... **$1.00**

15 Bonnets en laine Angora blancs ... **$1.00**

22 Bonnets en crêpe de soie blanc, garnis de plissés et dentelles. Régulier $1.59 pour ... **$1.00**

Kimonos Edredon pour Fillettes, 2 à 6 ans, rég. $1.95 pour $1.00

En Edredon épais, teintes unies, mauve, rose et vert, bordure en satin au col, aux manches et aux poches, ceinture en corde de soie.

M. POLLACK LTEE.

Les dames sont priées de ne pas confondre notre spécial dans les bas avec les valeurs ordinaires

Item important dans le budget ordinaire de la femme

LORSQUIL S'AGIT DE BAS ... toutes les femmes veulent avoir ce qu'il y a de mieux ... et la plupart des femmes le savent probablement par expérience, ce qu'il y a de mieux est ce qui coûte le moins cher à la longue. Voilà pourquoi le Balayeur attire particulièrement votre attention sur cet item. Achetez ces bas à la douzaine, car nous ne pourrons répéter cette offre spéciale ... Vous aurez, toutes les ventieuses de ce rayon le savent, ce qui est aussi bon que si vous payiez pour le meilleur.

Grosses contributions faites par le rayon des merceries pour hommes

Le Balayeur croit que les femmes devraient acheter pour leurs hommes

Je ne saurais mettre en doute le fait que les hommes de Québec voudront profiter en plein des occasions réellement splendides que notre rayon des merceries pour hommes a à leur offrir ... il est également très probable que bien des hommes ne pourront absolument pas trouver le temps de se rendre chez nous ... alors, si vous ne pouvez venir à notre magasin, pourquoi ne pas faire acheter par vos femmes ce qu'il vous faut ? Nous avons à votre disposition un personnel au complet de commis d'expérience ... et chez nous les clients peuvent toujours faire changer la marchandise si la chose est nécessaire ... Ce serait réellement une pitié que de laisser échapper, faute de temps, la plus grande journée à un dollar que nous ayons jamais organisée.

Préparés avec $50,000.00 de Marchandises encore Jamais vu dans une vente à Un Dollar -- Le Public attend de nous toujours quelque chose de mieux -- et voilà -- rien autre que le meilleur --

Voyez nos vitrines



Gilets et Chandails en Laine

Pour Hommes

Valeurs régulières $1.50, $2.00, $2.50, $3.00.
En vente à

$1.00

Genre gilet, tricot jumbo pure laine ou chiné, en gris, brun ou noir.

Chandails pullover, tricots "Jumbo" ou tricots fins, encolures en pointe, col châle, plusieurs avec rayures en couleurs sur fonds uni, patrons fantaisie ou couleurs unies de vert, brun, royal, marron, bleu marine, etc. Ce sont des séries désassorties que nous voulons écouler sans égard au prix coûtant.

Le Balayeur dit que les souliers à un dollar pour dames sont assortis au complet quant au style et aux pointures

Et ce sont des nouveaux styles de printemps aussi

Même à un dollar les souliers peuvent coûter très cher s'ils ne vous font pas... aussi a-t-on pris grand soin dans la préparation de cette offre... ce sont des souliers bien assortis quant au style... il y a un assortiment complet dans la plupart des styles et des centaines de paires à choisir... Venez donc dès demain matin chercher une nouvelle paire de ces souliers... pour saluer le printemps qui ne tardera pas à nous arriver.



Sous-Vêtements pour hommes 1.00

Combinaisons "St. George" en tricot épais à côtes et laine et rayon. Aussi tricot écossais 100% laine. Autres combinaisons en tricot élastique, coton épaisseur moyenne, tricot élastique blanc avec ou sans boutons aussi merinos naturel, devant boutonné, manches et jambes longues.

Grandeurs: 34 à 44.

Camisoles et Caleçons

Pour Hommes 2 pièces pour 1.00

Camisoles et Caleçons merinos naturel, fabrication "Mercury", et tricot coton élastique, manches et jambes longues. 34 à 44.



CHEMISES "PICCADILLY" et "REGAL" pour Hommes

$1.00

La chemise "Piccadilly" est fabriquée exclusivement pour nous — de coupe généreuse, en broadcloth de teintes inaltérables, patrons fantaisie ainsi que blanc, col à même ou deux faux-cols empesés et négligés, longueurs de manches 33-34-35. Les chemises "Regal" qui se vendent régulièrement $2.00 sont avec quelques imperfections dans le matériel. Encolures : 13½ à 17.

960 CHEMISES pour Hommes

3 pour $1.00

Chemises en bon broadcloth, couleurs unies ou à patrons, col à même ou faux-col. Encolures: 13½ à 17 dans le lot, mais non dans chaque couleur. Quantité limitée à chaque client.



Chaussettes 5 paires pour 1.00

En fin tricot de coton mélangé de bonne épaisseur, patrons fantaisie ainsi que noir ou gris en tricot épais.

CHAUSSETTES

En laine fine ou Cachemire
Val.- rég. 49c 3 paires pour 1.00

Laine botany, tricot à côte, épais ou moyen de teintes, gris, foncé, pâle, brun, noir et bruyère. Aussi Cachemire uni ou à patrons fantaisie, teintes attrayantes.

Pointures: 10, 10½, 11, 11½.



Chemisettes en Broadcloth pour Garçons

Régulier 50c. 3 pour

Broadcloth à rayures dans un beau choix de couleurs. Coupe généreuse, empiècement (Yoke) aux épaules.

Grandeurs: 6 à 14 ans.

$1.00

180 Prs Bas Golf pour Garçons

Régulier 50c. 3 paires pour

Tricots pure laine dans les teintes de brun, gris ou bruyère, haut en couleur contrastante. Pointures: 7 à 10½.

$1.00

M. POLLACK LTÉE.

Tous les services du magasinage ordinaire sont compris dans la journée à un dollar du Balayeur

Les commandes par la poste seront promptement remplies

CETTE journée à un dollar diffère tellement, de la plupart des autres... elle est si bien organisée, elle comprend tant d'assortiments... que tous les services fonctionneront comme d'habitude... les clients du dehors de la ville pourront faire remplir leurs commandes par la poste... nous nous en occuperons promptement... si la marchandise ne fait pas à la perfection en arrivant chez vous... nous l'échangerons... les livraisons seront faites de la manière ordinaire... dans l'intérêt de nos clients et du bon service... aucune commande par téléphone ne sera acceptée... nous demanderons à certains marchands qui ont l'habitude de nous appeler de ne pas se servir du téléphone... au lieu de cela qu'ils se rendent au magasin et nous leur donnerons tous les renseignements voulus.



Quatre Différents Modèles de CORSETS à 1.00

Modèle devant lacé, bien baleiné. 24 à 32.

Modèle attachant sur le côté, baleiné en broché pêche. Tailles: 24 à 30.

Modèle Gaine en "lastex" élastique sur les deux sens, pratique pour soirée ou sports.

Corselettes, légèrement baleinées avec brassière en dentelle. Tailles: 30 à 36.

BIBLIOGRAPHIE

MAGALI. — **L'ARMOIRE NORMANDE.** Un volume in-16 broché. Prix: 12 fr. éditions Tallandier, 75, rue Dareau, Paris (14e).

"Je souhaite que mes lecteurs trouvent à la lecture de ce roman autant de plaisir que j'en ai eu à l'écrire". Telle est l'ambition de l'auteur à propos de **l'Armoire Normande** et dès les premières pages on sent que cet espoir sera magnifiquement réalisé.

Intérêt psychologique d'une intrigue curieuse et attirante, fraîcheur et simplicité de la forme, délicatesse des sentiments, tout ce qui fait le charme tendre et prenant des œuvres de Magali se retrouve dans cette œuvre nouvelle. Et, pourtant, combien différent des précédents romans de cet auteur, celui de cette jeune fille, élevée dans la torpeur d'une existence provinciale et dont l'âme semble endormie comme celle de sa petite cité...

Or, voici que soudain à l'heure la plus grave de sa vie... **l'Armoire Normande** lui livre son secret... et c'est aussitôt, dans cette jeune âme qui s'ignorait, une tempête de sentiments contradictoires...

Comment une révélation aussi simple qu'inattendue peut-elle, après avoir apporté l'affolement dans une famille, transformer les caractères, bouleverser les destins et les cœurs? C'est le secret de **l'Armoire Normande** dont l'histoire nous passionnera d'un bout à l'autre sans que l'intérêt ou l'émotion se soient un seul instant ralentis.

Il y a, dans le dernier roman de Magali dont les éditions Tallandier nous donnent la primeur, une vérité, une fraîcheur, une joie saine qui ne pourront que justifier une fois de plus et accroître le succès de ce jeune auteur auprès de son nombreux public...

Mme O.-L. DE LOTTINVILLE DANS LE DEUIL

A Terrebinne, le 4 février est décédée Mme Phydime Therrien, née Philomène Picotte, à l'âge de 69 ans après une maladie d'un mois.

La défunte était née à St-Rémi de Napierville, et avait épousé M. Phydime Therrien, fils de feu Césaire Therrien, membre du parlement pour le comté de La Prairie-Napierville.

Pour la pleurer elle laisse son époux M. P. Therrien, marchand de bois et propriétaire de moulins; deux filles: Mme O.-L. de Lottinville, de Québec et Mlle Berthe Therrien, de Terrebonne et sept petit-enfants; MM. Wilfrid, Charles-Edouard, Rolland et Marc-Aurèle de Lottinville, Mme A.-S. Bédard, de Montréal; Mlles Jeanne et Cécile de Québec.

Elle était la sœur de Mme Arthur Auger, de Granby, de M. Nap. Picotte et Z. Picotte, de Montréal, de M. Wilfrid Picotte, de Lowell, Mass et de Moïse Picotte, de St-Rémi de Napierville.

Le service funèbre a été chanté en l'église de Terrebonne et l'inhumation eut lieu à St-Rémi de Napierville dans l'église paroissiale.

Nos sympathies à la famille.

SAYABEC

Elections municipales

M. L.-P. Joubert, préfet du comté a été réélu maire pour le village de Saindon, sans opposition, avec les conseillers Jos. Pinault, Edmond Audit. Ont aussi été élus conseillers du même village à une séance spéciale , MM. J.-A. Castanier et Alphonse Rioux, en remplacement d'Ulric Gauvin et Ant. Bossé, démissionnaires.

Pour la paroisse de Sayabec, M. Pierre Bélanger a été unanimement réélu maire de cette municipalité avec les mêmes conseillers sortant de charge.

Woodsworth fait une charge à fond de train contre M. Bennett

(Suite de la 1ère page)

c'est-à-dire qui repoussent tous les ans, il en est de même de certaines motions en Chambre. La première qui était inscrite au feuilleton appartenait à cette catégorie : il s'agissait de la résolution de M. D.-M. Kennedy, progressiste de la Rivière de la Paix. Celui-ci demande que sa région soit reliée au Pacifique Canadien par un voie ferrée directe.

M. Kennedy rappelle que la même motion fut adoptée l'année dernière, avec l'amendement suivant : "Lorsque l'état financier du pays le permettra." Si notre pays souffre aujourd'hui de marasme ferroviaire, la cause n'en est certainement pas imputable au fait que le gouvernement a construit des lignes dans les districts où elles seraient devenues rémunératrices. C'est surtout parce qu'on a dédoublé des services et multiplié les embranchements pour des raisons politiques. Un chemin de fer dans la région de la Rivière de la Paix serait une affaire payante ; il contribuerait puissamment à la solution du problème du chômage dans cette partie du pays. Des centaines d'hommes pourraient y travailler, et les salaires versés, les matériaux employés, la machinerie, gouvernement ne distribuerait pas en etc., seraient autant d'argent que le secours directs.

M. J.-A. Fraser, conservateur de Cariboo, appuie la résolution. Il y a, dans cette partie du pays, des cultivateurs qui produisent du blé et ils vivent à plus de cent milles des chemins de fer. On devrait commencer immédiatement la construction de cette ligne. Le plateau de la Rivière de la Paix est situé à 1,500 pieds d'altitude au-dessus du niveau de la rivière, c'est-à-dire qu'il faut aux cultivateurs non seulement descendre cette pente, mais la remonter de l'autre côté. Outre la fertilité du sol, il y a dans cette région plusieurs mines de grande valeur. Un chemin de fer permettrait de faire fructifier tout cela.

Le député libéral de Vancouver-Nord, M. Munn, partage cette opinion. Il est honteux, dit-il, de verser vingt sous par jour aux chômeurs dans les camps de concentration, alors que ces mêmes individus pourraient rendre d'utiles services à construire une ligne aussi si nécessaire que celle de la Rivière de la Paix.

L'hon. Dr Manion, ministre des chemins de fer, est d'avis que le prolongement du Pacifique Great Eastern, malgré ses mérites, n'aidera guère au territoire de la Rivière de la Paix.

—"Ce sera un commencement", dit M. Munn.

—"Oui, mais au mauvais bout", continue le Dr Manion.

Il pense que le chemin de fer en question est plus près d'être construit qu'il ne l'a jamais été, mais l'état financier du pays ne permet pas de dépenser de $30 à $80 millions pour construire une voie ferrée avec ses embranchements. On espère quand même qu'elle sera bientôt commencée.

Il propose d'ajouter à la motion les mots habituels et meurtriers; "Quand l'état financier du pays le permettra". La résolution ainsi modifiée est adoptée, mais M. J.-A. Fraser, de Cariboo, revient à la charge et suggère que le gouvernement entreprenne la construction de l'embranchement entre Hind's Creek et la rivière Beaton, sur un parcours de cent milles. Le ministre consent à examiner le projet, car cette section aiderait énormément à 4,000 colons qui vivent dans cette région.

On passe ensuite à l'étude de la résolution de M. J.-S. Woodsworth, chef C. C. F., sur la question suivante:

"La Chambre est d'avis que, puisque le régime capitaliste ne fonctionne pas dans l'intérêt de la grande majorité du peuple canadien, il devrait être remplacé par un état coopératif chez lequel le principe moteur profit serait subordonné à celui du service public, et la concurrence impitoyable serait remplacée par la propriété collective sous une direction démocratique".

Après un charabias aussi pédantesque, il n'était pas étonnant que les députés ne sachent pas à quoi s'en tenir. Un ministériel, M.-R.-K. Anderson, de Halton, commence à parler sur cette motion en mentionnant les avantages que le pays a retirés des ententes commerciales avec le Royaume-Uni. Le président de la Chambre le rappelle à l'ordre en lui signalant que ce qu'il dit n'a rien à voir au sujet. Le député se lance ensuite à fond de train contre la politique C. C. F. au sujet de l'attitude de ce parti par rapport au revenu des citoyens.

Le chef travailliste, M. J.-S. Woodsworth, dans le discours qu'il a prononcé sur sa propre motion, a fait une longue dissertation sur les idées nouvelles que le premier ministre semble professer à l'égard du régime capitaliste. Il a lu des extraits des discours prononcés à la radio par l'hon. M. Bennett et il a tenté de prouver à la chambre les déficiences du système économique actuel. Il cita le chef conservateur comme son principal témoin et exposa les théories du parti C. C. F.

Le premier ministre, dit le chef C. C. F., a déclaré que le système capitaliste a rendu des services au pays, mais qu'il est maintenant dégénéré et qu'il serait jugé d'après ses mérites. Bien que M. Bennett pense qu'on puisse réformer le système, M. Woodsworth n'en croit rien. Il faudra le remplacer. Il a fonctionné tant que le commerce avec l'étranger s'est développé, mais cette ère est finie. Le marché domestique ne peut pas se servir du régime capitaliste, parce que la population, ayant perdu son pouvoir d'achat, ne peut plus racheter les articles qu'elle a produits.

Le premier ministre a encore dit que si l'on ne pouvait pas abolir le régime du "dole", il faudrait mettre au rancart le capitalisme. M. Woodsworth se demande quelles mesures le gouvernement entend prendre pour abolir le "dole". Ce n'est certainement pas le projet d'assurance-chômage qui est le "dole" devenu loi et roi.

Le chef progressiste dit que nous sommes aujourd'hui témoins de l'esclavage économique. "Il y a très peu de gens qui soient libres aujourd'hui, libres de s'exprimer parce qu'ils craignent de perdre leur position. Tant qu'un homme n'est pas libre au point de vue économique, et les libéraux peuvent gloser sur ce sujet tant qu'ils voudront, la liberté politique n'est que pure hypocrisie."

Qu'est-ce que le premier ministre a l'intention de faire à ce sujet? "La seule chose qu'il ait suggéré est son projet d'assurance-chômage qui n'aide pas aux sans travail, qui exclut un grand nombre de gens des avantages qu'offre la loi, et qui, s'il était appliqué totalement, ne serait qu'une réédition des conditions qui existent en Angleterre," depuis le régime Lloyd-George et sous lesquelles gémissent un grand nombre des nations d'Europe."

Le bill de l'assurance-chômage ne touche pas à la base du régime capitaliste.

"Le premier ministre se doute-t-il du sens des phrases et des mots qu'il emploie? demande M. Woodsworth en lisant des extraits des discours de M. Bennett à la radio.

Le chef travailliste en conclut que la seule réforme qui s'impose est celle que préconisent ses partisans, c'est-à-dire la réorganisation de notre régime économique selon les vues coopératives.

Le mobile des profits doit être subordonné à l'intérêt public. Il ne veut pas le socialisme d'état, mais il se demande pourquoi le gouvernement, s'il administre les chemins de fer, n'administrerait-il pas aussi les banques? Si les provinces distribuent maintenant les boissons alcooliques, pourquoi ne distribueraient-elles pas aussi le pain et le lait ?

Un autre des principes C. C. F. est la propriété collective, sous un contrôle démocratique, pour se débarrasser de la concurrence sans frein.

Le député travailliste de Vancouver, gendre de M. Woodsworth, dit que la question primordiale à l'heure actuelle dans le monde entier, c'est de savoir si l'on peut ou non réformer le régime capitaliste. Il ne peut pas être réformé, dit-il, car il est mort. Il faut le remplacer par une méthode coopérative. Il cite l'opinion de plusieurs économistes, tous membres de l'école socialiste. Il donne également lecture d'un tract distribué par les membres de l'Eglise-Unie protestante contre les inégalités du régime capitaliste. On allègue que le régime socialiste s'attaque à la propriété privée. C'est possible, mais si cela existe c'est pour libérer les esclaves pour le plus grand bien de l'humanité.

M. J.-F. POULIOT

M. Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, en a assez des errements et des divagations du chef C. C. F. et il le dit pendant quarante minutes. C'est l'une des plus dures diatribes que l'on ait encore entendue contre le groupe travailliste-progressiste. Malgré toutes les protestations, les C. C. F. n'ont encore rien changé au système capitaliste. Même si la Chambre des Communes avait adopté toutes les motions présentées par les députés progressistes et travaillistes, si toutes leurs lois avaient été mises en force, le régime capitaliste ne s'en porterait pas plus mal non plus. Ils n'ont jamais suggéré un seul moyen de remédier à l'état de choses actuel. Ils restent dans les nuages.

M. Pouliot dit que ces députés considèrent la Chambre comme un théâtre et ils en sont les acteurs et les comédiens. Ils font des discours dramatiques et lisent des extraits d'ouvrages économiques publiés par des écrivains de diverses valeurs. Jamais rien de pratique. La résolution de M. Woodsworth est vague, comme toutes ses théories, et il n'a pas pu lui-même l'expliquer. Il manque autant de logique que de concision et de clarté. Il ne peut pas faire de distinction entre les faits. Quand il en possède un certain nombre, il ne sait pas les analyser pour en tirer des leçons pratiques. Il suggère d'abolir les profits sur les produits et cependant, pour mener à bonne fin ses réformes, il exige des taxes de la population. Comment peut-on sérieusement parler de taxes, si l'on n'a plus de profits.

M. John-R. McNicol, conservateur de Toronto, refuse de croire que le maire de Toronto, M. James Simpson, soit candidat C. C. F. aux prochaines élections. Le chef travailliste affirme que M. Simpson le sera, mais M. McNicol le prie de se rappeler que James Simpson porte un vêtement d'Arlequin où figurent plusieurs couleurs. Lors de son élection, il a reçu l'appui des conservateurs, des libéraux, comme des travaillistes.

Le député de Toronto entreprend de défendre son chef. Il n'est pas vrai, dit-il, qu'il ait attaqué le capitalisme. Il en a simplement critiqué les méthodes. Les progressistes, depuis qu'il est à la Chambre, soit depuis 1930, n'ont jamais rien suggéré de pratique. C'est encore le système actuel de l'initiative privée et des profits raisonnables qui guérira le pays le plus vite du chômage. Il ne croit pas que le capitalisme soit la cause de la misère mondiale. Tuer le capitalisme, serait anéantir le mouvement commercial de l'univers.

Le gouvernement, par sa législation, cherche simplement à faire disparaître les abus. Si les choses vont mal, ce n'est pas de la faute du gouvernement, et il croit que certains changements législatifs feront énormément pour amener le retour de la prospérité. On trouve des abus dans l'incorporation des compagnies et dans le fonctionnement de la bourse. Le gouvernement fera cesser l'exploitation de certains promoteurs qui émettent des obligations sans valeur et tuent la petite épargne. Il faut aussi faire disparaître les trop longues heures de travail et certaines conditions répréhensibles de production. Il espère que le groupe travailliste appuiera le gouvernement quand il présentera ses réformes.

M. E.-J. Garland, progressiste de Bow-River, doute du succès des réformes du gouvernement, après l'insuccès de Roosevelt aux Etats-Unis. Le régime capitaliste a diminué le pouvoir d'achat et augmenté les profits de quelques-uns. La même chose se répétera au Canada.

La moyenne des revenus au Canada est de $743. par tête et on calcule, d'autre part, qu'il faut au moins $1,069., par famille pour vivre convenablement. Ces statistiques condamnent ouvertement la méthode actuelle. Les libéraux, dit M. Garland, président que la restauration des marchés pour les produits canadiens apportera un correctif à la situation présente. Il ne le croit pas, à moins que l'on arrive à une meilleure distribution de la richesse; c'est une tâche impossible pour le parti libéral.

Le député conservateur de Selkirk, est le dernier orateur. M. Stitt critique le chef C. C. F., et le défie de dire exactement ce que signifie sa résolution. D'après sa propre analyse, c'est une condamnation du capitalisme, des institutions sociales et économiques du pays. C'est le socialisme, en un mot. Pendant le débat, M. Stitt demande à Mlle MacPhail si elle appartient au groupe C. C. F. Le député de Grey-Sud-Est répond qu'elle est d'abord progressiste et qu'elle appartient ensuite au parti coopératiste. M. Stitt trouve que les principes maintenant prêchés par M. Woodsworth ne ressemblent guère aux enseignements qu'il prêchait quand il était ministre protestant.

M. Stitt dit que M. Bennett est un homme qui ne craint pas de faire face aux problèmes, même les plus graves. Le régime capitaliste existait bien avant les théories du groupe C. C. F., et il continuera d'exister vraisemblement bien après que ce groupe aura cessé de vivre. Il laisse entendre que ce sera le dernier discours qu'il prononcera au cours de la session actuelle. On croit comprendre par là qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections. On l'a souvent mentionné comme le successeur possible du Dr Roche à la présidence de la commission du service civil.

Le débat se poursuivra plus tard.

Rhumes de Poitrine
Frictionnez bien la poitrine avec du VICKS VAPORUB
AGIT DE 2 FACONS A LA FOIS

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, une année d'avance	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

Pour tous les DÉSORDRES du REIN prenez les Pilules Dodd pour le Rein

DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM 4087 THE PROPRIETORS

MONTREAL COTTONS PRIVILEGIE ET ELDORADO MINES SONT LES VEDETTES DE LA MATINEE EN BOURSE

MONTREAL COTTON PRIV. BONDIT DE 10 POINTS ET 3-4

Montréal, 12.— (P. C.)— Rien de saillant n'a marqué la séance de ce matin à la Bourse de Montréal.

Montreal Cottons privilégié, qui n'avait pas été négocié depuis plusieurs semaines, causa une certaine surprise en bondissant de 10 points et trois quarts à 87 sur quelques transactions seulement. Canadian Foreign Investments fit également montre de vigueur et se hissa 1 point plus haut à 29. Bathurst avança de 1-8 de point à 6 1-8 et Howard Smith de 1-4 à 11¾. Banque Canadienne Nationale s'éleva d'un point à 130.

Des pertes fractionnaires furent subies par plusieurs titres : Brazilian recula de 1-8 de point à 9 5-8, International Nickel de 1-8 également à 22½ et des pertes similaires furent subies par Cockshutt Plow à 7, McColl-Frontenac à 15 1-8 et les "droits" de Canadian Celanese à 19 7-8. Dominion Steel, Imperial Tobacco et quelques autres ne bronchèrent pas.

Sur le Curb les changements se limitèrent à quelques fractions.

Dans le compartiment des valeurs industrielles Inter-State s'éleva de 3-8 de point à 13 3-8, cependant qu'Imperial Oil montait de 1-8 à 16½ et que Home Oil comptait .02 de hausse à .62. D'un autre côté Thrift Stores privilégié descendit d'un demi point à 12.

Le nombre des transactions fut peu élevé chez les mines où seulement deux valeurs différentes furent négociées à l'unité conventionnelle de 100 parts. Parkhill céda 1-2c pour tomber à .20½ et Siscoe .01 à $2.64.

BOURSE DE MONTREAL

(LE 11 FEVRIER 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
75	Ass. Bre	12¼	12¼	inch.
75	Bathurst	6¼	6	— ⅛
67	Bell Tel	134	134	inch.
303	Brazilian	9⅝	9⅝	inch.
35	B.C. Power	27½	27½	
35	Brue. Sil..	16½		
90	Can. Car	7¼	7¼	+ ⅛
305	Do. pr.	14½	14¾	+ ¼
360	Can. Cel..	21½	21¾	inch.
100	Do. pr	106	106	inch.
220	Do. Rig.	20	20	inch.
60	Can. Cem.	7¼	7⅛	— ⅛
3	C. F. In.pr.	107		
15	xC. H. El. pr	80		
315	C. In. Ale..	9⅛	9⅛	— ⅛
70	Do. B..	8¼	8½	inch.
236	C. P. Ry.	12¼	12	— ¼
5	C. Steam. p.	9¾		
100	Cock. Plo..	7⅛	7⅛	inch.
106	Con. Smel	134	134	+ ⅛
20	xDom. Br..	28¼		
149	D. Coal pr.	132	131	— 1
50	D.S.& C.b.	5½	5½	— ⅛
40	Dom. Tex.	81	81	+ 1
20	Do. pr.	145		
10	Dryden..	5		
40	Ourol.	6	6	+ ⅛
5	Gypsum..	6¼		
786	xHollinger	18.20	17.50	— 1.
25	How. Smi..	11½	11½	— ½
25	Do. pr.	87		
875	Int. Nick..	22⅝	22⅜	— ⅛
10	Imp. Tob.	13¼		
10	L of the W.	12		
75	Mas.-Har..	4¼	4¼	— ⅛
203	McC.-Fr..	15¼	15¼	— ⅛
1,141	Mont. Pow.	31	30¾	— ¼
4	Mont. Tel.	55½		
20	Nat. Brew..	33	32½	
5	Ogilvie	179		
10	xPenmans..	63		
6	Rol. Pap. pr	91		
140	xQuc. Pow.	16½	16½	+ ⅛
312	xShawin..	18⅛	18⅛	inch.
35	Sher. Wil..	14¾	14¾	— ¼
10	xSo. C. Pow	12½		
10	S.L. Cor..	1.70		
10	Do. pr	7		
385	S.L.Pa. pr.	14½	14½	— ½
10	St. of Can..	45½		
5	Do. pr	42½		
10	Wabasso..	24½		
10	Win. Elec..	2		

BANQUES

38	Canada..	55½	55½	— ½
3	Canadienne..	130		
10	xCommerce..	166	166	— ½

OBLIGATIONS

11,600	Pow. Debs.	49¼	49¼	inch.
1,000	Conv. 1959..	108⅝	108⅝	— 2¼

x—Ex-dividende.

TOTAL DES TRANSACTIONS

	Hier	Vendredi
Actions	7,102	13,259
Obligations	$12,000	$13,150

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 12. (P. C.) — Il y avait 593 bêtes à cornes, 26 agneaux, 232 porcs et 225 veaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux, y compris 450 bêtes à cornes qui n'avaient pu trouver preneur hier.

Les transactions furent encore peu nombreuses sur le marché des bêtes à cornes.

Quelques veaux d'herbe changèrent de mains entre $2.75 et $3. On payait de $5 à $8 pour les veaux nourris au seau, avec le plus gros des ventes à $7.

Quelques agneaux mâles changèrent de mains à $6.25. Les moutons obtinrent de $2 à $4.25.

Sur le marché des porcs les ventes eurent lieu ce matin à raison de $8 les 100 lbs pour le bacon (nourris et abreuvés), avec des réductions de 50c les 100 lbs sur les porcs de boucherie, les légers et les pesants et de $1 sur les extra pesants. Les plus beaux obtinrent, par contre, $1 de prime par tête. Les truies furent vendues à des prix variant de $6.25 à $6.75.

DANS L'ATTENTE

Washington, 12. (P. A.) — Pendant que la population des Etats-Unis a les yeux tournés vers Washington d'où on attend toujours la décision de la Cour Suprême qui doit trancher l'épineuse question de la clause-or, le gouvernement américain a chercher à rassurer les hommes d'affaires.

Une déclaration sans précédent a été faite hier soir par M. Henry Morgenthau, secrétaire du Trésor, et l'on croit comprendre par ses paroles qu'il cherche à apaiser la nervosité qui règne dans les milieux commerciaux depuis quelque temps. Faisant trêve au secret qui a entouré les opérations du "fonds de sfabilisation" du Trésor depuis qu'il fut crée il y a un an, M. Morgenthau a dit que $2,000,000,000 avaient été employés et continueraient de l'être pour stabiliser le dollar américain à l'étranger.

Entre temps, rien n'indique encore que la Cour Suprême profitera du fait que les marchés sont fermés aujourd'hui pour annoncer sa decision qui affecte pour cent milliards de dollars d'obligations et autres titres payables en or ou son équivalent.

"Iron Age" estime que la production des aciéries est passée de 56 p.c. de la capacité normale des usines à 56 1-2 p.c. au cours de la semaine passée.

Potins de la Bourse

LES TRANSPORTS

Les transports commerciaux des chemins de fer ont été un peu plus actifs les quatre premières semaines de l'année courante que la période correspondante de 1934. Malgré un relentissement dans le mouvement du blé, les chargements de wagonnées comparativement à 156,697 la période correspondante de 1934. Le déclin dans les chargements de grain se trouve compensé par ceux de charbon, de bois de pulpe, de minerai et de denrées diverses. Les chargements des trois premières semaines sont inférieurs à la période correspondante de l'année passée, mais ceux de la quatrième semaine montrent une augmentation qui contrebalance la diminution des semaines précédentes. Les chargements de 1934 montraient un gain dépassant 14 p.c., sur ceux de l'année précédente. Les revenus des lignes du Canadien Nartional au Canada, à $140,800,000, donnent une augmentation de 11.1 p.c., sur 1933.

FAIBLE VARIATION DES PRIX DU BLE CE MATIN

Winnipeg, 12. (P. C.) — Faute de nouvelles intéressantes, les prix du froment sont restés à peu près stationnaires sur le marché local des grains ce matin. Vers le milieu de la séance les cours accusaient de 0 à 1-8c de baisse, mai cotant 82 1-2c et juillet 81 3-4c.

Les marchés américains étant en congé, les spéculateurs locaux s'abstinrent de s'engager de façon importante. Aucune vente de blé canadien aux exportateurs n'a été raportée depuis hier.

A Liverpool les prix fluctuèrent irrégulièrement tandis qu'à Buenos Ayres on enregistrait ce midi une avance de 3-8c par boisseau.

LA BANQUE D'EPARGNE

Montréal, 12. (P.C.).—L'actif liquide de la banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal représentait 106½ pour cent du montant des dépôts à la fin de 1934. Ces derniers étaient de $52,696,140 alors que l'actif liquide était de $58,114,-515. Les dépôts sont demeurés à peu près stables en 1934, mais le nombre des déposants a augmenté. Les bénéfices sont passés de $367,855 à $371,-920.

Dans son allocution, prononcée hier devant les actionnaires réunis pour l'assemblée annuelle, l'honorable sénateur Raoul Dandurand, président de la banque d'Epargne a déclaré qu'il était urgent d'équilibrer les budgets des différents gouvernements au Canada, afin d'alléger les fardeaux qui pèsent sur les contribuables et qui retardent la reprise des affaires. Il n'y a que deux manières d'équilibrer un budget", a dit l'honorable M. Dandurand. "Au moyen d'économies ou au moyen de nouveaux impôts. Il ne devrait pas être question d'augmenter les impôts à l'heure actuelle."

RECETTES DU C. P. R.

Montréal, 12. (P.C.).—Les recettes du Pacifique Canadien durant la semaine finissant le 7 février 1935 se sont chiffrées par $2,182,000 alors qu'elles avaient été de $2,155,000 durant la semaine correspondante de 1934, ce qui représente une augmentation de $27,000.

L'American Petroleum Institute estime que les stocks de gazoline accusaient 1,678,000 barils d'augmentation sur la semaine précédente au 2 février. A cette date, le total était de 49,566,-000 barils.

MONTREAL CURB

(LE 11 FEVRIER 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
500	Ass. Oil	.11	.10	— .01
231	Beauharn..	6⅝	6¾	+ ⅛
13	Bathurst B.	2		
115	B.A. Oil	15⅜	15⅜	inch.
40	Do. pr	17⅛	17⅛	+ ⅛
13	C.N.P. pr..	104⅛		
25	C.I Inv. pr..	20	20	inch.
125	Dbs. Sea..	17⅛	16¾	— ⅛
100	D. Tar	5⅝	5⅝	+ ⅛
10	Do. pr	58		
10	F. Pow. S..	1.00		
146	Imp. Oil	16⅝	16⅝	inch.
85	Int. Pete..	30	30¼	+ ¼
100	Int. U. A..	2	2	inch.
65	Meich. A..	9⅜	9⅜	+ ⅛
30	Po. Cor. pr..	92		
70	Regent..	5	5	inch.
31	S.C.P., pr..	98	98	inch.
40	Th. S. pr..	12½	12½	— ⅛
375	Walkerv..	3.80	3.80	— .10

HORS-LISTE

45	Br. & Dis..	.70	.70	— .05
20	Bre. Cor..	3⅛		
20	Do. pr	17⅛		
30	Can. Mal..	29½	29½	— ½
178	Cons. Pap..	1.75	1.75	— .05
52	Ford A..	30¼	30¼	— ¼
75	G. St. pr..	44	44	+ 3
600	Price Bro..	3½	3½	+ ⅛
30	Do. pr.	31x		

MINES

3,000	Braz. Go..	.36	.37	+ .02
35	Dome..	38.00		
50	Falconb..	3.50		
800	J.M. Cons..	.14	.13	— .01
35	McIntyre..	41.00		
110	Noranda..	32.50		
100	Parkhill..	.21	.21	inch.
400	Pick. Cr..	2.32	2.30	— .06
425	Read-Auth..	.66	.65	+ .02
1,650	Siscoe..	2.66	2.65	inch.
687	Sullivan..	.45	.45	inch.
100	Wei.-Har..	8.75	8.75	inch.

MINES HORS-LISTE

500	Bobjo..	.35	.35	— 0¼
2,000	Dunarquet..	.09½	.09½	— 0¼
100	Eldorado..	1.15	1.15	— .10
2,600	Howey G..	1.04	1.03	+ .01
20	Hud. Bay..	12.00		
300	Macassa..	2.42	2.42	inch.
100	McVit. G..	.30	.30	+ 00¼
200	San. Ant..	4.30	4.35	— .05
3,700	Stadac..	.20¼	.20	inch.

TOTAL DES TRANSACTIONS

	Divers	H.-liste	Mines	M. h.-l.	Tot.
Hier	2,129	1,050	7,392	9,520	20,091
Vendredi	3,915	1,652	19,165	13,750	38,482

x—Ex-dividende. —

ELDORADO COMPTE UN GAIN DE .12 CE MATIN EN BOURSE

Toronto, 12.—(P.C.)— Quelques valeurs minières qui étaient dans l'ombre depuis plusieurs semaines, ont occupé le centre de la scène dans le cours de la matinée à la Bourse de Toronto. Ce sont Eldorado, Wayside et Lebel. Gods Lake et Gunnar Gold déployèrent aussi une certaine activité.

Dans le compartiment des grosses mines d'or quelques transactions seulement eurent lieu, Bralorne et Hollinger fléchissant de .10 à .15 chacune, tandis que Teck Hughes comptait un léger gain. Des appréciations allant de .01 à .03 furent enregistrées par Gods Lake, Pickle Crow, Central Patricia, San Antonio et Maccassa. Little Long Lac s'éleva de .10.

Eldorado fut la vedette de ce matin en passant de $1.20 à $1.32 au milieu d'une forte activité. Il est rumeur que la compagnie a obtenu d'excellents résultats aux niveaux inférieurs de la mine. Gunnar, dont les propriétés sont dans la même région, se hissa à .68, après avoir clôturé hier à .61.

Les autres mines d'argent restèrent inactives. Sherritt Gordon resta stationnaire à .62.

Chez les pétroles Chemical Research enregistra une avance de .05 qui la porta à $2.05.

LES OEUFS FRAIS BAISSENT ENCORE DE 1-2 A 1C LUNDI

Montréal, 12. — Le marché des oeufs a réagi vers la baisse hier, mais les autres produits de la ferme sont demeurés stables sur le marché local.

En fermeture, les oeufs frais au wagon accusaient de 1-2 à 1c de baisse par douzaine comme suit : A-gros 25c ; A-moyens 22c ; A de poulettes 21c ; B 15-16c et C 14c. Ce sont les qualités inférieures qui ont surtout été affectées par la baisse. Les prix cotés aux détaillants ont également tous été réduits de 1c sur les qualités inférieures.

Voici quels ont été les arrivages de la journée de lundi : 13 boites de beurre ; 14 boites de fromage et 700 caisses d'oeufs.

BULOLO GOLD

Montréal, 12 (P.C.) — Bulolo Gold Dredging Limited rapporte aujourd'hui que sa production d'or a augmenté au cours du mois de janvier. Cette production fut de 11,199 onces d'or, comparée à 10,986 pour décembre et à 6,832 pour janvier 1934.

Le profit provenant des opérations est estimé à $279,265 pour le mois.

Dividendes

Canadian Vinegars: 40c par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février. Ex-dividende le 14 février.

Zimmerknit privilégié: 3 1-2 p. c., payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février. Ex-dividende le 14 février.

Tip Top Tailors privilégié: 1¾ % payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars. Ex-dividende le 19 mars.

NOTRE DOLLAR

Voici quelle était la situation sur le marché des changes ce midi:

A MONTREAL :
Livre anglaise $4.89
Franc français 6.59 cts
Dollar américain 1.00 1-8

A NEW-YORK :
Tous les marchés sont fermés aujourd'hui.

A PARIS :
Dollar canadien 15.17 francs
Livre anglaise 74.21 francs
Dollar américain 15.20 francs.
VALEUR-OR : Dollar canadien 59.48 cts; dollar américain 59.55 cts.

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 11 FEVRIER 1935)

		Off.	Dem.
	Argentine 6's, 1961	90⅛	91⅛
3,000	Australie 5's, 1955..	102⅝	103
2,000	Belgique 6½'s, 1949..	106¾	106½
1,000	Do. 6's, 1955..	104¼	106
	Bolivie 7's, 1958..	5½	6
6,000	Brésil 6½'s, 1957..	27⅝	27⅞
	Do. 7's, 1952..	26¼	28¼
	Do. 5's, 1951..	61	62½
	Brisbane 5's, 1958..	96¼	96½
	Bue. Aires 6's, 1961..	67	
	Chili 6's, 1961	14¼	14½
	Colombie 6's, 1961..	31¼	33
	Cund'ca 6½'s, 1959..	11¼	12½
13,000	Canada 5's, 1952..	111¾	111¾
	France 7½'s, 1941..	186¾	187⅝
	Do. 7's, 1949..	183⅝	183¾
86,000	Allem. 5½'s, 1965..	37⅝	37½
	Haiti 6's, 1952..	82	84
15,000	Italie 7's, 1951	93¾	94
	Japon 5½'s, 1965..	80¼	80½
	Medellin 6½'s, 1954	9½	9¾
11,000	Milan 6½'s, 1952..	84½	85
6,000	N. So. W. 5's, 1957..	101½	102
	Parana 7's, 1958..	13¾	15
10,000	Pérou 6's, 1960..	8⅝	8¾
	Pologne 6s, 1940..	79¾	79¾
8,000	Do. 7's, 1947..	122½	123
	Rio Jan. 6½'s, 1959..	15	17⅝
	Do. 6½'s, 1953..	17¾	20
	Do. 6's, 1969..	20¼	21½
2,000	Rome 6½'s, 1952..	85⅞	86
	San Paulo 7's, 1940..	84⅜	85
	Serbie 7's, 1962..	40	45
	Soissons 6's, 1936..	166	175½
	Roy-Uni 5½'s, 1937..	115½	116

CANADA FOUNDRIES

Montréal, 11, (P.C.)—Le rapport financier de Canada Foundries & Forgings Limited pour l'année finissant le 31 décembre 1934 accuse une amélioration de $74,873 sur les résultats de l'année précédente. Les profits nets provenant des opérations de la compagnie furent de $22,075. Après les taxes, les intérêts sur les obligations et la dépréciation, la compagnie a subi une perte de $5,208, à rapprocher d'une perte de $80,081 l'année précédente.

Le président M. W.-M. Weir, rapporte que l'inventaire a été substantiellement réduit et que la position liquide de la compagnie s'est maintenue. Le fonds de roulement de Canada Forgings est maintenant de $374,703, à rapprocher de $426,178 l'an dernier. Les emprunts aux banques ont diminué par contre de $131,164 à $71,688. La compagnie a remboursé $19,500 d'obligations durant l'année sous revue grâce au fonctionnement du fonds d'amortissement.

Le volume des ventes de Canada Foundries & Forgings Limited a augmenté de 50 pour cent en 1934 par rapport à 1933. Cela n'empêche que le total des ventes n'a pas été très considérable pour tout cela. L'actif total de l'entreprise est aujourd'hui de $1,958,697, au lieu de $2,-062,127 il y a un an.

L'American Iron & Steel Institute rapporte que les opérations sidérurgiques ont décliné de 2 points à 50.8 pour cent de la capacité cette semaine, comparativement à la semaine dernière.

EXCELLENT RAPPORT FINANCIER DE LA CIE QUEBEC POWER POUR L'AN PASSE

Nous avons l'avantage de pouvoir présenter à nos lecteurs le très bon rapport annuel que vient de publier la compagnie Quebec Power.

Le revenu brut de $2,832,980, réalisé au cours de 1934, se compare à $2,-825,980 pour 1933, alors que les recettes nettes équivalurent à $1.16 par action ordinaire tandis que, pour 1934, elles équivalurent à $1.22.

Voici, du reste, les chiffres complets du rapport : —

ETAT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 1934

ACTIF

Immobilisation et Placements:		
Comptes de l'Entreprise	$ 21,147,953.21	
Titres et placements dans les Compagnies filiales	7,107,184.44	
		$ 28,255,137.65
Marchandises et matériel en magasin		218,782.65
Disponibilités:		
En Caisse et en Banque	112,553.24	
Prêts à demande	350,000.00	
Comptes Recevables	314,573.19	
Taxes, Assurances, etc. (période non écoulée)	44,408.54	
		821,534.97
		$ 29,295,455.27

PASSIF

Capital actions:		
553,198 actions sans valeur nominale	$ 13,829,950.00	
Moins: contribution à la caisse de Retraite de la Compagnie et de ses Filiales	435,000.00	
		$ 13,394,950.00
Obligations:		
Obligations-or 5% 1ère hypothèque et gage collatéral, amortissables:		
Série "A" 5% échéant 1968	$ 8,106,500.00	
Moins: remboursées par le fonds d'amortissement	119,000.00	
	$ 7,987,500.00	
Série "B" 5% échéant 1972	1,400,000.00	
En portefeuille	670,500.00	
Moins: remboursées par le fonds d'amortissement	294,500.00	
	435,000.00	
Actions obligataires 5%		
Série "A" 5% échéant 1968	3,893,500.00	
Moins: remboursées par le fonds d'amortissement	145,367.33	
	3,748,132.67	
Série "B" 5% échéant 1972	1,000,000.00	
En portefeuille	817,500.00	
Moins: remboursées par le fonds d'amortissement	182,500.00	
		12,170,632.67
Dépôts des Consommateurs		84,531.91
Passif Exigible:		
Comptes payables	188,662.32	
Intérêts courus et autres frais	82,816.61	
Divid. pour le trimestre terminé le 31 déc. 1934	138,299.50	
		409,778.43
Amortissement et autres Réserves		2,839,806.06
Solde bénéficiaire (sujet à l'impôt sur le revenu pour 1934)		395,756.20
		$ 29,295,455.27

Approuvé au nom des Administrateurs.

J.-P.-B. CASGRAIN,
J.-H. FORTIER,
Administrateurs

(Suite à la page 11, 1ère col.)

La Mutual Life du Canada termine en très forte position sa soixante-cinquième année

La compagnie a versé $183,000,000 à ses assurés et à leurs bénéficiaires depuis 1869

Waterloo, Ont., 12 fév. 1935. — Un rapport qui accuse des progrès pour l'année 1934 et un record ininterrompu de croissance pendant ces soixante-cinq dernières années, vient d'être présenté aux détenteurs de polices de la Mutual Life du Canada lors de leur assemblée annuelle tenue ici à Waterloo le 7 du courant. Le président, M. R.-O. McCulloch, fait remarquer que le total des assurances émises et remises en vigueur pendant l'année 1934 est plus considérable qu'en 1933, et que les assurances en vigueur en sont maintenant rendues à la somme de $521,174,304 (exclusion faite des annuités). 42% des polices ont été émises sur la vie de personnes qui ont déjà eu des polices dans la compagnie et le nombre des polices a passé de 2,500 à 141,000.

Le montant total versé durant l'année aux assurés, qui sont les propriétaires de la compagnie et qui ont reçu tous les revenus de surplus, est de $17,280,625. Ce chiffre comprend $4,321,211 en dividendes. 77% du total de ces payements durant l'année ont été faits à des assurés vivants.

Le président dit que dans la période de soixante-cinq années de son existence la compagnie a payé, d'après les contrats d'assurance, $123,-000,000, plus $60,000,000 en dividendes ou retour de primes, ce qui fait un grand total de $183,000,000. Il continue :

Votre compagnie s'est plus que tenue au courant de la croissance et du développement du Canada ; aussi se range-t-elle aujourd'hui au nombre des premières institutions financières du pays.

Elle a atteint son exceptionnelle position actuelle en rendant, à bas prix net, un véritable service à ses détenteurs de polices et en contribuant au bien-être et au développement du Canada. Et c'est en conservant et en plaçant ses fonds de fiducie sur des principes solides qu'elle en est arrivée à ces résultats.

Je dois avouer ressentir une certaine fierté à faire partie intime de l'institution de l'assurance sur la vie qui, pendant la difficile période de ces récentes années, a maintenu sa situation traditionnelle comme gardienne du bien-être économique du peuple.

La débâcle de 1929 et de 1930 a sans doute été mitigée dans une grande mesure par la position de sécurité financière que l'assurance sur la vie a maintenue pendant les années de prospérité.

La valeur réalisable d'un contrat d'assurance sur la vie a servi de protection contre les pertes financières, au fur et à mesure que la valeur négociable de bien des titres et commodités approchaient du point d'évanouissement ; aussi le citoyen ordinaire s'en est-il remis en grande partie à la sécurité de son assurance sur la vie.

Durant la période de la dépression l'assurance sur la vie a amplement justifié la confiance qu'on lui a accordée par le grand nombre de détenteurs de polices qui se sont confiés à elle pour le placement en grande proportion des épargnes nationales.

Sans exception, les compagnies d'assurance-vie de ce pays ont pu faire honneur aux obligations de leurs contrats de polices ; aussi la force des compagnies d'assurance-vie est-elle aujourd'hui inébranlable. Bien que l'assurance-vie ait grandement contribué ainsi au bien-être général du pays et que les actifs administrés par les compagnies en question en soient rendus à un chiffre très élevé, il ne faut pas oublier ni négliger le fait que l'argent placé par nous appartient en réalité à nos nombreux assurés. Cet argent ils l'ont épargné par leur économie et par leur abnégation ; ce sont eux aussi qui l'ont placé entre nos mains pour leur protection et pour celle de leurs familles.

Il ne faut pas oublier non plus que c'est par le placement de ces économies — dans bien des cas durement réalisées et épargnées avec difficulté — dans nos polices que par ces jours d'épreuves bien des familles canadiennes ont été sauvées de la misère et des secours directs. Il est donc impérieux et indispensable que les contrats qui servent de base à nos placements soient remplis de façon juste et honnête afin que nous, à notre tour, nous puissions remplir les contrats que nous avons avec nos assurés. C'est pour cela que nous comptons entièrement sur nos placements et sur les contrats qui les supportent. Il saute aux yeux de tous que si la confiance était minée et la sainteté des contrats ignorée, le pays ne saurait faire de progrès réels, parce que les pertes et le découragement retomberaient sur les classes économes et les travailleurs acharnés dont le caractère et les efforts ont développé le Canada et sur lesquels dépend notre avenir. Le déclin marqué du revenu national pendant la dépression a eu pour résultat que la distribution des polices nouvelles s'est trouvée diminuée, et que plusieurs contrats d'assurance ont pris fin prématurément, d'où il s'en est suivi une réduction conséquente dans le montant total des assurances en vigueur en ce pays.

Cela ne veut pas dire que de façon générale il y ait eu manque de popularité de la part de l'assurance-vie, car les statistiques indiquent que la proportion du revenu national consacré à l'assurance sur la vie représente aujourd'hui un chiffre plus élevé que pendant les meilleures années de 1928 et de 1929. Le montant des assurances en vigueur au Canada dépasse les $6,500,000,000.-00 et une grande partie de notre population, environ un tiers, fournit les primes pour maintenir ces assurances en vigueur.

La valeur du privilège d'emprunt sur police d'un contrat d'assurance-vie a joué un rôle des plus importants lorsqu'il s'est agi de sortir des difficultés financières de ces dernières années ; aussi est-il intéressant de constater, d'après les remboursements fortement accrus de ces prêts, montants reçus au cours de l'année qui vient de s'écouler, que la valeur de cette forme de crédit est grandement appréciée et qu'elle est en frais de se restaurer aussi rapidement que possible.

La demande de nouveaux prêts sur polices accuse également un déclin marqué pour l'année, chose qui reflète la diminution des difficultés financières.

L'intérêt du détenteur de police et de ses bénéficiaires exige que les prêts sur sa police ne soient effectués qu'à titre d'urgence ; voilà pourquoi je suis fier d'observer la tendance au remboursement de ces prêts.

Les ajustements concernant les pertes financières au chapitre des placements municipaux, industriels et hypothécaires n'ont pas été rares, mais il n'y a pas eu d'hésitation de la part des compagnies d'assurance sur la vie, car elles ont fait face à ces situations de la façon courageuse raisonnable et juste. Il est donc agréable de pouvoir dire que l'expérience de l'année qui vient de se terminer accuse une amélioration constante. La situation hypothécaire s'est matériellement renforcée. Nombre d'entreprises industrielles sont en frais de sortir avec honneur de leurs difficultés et la plupart des municipalités embarrassées font tous leurs efforts pour trouver une base sur laquelle elles pourront reprendre leurs fonctions normales.

Tous les Canadiens bien pensants devront regretter l'action des officiers responsables de certaines municipalités — heureusement rares, mais certaines d'entre elles considérables et importantes — qui prônent la répudiation des obligations pour lesquelles ces municipalités ont reçu et dépensé l'argent des épargnants qui leur ont fait confiance.

Outre le tort fait au crédit de ces municipalités elles-mêmes, dont elles ressentiront les effets pénibles et coûteux lorsqu'elles auront besoin une autre fois de construire et de payer pour des travaux publics dépassant le montant de leurs taxes annuelles, cette répudiation, particulièrement dans le cas des grandes municipalités, a une portée très dommageable sur la structure tout entière du crédit canadien.

L'amélioration a été suffisamment stable pour nous permettre d'espérer que la période de pertes de capitaux dans ces placements industriels est maintenant chose du passé pour nous et je pense que nous pouvons nous attendre raisonnablement à ce que l'avenir fera plus que contrebalancer d'autres dépréciations des valeurs par le recouvrement de pertes pour lesquelles nous avons déjà fait provision.

Au cours de l'année dernière la vente de l'assurance non participante a augmenté. Je crois qu'il faut attribuer la chose à la distribution réduite des surplus ces deux ou trois dernières années aux détenteurs de polices à participation. Depuis son organisation, la compagnie a émis la plus grande partie de ses polices d'après le système de participation, et les résultats de nos polices à participation, dans les bonnes comme dans les mauvaises années, au cours de ces 65 années prouve de façon concluante que le coût net pour nos détenteurs de polices à participation sur toutes les polices en vigueur a été considérablement moindre que les plus bas taux de non-participation de polices semblables dont nous ayons jamais eu connaissance. Nos revenus nous ont permis par ces années difficiles de faire provision pour toute dépréciation sur les placements et pour les pertes d'intérêt, tout en continuant en même temps de payer de généreux dividendes à nos détenteurs de polices. En tant que notre compagnie est concernée nous sommes persuadés que nos assurés obtiendront les meilleurs résultats des systèmes à participation.

Le rapport annuel des administrateurs et des dirigeants de la compagnie a pour but de rendre compte de leur administration aux détenteurs de polices ou, en d'autres termes, de leur dire ce qui a été fait des fonds placés à la garde de la compagnie pendant l'année écoulée.

Je constate que de chaque dollar reçu par notre compagnie l'année dernière — 61c. ont été versés aux assurés et à leurs bénéficiaires.

28c. ont été ajoutés aux réserves pour polices tel que requis par le Département fédéral des Assurances aux fins de pouvoir remplir les contrats de polices et aux autres réserves volontairement maintenues par la compagnie comme sécurité additionnelle en faveur de nos détenteurs de polices.

6.2c. pour compensation aux représentants et pour le maintien de succursales pour la commodité des assurés.

2.6c. pour frais généraux de bureau et d'administration.

.1c. a été payé aux diverses autorités gouvernementales sous forme de taxes.

.8c. pour dépenses de publicité, impressions et divers.

.4c. pour les frais de sélection médicale des risques et dépenses de bien-être.

Notre compagnie a toujours eu raison d'être fière des frais modérés d'administration de ses affaires ; et cette courte analyse fournira d'amples preuves à l'esprit le plus critique que cette compagnie est régie par et pour ses assurés, dans leurs meilleurs intérêts et pour leur seul avantage.

Une étude minutieuse des rapports aujourd'hui remis entre vos mains ne saurait manquer de vous convaincre que vos fonds sont administrés de façon sûre et efficace et que les meilleurs efforts de vos dirigeants sont heureusement consacrés de manière à maintenir au plus bas niveau possible les frais nets pour les assurés la protection de leur assurance sur la vie, tout en préservant en même temps la stabilité incontestable dont jouit depuis tant d'années notre compagnie.

Passant en revue l'histoire de notre compagnie, qui célèbre aujourd'hui son 65e anniversaire, on me pardonnera si j'exprime ma profonde appréciation du privilège que j'ai d'être de service de façon personnelle et intime dans cette grande institution. Quand on considère l'humble commencement de cette entreprise coopérative, la manière efficace dont les intérêts de ses membres ont été sauvegardés pendant sa déjà longue existence, son influence bienfaisante et protectrice s'étendant à des milliers de familles canadiennes de l'Atlantique au Pacifique pendant une période qui coïncide avec le développement d'un Dominion et quand on entend de tout côté des paroles de félicitations de la part de grands chefs du commerce et de la finance, aussi bien que de la part d'ouvriers d'usine et des champs concernant le succès de ses efforts, et quand on étudie les rapports financiers qui vous sont soumis aujourd'hui, je ne saurais m'empêcher de parler favorablement de l'entreprise et du dévouement désintéressé au service de la part de ceux qui ont contribué à son bien-être et à son succès qui dépasse les rêves les plus ardents de ses fondateurs.

Cette organisation a été fondée sur des bases solides et honnêtes dès le commencement et chaque génération, avec ses problèmes, a produit des hommes intègres, industrieux et prudents, animés de l'esprit indispensable pour administrer cette institution sans cesse croissante d'après des principes efficaces et prudents à la fois.

En aucun temps de sa longue et diverse expérience notre compagnie n'a occupé une position autre que celle d'être au premier rang parmi les organisations d'assurance sur la vie en ce pays ; voilà pourquoi son record sans tache est devenu un modèle d'heureuse coopération.

Les nombreuses opérations de perception, de placement et de distribution de plusieurs millions de dollars ont pour objet de promouvoir le bien-être humain ; aussi la haute estime en laquelle le peuple canadien tient cette organisation est une preuve que nous n'avons pas manqué d'assurer son confort, son bonheur et sa protection. J'ai l'espoir que les succès du passé seront pour nous une inspiration à continuer le travail sur les lignes solides si fermement

EXCELLENT RAPPORT FINANCIER DE LA Cie QUEBEC POWER POUR L'AN PASSE

(Suite de la page 10)

CERTIFICAT

Nous avons examiné les livres et les comptes de la QUEBEC POWER COMPANY pour l'année terminée le 31 décembre, 1934. Nous avons reçu toutes les explications et tous les renseignements requis et avons accepté le certificat de votre Vérificateur Interne quant à l'évaluation des marchandises et matériel en magasin et des Comptes recevables des consommateurs. Nous certifions que, dans notre opinion, l'état ci-dessus établit la position exacte des affaires de la compagnie.

(Signé) **SHARP, MILNE & CO.**
Comptables Agréés.

Le 18 janvier, 1935.

LES COMMENTAIRES DE M. JULIAN-C. SMITH

Dans le dix-neuvième rapport annuel du conseil d'administration, M. J.-C. Smith, président déclare:

Vos administrateurs ont l'honneur de soumettre l'état finincier et le rapport des opérations de la compagnie pour l'année terminée le 31 décembre, 1934.

Situation financière

L'analyse de l'exercice financier démontre:

Recettes brutes pour l'année	$ 2,832,980.52
Recettes nettes, sauf dépréciation	1,077,181.57

Les recettes brutes de l'année précédente étaient de $2,825,561.98 et les recettes nettes, avant amortissements de $1,000,881.64.

La compagnie n'a réalisé aucun revenu de ses placements dans la Quebec Railway, Light & Power Company.

Après avoir transporté un montant de $350,000. au compte de dépréciation et de $54,000. à la réserve, la compagnie a payé un dividende de $1.00 par action sur son capital actions, laissant pour l'année 1934 un solde de $119,983.57. A ce montant a été ajouté le solde de $275,772.63 de l'année précédente, ainsi qu'une somme de $150,000. transportée de la réserve générale, formant en tout un surplus de $545,156.20. De ce montant une somme additionnelle de $150,000. a été appliquée au compte de réserve pour dépréciation, laissant au crédit du compte de profits et pertes, sujet à l'impôt sur le revenu pour 1934, un montant de $395,756.20.

En 1927 les actionnaires et vos administrateurs ont autorisé les appropriations nécessaires pour l'établissement d'une caisse de retraite pour le bénéfice des employés de la compagnie et de ses subsidiaires. En vertu du projet adopté, les employés de la compagnie Quebec Power et de ses filiales participent à la caisse de retraite établie par la Shawinigan Water & Power Company pour le bénéfice de ses propres employés et de ceux de ses subsidiaires, y compris la Quebec Power et ses filiales.

Des arrangements ont été conclus avec le Montreal Trust Company qui agira comme fiduciaire de la caisse de retraite.

Vos administrateurs ont décidé de satisfaire à l'engagement qui avait été pris de souscrire la somme de $435,000 à la caisse de retraite par l'émission au pair d'obligations, Série B, de votre compagnie, lesquelles ont été remises à la compagnie fiduciaire, le Montreal Trust.

Pour simplifier la comptabilité, cette somme de $435,000. a été soustraite du montant apparaissant précédemment sur le bilan comme attribuable aux actions ordinaires de la compagnie. Cette distribution à la caisse de retraite n'augmente pas les dépenses annuelles puisque depuis 1927 votre compagnie payait, chaque année, une somme excédant l'intérêt sur celle de $435,000. d'obligations en vue d'amortir la dette capitale contractée à cette fin.

Etat des Affaires en général

Une amélioration dans le commerce et l'industrie de la cité de Québec et des districts environnants a eu sa répercussion favorable sur les opérations de votre compagnie; il est évident qu'il y a maintenant progression encourageante dans les affaires en général.

L'augmentation dans les recettes est due en grande partie au fait que la Murray Bay Pulp & Paper Company a fonctionné pendant quelques mois, et aussi à une plus grande demande de force motrice par l'industrie. Des ventes supplémentaires d'électricité pour faire la vapeur ont été enregistrées.

Par suite des réductions accordées aux clients suivant les termes du nouveau contrat intervenu avec la cité de Québec, les revenus des services résidentiels et commerciaux ont considérablement diminué. Cette diminution a été partiellement compensée par l'augmentation dans les ventes de la force motrice.

Réduction des tarifs

Au premier octobre les tarifs des districts ruraux ont été revisés. Vu la date de la mise en vigueur de ces tarifs, cette diminution n'a affecté que légèrement les revenus de 1934.

Le contrat avec la cité de Québec stipule qu'une autre réduction dans les tarifs résidentiels et commerciaux devra être faite à compter du premier janvier, 1935. L'expérience du passé ne nous a pas encore convaincus qu'une réduction dans les tarifs augmente suffisamment la consommation de l'électricité pour compenser la perte de revenu causée par cette réduction. Vos administrateurs espèrent, toutefois, que la reprise des affaires entrainera une plus grande consommation d'électricité et de force motrice, tant à la ville qu'à la campagne.

Le nombre des clients de la compagnie est de 46,210 soit une augmentation de 588 sur celui de l'an dernier.

Gaz

Les revenus de la division du gaz ont diminué par suite d'une baisse dans le nombre des consommateurs de gaz. Un marché plus stable absorbe maintenant toute la production de coke de l'usine.

Quebec Railway Light & Power Co.

Un sommaire du bilan de cette filiale est ci-annexée et fait voir un déficit d'exploitation de $63,098.99, non compris l'intérêt sur les obligations et les amortissements.

Les revenus des tramways" Division de la Ville" ont encore diminué et ne permettent aucune appropriation pour dépréciation. Les recettes de la Division Montmorency démontrent une amélioration sur celles de l'an dernier. Cependant, cette division, comme toutes les entreprises ferroviaires, souffre encore du ralentissement des affaires.

Le service de la compagnie a été bien satisfaisant. Ses propriétés ont été maintenues en excellent état.

Vos administrateurs désirent exprimer au personnel leur appréciation du zèle et de la compétence que chacun a apportés à l'exécution de la tâche qu'il a été appelé à remplir dans les conditions difficiles de cette dernière année.

LE QUEBEC RAILWAY, LIGHT & POWER COMPANY

ETAT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 1934

ACTIF

Immobilisation et Placements:		
Propriétés, usines et matériel roulant		$ 6,926,644.42
Titres et avances de ses Filiales		197,867.23
Marchandises et Matériel		4,700.53
Disponibilités:		
En Caisse et en Banque	$ 109,602.48	
Comptes Recevables	35,872.51	
Déboursés anticipés	17,970.24	
		163,445.23
Déficit (non compris l'intérêt sur obligations depuis le 1er janvier, 1931, soit $615,000)		172,048.70
		$ 7,464,706.11

PASSIF

Capital Actions:		
7.500 actions privilégiées, 7%, $100. valeur au pair	$ 750,000.00	
25,000 actions ordinaires, $100. valeur au pair	2,500,000.00	
		3,250,000.00
Obligations:		
6% or 1ère hypothèque, série "A" échéant 1970	2,000,000.00	
6% or 1ère hypothèque, série "B", échant 1972	1,000,000.00	
		3,000,000.00
Hypothèque		15,670.40
Exigibilités:		
x Comptes payables et frais accrus		358,397.83
Réserve pour Dépréciation et autres Réserves		840,637.88
		$ 7,464,706.11

x Excluant les redevances à la Quebec Power Company pour l'intérêt de $615,000.00 sur obligations.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

le 31 décembre 1934

Revenu brut		$ 1,132,117.06
Exploitation et entretien	$ 1,159,315.48	
Percentage payable à la cité de Québec sur les recettes de la division des tramways	35,900.57	
		1,195,216.05
Déficit sur l'exploitation de l'année		63,098.99
Déficit de l'année précédente		108,949.71
Déficit		$ 172,048.70

Vérifié et approuvé,

SHARP, MILNE Co.
Comptables Agréés.

Approuvé au nom des Administrateurs,

(Signé) **W.-S. HART.**
JAMES WILSON,
Administrateurs.

Vérifié et approuvé,

SHARP, MILNE & CO.
Comptables Agréés.

GAIN DE 20% DANS LES AFFAIRES DE LA COOP. FEDEREE

La Coopérative Fédérée de Québec vient de présenter son rapport annuel pour 1934. Il est des plus encourageants.

Comme le fait observer le gérant général, M. J.-F. Desmarais, "Le chiffre d'affaires a augmenté de 20 p. c. sur 1933, passant de $4,538,163 à $5,447,069. Cette augmentation s'est fait sentir dans toute les succursales sans exception et dans la presque totalité de nos divers départements.

"Dans les produits de la ferme, notre département du beurre et du fromage est peut-être celui qui a enregistré la plus grosse augmentation. D'après les chiffres fournis par le Département de classification du Fédéral, nous avons reçu environ 50 p. c. du fromage fabriqué dans la Province de Québec.

"Notre département d'animaux vivants a aussi enregistré une augmentation considérable. Nos départements de grains de semence, de légumes ont aussi enregistré une augmentation d'affaires fort appréciable.

"Dans les produits que nous vendons aux cultivateurs, les engrais alimentaires arrivent en tête avec une augmentation d'environ 30 p. c. ; les engrais chimiques, environ 25 p. c. Dans nos succursales, la Pointe St-Charles enregistre une augmentation de 110 p. c., Québec, 33 p. c., Princeville 30 p. c., Lennoxville 50 p. c., Ste-Rosalie 20 p. c., Lévis 20 p. c., Waterloo 20 p. c.

De son côté, M. J.-N. Bérard, le président, de St-Nazaire d'Acton, s'est dit fier des résultats obtenus au cours de l'année. Il a été réélu avec tous les membres de son bureau de direction. Cette élection a eu lieu à l'assemblée du 6 février.

M. H.-C. Bois, chef du service provincial de l'économie rurale, a suggéré très opportunément qu'à côté des coopératives paroissiales l'on installe des coopératives d'épargne et de crédit qui assureraient le bon fonctionnement des coopératives agricoles.

Voici le bilan de l'année :

Bilan au 31 décembre 1934

ACTIF

ACTIF COURANT : —		
Caisse	$ 8,119.78	
Comptes débiteurs	589,815.25	
Marchandise en inventaire	759,073.56	$1,337,008.59
Hypothèques, dépôts et placements		123,832.87
ACTIF CAPITAL : —		
Equipement, machinerie et outillage	234,785.02	
Immeubles	430,269.75	665,054.77
Achalandage		24,416.38
Dépenses différées — Assurance, fournitures, papeterie, taxes, etc.		16,134.80
Frais d'émission des obligations — amortissables		25,218.14
		2,191,665.55

PASSIF

Comptes créanciers			278,676.25
EMPRUNTS : —			
Banque Canadienne Nationale		405,724.21	
The Clydesdale Bank		68,133.33	
Cooperative Wholesale Society Ltd.		681,333.33	
Divers		35,550.00	1,190,740.87
Hypothèque sur immeuble			9,000.00
OBLIGATIONS : —			
Emises		350,000.00	
Moins : —			
Remboursées à échéance	$24,000.00		
Rachetées avant échéance	80,100.00	104,100.00	245,900.00
RESERVES : —			
Dépréciation sur immeubles		78,106.30	
Dépréciation sur équipement		70,300.32	
Comptes débiteurs		19,677.82	
Valeur du sterling re emprunt		12,783.34	180,867.78
CAPITAL-ACTIONS : —			
Ordinaire		64,137.61	
Privilégié		197,910.00	262,047.61
SURPLUS			24,433.04
			$2,191,665.55

Vérifié et certifié conforme aux livres, toutes les informations requises m'ayant été données. Les inventaires ont été acceptés tels que certifiés par le personnel.

Dans mon opinion, le bilan ci-haut représente la situation financière de la Coopérative Fédérée de Québec, le 31 décembre 1934.

VICTOR PELLETIER, C.P.A.
Vérificateur.

Montréal, le 4 février 1935.

FRAÎCHE Jamais éventée



Tout le monde en veut— Tout le monde en prend!

BOURSE DES MINES

(LE 11 FEVRIER 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
1,300	Acme Oil	.20½	.20½	.20½
100	Ajax. Oil	.90	.90	.90
500	Alb. Pac.	.08½	.08½	.08½
1,000	Algoma	.03½	.03½	.03½
1,000	Ashley	.16	.16	.16
2,000	Astoria	.02¾	.02¾	.02¾
8,750	Bagamac	.10	.09¾	.09¾
2,800	Barry H.	.06	.06	.06
1,600	B. E. A. R.	.16	.15½	.15½
200	Beattie	1.84	1.75	1.75
1,100	Big Miss	.32½	.32½	.32½
6,900	Brobjo	.35	.32½	.33
100	Bradian	2.25	2.25	2.25
50	Bralorne	10.65	10.65	10.65
1,900	B. R. X.	.19	.18¾	.19
600	Buff. Ank.	2.80	2.70	2.70
500	Buff. Can.	.01¾	.01½	.01½
2,500	Bunk. Hill	.04½	.04	.04
1,900	Can. Mal.	.58	.58	.58
300	Cariboo	1.15	1.15	1.15
1,000	Castle T.	.60	.60	.60
4,800	Cen. Pat.	1.22	1.18	1.19
100	Chem. Res.	2.00	2.00	2.00
15,000	Chibou	.11	.10¾	.10¾
625	Cherley	.02¾	.02¾	.02¾
1,500	Columbario	.09½	.09	.09
300	Coniagas	3.35	3.35	3.35
500	Coniarum	2.25	2.25	2.25
1,010	Dome M.	38.00	37.50	37.50
4,420	Eldorado	1.20	1.12	1.20
325	Falcon	3.45	3.40	3.40
9,568	God's Lake	1.64	1.56	1.56
600	Goldale	.16½	.16½	.16½
500	Goodfish	.09	.09	.09
100	Granada	.12	.12	.12
500	Grandoro	.09½	.09½	.09½
800	Greene Sta.	.28	.28	.28
17,600	Gunnar G.	.67	.60	.61
3,500	Haicrow	.05	.05	.05
2,000	Harker	.09½	.09½	.09½
700	Hollinger	18.00	17.50	17.50
2,580	Howey G.	1.02	1.01	1.02
100	J.M. Cons.	.14	.14	.14
100	Kirk. Cons.	.10	.10	.10
1,000	Kirk. Hud.	.22	.22	.22
939	Kir. Lake	.65	.59	.60
1,000	Lakeland	.01¾	.01¾	.01¾
290	L. Shore	51.10	51.00	51.10
7,500	Lee Gold.	.03½	.03	.03
6,620	Little L.L.	6.85	6.65	6.65
1,300	Macassa	2.44	2.40	2.43
9,500	Man. & F.	.07¼	.06	.07
1,200	Maple L.	.09½	.09½	.09½
495	McIntyre	41.00	41.00	41.00
4,050	McK. R.L.	1.32	1.24	1.24
1,700	McMillan	.38	.37	.38
1,500	McVittie	.29	.28	.28
7,000	McWatters	.79	.77	.77
500	Merl. Oil	.19	.19	.19
3,100	Moff. Hall	.02½	.02½	.02½
1,000	Murphy	.01	.01	.01
100	Nipissing	2.30	2.30	2.30
440	Noranda	32.25	32.25	32.25
3,100	Olga Oil	.04	.03¾	.03¾
8,600	Paymaster	.18	.17½	.17½
2,000	Pet. Co. M.	.02¾	.02½	.02¾
2,800	Pick. Cro.	2.55	2.49	2.50
1,000	Premier	1.52	1.50	1.50
300	Pros. Air	1.40	1.40	1.40
200	Read Auth.	.65	.62	.62
1,700	Reno Gold.	1.42	1.41	1.41
3,500	Roche L.L.	.05¾	.05½	.05½
865	San. Ant.	4.35	4.30	4.35
5,000	Sheep Cr.	.83	.80	.80
1,740	Sherritt	.52	.50¼	.52
3,980	Sisco	2.67	2.65	2.65
7,500	Sou. Tib.	.02	.02	.02
1,500	St. Anth.	.34	.31	.31
3,000	Sullivan	.45½	.42½	.45½
1,000	Sud. Cont.	.05½	.05½	.05½
695	Sud. Basin	1.29	1.25	1.29
675	Sylvanite	2.34	2.30	2.30
2,925	Teck H.	3.95	3.90	3.93
500	Texas Can.	.78	.78	.78
325	Toburn	1.30	1.25	1.25
1,930	Ventures	.92	.92	.92
100	Waite Amu.	.55	.55	.55
800	Wayside	.08¼	.08¼	.08¼
2,000	White Eag.	.04	.03¾	.04
1,500	Wiltsey C.	.06	.05¾	.05¾
210	Wright H.	8.70	8.65	8.65

Total des ventes: 289,000 actions.

CURB

1,500	Aldermac	.07	.07	.07
2,300	Ass. Oil	.10	.10	.10
12,500	Brownlee	.02	.01¾	.02
1,200	Can. Kirk.	.02½	.02½	.02½
100	Cen. Man.	.05½	.05½	.05½
500	Chibex H.	.03	.03	.03
2,000	Clifton	.01¼	.01	.01¼
250	Dal. Oil	.30	.30	.30
1,000	Dom. Kir.	.01½	.01½	.01½
1,000	East Cr.	.09½	.09	.09
3,000	Gilbec	.01¾	.01¾	.01¾
750	Home Oil	.65	.63	.63
90	Hud. Bay	12.25	12.10	12.25
5,000	Kir. Hunt.	.00¾	.00¾	.00¾
3,000	Lake Mar.	.03½	.03¼	.03½
1,500	Lebel Oro	.04	.03½	.03½
16,100	McLeod	.01¾	.01¾	.01¾
900	Parkhill	.20	.20	.20
1,000	Pawnee K.	.01½	.01½	.01½
1,000	Pore. Cro.	.03	.03	.03
500	Ritchie	.02	.02	.02
500	Robb. Mont.	.03	.03	.03
6,000	So. Keora	.04	.03½	.04
5,200	Stadac	.21	.20	.20
7,000	Sud. Mines	.04	.04	.04
1,000	Vickers	.01¾	.01¾	.01¾

AUGMENTATION DE $41,000,000 POUR LA SUN LIFE ASS.

Montréal, 12. (spécial au "Soleil").—Une augmentation de quarante et un millions de dollars dans l'actif; des affaires nouvelles avec premières primes payées pour au-delà de deux cent trente-six millions de dollars, soit près de vingt millions de dollars de plus qu'en 1933; près de vingt millions de dollars en dépôt dans les banques et un excédent des recettes sur les déboursés de plus de quarante trois millions de dollars, voilà quelques des points saillants du soixante-quatrième rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada, qu'a soumis aux assurés et aux actionnaires le président et directeur général de la compagnie, M. Arthur-B. Wood, au cours de l'assemblée annuelle tenue ici aujourd'hui.

L'état financier qui, soit dit en passant, est le premier que M. Wood soumet à l'assemblée annuelle depuis qu'il est président—l n'occupe ce poste que depuis un an—se distingue par une très grande réserve. Il reflète l'amélioration de la situation économique et l'accélération de l'activité commerciale constatées au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, c'est-à-dire dans les trois plus importants des pays où la compagnie fait ses affaires.

La diminution du nombre des demandes d'emprunts et le remboursement des emprunts contractés depuis quelques années semblent indiquer qu'au cours de l'année 1934, la situation financière d'un grand nombre d'assurés s'est améliorée. Le total des remboursements a été de trente et un pour cent plus élevé qu'en 1933, tandis que le montant des nouveaux emprunts contractés pendant l'année a diminué sensiblement.

Le montant des recettes de l'année s'élève à plus de cent cinquante-neuf millions de dollars et celui des affaires nouvelles avec premières primes payées à plus de deux cent trente-six millions de dollars. Depuis 1929, le montant des assurances en vigueur de la Sun Life a augmenté de deux cent quatre-vingt millions de dollars. Il s'établit maintenant à deux milliards sept cent quarante-huit millions de dollars. La Sun Life garde donc son rang parmi les plus importantes compagnies d'assurance-vie du monde entier.

L'actif s'élève maintenant à plus de six cent soixante-cinq millions de dollars; il a augmenté de plus de quarante et un millions de dollars depuis un an. Pendant l'année 1934, le montant des obligations en portefeuille a augmenté de plus de quarante-six millions de dollars, tandis que les dépôts dans les banques s'élèvent à plus de dix-neuf millions et demi de dollars et que les prêts garantis par les polices de la compagnie diminuent considérablement. La compagnie a réalisé un bénéfice de près d'un million et trois quarts de dollars à la vente de titres. Quant au reste, la constitution du portefeuille n'a guère changé.

Au cours des cinq années de crise que nous venons de traverser, la Sun Life a augmenté son actif de plus de quatre-vingt-dix-sept millions de dollars; pendant la même période elle a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de quatre cent soixante-huit millions de dollars, soit plus de trois cent douze mille dollars par jour ouvrable. Pendant l'année 1934 elle a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de quatre-vingt-huit millions de dollars. Le montant total ainsi versé par la compagnie depuis qu'elle existe s'élève maintenant à plus de huit cent quatre-vingt-huit millions de dollars.

Le rapport des administrateurs indique que grâce aux efforts constants tentés pour réaliser des économies, la compagnie a de nouveau réduit ses frais de direction et d'administration. Le montant total de ces frais est pour l'année 1934 d'un million de dollars inférieur à ce qu'il était pour 1933. Le surplus réalisé pendant l'année s'établit à $21,281,235.11, dont $13,219,504.28 a été versé ou attribué sous forme de dividendes aux détenteurs des polices participantes. La somme de $8,062,664.45 a servi à réduire la valeur au livre de certains titres et à grossir les réserves.

Au cours du mois de janvier les ventes de Pontiac Motor Co. ont été de 7,390 autos, comparé à 2,587 en janvier 1934.

12 LIVRES DU NOUVEAU LAVAGE HUMIDE DE PREMIERE CLASSE 49¢ 3¢ PAR LIVRE ADDITIONNELLE

TEL.: 4-4604 LA BUANDERIE LEVIS LIMITEE

FUNERAILLES DE M. J.-B. LAFLAMME

Le 29 janvier dernier, la mort ravissait à l'affection des siens, M. Jean-Baptiste Laflamme, époux de feu Mme Henriette Dubois, décédé au Lac Noir, à l'âge de 77 ans et 10 mois. Il laisse pour le pleurer, trois fils: MM. Joseph, de Montréal; Pierre, du Lac Noir; Amédée, de Thetford-Mines; un frère, M. Joseph Laflamme, de St-Ferdinand; une sœur, Mme Anselme Breton (Demerise), du Lac Noir; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Théophile Lafrance, M. Léon Lafrance, du Lac Noir; M. Elzéar Dubois, Mme Joseph Laflamme, de St-Ferdinand; M. Jean-Baptiste Vallières, de St-Adrien; ses petits-enfants: MM. Albini, Alphée, Rosaire, Paul Roger, Mlle Irène Laflamme et Mme S. Pelchat, de Montréal; M. Omer, Armand, Alcide, Mlles Liliane, Irène Laflamme et Mme Félicien Dubuc, de Lac Noir; Mlles Anne-Marie, Béatrice, Marie-Blanche, Cécile, MM. Charles-Auguste et Philibert Laflamme, de Thetford-Mines.

Le service fut chanté dans l'église de St-Désiré du Lac Noir, le 31 janvier, par M. l'abbé Lord. L'inhumation eut lieu à St-Ferdinand.

Les porteurs étaient: ses petits-fils: MM. Charles-Auguste, Philibert, Omer, Armand Laflamme, Félicien Dubuc et son neveu, M. Henri Laflamme. Portait la croix, son petit-fils, Alcide Laflamme.

Conduisaient le deuil: ses trois fils et belles-filles; MM. et Mmes Joseph, Pierre et Amédée Laflamme, sa sœur, Mme Anselme Breton; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Théophile Lafrance, M. Léon Lafrance, Mme Joseph Laflamme, M. Elzéar Dubois; ses petits-enfants: Mme Félicien Dubuc, Mlles Liliane, Irène Laflamme, Anne-Marie, Béatrice, Marie-Blanche et Cécile Laflamme; son arrière petite-fille, Mlle Gemma Dubuc, M. et Mme D. Turmel, le notaire Paradis, M. J.-Henri Morin, M. Aimé Roberge, M. Gédéon Faucher et plusieurs autres.

UN INCUBATEUR OU DES POULES?

Celui qui veut avoir au moins une centaine de poussins doit, règle générale, employer un incubateur de préférence aux poules, mais encore doit-il être décidé à donner à cet appareil tous les soins nécessaires pour obtenir de bons résultats.

Choix de l'incubateur. — Le meilleur incubateur n'est jamais trop bon, alors il n'est pas sage de se procurer une machine à très bas prix, car les quelques piastres économisées sur l'achat d'une machine inférieure, sont souvent perdues dès la première éclosion — alors quelle sera la perte totale sur la durée d'une machine? Plusieurs marques d'incubateur sont reconnues aujourd'hui pour donner de bons résultats, alors pourquoi ne pas choisir parmi celles-là?

Dimension de l'incubateur. — Comme règle générale, on peut dire qu'un incubateur qui peut donner en trois couvées, le nombre de poussins désiré, est celui qui convient à l'aviculteur.

Où placer l'incubateur. — Une cave, dans laquelle il es facile de régler la ventillation, de maintenir une température uniforme, pas trop humide, est l'endroit tout désigné pour placer l'incubateur; cependant ne chambre bien aérée où la température se maintient assez égale, peut aussi servir pour l'incubation. Les rayons du soleil ne doivent pas arriver directement sur la machine, car ils pourraient faire monter la température à l'intérieur. L'air frais est nécessaire à l'incubateur mais il faut éviter les courants d'air et de le faire arriver directement sur la machine.

POPULARITE DES FOUGERES

Tout le monde les aime. Elles sont malheureusement capricieuses. Elles résistent mal à l'air sec et succombent sous l'effet de la fumée. Il faut aussi les protéger contre les courants d'air froid. Une atmosphère humide favorise leur croissance. Elles croissent mieux quand elles ne sont pas exposées directement au soleil, particulièrement au printemps et à l'été. Il ne faut pas penser, cependant, qu'elles n'ont pas besoin de lumière car il en faut à toutes les plantes.

Les quatres points qu'il importe de ne pas perdre de vue, si l'on veut avoir de belles fougères, sont les suivants: humidité dans l'atmosphère de la chambre, arrosage soigneux et suffisant, température aussi égale que possible et air pur.

La meilleure terre pour les fougères est celle que l'on prépare en mélangeant en parties égales, de la terre végétale fibreuse, de l'humus, du sable et de la terre sablonneuse.

Les fougères Boston et les fougères à dentelles ont des feuilles et des pointes très délicates qu'il ne faut pas briser. Le moindre heurt empêche les pointes de se développer, fait tomber les dentelles, et la fougère n'paraît pas aussi attrayante.

(Pour plus amples renseignements écrivez à Ferme Expérimentale Cap-Rouge, Qué.).

LAC-AUX-SABLES

Funérailles

Le 6 février ont eu lieu les funérailles de Mme Arthur Lévesque (Odélie Darveau), décédée le 4, à l'âge de 71 ans, après quelques jours de maladie seulement. Le service fut chanté par M. l'abbé Perron, curé de la paroisse.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, Joseph et Georges ainsi que sa fille, Marie, (Mme Jos Galarneau).

Les porteurs étaient: MM. Téléphore Durocher, Olivier Morin, Joseph Paquin, Mercus Bussières Mme O. Bélanger portait la croix. La collecte fut faite par Mmes H. Beaudry et Emile Habel.

Un grand nombre de parents et d'amis dont plusieurs venus de loin assistaient aux funérailles. Elle laisse aussi une autre fille, Rose, (Mme Jos. Naud), de l'Abitibi.

Nos sympathies.

En 1934 General Railway Signal a subi une perte nette de $442,150, comparativement à une perte nette de $24,119 en 1933.

-VOYAGES-

MONTRÉAL $3.25 Aller et retour de Québec

Départ, Vendredi Soir et Samedi, 22-23 Fév.

	22 fév.	sam. 23 fév.			
Dép. Québec	11.55 p.m.	7.20 a.m.	1.30 p.m.	5.00 p.m.	11.55 p.m.
Dép. Lévis		3.30 a.m.	1.15 p.m.		

RETOUR par les trains ordinaires partant de Montréal pas plus tard que lundi, 25 février.
Aucun bagage enregistré. Billets valables en première seulement.
Pour plus amples renseignements consultez l'agent du M-387-C

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

Ligne Française
S.S. CHAMPLAIN
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

DEPART 23 FEVRIER

Allez en Europe par le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisine française. Confort sans égal.

Informations gratuites auprès des agences de voyages ou de

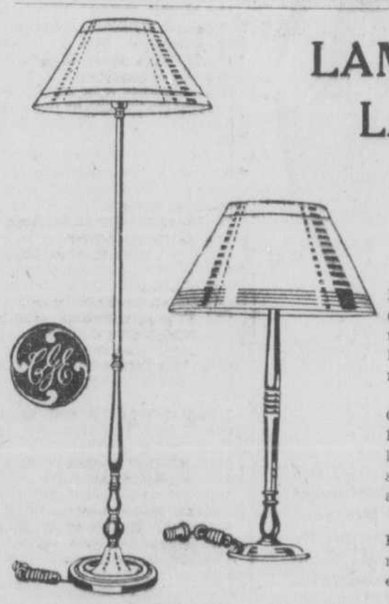
Ile-de-France: dép. 2 mars
Paris: dép. 9 mars
Champlain: dép. 16 mars

Le M.S. Lafayette, de Québec le 7-4 juin pour Plymouth et le Havre.

A. LABELLE, 1196, SQUARE PHILLIPS, MONTREAL, CAN., MARQUETTE 2361

N'OUBLIEZ PAS QUE
BOVRIL
LA BONTÉ CONCENTRÉE DU BOEUF 34-24F
DONNE SANTÉ ET FORCE

Un PRODUIT de la CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co. Ltd



LAMPE D'ETUDE
LAMPE de LECTURE

VOS YEUX
"Votre actif le plus précieux"

Inspirés par ce principe, les ingénieurs en recherches de la C. G. E. ont imaginé une lampe nouvelle d'apparence moderne, qui, par sa construction scientifique, à la fois parfaite et conforme aux exigences d'une vue normale, est appelée à rendre de précieux services.

CETTE LAMPE, approuvée par la "ILLUMINATING ENGINEERING SOCIETY", sur chaque point, assure la meilleure efficacité et n'AFFECTERA PAS LA VUE, ses usages sont multiples, et ne peuvent être égalés par aucune lampe ordinaire.

PEU COUTEUSE, en raison de sa grande utilité, elle rendra de précieux services dans chacun des foyers où elle est appelée à pénétrer.

Pourquoi VOUS avez besoin d'une LAMPE d'ETUDE C. G. E.

Parmi ses nombreuses qualités, mentionnons:

- LUMIERE SUFFISANTE
- ELIMINE LA LUMIERE TROP EBLOUISSANTE
- DIFFUSION DE LA LUMIERE
- REPAND LA LUMIERE AUX ENDROITS VOULUS
- DEUX ESPECES DE LUMIERES.

Voyez-la à nos salles d'exhibits.

"La meilleure vision que la lumière artificielle puisse produire".

QUEBEC POWER COMPANY

La vie universitaire

PROGRAMME DES COURS

Faculté de Droit

Droit civil (1ère année) M. Roy : Des obligations. Des contrats. — Droit civil (2e et 3e) M. Gagné : De la rente viagère. — Des transactions. — Droit romain (1ère année) M. Des-Rivières : Du commodat. — Droit maritime (2e et 3e) M. Gravel : Du prêt à la grosse. — Procédure notariale (3e) M. Sirois : De la vente des droits successifs. De l'échange. Du b il

Faculté de Médecine

1ère année : Chimie générale (M. Tremblay) — Physiologie (Dr Blanchet) : Constante uréo-sécrétaire — Travaux de physiologie (Dr Blanchet) : — Histologie (Dr Potvin) — Travaux d'anatomie (Dr P. Garneau) — En 2ème année : Physiologie et travaux pratiques (Dr Blanchet) : Loi de l'élimination chlorurée. Elimination rénale de l'eau. — Anatomie et travaux pratiques (Dr P. Garneau) — En 3e année : Cliniques dans les hôpitaux. — Pathologie interne (Dr Fortier) : Evolution générale des néphrites chroniques. — Pathologie générale (Dr Desmeules) : Des souffles pulmonaires. — En 4e année : Cliniques dans les hôpitaux. — Pathologie interne (Dr Fortier) : Les néphrites chroniques, leur évolution générale. — Anatomie pathologique (Dr Vallée) : Le poumon : la pneumonie. — En 5e année : Cliniques dans les hôpitaux. Hygiène (Dr Couillard) — Médecine légale (Dr Desrochers) : De l'infanticide. — Psychiatre (Dr L. Larue) : De la mélancolie.

Institut supérieur de philosophie

Histoire de la philosophie médiévale (R. Père Gaudrault, O. P.) : Le néo-platonisme au XIIIe siècle. — Psychologie dynamique (M. C. de Koninck) : Recherche de l'objet de la psychologie expérimentale. — Ontologie (M. l'abbé Albert Hamel) : L'usage du concept formel de l'être.

Ecole Normale Supérieure et licence ès Lettres

Littérature française (M. Auguste Viatte) : Explication de textes générales sur le Génie du Christianisme. — Littérature latine (M. Jean Lechantre) : Correction d'une version latine d'Ovide, "Métamorphoses", livre XV, vers 806 à 879 : Mort d'Hippolyte.

Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier

(Cours du 7 février)

En 1ère année : Botanique (M. L.-S. Rousseau) : Ovaire infère et supère. Etamines hypogynes, épigynes et périgynes. — Arpentage (M. Paul Joncas) : Calcul des émissions par la méthode des latitudes et des départs. — Dessin (M. Althéos Tremblay) : Plan d'un tronçon de chemin de fer. — Exploitation (M. Henri Roy) : Epinettes. Piliers câbles. — Calcul différentiel (M. Althéos Tremblay) : Fonctions de fonctions. Fonctions composées. — En 3e année : Mathématiques appliquées (M. Althéos Tremblay) : Problème sur la sphère. — Représentation d'une partie de sa surface sur un plan. Dessin (M. Paul Joncas) : Mise en plan du 3ème étage du Pavillon des Sciences. — Protection des forêts (M. Georges Maheux) : Maladies particulières aux épinettes. — Biologie (M. L.-S. Rousseau) : Effet de l'abaissement de la température sur les structures cellulaires. Influence de la concentration du suc cellulaire sur le point de congélation. — En 3e année : Géographie forestière (M. L.-S. Rousseau) : Les types biologiques de Raunkiaer. — Dessin (M. Paul Joncas) : Travaux techniques. Projet d'écluse. Inventaire d'aménagement. — Protection des forêts (M. Georges Maheux) : Maladies particulières aux sapins. — Industrie forestière (M. Marie-Albert Bourget) : Importance de la mesure de l'angle d'attaque des scies dans le débit des bois.

Cours du 8 février

En 1ère année : Chimie (M. l'abbé Alexandre Vachon) : Potassium et composition. Préparation du carbonate de potassium avec les bois. — Arpentage (M. Paul Joncas) : calcul des omissions par la méthode des latitudes et des départs. — Calcul différentiel (M. Althéos Tremblay) : Examen périodique : Premiers principes. Dérivés des fonctions d'une seule variable. — Dendrologie (M. Avila Bédard) : Caractéristiques de la famille des érables. — Géométrie analytique (M. Althéos Tremblay) : Formule de la longueur de la perpendiculaire. — Calcul différentiel (M. Althéos Tremblay) : Fonctions de deux variables. Dérivés partielles et dérivées totales. — En 2e année : Ecologie (M. L.-S. Rousseau) : Thermotropisme. — Mathématiques appliquées (M. Althéos Tremblay) : Examen périodique. Courbes de chemin de fer et problème sur la sphère. — Dessin (M. Paul Joncas) : Mise en plan du 3ème étage du pavillon des Sciences. — Protection des forêts (M. Georges Maheux) : Maladies particulières aux épinettes. — En 3ème année : Dendrométrie (M. Avila Bédard) : Facteur de cubage des bois. — Odographie forestière (M. L.-S. Rousseau) : Influence des plans sur la distribution de la végétation. Déserts. Prairies. Forêts. — Dessin (M. P. Joncas) : Travaux techniques. Projet d'écluse. Plan d'aménagement. — Protection des forêts (M. Georges Maheux) : Maladies particulières aux épinettes. — Industries forestières (M. Marie-Albert Bourget) : Perte dans le débit des bois. Utilité des séchages des bois.

M. L'ABBE VACHON AU CHATEAU FRONTENAC

M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie et professeur de l'Université Laval, sera l'hôte d'honneur et le conférencier à une réunion de la "Catholic Women's League", lundi soir prochain, au Château Frontenac. Le distingué conférencier, qui parlera mercredi soir en la salle des Promotions de l'Université, sous les auspices de l'ACFAS, et vendredi au Palais Montcalm, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section de St-Cœur de Marie, a bien voulu accepter aussi de faire une causerie devant les membres de cette association. M. l'abbé Vachon parlera de son voyage en Amérique du Sud et du Congrès eucharistique de Buenos Ayres, où il représentait l'Université Laval.

CONFERENCE DE M. J.-M. DUFRENNE CE SOIR

Comme le "Soleil" l'annonçait hier, M. Jean-Marc Dufrenne, professeur à l'Ecole Normale Supérieure, donnera, demain soir, à 8 heures 15, au grand amphithéâtre de la faculté de Médecine, son troisième cours public sur la satire politique d'Aristophane. Le distingué conférencier démontrera, par l'étude de la pièce intitulée "Les Cavaliers" et des suivantes, avec quelle remarquable habileté le célèbre poète comique d'Athènes maniait l'arme du ridicule dans ses critiques de l'administration de la justice et du fonctionnement de la démocratie athénienne.

L'INSTITUT SUPERIEUR DE PHILOSOPHIE

L'Université Laval, convaincue de l'importance d'un enseignement supérieur de la philosophie, surtout dans une université catholique, a toujours donné à l'étude de la philosophie une place de premier plan. Dès 1884, notre grande institution québecoise adoptait la philosophie scolastique selon saint Thomas d'Aquin. En 1926 elle ouvrait une Ecole Supérieure de Philosophie qui, en 1932, devenait l'Institut Supérieur de Philosophie. L'Institut a pour but l'enseignement supérieur de la philosophie et la préparation des candidats à la Licence et au Doctorat. L'enseignement porte principalement sur la philosophie scolastique, exposée suivant la méthode, la doctrine et les principes de saint Thomas d'Aquin. Conformément à la Constitution "Deus Scientiarum Dominus", on attache une importance toute spéciale aux méthodes qui assurent un enseignement éminemment scientifique, en exerçant l'élève à l'étude du texte même des grands philosophes et à la discussion des difficultés que font naître les découvertes modernes. L'étude des questions scientifiques en rapport avec la philosophie est également soignée. Pour certains de ces cours, un professeur de la faculté des arts ou de la faculté de Médecine expose les conclusions de la science moderne sur les questions qui font l'objet du cours, un professeur de philosophie s'occupant concurremment de dégager l'aspect philosophique des problèmes touchés et de donner réponse aux difficultés soulevées. Depuis deux ans, grâce à cette méthode, les étudiants ont pu bénéficier de la collaboration des professeurs spécialisés respectivement en sciences et en philosophie. Pour ces cours, les élèves ont accès aux laboratoires et aux cliniques de l'Université. Afin d'étendre ses programmes et de former ici un centre important d'études philosophiques, l'Université Laval s'est assuré les services de maîtres réputés de chez nous et même d'outre-mer. En effet au cours du premier semestre, M. Jacques de Monléon, chargé de cours à l'Université de Paris et suppléant du célèbre M. Jacques Maritain, était invité à donner des cours à Laval. M. Charles de Koninck, docteur en philosophie de l'Université de Louvain, ancien professeur de l'Université de Détroit, et le R. Père Gaudrault, O. P., bachelier en théologie et lecteur en théologie dogmatique au Scolasticat d'Ottawa, sont aussi sur la liste des professeurs de l'Institut. On sait que la semaine dernière, le R. Père Caron, O. M. I., d'Ottawa, inaugurait aussi, à Laval une série de cours de morale sociale. Ces collaborations précieuses indiquent tout le désir de notre grande université de faire honneur à sa sublime mission. De nombreux élèves sont inscrits qui bénéficient de ce haut enseignement.

Il intéressera sûrement de connaître le programme des cours des deux semestres de l'année. Les lecteurs pourront le consulter ci-après et juger de la valeur de l'enseignement qui se donne en cette institution :

HORAIRE DES COURS POUR LE PREMIER SEMESTRE

Les cours se donnent l'après-midi deux heures à cinq.

Lundi : 2 h. M. Hamel ; 3 h. M. de Monléon ; 4 h. M. de Koninck.

Mardi : M. de Monléon ; M. de Monléon ; M. de Koninck.

Mercredi : M. Hamel ; M. de Monléon M. de Koninck.

Vendredi : M. de Monléon ; M. de Koninck ; M. Hamel.

Samedi : M. de Koninck ; De Blanchet ; De Blanchet.

(A) Introduction à la philosophie. La naissance de la philosophie chez les Grecs.

(B) Logique. Introduction historique. Le concept.

(C) Cosmologie : L'hylémorphisme ; commentaire du texte d'Aristote.

(D) Ontologie : Objet et possibilité de la métaphysique. Notions générales sur l'être. Le problème de l'analogie chez les scolastiques.

(E) Morale sociale : Morale professionnelle et familiale. Série de dix leçons. Professeur : Mgr W. Lebon.

(F) Histoire de la philosophie moderne : De Descartes à Kant.

(G) Initiation à la psychologie expérimentale : Notions de physiologie et laboratoire. (A la Faculté de Médecine.

(H) Critique des sciences : L'objet formel du savoir expérimental. Rapports entre les sciences et la philosophie.

(I) Commentaire du De Ente et Essentia de saint Thomas.

(J) Cours spécial sur la philosophie contemporaine : Problèmes méthodologiques de la philosophie des sciences. Etude comparée d'Eddington.

(K) Exercices pratiques sur les Seconds Analytiques d'Aristote.

— o —

HORAIRE DES COURS POUR LE SECOND SEMESTRE

Lundi : 2 h. M. Preland, M. de Koninck ; 3 h. R. P. Caron ; 4 h. M. Hamel.

Mardi : M. de Koninck ; M. de Koninck ; R. P. Caron.

Mercredi : M. Hamel, R. P. Caron, M. de Koninck.

Vendredi : M. Hamel, R. P. Caron, M. de Koninck.

Samedi : M. de Koninck ; R.P. Gaudrault ou M. M. de Koninck ; R. P. Gaudrault ou P. Caron.

N.B.—Cours de Mgr Lebon (E) deux cours soutenus tous les quinze jours. Cours du Dr Miller (L) ce cours commencera un peu plus tard. Le samedi, il y aura alternativement cours du R. P. Gaudrault ou cours du R. P. Caron.

(A) Introduction à la philosophie. Initiation au thomisme.

(B) Logique. Le jugement et le raisonnement.

(C) Cosmologie : La matière première, principe d'individualité et de quantité. Etude du texte de saint Thomas et exercices.

(D) Ontologie : Les transcendantaux. L'acte et la puissance ; la substance.

(E) Morale sociale : Morale professionnelle et familiale.

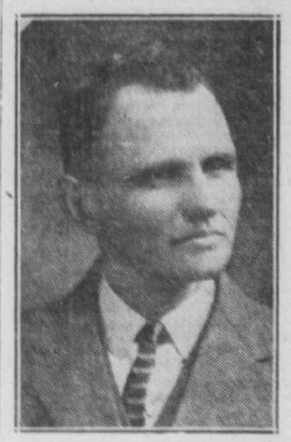
(F) Morale sociale : Politique générale : l'Etat, sa nature, l'origine du pouvoir civil, ses fonctions.

(G) Histoire de la philosophie médiévale : Le néoplatonisme au XIIIe s.

AU COURS DE COMMERCE

M. Odilon Couillard, du Cours Spécial de Commerce, a donné une intéressante causerie, hier soir, à l'Académie Commerciale, sur "Les réserves en comptabilité". Le conférencier a vivement intéressé son auditoire et a été chaudement applaudi. La réunion était sous la présidence de M. Paul Bruneau, C. S. A. Après avoir établi que le terme "réserve" caractérise un compte dont la balance s'inscrit au crédit, le conférencier a énuméré les cas qui peuvent justifier l'établissement de ce compte et il a divisé les réserves en deux grandes classes : A — Les réserves d'opérations établies en raison de certaines dépenses occasionnées au cours des opérations ; B — Les réserves non déduites des opérations qu'on appelle réserves de capital. Ces dernières se subdivisent elles-mêmes en trois catégories : les réserves pour appropriation de surplus, les réserves pour les profits extraordinaires et les réserves pour les profits non réalisés. A l'issue de sa causerie, M. Couillard a répondu à une question des examens intermédiaires de l'Association Générale des Comptables, en novembre dernier. Une discussion suivit à laquelle participèrent MM. Marius Lalliberté, Henri Giroux, St-George White, J.-P. Dorval, Lucien Laberge, Ls Robitaille et Roland Villeneuve.

ELU MAIRE



M. ALFRED TREMBLAY, marchand, a été élu maire de St-Tite-des-Caps.

ST-ISIDORE

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès à Mme Napoléon Marandia (née Annie Brochu), décédée après une couple de mois de maladie à l'âge de 43 ans.

(B) Psychologie expérimentale : Méthodologie et Psychophysique.

(D) Commentaire du De Ente et Essentia et exercices pratiques.

(G) Etude de l'opuscule de s. Thomas De Divinis Nominibus et exercices.

(K) Cours spécial d'histoire de la philosophie contemporaine Problèmes méthodologiques de philosophie des sciences. Etude d'Eddington.

(L) Psychologie appliquée : Neuropsychiatrie infantile normale et pathologique. Etude de quelques cas d'arriération mentale à la clinique de l'école La Jeunnerais.

(M) Cours approfondi de psychologie dynamique : Les phénomènes de la conscience ; Introspection et psychanalyse.

Les sommaires scolastiques et les dissertations se font pour chaque matière aux jours fixés par les professeurs.

ELU MAIRE



M. J.-O. CARIGNAN, marchand, a été élu maire de Victoriaville par une majorité de 197 voix sur son adversaire, M. J. Leblanc.

A L'ACADEMIE

Réunion mensuelle des membres de l'Association de La Salle, le mercredi, 13 février, à 8 heures et 15.

Une causerie intitulée : "Les nombres ont-ils une destinée ?" sera donnée, dans la salle des Anciens, par le cher Frère Nicétas, professeur au cours Spécial de Commerce.

Tous les Anciens de l'Académie sont invités avec leurs amis.

DES PROTESTATIONS

Les persécutions religieuses et les agissements des sans-Dieu continuent d'attirer l'attention des divers conseils municipaux de la province de Québec. C'est ainsi, qu'à la dernière séance du conseil de St-Apollinaire, comté de Lotbinière, il a été résolu de protester énergiquement contre de telles persécutions et de demander à nos chefs d'Etat canadiens d'employer leur influence à les faire cesser. La résolution prie aussi la Société des Nations d'exercer une action vigoureuse et efficace contre les persécuteurs. La municipalité du village de Beaulieu a adopté une résolution analogue, à sa séance de la semaine dernière.

BEL EXEMPLE

Sault Ste-Marie, Ont., 12. (P. C.). — M. W.-H. Birks, trésorier de la succursale locale de la Légion Canadienne a annoncé hier que cet organisme donnerait l'exemple au Canada tout entier en s'engageant désormais à fournir une pension mensuelle de $25 à la veuve de chacun des membres disparus de la légion demeurant à Sault-Ste-Marie.

DES RESTRICTIONS

Melbourne, Australie, 12. (P. C.). — Le gouvernement Australien a autorisé hier son Haut Commissaire à Londres, Stanley Bruce, à accepter les restrictions imposées aux exportations de viande par le gouvernement britannique, pour le second trimestre de cette année. Cette acceptation lui consentie aux mêmes conditions que l'avaient été les restrictions accordées pour le premier trimestre de l'année. Pour que se réalise cette entente, il faut que la somme des exportations de viande ne dépasse pas celle attribuée au cours des périodes correspondantes des trois dernières années.

JE SUIS PLUS GRAND QUE JAMAIS
ET CEPENDANT, LES MARCHANDS ME
VENDENT MOINS CHER!



Le fameux Dentifrice Pepsodent
maintenant dans un Nouveau tube Plus Grand

de fait plus de dentifrice, mais la même haute qualité!

LE nouveau tube plus grand de Pepsodent contient plus de dentifrice que le précédent. Et les marchands offrent ce tube plus grand à un nouveau bas prix! C'est ainsi que vous réalisez une double épargne en un temps où l'économie est si importante. Des milliers de gens qui n'ont jamais employé le Pepsodent seront heureux de cette chance de l'essayer à un prix d'épargne. Les millions qui connaissent déjà ce dentifrice spécial pour enlever le film sont enchantés de sa nouvelle économie.

Fait pour enlever le film

Il y a des années, la Cie Pepsodent découvrait un fait scientifique connu d'un nombre plutôt restreint . . . à savoir qu'il faut enlever le film des dents pour les nettoyer véritablement. L'on découvrit que le film presentait de vilaines taches — qu'il collait les microbes sur les dents, des microbes pouvant annoncer la carie. Des savants entreprirent la réalisation d'une pâte dentifrice véritable pour enlever le film. Une pâte dentifrice dépourvue de gravier, de pierre ponce ou de savon, afin de ne pas nuire au précieux émail des dents. Une pâte à dents capable de donner un lustre brillant en toute sûreté pour les dents. Et le résultat, c'est le Pepsodent, tel que vous le connaissez aujourd'hui!

Surveillez la vitrine de votre pharmacie

Presque tout le monde a voulu faire usage d'un véritable dentifrice pour enlever le film. Maintenant que les pharmaciens vendent le Pepsodent à de nouveaux bas prix, vous n'avez pas besoin de prendre des chances avec de supposés dentifrices "d'aubaine". Procurez-vous un tube de Pepsodent, dès que votre pharmacie fera l'étalage du nouveau paquet plus grand que vous reconnaîtrez à sa banderole rouge.

CE QUI
a permis cette plus grande épargne

Plus de cent millions de tubes de Pepsodent ont été vendus. D'année en année, les gens ont acheté le Pepsodent avec plaisir . . . de préférence à des dentifrices d'occasion qui auraient pu endommager leurs dents. Et voici que de nouveaux procédés ont réduit le coût de production . . . et nous vous faisons bénéficier de l'épargne ainsi réalisée. Les marchands vendent aujourd'hui le Pepsodent dans un nouveau tube plus grand . . . à un nouveau bas prix.

PAS D'ACCIDENT

Georgetown, Guyane Anglais, 12. (C. P.). — Pas un seul accident de chemin de fer ni de bateau n'a été enregistré au cours de l'année 1934 en Guyane anglaise, annonce un rapport du gouvernement de cette colonie, rapport qui vient de paraître et dans lequel on fait observer que plus de deux millions de personnes ont voyagé soit par bateau, soit par chemin de fer en ce pays durant la même période. Il y a en Guyane anglaise 79 milles de chemin de fer et sept compagnies de navigation. Le chiffre exact des passagers qui se sont servis de ces deux moyens de transport est de 2,355,312.

LA CONTREBANDE

Ottawa, 12. (C. P.). — Les Etats-Unis n'ont pas encore pu entrer en négociations avec le Canada pour prendre les mesures indispensables à la mise en vigueur d'une lutte plus efficace contre la contrebande, a-t-on appris hier. La République voisine désire travailler de concert avec la sûreté canadienne dans ce domaine, mais aucune démarche ne sera faite avant que le projet de loi n'ait été ratifié par les Chambres américaines.

Sitôt que le gouvernement des Etats-Unis aura les pouvoirs nécessaires pour lutter contre les violateurs des lois du revenu des pays étrangers, dit-on, des pourparlers s'engageront entre la République voisine et les Puissances que cela concerne; les Etats-Unis leur demanderont d'adopter des lois similaires de façon à ce que rien ne vienne empêcher ces lois de fonctionner avec les sanctions requises.



Obtenez
VALEUR POUR
VOTRE ARGENT

VOUS n'épargnez rien en achetant des lampes d'"occasion". Elles consomment autant de courant et peuvent fort bien vous donner beaucoup moins de lumière que les Lampes de qualité EDISON MAZDA. Contrôlez bien le nom de celles-ci—vous avez tout à y gagner.

MEILLEUR ÉCLAIRAGE . . . MEILLEURE VUE

LAMPES
EDISON MAZDA
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

QUEBEC POWER COMPANY



Il allait si bien—
puis elle le lava—
[MAIS HELAS! MAL]



Et ½ sou l'aurait protégé!

Les chandails sont en couleurs si chatoyantes, si vives . . . et ils sont de mode! Chics et économiques, ils restent frais et comme neufs des mois durant s'ils sont bien soignés!

Mais rien n'abîme plus les lainages que d'être frottés avec un savon en pain, ou lavés avec de durs savons aux alcalis nuisibles. Ils se rétrécissent, ils perdent leur souplesse . . . et ils déteignent.

Le Lux n'a aucun alcali nuisible. Fait spécialement pour protéger les lainages, sa douce savonnée nettoie vite et facilement. Les chandails ont l'air neufs! Pour vraiment économiser . . . lavez toujours les chandails au Lux. Le Lux *ne rétrécit pas les lainages*.

Celles qui savent comment faire font ceci . . .



"Regarde-moi ce chandail — tout gâché! Il a fait supposé bien se laver. Je ne mettrai plus jamais de chandail dans l'eau."
"Je vais te montrer comment bien laver un chandail, et Lux. Et sans danger!"

"Trace son contour sur du gros papier — puis lave-le dans un doux savonnage Lux. Surtout, évite l'eau chaude et ne le frotte pas avec un savon en pain. Rince-le trois fois et sèche-le épinglé au dessin."

"Qu'il est beau . . . comme neuf! Désormais rien que le Lux pour mes chandails!"
"Le Lux est toujours sûr. Il n'a aucun alcali pour abîmer les couleurs . . . point besoin de frotter avec un savon en pain."

Et les lainages de Bébé!



Il est si important d'avoir les choses tricotées de Bébé douces et fraîches. La laine rugueuse et dure irrite sa peau délicate. Le Lux les protège . . . les garde fraîches et comme neuves!

Mlle L. Fillion succombe à une longue maladie

(Suite de la page 3)

Pasteur et de la Révérende Mère Sainte-Luce, de la même communauté.

En outre de son père et de sa mère, la défunte laisse pour pleurer sa perte, quatre frères : M. J.-Adélard Fillion, C.A., de Montréal, M. Jean-Robert Fillion, employé civique; MM. Marcel et Marc Fillion, étudiants au Collège Ste-Anne de la Pocatière et quatre soeurs, Mlles Jeanne-d'Arc, Clothilde Marguerite-Marie et Françoise Fillion.

Les restes mortels de Mlle Fillion seront exposés en chapelle ardente, à la résidence de ses parents, au no 38 de la rue Ste-Julie Le service funèbre sera chanté, jeudi à 9 h., en l'église Saint-Coeur de Marie, et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Laurent, I. O., dans le lot familial.

A la famille de la défunte, ainsi qu'à Mgr Philias Fillion et qu'aux abbés Fillion et Tremblay, "Le Soleil" offre l'expression de sa plus vive sympathie.

Une soirée en honneur du Canada à Bordeaux

(Suite de la page 3)

Canada." Ce film qui retrace les fêtes en l'honneur de Jacques Cartier et de la France fut spécialement bien accueilli. Il était suivi de l'adaptation cinématographique du roman : Maria Chapdelaine, épisode de la vie rude et simple des colons vivant aux confins d'un pays, contrastant étrangement avec la vie trépidante des grandes villes modernes du Canada, ainsi qu'en témoigne la belle randonnée qui, de Gaspé, conduisit la mission française à Ottawa, par Québec, Trois-Rivières et Montréal, au milieu de l'amitié des Canadiens pour leur première patrie.

CONCERT REMIS

Le concert que la Sinforietta devait donner sous la direction de Maganini au club Musical des Dames de Québec jeudi prochain a été remis au 28 mars par suite de la maladie du directeur de cette petite symphonie de réputation internationale. Le prochain concert sera donné par le pianiste français, Robert Casadesus, le 26 février.

Vente par le Shérif de Québec

No 130117—ALLIANCE NATIONALE vs MARCOTTE

1. Le lot No 2113 du cadastre officiel pour le quartier Saint-Pierre, maintenant quartier Champlain, étant un emplacement situé côté Est de la rue Saint-Pierre—avec bâtisses. Avec toutes les servitudes pouvant exister en faveur du dit lot.

2. Les lots No 3080, 3081 et 3155, du cadastre officiel pour le quartier Saint-Jean, maintenant quartier Saint-Jean-Baptiste, étant des emplacements formant qu'une seule et même exploitation, situés sur la rue Saint-Jean et joignant la rue d'Aiguillon à l'arrière — avec bâtisses. Avec toutes les servitudes pouvant exister en faveur des dits lots. Sujet à une rente foncière de $1.67, sur chacun des lots Nos 3080 et 3081, payable à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 septembre de chaque année.

Vente à mon bureau en la cité de Québec, le PREMIER jour de MARS prochain, à DIX heures du matin.

Bureau du shérif,
Québec, 12 février 1935.

L. LAPIERRE,
Shérif.

IMPORTANTE
VENTE A L'ENCAN
de
RICHES COLLECTIONS d'ANTIQUITES
en MEUBLES - PEINTURES GRAVURES - ARGENTERIE BRONZES, etc
provenant des Consignataires des collections anglaises de feu
Laidy Miller, Lord Leverhulme, Lady Mount Stephens, Lady Cummings Dewar.
La VENTE se fera
Lundi, 18 fév. Mardi, 19 fév. Mercredi 20 fév.
à 1 h. 30 p.m.
au No 66 rue St-Joseph
Ces objets seront visibles Jeudi, Vendredi, Samedi les 14-15-16 février
Vous pouvez obtenir le catalogue en téléphonant Tél: 5301
O. MARCEAU
Encanteur.

VENTE A L'ENCAN
Mercredi à 1.30 hre p. m.
à nos salles 12 St-Joseph
LES ENCHERES MARCEAU ENRG.

Au No 1351 Notre-Dame Est, Montréal, P.Q. (COIN PANET)
VENDREDI LE 15 FEVRIER 1935 A 10 HEURES A. M.
GRANDE VENTE A L'ENCAN EN DETAIL
Matériel de fabrication, machineries, ameublement de bureau, et roulant.
DANS L'AFFAIRE DE :
STANDARD CONFECTIONNERY LTD.
PAR ORDRE DE MM. CHARETTE & LABELLE, SYNDICS
MACHINERIES ET ACCESSOIRES
3 tables à refroidir, 6 tables, 1 huche (2 coffres) machines à sucons, à caramel, à menthol, à pastilles, à toffee, 2 machines à étirer, 1 machine à marshmellow, 2 réchauds à gaz, 1 pressoir, 1 malaxeur, couteau à bonbons, machine à crème, 1 bouilloire, 1 moteur 8 C.V. arbres de couche, supports, poulies, 3 bouilloires à gaz, 11 chaudrons en coppe, 1 machine à saucer avec accessoire et moteur, empaqueteur à pop corn, machine à glace avec accessoires, balances, moules à bonbons.
AMEUBLEMENT DE BUREAU
1 machine à poinçonner le temps "Blick", clavigraphes, 3 bureaux plats, bureau comptable, 1 armoire murale, 1 bureau à échantillon, 1 filière, 1 table, accessoires de bureau, valises à bonbons, 2 coffres-forts, 1 caisse enregistreuse.
MATERIEL DE FABRICATION
500 pots en verre pour bonbons, 10,000 boites vides à bonbons assorties de grandeurs, 1 lot d'étiquettes à bonbons.
ROULANT
1 camion "Chevrolet" avec carrosserie pour livraison de bonbons.
La manufacture sera ouverte jeudi, le 14 février, toute la journée pour inspection.
MARCOTTE FRERES LIMITEE, Encanteurs.
39 RUE ST-JACQUES-OUEST, MONTREAL, P. Q.

POUR LES EMPLOYES DE MAGASIN ET DE BUREAU

Pendant que l'on parle de dépression, de crise et de chômage, ceux qui travaillent dans les magasins et les bureaux se demandent ce que l'on fera d'eux demain, eux qui ont sacrifié une partie de leur salaire pour conserver leur emploi, ne serait-il pas temps uour les employés dans le commerce de détail de se grouper et de former des syndicats qui verraient à les protéger chacun dans sa sphère, car aujourd'hui il faut bien le constater, il n'y a plus que les commis du détail qui sont sans protection contre les méfaits de la crise qui sévit ici comme ailleur. En effet que voit-on un peu partout, association des banques, association des maunfacturiers, association des industriels, association des marchands, etc., etc., et pendant ce temps l'ouvrier reste seul, individu, lui qui n'a comme capital que son travail à louer et à quelle condition y parvient-il.

Il s'est formé dernièrement à Québec une association des employés du commerce et de l'industrie qui s'occupe actuellement de recruter des membres et à cette occasion une grande assemblée ouverte sera tenue mercredi soir le 13 courant à 8 heures, p.m., dans les salles des Syndicats Catholique, 17 rue Caron ou des orateurs distingués et très bien renseignés sur la doctrine des unions ouvrières sauront intéresser tous ceux qui voudront bien s'y rendre. (Comm.)

EMBACLE ROMPU

Le "C. G. S. Saurel", commandé par le capitaine Philippe Gagnon, a réussi à rompre l'embâcle de 23 milles qui s'était formé entre le Cap de Lévrard et les Trois-Rivières, la semaine dernière. Il est maintenant revenu à son quai d'attache, aux Trois-Rivières, attendant de nouvelles instructions avant de se remettre en marche. Il n'est pas outré de dire que le "Saurel" a accompli un véritable record en parvenant à briser le bloc de glace qui s'étendait sur une aussi grande distance en moins de trente heures d'ouvrage. Le chenal est maintenant ouvert sur une largeur d'environ trois quarts de mille. Avant d'accoster à son quai, aux Trois-Rivières, le "Saurel" est allé travailler aux abords du quai de Ste-Angèle. L'entrée est libre, et les traversiers font maintenant leur service, comme dans la saison d'été.

Les inspecteurs du Département de la Marine ont déclaré, hier, que le chenal entre Portneuf et les Trois-Rivières était absolument libre et que, sous les circonstances, les conditions étaient au mieux.

Les autres brise-glaces, le "N. B. McLean", le "Lady Grey" et le "Mikula" sont à Québec, prêts à partir en cas durgence.

DES RESOLUTIONS A ST-F. D'ASSISE

La Ligue des Citoyens de St-François d'Assise a tenu une assemblée, hier, sous la présidence de M. Delphis Verdon. On y a discuté des questions de première importance et passé, entre autres, une résolution à l'effet de prier les gouvernements provincial et fédéral d'adopter une loi ayant pour but de faire réduire à 2 1-2 p. c. le taux d'intérêt sur les obligations municipales et à 4 1-2 p. c. le taux des hypothèques.

La question de l'octroi des correspondances sur les tramways du circuit de St-François d'Assise a été soulevée de nouveau. On a décidé à l'unanimité d'inviter le surintendant du Quebec Power, M. J.-H. Levasseur, à assister à la prochaine réunion de la Ligue afin d'écouter les représentations des citoyens et de considérer leur point de vue.

D'autres résolutions ont été adoptées ; ainsi la Ligue demande à la Cité de Québec et aux députés de faire instance pour que les revenus provenant des licences d'automobiles soient partiellement attribués au paiement de l'enlèvement de la neige dont le coût est de $500,000. Les membres ont prié le secrétaire, M. l'avocat C.-Auguste Gamache d'écrire à M. le maire pour lui demander une copie du contrat de la ville avec le Quebec Power. A l'issue de la réunion d'hier, les membres de la Ligue se sont prononcés en majorité contre l'établissement d'une taverne dans le quartier. Enfin, il fut proposé que des démarches soient faites dans le but de faire continuer l'élargissement de la lière Avenue, entre les rues Boisclair et Choquette.

ST-SAUVEUR

Assemblée des Dames de la Ste-Famille

Demain soir, à 7 h. 30, il y aura réunion des Dames de la Ste-Famille, à l'église paroissiale. Le chant sera exécuté par la chorale de cette congrégation.

Mort de M. N. Forgues

Nous apprenons avec regret, la mort de M. Narcisse Forgues, époux de Philomène Lacombe, décédé hier, à l'Orphelinat de St-Sauveur, a l'âge de 92 ans. Son service sera chanté mercredi matin, à 8 h. 30, à l'église de St-Sauveur.

Grand'messes demain

A l'église paroissiale: 5 h. 30, pour les âmes; 6 h. 15, pour Dame Ovide Emond; 7 heures, pour Dame Ovide Demers; 7 h. 45, pour François Labrecque et son épouse.

Pour éviter l'"influenza" tenez vos narines libres

C'est dans les organes respiratoires que les germes de l'influenza "prennent pied". Traitez tout de suite votre petit rhume. Au premier éternuement faites usage du **Catarrhozone.** Les germes de l'influenza ne sauraient vivre dans l'atmosphère du **Catarrhozone.** Vous êtes soulagé **sur-le-champ.** La toux et le rhume de cerveau ne tardent pas à cesser. Le mal de gorge est soulagé. L'éternuement, le crachement et la douleur sur les yeux prennent fin. Rien n'est plus rapide que le **Catarrhozone** pour la grippe, les rhumes, le catarrhe, l'influenza et les maux de l'hiver. En vente partout, attirail complet inhalateur compris $1.00, format plus petit 50c. (A).

DINER REMIS

Le dîner organisé sous les auspices de la Ligue de Sécurité, et qui devait avoir lieu demain, soit le 13 février, a été remis à une date ultérieure.

VETERAN DECORE

Paris.—Il existe au petit village de Pouzols, commune Saint-Jeures, un vieillard de plus de 97 ans, ancien combattant de l'armée d'Italie et de la campagne de 1859.

M. Méallier Claude est né en 1837 le 14 juillet.

Il fut appelé pour son service militaire en 1852, à Bourg (Ain). C'est de cette garnison qu'il partit comme caporal au 3e zouaves et prit part aux batailles de Solférino, Magenta, Palestro.

Meallier, à peine rapatrié, fit la campagne de 1870, sous les ordres du général Faidherbe, à l'armée du Nord. Fait prisonnier à Bapaume, il fut envoyé de longs mois en captivité à Wisburg en Bavière.

Rentré dans ses foyers, le brave Méallier reprit la charrue et resta fidèle aux travaux des champs. A l'automne dernier 1933, on pouvait encore le voir, à 96 ans, battre les gerbes au fléau.

Au cours de sa longue carrière, Méallier a donné le plus bel exemple de fidélité à son village, à sa terre, à sa foi. Il est marguillier de la paroisse de Saint-Jeures, depuis plus de soixante-dix ans. Mgr l'évêque du Puy a tenu à remercier de ses larges et précieux services en le décorant de la croix de Notre-Dame du Puy.

Récemment, M. Néron, sénateur de la Haute-Loire, accompagné de M. Auguste Michel, député maire, de M. Giraud, le maire de Saint-Jeures, chevalier de la Légion d'honneur, de M. le curé de la paroisse, a remis à Cl. Méallier la médaille de la Couronne d'Italie ainsi que la médaille militaire.

LA NATALITE EN ALLEMAGNE

Pour la première fois depuis 1841, le taux de la natalité en Allemagne s'établissait en 1932 au-dessous de 1 million (977,000). C'est, par rapport à l'avant-guerre et pour le territoire actuel du Reich, une perte d'environ 750,000 naissances annuelles — perte supérieure au taux actuel de la natalité dans notre pays.

Les conséquences démographiques de cet énorme recul de la natalité sont aisées à comprendre. Depuis vingt ans déjà, la population allemande reçoit annuellement un contingent de forces jeunes extraordinairement diminué. Pendant ce temps, les masses qui montent vers les âges mûrs, les âges avancés, appartiennent à des taux de natalité croissants et deviennent donc de plus en plus nombreuses.

L'Allemagne de 1910 comptait 8 millions et demi d'êtres au-dessus de cinquante ans. Celle de 1930 en comprend près de 14 millions et le calcul montre que cette fraction de la population va augmenter pour atteindre une vingtaine de millions en 1960.

On voit maintenant le péril qui menace le groupement humain allemand si la natalité—et il faudrait un miracle pour cela—ne se relève pas considérablement. C'est tout d'abord le vieillissement, par le renversement du rapport entre jeunes et vieux, renversement total qui prend, dans ce cas particulier, une signification dramatique: "L'Allemagne, qui, en 1914 était le peuple le plus jeune de tous ces temps, sera dès 1950, dans quinze ans, le peuple le plus vieux que la terre ait jamais porté.

CORS MOUS ET OIGNONS
bannis rapidement, sûrement et pour de bon avec quelques gouttes
MOONE'S EMERALD OIL
Ce qu'il y a de mieux elle chasse les mauvaises odeurs de pieds à l'instant. Résultats garantis ou argent remis. Chez votre pharmacien.
L'Huile Emeraude de Moone est 5 fois plus profitable que les liniments ordinaires. Elle est maintenant fabriquée au Canada. Prix: 90 cents.

UN FOU TUE SA MERE QU'IL AIME

Paris.—Un drame qui, de toute évidence, ressort du domaine de la plus triste folie, s'est déroulé à Clichy, entre les quatre murs d'une chambre où vivaient une vieille femme et son fils.

Avant la révolution russe, Victor de Brix, actuellement âgé de 44 ans, était ingénieur naval à Saint-Petersbourg, où il était né. La tourmente l'avait vu fuir vers la France avec sa mère, Emma de Brix, humbles réfugiés cherchant une nouvelle vie.

Voir brûler son foyer, s'écrouler les murs témoins de son enfance, perdre sa situation, sa patrie, voir tuer son père, colonel dans l'armée impériale, presque sous ses yeux, sont, hélas! des souvenirs que rien ne peut effacer. Victor de Brix en était devenu fou.

Sa démence pourtant, si elle l'avait empêché de trouver une nouvelle profession dans notre pays, ne paraissait point avoir affecté ses sentiments. Elle avait pris surtout un caractère mystique. Celui-ci ne l'empêchait point de continuer à vivre en bonne intelligence avec sa mère qu'il adorait.

Mais où commencent et où finissent ces invisibles lézardes, sans cesse grandissantes, qui naissent brusquement dans l'édifice de la raison?

L'ingénieur luthérien s'était un jour converti avec éclat à la religion orthodoxe sans parvenir à entraîner sa mère à sa nouvelle confession. Et alors sa mère était devenue le diable.

La nuit du drame, il n'avait pu trouver le repos; la présence auprès de lui de l'ennemi éternel faisait vibrer tumultueusement sa cervelle obscurcie. Il vit, prétend-il, des anges qui lui commandaient le geste qu'un dernier instinct humain l'empêchait de commettre. Il réveilla la vieille femme avec laquelle il était rentré paisiblement la veille, et, invoquant les puissances célestes, étrangla satan.

De Brix s'est constitué prisonnier le lendemain matin, après avoir erré toute la nuit sans but. Immédiatement informé, le commissariat de police de Clichy a délégué deux agents cyclistes, au domicile du fou, qui ont trouvé sa mère morte, le cou marqué de sillons rougeâtres. Des meubles renversés témoignant de la lutte atroce qui avait dû se dérouler dans l'ombre.

De Brix, lorsqu'il descendit de la voiture qui l'avait amené du poste au commissariat de Clichy, serrant frileusement son imperméable sur ses maigres épaules, à travers ses binocles, souriait aux anges. "Satan est mort, grommèle-t-il, le monde peut vivre maintenant."

Il s'est répandu, devant le commissaire qui l'interrogeait, en propos incohérents. Les voisins, questionnés au cours de l'enquête, affirment ne rien avoir entendu.

ROBERVAL

Conseil de ville

Le 4 février a eu lieu en la salle du conseil de ville de Roberval, une séance régulière du conseil municipal de la ville, sous la présidence de M. A.-E. Brassard, pro-maire, à laquelle assistaient MM. les échevins Arthur Lizotte, J.-A. Lavoie, Exurie Tremblay, J.-H. Leclerc et J.-Ernest Leclerc.

Le greffier de la ville, M. Tancrède Garant donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé.

Lecture est donnée d'un avis de la Commission Municipale de Québec, avisant la ville de Roberval, d'avoir à présenter à la banque Canadienne-Nationale les coupons de novembre 1934, dûs par la ville de Jonquière à la ville de Roberval. Le secrétaire-trésorier ayant presenté ces coupons à la banque, ils ont été payés et encaissés.

Le secrétaire-trésorier est autorisé à demander aux sociétés de Fiducie, un tableau des annuités dues par la ville de Roberval.

Lecture est donnée d'une lettre de L'Unité Sanitaire de Roberval, concernant l'inspection du lait consommé dans les limites de la ville de Roberval et spécialement quant à la propreté exigée par les règlements d'Hygiène. Le secrétaire-trésorier est autorisé à aviser tous les laitiers de la ville de Roberval, d'avoir à observer une rigoureuse propreté sur le lait vendu, si non leurs licences leur seront enlevées.

L'échevin J.-H. Leclerc, donne avis qu'à la prochaine session de ce conseil, il présentera un règlement pour taxes de commerce et licenses dans les limites de la ville de Roberval.

Une résolution est adoptée demandant au Comité de Chômage, de Québec, un certain montant d'argent, dans le but de venir en aide aux familles nécessiteuses de la ville.

L'échevin J.-Ernest Leclerc, propose, secondé par l'échevin Exurie Tremblay, qu'une demande soit faite au député fédéral, M. L. Duguay, afin d'obtenir à Roberval un bureau de séquestre en vertu de la loi du Concordat entre les cultivateurs et leurs créanciers, et ce dans le but d'éviter des dépenses considérables aux cultivateurs de la partie nord du comté, qui sont obligés d'encourir des dépenses de voyages considérables en se rendant à St-Joseph-d'Alma, au bureau du séquestre.

Le secrétaire-trésorier est autorisé d'écrire à la Cie Duke Price Power Lted, que vu l'installation d'un système de pompage, dans le but d'alimenter le système d'aqueduc, la ville pourra fournir à la dite compagnie 4000 gallons d'eau par 24 heures, s'il ne survient pas de nouvelles difficultés.

Et cette séance est ajournée sine die.

Sévère condamnation

. . P.-E. Parent, constable de la Gerdarmerie Royale du Canada, de Chicoutimi, a fait un magnifique travail, durant la nuit du 6 au 7 février courant, en arrêtant en flagrant délit, un nommé Patrick Duval, dans la paroisse de Chambord, alors que Duval était à fabriquer clandestinement de l'alcool. Lors de l'arrestation le constable Parent a aussi saisi un alambic de 24 gallons par jour, ainsi que onze gallons d'alcool frelaté et différents objets servant à la fabrication de l'alcool.

Ledit Patrick Duval étant un récidiviste, la Cour se montra sévère à son égard, et sur son plaidoyer de coupable, Son Honneur le Magistrat Robert Bergeron condamna Duval à six mois de prison avec travaux forcés, à payer une amende de $500.00 et les frais de la cause et à défaut du paiement de l'amende et des frais, six mois additionnels de prison, sans travaux forcés. Duval a pris le chemin de la prison où il croit y passer 12 mois à moins qu'un héritage imprévu ne lui arrive, lui permettant de payer l'amende et les frais.

Naissances

—Le 31 janvier, Joseph-Lucien-Cxmille, fils de M. et Mme Jean-Philippe Angers. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-C. Fortin, grands-parents de l'enfant.

—Le 5 février, Marie-Louise-Alice-Andrée, fille de M. et Mme Aimé Girard. Parrain et marraine, M. et Mme L.-Philippe Leveillé, oncle et tante de l'enfant.

Séance

Le 8 février, en la grande salle du collège, il y avait une foule considérable venue assister à la séance récréative donnée par des amateurs de Roberval, sous l'habile direction de Mme Alfred Blackburn, dont les recettes sont destinées aux missions du révd Père Lavallée, O.M.I., qui est actuellement dans le nord de l'Alberta évangélisant les tributs indigènes. Réellement, il a été agréable pour l'assistance de passer une intéressante soirée tout en faisant la charité. Aux nombreux acteurs, quelques musiciens de Roberval s'étaient joints, égayant d'avantage l'assistance dans plusieurs beaux morceaux de piano. A tous nous offrons nos sincères félicitations.

Nos félicitations

Toutes nos félicitations à M. Jean-Jacques Tremblay, fils de M. et Mme Ernest Tremblay, de Roberval, étudiant à l'Université d'Ottawa, pour le succès qu'il a remporté le 4 février dans le grand concours oratoire inter-universitaire, remportant la palme sur les concurrents de l'Université de Montréal.

MORT DE MADAME EUGENE BOISSY



Madame Boissy est décédée lundi matin à l'âge de 63 ans après plusieurs mois de maladie supportée avec la plus grande résignation. Elle laisse pour pleurer sa perte quatre fils, Messieurs Aldeni, Antonio, Marcel et Maurice, deux filles : Mlles Florida et Simonne, un frère M. Ludger Bonenfant et une soeur Mme Vve Marcel Caron. Aussi une tante : Mme Charles Paquet, de Pont-Rouge, P. Q., plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE JONQUIERE

Séance du 21 janvier 1935

Le 21 janvier avait lieu une séance spéciale pour l'adoption d'une résolution en faveur du développement du port de Chicoutimi. Après avoir discuté quelque peu, la résolution suivante ou à peu près fut adoptée par tous les membres. Voici la teneur de cette résolution.

Attendu que le gouvernement a doté le port de Chicoutimi d'un quai aux proportions considérables, faisant l'orgueil de tous les citoyens du comté de Chicoutimi et de celui du Lac-St-Jean;

Attendu que le chenal du Saguenay qui conduit au quai de Chicoutimi n'a qu'une profondeur de 16 pieds;

Attendu que ce faible tirant d'eau cause un sérieux dommage à la navigation via le quai de Chicoutimi;

Attendu que le creusage dudit chenal à une profondeur de vingt pieds rendrait la navigation plus sûre, formerait une réduction des taux d'assurances maritimes et permettrait aux vaisseaux de remonter et de descendre le Saguenay, à toute heure de la nuit et du jour;

Attendu que cette Chambre de Commerce croit que cette amélioration serait avantageuse pour toute la région et permettrait aussi un trafic plus considérable pour la Commission du Port de Chicoutimi;

Il est en conséquence proposé et résolu unanimement que cette Chambre de Commerce recommande avec empressement le creusage du Saguenay jusqu'aux battures à une profondeur minimum de 20 pieds;

Cette requête parle par elle-même et si notre gouvernement fédéral veut y mettre suite, il pourré être certain que l'argent qu'on a mis à la construction du quai de Chicoutimi rapportera des fruits de plus en plus grands.

Séance du 30 janvier 1935

Cette séance se tint sous la présidence de M. J.-W. Gagnon, président. Après avoir réglé les questions de routine, on passe à l'étude. Nous donnons un résumé assez substantiel du travail des membres en séance.

Il est d'abord question de l'assurance-feu et un comité fut nommé pour étudier un projet de diminuer les taux des assurances contre le feu dans la ville de Jonquière.

Une proposition fut faite à l'effet qu'une demande soit faite au gouvernement provincial pour que ce dernier prenne sous son contrôle exclusif les mesureurs de bois. Cette proposition fut discutée. Elle sera étudiée de nouveau à la prochaine réunion.

Une résolution fut ensuite adoptée à l'unanimité des membres. Voici le résumé et l'historique de sa teneur. Il y a environ un mois, le Comité de Chômage de Québec fit savoir à notre conseil qu'il ne donnerait plus d'allocations pour payer l'eau et la lumière des sans-travail. Les membres de la Chambre de Commerce croient avec raison que cette mesure ne peut être acceptée et ils ont passé une résolution demandant que le Comité de Chômage revienne sur sa décision et continue à payer ce qu'il payait auparavant.

Il est ensuite question du rôle d'évaluation municipale et de la réduction demandée par la Compagnie Price Brothers. Une vive discussion s'ensuivit à laquelle prirent part tous les membres.

MANSEAU

Au comité

A la séance régulière du mois présent tenue au lieu ordinaire, sous la présidence de M. le maire Arthur Bernier, le corps du conseil comprenant M. Maurice Savoie au siège No 1, M. Nap. Kirouac, réélu par acclamation pour un 3e terme au siège No 2; M. Omer Lecomte, au siège No 4; M. Eusèbe Barbeau, au siège No 5 ont eu à élire deux conseillers aux sièges Nos 3 et 6 devenus vacants par la démission de MM. Emile Bergeron et Onézime Jutras, réélus pr acclamation pour un troisième terme lors de l'appel nominal de janvier dernier.

Sont appelés à siéger: M. Antonio Paillé au siège No 3 et M. Joseph Monfet, au siège No 6.

Sa Dose Quotidienne Durant 20 Ans

Pour éloigner le rhumatisme

Cette femme avait 58 ans quand elle fut atteinte de rhumatisme. Elle recourut aux Sels Kruschen pour se soulager. Et aujourd'hui, elle est débarrassée du rhumatisme, prenant encore sa petite dose qutidienne de Kruschen, ainsi qu'elle l'a toujours fait depuis 20 ans. Elle écrit:

"Il me fait plaisir de vous confier que j'ai fait usage des Sels Kruschen pendant plus de 20 ans — d'abord en Angleterre, puis ici pendant 7 ans. Je commençai à en prendre pour mon rhumatisme, quand j'habitais l'Angleterre, et m'en étant bien trouvée, j'ai continué à m'en servir. Je n'ai pas souffert de rhumatisme depuis que je suis au Canada. Me voici dans ma 78ème année et je continuerai d'employer Kruschen aussi longtemps que je vivrai — tout juste la "petite dose quotidienne", tel que recommandé." — (Mme) E. H.

Le rhumatisme est causé par l'excès d'acide urique. Si vous pouviez voir au microscope les aspérités tranchantes des cristaux d'acide urique, vous comprendriez pourquoi ils causent des douleurs aussi vives. Et si vous pouviez voir comment Kruschen émousse les aspérités de ces cristaux, les dissolvent graduellement, vous seriez alors convaincu que ce traitement scientifique doit vraiment soulager le martyre du rhumatisme. (A)

UN GALA SPORTIF

Pour donner à tous les élèves des écoles l'occasion d'assister à la fête sportive de l'Académie Commerciale, samedi, le 2 mars, le R. F. Germain, directeur de l'Académie, a demandé à la Commission scolaire de Québec la permission pour tous les directeurs des écoles de donner congé ce jour là à leurs élèves. Comme la loi ne permet pas aux commissaires d'ajouter ainsi des congés à ceux qui sont déjà donnés régulièrement, on a décidé de reporter au 2 mars le congé régulier du jeudi précédent. Il est entendu que les élèves ne sont pas tenus d'assister à la fête sportive de l'Académie.

EN DELEGATION



M. William MALTAIS, président de la Société d'Agriculture du comté de Chicoutimi, a conduit une délégation, hier, au ministère de l'Agriculture. L'hon. M. Godbout étant malade, les délégués ont été reçus par M. Antonio Grenier, sous-ministre.



Manège Militaire de Beauport

Les membres du Comité d'aide à la St - Vincent de Paul ont organisé pour mercredi, le 13 février 1935: une grande soirée dramatique. Grand drame en 8 actes par la fameuse troupe Fred. Ratté. Le titre de la pièce sera : "Les Deux Orphelines."

Les cartes sont en vente aux principaux magasins de Beauport, ainsi qu'à la porte.



Noces d'or de N.-Dame du Rosaire

(Suite de la page 3)

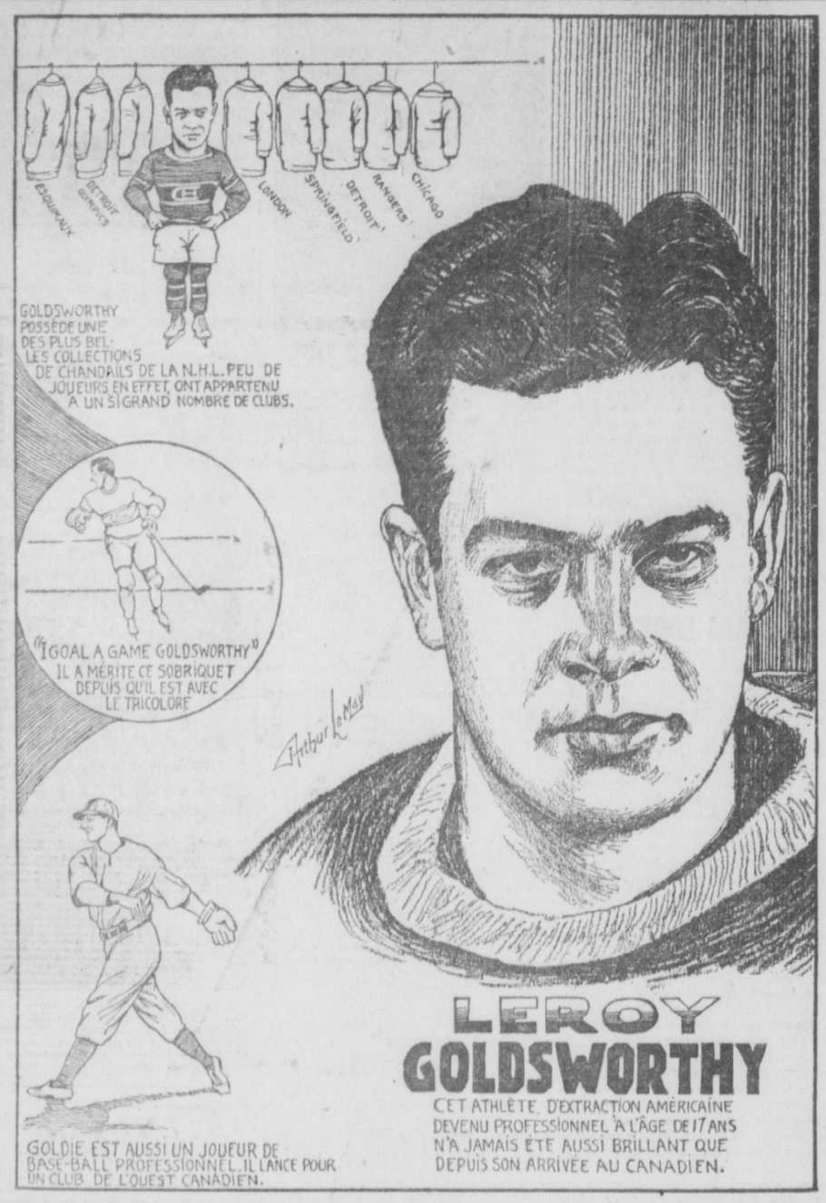
le bistrot". Sa messe dite, le prêtre relevait sa soutane, mettait un tablier bleu et commençait à scier du bois et poser les charpentes du patronage. Neuf ans après, un avocat qui sentit tardivement l'appel du sanctuaire : l'abbé Boyreau, s'installa sur cette terre vierge, près de ces âmes devenues incultes. Aujourd'hui l'église se dresse, groupant autour d'elle des écoles, des oeuvres, des ateliers d'apprentissage dont l'ensemble Le Rosaire, est un des plus importants de Paris.

Six vicaires, 7,500 paroissiens, une des paroisses les plus peuplées dans un quartier politiquement assez avancé, "cela valait bien n'est-ce pas, une visite se prolongeant toute la journée", dira le cardinal Verdier au chanoine Boyreau, et celui-ci d'évoquer avec humour et bonhomie les débuts de son difficile apostolat. Quand les chiffonniers du quartier accompagnaient la messe en tapant sur des casseroles : "Cela ne dura pas longtemps. La plupart des paroisses parisiennes se montraient pessimistes à l'égard de notre entreprise. Nous nous entêtâmes pourtant et fîmes même du zèle. Le cardinal Richard nous disait souvent : "N'essayez pas de devancer la Providence", mais ce fut toujours Elle qui nous devança." Et le chanoine de conclure le tableau de ses quarante années d'apostolat en citant un chiffre : "Nos patronages de garçons et de filles, avec les cercles qui en dépendent, groupent aujourd'hui un petit peuple de 3,000 âmes". Un petit peuple pour qui l'église est devenue trop petite.

ALLEZ-Y VOIR ! -:- -:- PAR R.-J. SCOTT




Castors et Canadiens font match nul à 3-3



Jouant avec un brio merveilleux, les Castors ont tenu les Canadiens en respect jusqu'en période finale — "Whitey" Fields comptait les trois points du club local, assisté de Runge, Phillips et Leduc — Georges Mantha enregistrait le premier point, avec l'aide de Johnny Gagnon, dix minutes après la mise au jeu — Pit Lépine et le "chat noir" de Chicoutimi portaient le score à 3-3, en dernière période — 4,500 amateurs sont témoins d'une joute passionnante.

Les Castors de Québec sont venus bien prêts de causer une fort agréable surprise aux 4,500 amateurs québecois qui assistaient à la joute d'exhibition contre les Canadiens de la N. H. L., hier soir. Jouant avec un brio merveilleux, les hommes d'Albert Leduc tinrent la brillante équipe de Léo Dandurand à 3-1 jusqu'en troisième période alors que Pit Lépine et Johnny Gagnon finirent par trouer les filets du club local, portant ainsi le score à 3-3.

Conduite à vive allure dès la mise au jeu, cette rencontre donna lieu à du jeu fort passionnant et fut pratiquement à l'avantage du Bleu-Blanc. Leduc, Bourgault et Doran effectuèrent des montées sensationnelles et vinrent à deux doigts de compter.

Si le trio Fields, Runge et Phillips a fait des prodiges en déjouant, à trois reprises, l'énigmatique Wilf. Cude, les deux autres lignes d'attaque du Québec ont figuré aussi brillamment. "Whitney" Fields fut le héros de la joute en comptant les trois points des Castors. Ajoutons qu'il fut admirablement bien secondé par Paul Runge qui n'hésita pas pour donner la passe à Fields, et par "Bat" Phillips qui excella par ses courses et lancers de toute beauté. Notons en passant qu'Abbie Cox fut appelé à bloquer le même nombre de lancers que Cude, soit 37.

Georges Mantha enregistra le premier point de la partie avec l'aide de Johnny Gagnon, en 10.45 minutes. Les Canadiens ne devaient cependant pas conserver leur avantage bien longtemps car six minutes plus tard, la première ligne des Castors déclenchait une attaque qui permit à Fields d'égaliser. Ce fut un lancer d'une précision parfaite, que Cude ne put escamoter. Léo Quenneville fit un excellent travail autour de la cage des Canadiens et Adélard Lafrance joua de malchance quand il lança sur l'un des poteaux des filets de Cude. Marcel Raymond alla de trois lancers mais le concierge du Tricolore bloqua invariablement. Une mention honorable est décernée à Arthur Alexandre qui fit de superbes courses ; il ne put tromper la vigilance de Cude. Hub Wilson effectua de ses lancers dangereux ; nous lui aurions accordé au moins deux points, si le cerbère des Habitants ne s'y était pas objecté. Buckles joua en maître et fut d'une aide précieuse à ses coéquipiers.

Le "chat noir" de Chicoutimi perdit un peu de son sang-froid lorsqu'il eut une prise de bec avec l'arbitre DeRouin, après avoir fait culbuter Hub Wilson. Congédié au frigidaire, il eut le temps de méditer sur ses fins dernières. Fields renouvela son exploit, avec l'aide de Leduc, trois minutes avant la fin de la période initiale, portant le score à 2-1 en faveur des Castors.

La deuxième période fut conduite avec acharnement. Lépine, Larochelle et Mondou, puis Georges Mantha, Crutchfield, McGill et al tentèrent de surprendre Cox. Fields comptait le troisième point du Québec quatre minutes avant que la deuxième session ne prit fin, avec l'aide de Runge, et Leduc, puis à la reprise du jeu, en période finale, tous les avants des Canadiens y allèrent avec acharnement pour égaliser le score. Pit Lépine compta tout d'abord, sur la passe de Johnny Gagnon, en 2.45 minutes, puis le gars de Chicoutimi finit par loger la pilule en arrière de Cox, quatre minutes avant la fin de la joute.

Un malheureux accident est survenu à Wilf. Cude, en troisième période, alors que Runge tentait de s'emparer du "retour". Cude fut blessé à l'oeil gauche et dut être transporté aux appartements des Habitants. Il fut dignement remplacé par le jeune M. B. qui fit des arrêts sensationnels dans la cage des Habitants.

ALIGNEMENT

QUEBEC: Buts, Cox; défenses, Leduc et Doran; centre, Quenneville; ailes, Raymond et Lafrance; subs.: Bourgault, Buckles, Alexandre, Runge, Phillips, Fields et Wilson.

CANADIENS: Buts, Cude; défenses, Carson et Jenkins; centre, Lépine; ailes, Larochelle et Riley; subs.: S. Mantha, Crutchfield, Gagnon, McGill, Mondou et Goldsworthy.

Officiels: A. Martineau et W. DeRouin.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens, G. Mantha (Gagnon) 10.45
2—Québec, Fields (Phillips-Runge) 16.15
3—Québec, Fields (Leduc) 17.00
Punition: G. Mantha.

Deuxième période

4—Québec, Fields (Runge-Leduc) 16.15
Punition: Gagnon.

Troisième période

5—Canadiens, Lépine (Gagnon) 2.45
6—Canadiens, Gagnon (Crutchfield-Riley) 16.00
Punition: aucune.

LE HOCKEY

HIER

EXHIBITION

Canadiens	3
Québec	3

CE SOIR

N. H. L.

Chicago à Maroons.
Toronto à Boston.
Rangers à St-Louis.

INTERNATIONALE

Syracuse à Détro.

STANDING

N. H. L.

Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts
Toronto	36	22	10	4	107	79	48
Montréal	33	13	13	2	88	61	38
Canadiens	32	12	15	3	68	90	29
Americans	36	10	18	8	78	101	28
St-Louis	36	7	23	6	63	104	20

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts
Chicago	34	18	12	4	77	60	40
Boston	34	17	13	4	86	80	38
Rangers	33	17	12	4	101	96	38
Détroit	34	11	16	7	80	77	29

INTERNATIONALE

	J.	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts
Détroit	33	16	12	5	96	72	32
London	31	16	12	3	67	78	32
Buffalo	33	16	13	4	84	68	32
Cleveland	30	15	15	0	75	82	30
Syracuse	32	13	17	2	78	84	26
Windsor	35	11	18	6	68	84	22

LA SERIE INDEPENDANTE

L'ouverture de la série indépendante pour le championnat de la cité et du district de Québec aura lieu ce soir, à l'Aréna. La première partie, à 8 heures, mettra la Pharmacie Dubé aux prises avec l'Imprimerie J.-B. Bédard, et à 9 heures 30, l'Action Catholique rencontrera le "Pont de Québec".

Vendredi prochain, le Silver Granite Indépendant jouera contre le H.-E. Scott et le Lafayette se mesurera au Idéal Taxi.

Les périodes seront de 15 minutes. Chaque club au programme de la série indépendante un soir de joute, aura droit à ses 18 passes. Tout autre club désirant se faire représenter au cours des parties, n'aura droit qu'à une seule passe.

Pichenettes

Les Canadiens sont là !

—o—

Ce brio merveilleux des Castors.

—o—

Léo Dandurand en fut estomaqué.

—o—

Albert Leduc en jubilera longtemps.

—o—

"Whitey" Fields s'en est tiré... avec trois points.

—o—

Paul Runge, "Bat" Phillips et Albert Leduc l'ont bien secondé.

—o—

Le "chat noir" de Chicoutimi a perdu son sang-froid. De grâce, Johnny !

—o—

Il s'est amendé en scorant une fois et fournissant deux superbes "assists".

—o—

Quel enthousiasme chez les 4,500 spectateurs ! A quand donc la prochaine.

DEFI RELEVE

Le club "Laurier" relève le défi du club "Winter Club" pour jouer sur la glace du Q. W. C., aujourd'hui.

LA RAQUETTE

L'UNION LOCALE

Il y aura demain soir, grande parade de l'Union Locale des Raquetteurs. Le ralliement se fera à 8 heures 15, en face de l'hôtel de ville. Après avoir salué Son Honneur le maire Grégoire, les raquetteurs se rendront ensuite au chalet du Frontenac.

LE ZOUAVE

Ce soir, à 8 heures, il y aura comité en vue de la visite du Montagnard, de Montréal, en fin de semaine, et de sortie en raquettes de vendredi soir.

Le corps de clairons fera sa sortie (en raquettes ou non) ce soir-là aussi. Les anciens sont particulièrement invités à venir passer de bonnes heures passées durant ces randonnées du temps passé. Henri Perrin, qui aura charge de cette soirée, viendra lui-même, ce soir-là, et il promet à ceux qui seront présents qu'ils ne le regretteront pas. Il y aura tirage de prix de présence pour ceux et celles qui auront chaussé la raquette. — ROLAND.

LE FRONTENAC

Tous les membres du club Frontenas, dames et messieurs, sont priés de se rendre au Marché St-Pierre pour 8 heures précises, afin de prendre part à la parade aux flambeaux. Les raquetteurs paraderont à travers les rues de la ville et il y aura réception au chalet du club après la parade. Prière d'être au poste à temps.

LIGUE NAVALE ET MILITAIRE

La ligue Navale et Militaire de balle-molle présentera un autre programme au Manège Militaire, ce soir. Dans la première partie le 8ème Régiment et le Régiment de Québec en viendront aux prises et, dans la 2ième joute, le R. C. N. V. R. rencontrera le Royal 22e Régiment.

Ces deux parties termineront la cédule régulière. La rencontre R. C. N. V. R. et Royal 22e Régiment est pour déterminer la première position de la ligue. On est prié de noter qu'il y aura meeting après les joutes.

Voici le classement des clubs :

	J.	G.	P.
R. C. N. V. R.	6	5	1
Royal 22e	6	5	1
Voltigeurs de Québec	6	4	2
57th Battery	6	3	3
5e Signaleurs	6	2	4
Régiment de Québec	5	1	4
Royal Rifles	5	0	5

VICTOIRE DU CANTIN

Dimanche dernier, le club de la maison Cantin & Fils, Enr., a défait celui de la maison J.-B. Laliberté, par 7 à 4.



● Albert y perd son latin. Les jeunes filles ne veulent jamais sortir plus d'une fois avec lui. Il ne se rend pas compte que sa mauvaise apparence déplait . . . que les femmes n'aiment pas à être accompagnées par un homme qui parait à moitié rasé.

Il est très important de se raser tous les jours pour gagner et conserver l'estime de ceux avec qui l'on vient en contact. Grâce à la "Lame Bleue" Gillette, on peut se raser ras, avec aise et confort. On peut même au besoin, se raser deux fois par jour, et la peau n'est nullement irritée. Essayez la "Lame Bleue" Gillette demain.

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25c • 10 pour 50c

LA BOXE

Miami, Flo. — Tony Shucco, 175½, Boston, a décroché la décision sur Joe Knight, 170½, Cairo, Ga., (10).

Tampa, Flo. — King Levinsky, 202, Chicago, a défait Bob Savage, 250, Kentucky, (3); Tony Cancela, 190, Tampa, a obtenu la décision sur Hans Birkie, 195, Allemagne, (10).

Washington — Buck Everett, 182, Gary, Ind., a décroché la décision sur Al Boros, 190, Bridgeport, Conn., (10).

Fort Worth, Tex. — Art (le grand) Shires, 195, Fort Worth, a knockouté Joe Daley, 196, Chicago, (3).

Paris — Maurice Holtzer, 127, France, a obtenu la décision sur Freddie Miller, 127, Cincinnati, (10)

AMMONIAQUE VS POTASSE

Dimanche, le 10 février, avait lieu à la patinoire St-Charles, une partie de hockey entre deux clubs de l'"International Fertilizers Ltd", Potasse vs. Ammoniaque. La partie fut très contestée et se termina en faveur de l'Ammoniaque par 6-1.

ALIGNEMENT

Ammoniaque : W. Dubeau, but ; M. Bolduc, A. Guay, défenses ; R. Normand, H. Daigle, ailes ; A. Simpson, centre ; P. Gariépy, P. Simard, P. Bisson, J. Chapados, M. Lamontagne, substituts.

Potasse : A. Baril, but ; H. Thibeault, L. Viger, défenses ; P. Gaumont, M. Lamcup, ailes ; P. Martel, centre ; A. Dufour, J. Campagna, J. Rousseau, P. Jobidon, A. Simard, substituts.

Première période

Ammoniaque, Simpson (Normand) 9.00
Ammoniaque, Gariépy (Guay) 14.00
Punition : Normand.

Deuxième période

Ammoniaque, Normand (J. Chapados) 8.00
Ammoniaque, Bolduc (P. Bisson) 11.00
Ammoniaque, Normand (H. Daigle) 17.40
Punition : Daigle.

Troisième période

Ammoniaque, Bisson (Bolduc) 5.00
Potasse, Rousseau (Campagna) 12.00
Arbitres : F. Simard et J. Gariépy.

LIGUE JUNIOR-BOUCHER

Voici la liste des positions des clubs et des compteurs de la Ligue Junior-Boucher, telle que compilée par le Chronométeur-Marqueur Edouard Cantin:

POSITION DES CLUBS

	J.	G.	P.	N.	P.	Pc	Pts
St-Grégoire	12	12	0	0	56	12	24
B. B.	12	5	6	1	36	41	11
Studio Rousseau	12	5	6	1	25	36	11
Beavers	12	1	11	0	16	44	2

POSITION DES COMPTEURS

	P.	A.	Pts	Pun
M. Laforest, St-Gr.	14	15	29	0
L. Girard, St-Gré.	11	7	18	4
O. Plante, St-Grég.	12	4	16	2
O.-E. Mercier, St-Grég.	10	6	16	4
H. Bisson, B. B.	6	8	14	10
C. Lepage, B. B.	6	6	12	0
M. Bisson, B. B.	6	5	11	24
H. Kent, Beavers	7	3	10	7
A. Renaud, Studio Rous.	4	3	7	0
A. Ross, Studio Rous.	4	3	7	0
A. Martin, B. B.	4	2	6	12
L. Tremblay, St-Grég.	3	3	6	0
R. Dostie, B. B.	3	3	6	5
R. Pedneault, B. B.	3	2	5	0
M. Turcotte, Studio Rous.	2	3	5	4
A. St-Pierre, St-Grég.	2	3	5	4
H. Durand, Beavers	1	4	5	2
S. Laferté, Studio Rous.	3	1	4	2
P. Daigle, Studio Rous.	2	2	4	0
F. Bélanger, St-Grég.	0	4	4	8
R. Blondeau, B. B.	0	4	4	2

EN MARGE DE LA CONVENTION

Nous voici tous revenus de la Convention de Lewiston, Me., et plusieurs des nôtres seraient prêts à recommencer. Les activités de chaque club ont repris avec encore plus d'entrain.

Il est toujours intéressant d'écouter les conversations que les membres et les officiers des différents clubs ont entre eux, au sujet de ce voyage.

Il me fait plaisir de mentionner que, les grands événements officiels, tels que courses pour championnats internationaux, soupers canadiens, parades aux flambeaux, parade d'église, banquets et réceptions aux châlets de ces clubs on ne peut plus hospitaliers, furent très réussis.

Il ne faut pas oublier les trophées remportés par nos gais lurons et la superbe clef que "Le Frontenac" a gagnée, étant le club le plus nombreux dans les parades.

Aussi les officiels des clubs du district de Québec qui comptaient des dames costumées, ont reçu des félicitations et des louanges de la part des officiels américains pour la belle tenue, les costumes bien agencés, et très modestes de nos charmantes Raquetteuses Québesoises.

Longtemps les Raquetteurs Québecois se souviendront de la belle réception qu'on leur a faite à Lewiston, et essayeront, lorsque le sort choisira Québec comme lieu de convention, à l'avenir d'égaliser les Lewistonais.

A tous ces Franco-américains qui nous ont fait oublier les fatigues du voyage, et nous ont fait vivre de beaux souvenir, je dis un cordial merci, "Je me souviens", et à l'année prochaine. UN RAQUETTEUR.

SACRE-COEUR VS VOLTIGEUR

Le Sacré-Coeur de Québec a joué contre le Voltigeur pour offrir à la population de Ste-Anne un vrai régal sportif. Le match fut très intéressant. Les Sicré-Coeur, par leurs trucs, déroutèrent leurs rivaux à plusieurs reprises. Les "V" eurent l'avantage dès le début pour le perdre vers la fin du troisième vingt. Le Voltigeur s'avisa à reprendre de nouveau une faible marge d'un point ; mais une "Providence" dans les buts des visiteurs veillait sur la destinée des gentils Québecois. Le score est demeuré 1 à 1.

Si toutefois l'arbitre s'est montré sévère et intransigeant, les joueurs n'ont répondu que par soumission et courtoisie.

GAUVIN & GAUVIN

Le club de hockey Gauvin & Gauvin est allé visiter le club "Dom Bosco", vendredi dernier. Avec seulement deux substituts, Le Gauvin réussit à annuler la partie au score de 4-4. Le Dom Bosco, de son côté, était privé de deux de ses joueurs.

Dimanche dernier, les deux mêmes clubs se rencontrèrent de nouveau et cette fois avec leurs équipes au complet. Le Gauvin remporta les honneurs de la partie au score de 4-3, après une partie très rapide et remplie de beau jeu. Il nous fait plaisir aussi de signaler qu'aucune punition ne fut accordée.

TI-PERE VICTORIEUX

Dimanche matin a eu lieu une joute de hockey à la patinoire St-Roch, entre le Gold Star et le Ti-Père; ce dernier remporta la victoire au score de 6 à 3.

LA LUTTE

New York, — Jim Browning, 230 Verona, Mo., a défait Carl Pojello, Lithuanie. (L'arbitre arrêta le match après 1 heure, 2 min. et 45 sec.); Ray Steele, 215, Californie a tombé Dr Harry Fields, 235, Philadelphie, 19:02; Nick Lutze, 210, Californie, a obtenu la décision des juges sur Abie Coleman, 205, Chicago, après 50 mins.; Ernie Dusek, 215, Omaha, a tombé John Swenski, Boston, 20:03.

AU ST-LOUIS

Ottawa, 12. (P. C.) — Eddie Finnigan, centre des Sénateurs, du Groupe Senior de la Q. A. H. A., a signé un contrat avec les Aigles de St-Louis, de la N. H. L. Finnigan a quitté Ottawa hier, pour se rapporter au St-Louis.

"RED" DORAN

"Red" Doran nous quittera-t-il? On sait que le brillant joueur de défense fut déjà rappelé par les New York Americans et cédé, dans la suite, aux Castors de Québec pour une limite de temps indéfinie.

Albert Leduc nous a communiqué qu'il était "peu probable" que Doran abandonne le club local. "Red" nous a confié qu'il préférait demeurer à Québec où il compte bon nombre d'admirateurs, et qu'il attend les événements.

DANS LA N. H. L.

Montréal, 12. (P.A.) — Tandis que Charlie Conacher, allier droit des Toronto Maple Leafs, détient toujours la première position chez les compteurs de la N. H. L., la lutte se fait actuellement pour les seconde et troisième positions.

Conacher compte 39 points, soit 21 buts et 18 "assists". Harvey "Busher" Jackson, allier gauche des Maple Leafs, et Frank Boucher, joueur de centre vétéran des New-York Rangers, sont ex aequo en deuxième position avec chacun 34 points. Boucher, meilleur scoreur de la section américaine, tenait les devants, la semaine dernière mais Jackson l'a rejoint en dernière fin de semaine. Jackson compte 20 buts et 14 "assists" et Boucher 10 buts et 24 "assists."

Cinq joueurs sont ex aequo en troisième position, avec 30 points. Les candidats de la section américaine sont Herbie Lewis, Larry Aurie et "Cooney" Weiland, des Detroit Red Wings; ceux de la section canadienne, Dave "Sweeney" Schriner et Art. Chapman, des New-York Americans, ont chacun 30 points.

Les Leafs ont un total de 107 buts et les New-York Rangers, 101. Red Horner, des Leafs, est le "bad man", avec 88 minutes, et Irving Frew, des Aigles de St-Louis, le suit avec 81 minutes.

LES PLACIERS

Lundi, le 25 février, aura lieu le grand euchre des Placiers de l'Aréna. De nombreuses invitations ont été lancées, ces derniers jours, et tout annonce que les Placiers remporteront un beau succès. Le comité est composé des officiers suivants:

Président actif, Henri Gagnon; Vice-président, Jos. Poitras; Secrétaire, Rob. Poirier; Ass. Secrétaire, Nap. Parent; Trésorier, H. Chouinard; Ass. Trésorier, Ls Gauvin; Aviseur, Ed. Vermette; Controleur, L. Roberge.

Les membres sont MM. J.- Bergevin, E. Frenette, M. Fortin, J. Letiec, Ant. Plante, Wilf. Drouin, Yves Drolet, Mau. Courteau, Emile Blouin, Léo Langlois, A. Labrecque, A. Poulin, Ant. Boutet, J. Soulard, Ad. Boileau, Jos. Bergeron.

DOG-DERBY ST-MALO

Le dog-derby provincial de St-Malo sera disputé samedi et dimanche, les 16 et 17 février. Le parcours sera le suivant: départ, rue Marie de l'Incarnation, route des Commissaires, chemin de Charlesbourg, rang St-Joseph, moulin des Mères, l'Ormière, les Saules, sud des rivières, rue St-Vallier, Tourageau, St-Bernard, et arrivée au coin de la rue Marie de l'Incarnation.

La distance sera de 20 milles par jour. Le tirage des numéros aura lieu jeudi soir. Cette course est ouverte à tout attelage de 3 à 5 chiens. Pour informations, s'adresser à M Robert Larue, rue Ste-Thérèse, où à M. Antonio Lelièvre, organisateur du derby international.

NOUVEAU SUCCES

Le Voltigeur a disposé du Château par le score de 4 à 1. Jeu rapide, étudié, sobre de punitions. Wilfrid 1 but ST-LOUIS Pichette (Lavoie). Gabriel 2 (un assist de Boudreault), Boudreault (Gabriel).

TOURNOI DE QUILLES A LA SALLE LIMOILOU

Ce soir, à 7 h. 15, aura lieu l'ouverture du tournoi d'invitation aux grosses quilles, pour le championnat de la salle Limoilou. Le R. P. Albert, curé de la paroisse, lancera la première boule. Ce tournoi se continuera chaque soir.

On est prié de se rendre à la salle dix minutes avant l'heure indiquée dans la cédule suivante :

7.20, M. Fillion; 7.40, Emilien Brown; 8.00, J.-H. Levasseur ; 8.20, W. Grosleau ; 8.40, Philippe Gailloux ; 9.00, Georges Garon ; 9.20, A. Tremblay; 9.40, Philippe Lachance ; 10.00, Alphonse Ruel.

DERBY A BEAUPORT

A la demande de plusieurs amateurs, on est à organiser un derby de chiens pour le 3 mars, à Beauport. Cette course est ouverte à tous les amateurs de la province. La distance à parcourir est d'environ 5 milles. Un chien est requis par attelage.

Le départ aura lieu à 2 hrs, au coin de l'avenue Royale et St-Michel, pour continuer jusqu'à la route St-Jean-Baptiste, prendre cette route jusqu'à la traverse St-Michel, ensuite suivre la route St-Michel pour revenir à l'endroit du départ. Une magnifique coupe sera donnée au vainqueur et plusieurs prix seront offerts aux autres concurrents. Pour informations, s'adresser à G. Parent, 5, rue St-Jules, Beauport.

A L'ACADEMIE

Le Capitol, de l'Académie Commerciale, recevait le Restaurant Ti-Père hier soir. Le Capital remporta une victoire au score de 5 à 3.

L'Académicien est prêt à rencontrer tout club de la ville pour jouer un soir de la semaine. Ce défi s'adresse tout spécialement aux clubs de la ligue St-Fidèle.

Pour informations, s'adresser à Laurent Gagnon, tél.: 7126.



Maintenant réduit de prix..
mais la même qualité supérieure inégalée depuis 30 ans

Beaucoup imite...
Jamais egale...
Toujours suprême...

Le même merveilleux arome ... Le bon vieux Rose Quesnel ... Toujours loyal . . . Toujours le favori.

Rose QUESNEL

Doux et Naturel

En paquets de 5c et de 10c, ainsi qu'en boites métalliques de ½ lb.

Rock City Tobacco Company Ltd

Entièrement Canadienne et indépendante



En 1628--

Champlain, que la prise par Kirke de 14 bâtiments français privait de vin et de bière de France, ne se laissa pas décourager; industrieux et habile, il augmente la capacité de la brasserie déjà installée à l'Habitation et qui fournira à la colonie assiégée et investie par la flotte de Kirke, une bière sinon délicieuse du moins nourrissante et réconfortante. — Aujourd'hui la

Bière Champlain

brassée avec le choix des houblons et de l'orge maltée dans une brasserie des mieux outillée, représente le breuvage le plus délicieux, le plus stimulant et plus nourrissant qui soit.

Bière CHAMPLAIN

QUILLES

PLANT DEPT

Mlle Mulcair	95	94	85— 274
Mlle Kingston	91	149	156— 396
Mlle Sangster	64	94	91— 249
M. Donati	124	136	132— 394
M. Martineau	86	101	84— 271
M. Goulet	71	92	138— 301
Total	531	668	686—1885

SERVICE DEPT

Mlle Mallin	64	73	62— 199
Mlle Pampalon	79	84	103— 266
Mlle Sadler	67	62	106— 235
M. O'Reilly	78	122	103— 303
M. Emend	86	113	94— 293
M. Gailloux	112	125	119— 356
Total	486	581	587—1654

Gagnées par : Plant Dept. 3-0

DISTRICT OFFICE

Mlle Murphy	100	108	90— 298
Mlle Page	88	81	74— 243
Mlle Dinan	100	81	82— 263
M. McCauley	65	108	151— 324
M. Lafleur	91	126	110— 325
M. Wpeeling	123	102	159— 384
Total	567	604	666—1857

TOLL OFFICE

Mlle Martin	81	61	76— 218
Mlle McCauley	90	93	95— 278
Mme Brosseau	59	97	54— 210
M. Lamere	103	145	125— 373
M. Dubé	107	163	105— 375
M. Mackereth	78	84	111— 273
Total	518	643	566—1727

Gagnées par : Distric Office 2-0

DIAL OFFICE

Mlle Crotty	73	64	95— 232
Mlle Low Score	58	64	64— 186
Mlle Letarte	86	99	86— 271
M. Dunham	67	83	89— 239
M. Brosseau	92	117	85— 294
M. Peacock	136	135	107— 378
Total	512	562	526—1600

SALES DEPT

Mlle Thomson	80	90	79— 249
Mlle Molloy	79	90	135— 304
Mlle F' Oneill	62	83	64— 209
M. T. Legaré	58	99	100— 257
M. Quart	87	98	93— 278
M. Shields	137	104	133— 374
Total	503	564	604—1671

Gagnées par:

Joute de dimanche entre Readman & Léveillé Taverne et les vendeurs de la Brasserie Champlain.

Readman-Léveillé Taverne

A. Lachance	117	130	126— 373
H. Ouellet	123	103	141— 367
P. Léveillé	122	114	120— 356
D. Readman	110	126	119— 355
L. Dorval	189	198	152— 539
Total	661	671	658—1990

VS

Brasserie Champlain, Vendeurs

J. Guillot	141	128	123— 392
L. Robitaille	79	97	87— 263
J.-B. Vézina	99	141	116— 356
A. Thibault	128	112	144— 384
P. Foisy	144	163	146— 453
Total	591	641	616—1848

ROYAL TRUST vs ANGLO-PULP

Deux clubs de Royal Trust et deux autres de l'Anglo-Pulp se sont rencontrés dans un match de quilles, récemment. Voici le résultat:

Royal Trust Co. No 1:—			
Carr	114	186	70— 370
Buchanan	126	132	150— 408
Lower	104	112	108— 324
Martel	103	138	139— 380
	447	568	467—1482
Anglo-Pulp No 1:—			
Vasseur	123	131	134— 388
Fillion	125	115	85— 326
Smith	115	101	102— 318
Green	115	129	91— 335
	478	476	413—1367
Royal Trust:—2-1.			
Royal Trust Co. No 2:—			
Clint	105	93	91— 289
Labrecque	100	127	96— 323
Hardy	98	114	104— 316
Blais	121	111	126— 358
	424	445	417—1286
Anglo-Pulp Co. No 2:			
Coutney	91	130	112— 333
Fear	115	120	129— 364
MacGregor	110	102	108— 320
Little	120	167	139— 426
	436	519	488—1443

Anglo-Pulp:—3-0.



C'EST LA FORCE

et la vigueur qui permettent à un homme de faire face à son travail quotidien et aux ennuis de chaque jour. Les PILULES MORO toujours efficaces dans les cas de:

Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Nervosité
Epuisement

donnent cette force et cette vigueur. N'attendez pas l'épuisement complet avec ses troubles d'estomac, ses maux de reins et quelquefois le rhumatisme. Pensez aux PILULES MORO au premier signe de faiblesse.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

PLUS-VALUE



FLACON de 10 onces

Seagram's SPECIAL OLD RYE WHISKY

F-8

LE B. B. JUNIOR

Dimanche après-midi, le club "B.B." s'est rendu à Bienville rencontrer le club "Les Gas de la Marine", et a gagné au score de 5-4. Il a joué ensuite une autre partie à l'Aréna pour la série de détail de la ligue Junior-Boucher contre le "Studio Rousseau" pour gagner cette fois au score de 4-0.

Le club "B.B." aimerait à rendre visite à n'importe quel club pour mercredi soir. Principalement au Loretville pour une revanche. S'adresser R. Blondeau, tél.: 8066, 53 rue Ste-Thérèse.

LIGUE BRASSERIE CHAMPLAIN

L'équipe du Bureau a gagné 3 à 0 contre l'Embouteillage, jeudi dernier, et les Vendeurs ont défait l'équipe du Brassage par 3 à 0.

Paul Foisy, de l'équipe des Vendeurs, a roulé le meilleur score de la soirée, soit 512 avec une partie simple de 198.

La cédule étant terminée, l'équipe du Bureau par sa récente victoire, s'est classée en première position pour la deuxième série.

Les Vendeurs qui gagnèrent la première, en viendront aux prises ces jours-ci pour une dernière fois, avec l'équipe du Bureau, afin de décider du championnat.

Bureau:—			
J. Lafond	135	159	141— 435
J. Loiselle	110	108	132— 348
A. Grégoire	155	123	109— 387
J. Pouliot	152	119	127— 398
J. Plamondon	128	144	150— 422
	680	651	659—1990
Embouteillage:—			
E. Beaumont	129	121	115— 365
L. Bélanger	136	141	89— 356
L. Guillot	112	110	116— 338
G. Couillard	126	132	109— 367
A. Drolet	156	138	147— 441
	649	642	576—1867
Bureau:—3-0.			
Vendeur:—			
R. St-Hilaire	135	133	107— 375
L. Robitaille	90	100	97— 287
J. Vézina	154	90	150— 394
J. Guillot	150	150	114— 414
P. Foisy	183	131	198— 512
	712	604	666—1982
Brassage:—			
C. Legaré	103	112	135— 350
R. Tardif	96	107	93— 296
A. Thibeault	106	97	147— 350
D. Matte	120	110	73— 303
A. Gagnon	159	129	105— 393
	584	555	553—1692

Vendeur:—3-0.

PICHENOLLES SENIOR

La ligue de Pichenolles Senior de Québec et District a terminé hier, une belle saison d'activités. Aussi après trois mois de lutte entre six équipes de grande renommée n'a-t-on pas vu le Falardeau se classer premier et gagner le championnat de la ligue après avoir éliminé le Rest. Laroce d'une avoir éliminé le Rest. Larose d'une éliminé le Bélanger-Leclerc. La ligue Senior a donc connu officiellement son premier champion hier après-midi, alors que le Falardeau triomphait pour la troisième fois consécutive du Rest. Larose. Ces trois victoires du Falardeau sur le Restaurant ont suscité un grand intérêt chez ses supporteurs. Le Falardeau n'a subi que deux défaites en 23 rencontres cédulées. Voici un aperçu de la série de détail:

	J.	G.	P.	Pp	Pts
1—Falardeau	3	3	0	600	6.
2—Rest. Larose	4	1	3	916	2.
3—Bélanger-Leclerc	2	1	1	447	2.

Série du détail :

Semi-finale: 1ère, Bélanger-Leclerc, 250 vs Larose 212.

2ième, Bélanger-Leclerc, 197 vs Larose 250 (x).

(x) gagne la ronde par 15 points.

Série-finale: 1ère, Falardeau 200 vs Larose 208.

2ième, Falardeau 200 vs Larose 197.

3ième, Falardeau 200 vs Larose 153.

BILLARD RUSSE

Voici le résultat des parties du concours de Billard Russe de 250 points qui s'est ouvert hier à la salle Olympic, 69 rue St-Jean.

A. Ledoux 250 contre R. Boivin 236

E. Dumas 250 contre Eug. Brochu 245.

R. Boivin 250 contre J.-E. Bouchard 98.

E. Dumas 250 contre P. Gourdeau 98.

M. Robitaille 250 contre W. Lawlor 228.

B. Boivin 250 contre E. Dumas 203.

La plus haute série, 65 par R. Boivin.

G. F. L'ISLET

Notre équipe a reçu sur sa patinoire, samedi le 8 courant le "Trois-Saumons". La victoire a souri au "G.-F." qui a vaincu les visiteurs par 7 à 0. Dimanche prochain, le 9 février, notre équipe s'est rendue rencontrer le St-Jean-Port-Joli. Le jeu fut très serré et rapide de part et d'autre. Les deux équipes ont eu l'avantage, du jeu et du pointage, chacun leur tour. Après 70 minutes de jeu, le St-Jean-Port-Joli fut proclamé vainqueur par 3-2.

LES ANNEAUX

LIGUE INTERIEURE

Les amateurs d'anneaux trouveront ci-dessous le rapport des parties jouées dans la classe "B", de la ligue Intérieure d'anneaux de Québec, lundi soir dernier.

St-Germain 5288 vs Boulangerie Nationale 4646. Maj. St-Germain 642 points. Les meilleurs parties furent enregistrées par G. Huot, du St-Germain et G. Michaud de la Boulangerie avec 934 et 913.

Le Notaire Gérard Raymond Hamel a démontré son savoir-faire en prenant la victoire contre le St-Jacques Inc. par 498 points. Les honneurs de cette partie furent décernées à E. Lamontagne, des Professionnels et Eugène Paquet des Incorporés avec 1104 et 1071.

Le Madden Ltée réussit à s'assurer la victoire contre le Léveillé après une partie très constestée qui se termina par la majorité de 93 points. J. Fortin, du Léveillé et A. Janvier, du Madden Ltée se mirent en vedette en totalisant 1156 et 1224.

Positions Classe "B"

	J.	P.	G.	Pts
St-Germain	12	1	11	22
Orange Québec	12	3	9	18
Madden Ltée	12	3	9	18
La Not. Hamel	12	4	8	16
Claire-Fontaine	12	6	6	12
St-Jacques Inc.	12	7	5	10
Léveillé	12	7	5	10
B. Nationale	12	9	3	6
Whistle	12	10	2	4

G. Chevalier, du Madden Ltée détient la plus grosse partie à date, soit 1236.

CLASSE "A"

Voici maintenant le rapport des parties qui furent jouées dans la classe "A" du même circuit vendredi soir dernier:

Le Madden Ltée totalisant 6142 s'assura la victoire contre l'Orange Québec par la faible majorité de 16 points. Les vedettes de cette partie furent R. Dompierre, du Madden Ltée et Alex Bussières, de l'Orange Québec avec 1164 et 1138.

St-Jacques Inc. 6372 vs Claire-Fontaine 6155. Maj. St-Jacques Inc. 217 points. Patrick Nadeau, du St-Jacques Inc. et Ovila Petit, du Claire-Fontaine se mirent en évidence en totalisant 1177 et 1091.

Et voici maintenant l'excellent programme que présentera cette même classe ce soir à 8 heures précises dans les locaux suivants:

Le St-Germain se rendra visiter le St-Jacques Inc. à 292¾ rue St-Olivier, cependant que les deux marchands de liqueurs Orange Québec et Claire-Fontaine en viendront aux prises à 69½ rue St-Luc.

Tous les amateurs d'anneaux qui aiment à voir du beau jeu sont priés de se rendre sans faute dans l'un de ces deux locaux afin d'y passer une agréable soirée.

SYMPATHIES

Le comité honoraire, le comité actif ainsi que tous les membres de la ligue Intérieure d'anneaux de Québec prient M. Samuel Grégoire, le dévoué président de ce circuit, de bien vouloir accepter leurs plus profondes sympathies à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper, par la mort de son grand'père, M. Théodore Gagnon, du Cap-Rouge.

ROSAIRE

LIGUE INTERIEURE D'ANNEAUX DE QUEBEC

La classe "C", de ce populaire circuit, inactive depuis quelques jours, reprendra ses opérations ce soir en présentant à ses nombreux supporteurs et aux amateurs d'anneaux de Québec et du district le programme suivant qui comprendra les trois parties intéressantes qui suivent et qui seront jouées dans les locaux mentionnés.

Le club Madden Ltée sera l'invité du Claire-Fontaine à 69 1-2 rue St-Luc, cependant que le Léveillé se rendra visiter le St-Jacques Inc. à 292 3-4 rue St-Olivier.

Ce programme se terminera au chalet des "Professionnels", situé à 266 rue Franklin alors que le Whistle ira consulter les Professionnels du notaire G.-Raymond Hamel.

Donc, amateurs d'anneaux, en foule ce soir dans l'un de ces locaux.

LIGUE D'ANNEAUX AMATEUR

La ligue Amateur présentera, ce soir, mercredi, le programme suivant :

A. S. P. E. vs Castors
St-Pierre vs Canadien
Lafayette vs C. N. R. A.

Voici le résultat des parties jouées:

Lafayette	5288
St-Pierre	5239

Majorité Lafayette 49 points.

Canadien	5495
A. S. P. E.	4884

Majorité Canadien 615 points.

Castors	6168
C. N. R. A.	6093

Majorité Castors 75 points.

DOG-DERBY A ST-EMILE

Comme on l'a déjà annoncé, c'est dimanche prochain qu'aura lieu cette course de chiens, ouverte à tous les amateurs des environs. On admettra un seul chien par attelage et le départ aura lieu à 3 heures précises, de chez M. Edouard Vézina. On peut s'inscrire jusqu'à samedi soir, en s'adressant à M. Arsène Auclair, restaurateur à St-Emile, Tél.: Loretteville 803 sonnez 3. Plusieurs beaux prix seront distribués et on compte sur la présence d'au moins une quinzaine d'attelages.

Le comité d'organisation se compose comme suit: président, M. Omer Auclair; v.-prés.: M. Achille Lafond; secrétaire, M. Arsène Auclair; assistant-secrétaire, M. Arthur Drouin, fils.

Une invitation spéciale est adressée à tous les amateurs de courses de chiens de se rendre à Saint-Emile, dimanche le 17. Nous rappelons que l'on peut s'y rendre en machine, le chemin étant entretenu par le département de la Voirie.

NOUVELLES RECRUES

Détroit, 12. (P. A.) — Les Détroit Red Wings se sont assuré les services de Sid Howe, ailier droit, et de Scotty Bawman, joueur de défense, tous deux des Aigles de St-Louis. Les Red Wings ont payé la jolie somme de $50,000 pour ces deux nouvelles recrues, et ont donné Teddy Graham, joueur de défense, en échange.

LE NATIONAL

Tous les anciens joueurs du club de baseball "National" sont priés de communiquer avec M. Marcel Pouliot, d'hui à vendredi. Le club tiendra sa première pratique intérieure vendredi soir, en prévision de la prochaine saison. L'exercice aura lieu à l'Association Sportive de Québec, 1090 rue St-Vallier. Le comité du club se réunira la semaine prochaine.

C. D. G. A BEAUPORT

Ce soir le Salaberry de Beauport recevra le C. D. G de Giffard. Les deux équipes étant bien balancées, la partie promet d'être des plus intéressantes et les jeunes sont en droit d'espérer le support moral des amateurs.

POOL

Arthur Lachance a gagné sa troisième partie en disposant de G. Morisette par 148 à 250.

Meilleures séries: Lachance, 28-38-59; Morissette 19-21-24.

Ce soir, Arthur Lachance rencontrera M. Robitaille, à 8 heures à la salle Leroux.

UN DEFI

Le club "Pont de Québec" lance un défi à tout club, spécialement au Notre-Dame du Chemin et au Marquette. Pour informations, s'adresser à A. Leclerc, tél.: -5688.

BELANGER DEMISSIONNE

Geo. Bélanger, coureur bien connu des amateurs québecois, nous avise qu'il donne officiellement sa démission comme coureur sous les couleurs du club Le Zouave. Lorsqu'il s'agira de course en raquette il ne sera pas question de Bélanger comme porte-couleurs du Zouave.

LE "BLUE STAR"

L'équipe de hockey "Blue Star" lance un défi au club Idéal Taxis pour jouer à la patinoire Provinciale, pour un enjeu. Voici l'alignement du Blue Star: but: Léo Lépine; défenses: Jos. Robitaille, Roger Bérubé; avants: Léo Larue, Grégoire Gaudreau, Arthur Burns, Eloi Lépine, Gérard Tremblay, Maurice Bertrand.

A ST-FIDELE

Le club Taxi Idéal a défait le Café Laval, de St-Fidèle, au score de 8 à 1, à St-Fidèle, dimanche après-midi.

LES CASTORS

Les Castors nous ont quittés cet après-midi, pour entreprendre leur avant-dernière tournée chez l'Oncle Sam. Ils rencontreront tout d'abord les Arrows de Philadelphie, les 13 et 16 courant, pour jouer ensuite contre New-Haven, Providence et Boston. Nous les reverrons ici le 27 février, lors de la joute New-Haven vs Québec.

VICTOIRE DU ROYAL

Dimanche, le Royal a rencontré le St-Louis et l'a défait au score de 4 à 1. Fiset du Royal, se distingua en scorant 3 points, aidé de Dorval; Roy 1, aidé de Boutet, Larivière et Morin se distinguèrent sur la défense; Paquet garda les filets du Royal brillamment. Arbitre, G. Plante.

Procès de la contrebande à Montréal

(Suite de la page 3)

pendant un hiver pour Maxime Albert. Il était employé à décharger des cargaisons de liqueurs à Terre-Neuve. Il déclare qu'il savait que Maxime Albert possédait une station de sans fil, mais il ignore où elle était située.

Robert Ouellet, un autre témoin affirme que le cargo "Mount-Pearl" où se ravitaillaient, dans les eaux internationales, les canots-automobiles des contrebandiers, appartenait à la "Compagnie no 6." Il explique que la "compagnie no 6" était une association formée pour faire le commerce des liqueurs alcooliques. En 1932, affirme-t-il il travaillait à Saint-Jean de Terre-Neuve où il prit livraison d'une cargaison de 2,000 caisses de liqueurs provenant de la Eastern Shipping Company. Il ajoute qu'il avait instruction de livrer une certaine partie de cette cargaison au navire "Galiano" qui croisait en face de Cap Madeleine, sur les côtes de la Gaspésie. Il déclara avoir aussi travaillé à bord d'un canot-automobile rapide nommé "Jack V" et appartenant à Arthur Turgeon, de Québec. Ce canot-automobile se ravitaillait en alcool auprès du navire "Grace Mickey." Le témoin affirme avoir été présenté à F.-S. Blair, à Saint-Jean de Terre-Neuve par le capitaine Pyne, du Mount Pearl.

Le témoin suivant fut Moïse Chesnel, navigateur, de Québec. Chesnel travailla à bord du "Mariner's Joy" un autre canot automobile qui fut employé, en 1933, à transporter de l'alcool du Galiano à terre. Il raconte qu'il débarqua une importante cargaison d'alcool à St-Jean Port-Joli, mais qu'au cours d'une autre tentative de débarquement, le canot-automobile fut saisi par le garde-côte du gouvernement, le "Madawaska". Chesnel déclara qu'au cours de la première expédition, il avait débarqué sur la côte québecoise environ 6,000 gallons d'alcool.

Un autre témoin, Albert Ouellet, jura dans la boîte aux témoins qu'il avait acheté de l'alcool à 90 cents le gallon, de F.-S. Blair, agent de la Eastern Trading Company, de Saint-Jean, Terre-Neuve, aux bureaux de la Distillers Corporation Seagrams Ltd, à Montréal. La Couronne déclara que cette dernière compagnie n'est pas impliquée dans l'affaire de contrebande et qu'aucune poursuite n'est intentée contre elle.

Ouellet déclara qu'il avait rencontré Blair deux fois à Québec, il y a environ quatre ans et que tous deux avaient discuté un projet au sujet de l'achat d'alcool. En 1933, il le vit encore aux bureaux de la Distillers Corporation, à Montréal et Blair lui déclara qu'il n'avait pas d'alcool à Montréal, mais qu'il attendait un chargement sur le "Grace Mickey". Ouellet signa alors un contrat par lequel il s'engageait à acheter 2,500 gallons d'alcool à 90 cents le gallon.

Comme on lui demandait pourquoi il s'était rendu aux bureaux de la Distillers Corporation, Ouellet répondit qu'il savait que cette firme dont les bureaux chefs étaient à Terre-Neuve, vendait légalement de l'alcool, et il demanda qu'on lui en livre. Lors de ce marché, il paya dans les bureaux de la compagnie.

RIVIERE-OUELLE

Euchre

Le 22 janvier avait lieu à la salle paroissiale, une soirée de cartes organisée par les Dames Fermières, sous le distingué patronage de M. le curé S. Théberge. Mme Frédéric Gagnon, présidente et les dames du cercle remercient toutes les personnes qui ont fait preuve de générosité en achetant des effets, en donnant des prix et en assistant à la veillée. Un merci spécial à M. le curé, à M. le vicaire et à M. l'abbé Ed. Martin et à M. Pierre Gagnon, M.P.P..



DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

Un succès sans précédent au Victoria



Jean Servais dans son rôle de Chopin dans le film "LA CHANSON DE L'ADIEU" ou "UN AMOUR DE FREDERIC CHOPIN" qui connait cette semaine un succès sans précédent au Victoria. C'est un film qu'il faut voir à tout prix.

La grande soirée du 15 février

AU PALAIS MONTCALM

Les personnes désireuses de se procurer des cartes pour la grande soirée de vendredi soir prochain au Palais Montcalm pourront le faire mercredi et jeudi de 2 à 5 heures en s'adressant aux endroits suivants: Presbytère Saint-Coeur de Marie, Grande-Allée, C.-J. Miller, président, 105 Claire-Fontaine et J.-Alfred Morissette, secrétaire, 51 rue Crémazie.

Nous rappelons que cette soirée est sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Coeur de Marie et sous le haut patronage de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et de Madame Patenaude qui honoreront la section de leur présence. Nous rappelons également que la conférence de M. l'abbé Vachon sera accompagné de projections lumineuses et qu'un magnifique programme musical a été préparé pour la circonstance.

--- VICTORIA ---
JEAN SERVAIS dans le rôle de CHOPIN dans
"LA CHANSON DE L'ADIEU"
Nous invitons les amis de la musique à ne pas manquer ce bijou musical.
— Aussi à l'affiche —
"Le SECRET des WORONZEFF"
— AVEC —
Jean MURAT et Brigitte HELM

CINEMA de PARIS
Aujourd'hui — Programme double
Madeleine Renaud dans
MARIA CHAPDELAINE
aussi
"MAITRE CHEZ SOI"

FRANCAIS SOIREE 15c
GRAND MUSICAL
FOOTLIGHT PARADE
avec Dick Powel — Ruby Keeler
aussi "Ladies Should Listen"
Comédie : Charlie Chaplin.

MAT.: .15 **CANADIEN** SOIR: .25
James Cagney — Pat O'Brien
HERE COMES THE NAVY
Jack Holt — Fay Wray
— BLACK MOON —
23 Fév.: "BROADWAY BILL"

CLASSIC
JOE-E. BROWN
Patricia Ellis, Dorothy Burgess, dans
"CIRCUS CLOWN"
MAE WEST dans
"BELLE OF THE NINETIES"
RICHARD TALMADGE dans
"PIRATE TREASURE", ép. 4

RIALTO AUJOURD'HUI
JEAN MURAT
avec ROSINE DEREAN dans
Un Certain Mr Grant
aussi BING CROSBY dans
WE'RE NOT DRESSING
Nouvelles et comédie
Mat.: 10c — Soir: 15c

EMPIRE Bébé Daniels dans
COUNSELLOR AT LAW
FLORELLE, dans
La Dame de chez Maxim
Matinée 15c. — Soir 25c.
Taxe comprise

ARLEQUIN Aujourd'hui
"JOSEPH AU BAGNE"
par E. Martel
Joseph - Manda - Parent et Cie
aussi "VAUDEVILLE"
Sur l'Ecran —
BOB STEELE dans
"BRAND OF HATE"
aussi Colleen Moore dans
"SOCIAL REGISTER"

CARTIER AUJOURD'HUI
WILLIAM POWELL
Myrna LOY
"EVELYN PRENTICE"
aussi WALTER CONNOLLY
ROBERT YOUNG et DORIS KENYON
Whom the Gods Destroy
Nouvelles et comédie
"SAILOR BEWARE"
Matinée .12
Soirée .21

CAPITOL
Dernier jour à 1.15 — 2.35; 7 — 8.35
JOAN CRAWFORD — CLARK GABLE — ROBERT MONTGOMERY dans
"FORSAKING ALL OTHERS"

Grand programme double demain à 1.15 — 2.30; 7 — 8.25
Myrna LOY Cary GRANT
WINGS IN THE DARK
Paramount Picture
Action ! Emotions ! Romance !
Un poignant mystère
"MENACE"
avec
GERTRUDE MICHAEL
PAUL CAVANAGH
Mat.: 25c. Soir: 35c-40c.





AVIS A NOS ABONNES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Nos abonnés sont priés de prendre note que M. C.-A. DUGAS, 49, rue Franklin, de Nashua, n'est plus à notre emploi, comme agent-collecteur. Ils voudront bien adresser leur remise pour l'abonnement directement à

Le "Soleil, Ltée, Québec.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

Téléphones des chefs de service le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette . . . 6719
ASSISTANT, SERVICE DES ABONNEMENTS,
M. Roland D'Anjou 3-2024
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance . . . 4-3968

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50, l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 8 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces n'ayant un titre en caractères plus gras, seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable"

Agents

CRAYONS qui additionnent automatiquement Invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada immédiatement. Add-O-Graph Co., dépt. 6, Saltillo, Miss. 7fév-4fs-2B

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits. Metal-match, l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. Metal-match Corporation, Edna Ave West, Toronto. 25Jan-26fs-2B

Agent demandé

AGENT avec expérience dans la vente de radios, laveuses, balayeuses. Produit bien connu. Répondre donnant références, expérience, employé ou non, avec numéro de téléphone. Toute réponse confidentielle. Casier 805, "Le Soleil". 12fv-2fs-65B

Animaux domestiques

CANICHES TERRE-NEUVE ayant pedigree, 3 mois, $25.00 pièce. J.-L. Mitchell, 2600 rue Saint-Germain, Hochelaga, Montréal. 12-14-16fév-3fs-4B

Appartements à louer

A LOUER. — Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0209. 17Jan-26fs-5R

APPARTEMENTS Grande-Allée, grand bel appartement, 9 pièces, très moderne, un 7 pièces. Conditions raisonnables pour bail long terme, garage chauffé. S'adresser Concierge, 144 Grande-Allée, tél.: 2-7915. 8fév-6fs-5R

LINCOLN appartements 14 St-Denis, appartement 2, 3, 4 et 5 pièces chauffées, réfrigération électrique, service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge, tél.: 2-5075. 16Jan-26fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed Boisseau Picher, notaire, 84 rue St-Jean, Québec. tél. 3-1161. 1Fjan-26fs-7R

MONTANTS DIVERS à prêter sur hypothèque en ville. S'adresser à de La Bruère Fortier, notaire; Bureau: 37 de la Couronne, St-Roch, tél.: 3-0755; le soir: Résidence 200 des Erables, tél.: 3-3580. 5fév-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9540. Résidence: 4-8312 2fév.-26fs-7T

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter, première hypothèque, cité de Québec. Aussi bureau à louer, usage téléphone et sténographe. S'adresser 325 Boulevard Charest, téléphone: 3-1531. 22Jan-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypotheque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tels.: bureau, 4-2918, rés.: 3-2459. 14Jan-26fs-7R

Argent demandé

UNE COMMUNAUTE demande à emprunter $4,000.00 à 5%. Ecrire à Casier 760, "Le Soleil". 8fév-6fs-8B

Articles de ménage

POELE AU BOIS et au charbon, marque "Surney" avec waterfrout, en très bon ordre. S'adresser tél.: 2-8432. 7fév-6fs-9B

OCCASION. — Poêle fournaise en bon ordre avec connection eau chaude, expresse pour livraison, gros moulin à viande pour maison pension ou restaurant, à sacrifice. S'adresser tél.: 4-0467. 9fév-2fs-9B

POUR TOUT ACHAT, échange ou vente de meubles, etc., voyez L.-J.-A. Demers & Cie, 183 rue de la Couronne, tél.: 2-3685. Avons toujours en mains: Pianos, Radios, Phonographes, Laveuses électrique, machine écrire, coffres-forts, secrétaires, etc. Aussi sets chambre, salles à manger, chesterfields, boudoirs. L.-J.-A. Demers & Cie, Encanteurs, 183 rue de la Couronne. 7fév-6fs-9Q

GROS POELE Happy Thought, grande table antique, divanette, pupitre "roll-top" pour enfant, poêle-fournaise, 2 gramophones parfait ordre, 2 manteaux sealette. Achetons lingerie, toutes sortes, Mlle Jullenne Trudel, 76 St-Sauveur, tél.: 3-3748. mar-vend-15fév-9T

POELES. — Articles de ménage, poêles fournaise Légaré, Perfection, Findlays, Interprise, Duchesse, réchaud tuilé et miroir, réservoir en cuivre, lavcuses électriques, machines à coudre, bureau, lavabo, buffet, set rotin, set salon, etc. Achetons, vendons et échangeons meubles et poêles usagés. S'adresser J.-Roméo L'Heureux, magasin 441 St-Joseph, tél. : 3793. mar-jeu-sam-14fév-12fs-9T

Associés

ASSOCIE demandé avec capital de $3,000 à $5,000; devra prendre une part active des affaires. Contrat absolu de ligne intéressante. Donner détail. Ecrire Caster 748, "Le Soleil". 8fév-4fs-10B

Automobiles à vendre

CHEVROLET SEDAN 1930, Franklin sedan 1928, Marmon sedan 1929, Chevrolet coach 1928, Buick coupé 1931, Essex Coach 1930, Pontiac coach 1932, Oakland sedan 1928, Packard sedan 1928. Tous vendus prix de débarras. Réparations générales. Petticord & Laliberté, 18, 4e Rue, tél.: 2-0141. 31Jan-26fs-13O

RUPMOBILE Sedan Spécial 1932, Graham 1931, Pontiac 1931, Stutz Spécial 1931, Nash 7 passagers 1931, Willys 1930, Whippet 1928. Côté & Côté, En., 163 St-Vallier, tél.: 2-0200 15Jan-26fs-12B

CHEVROLET 1934-B, Sedan, 2 portes, couleur bleue, a roulé 489 milles exactement, prêt pour l'hiver. Aubaine, téléphonez 6863. 11fév-2fs-12B

POUR FAIRE PLACE aux chars nouveaux, il nous faut écouler les chars suivants à prix d'aubaines. Chevrolet Coupé $100; Dodge Coupé $100; Essex Sedan $300; Terraplane Sedan $350.00; Ford Coach 4 cyl. $450; Chevrolet Sedan $100; Ford Roadster 1932, $400; Truck 1½ tonne $300; Ford Coupé $100; Ford Sedan $175; Oldsmobile Coach, $150; Oldsmobile Cocah $150; Chevrolet Coach $275; Hudson Sedan 1932, $650; Oakland Coupé $300; Ford Coupé 1932, $350. S'adresser J.-A.-T. Lambert, Inc., 27 Arago, tél.: 5118. 6fév-4fs-13T

Automobiles demandées

LE MEILLEUR ENDROIT pour vendre votre automobile argent comptant. Pouvons aussi vendre à commission Avons grand choix de chars usagés à vendre Occasion Plymouth 34, $690.00, Pontiac 32, $475.00, tél.: 3-1915. Quebec Used Car, Ltd, 230 de la Couronne. 18Jan-26fs-13T

Automobiles demandées

FORD modèle 1930-31 demandé immédiatement, mentionner le milage et le prix. Paiera comptant pour bonne occasion. Ecrire Casier No 752, "Le Soleil". 8fév-6fs-13R

A vendre ou à louer

A VENDRE OU A LOUER, belle place d'été, 6 milles de Québec, 3 arp. carrés terrain, bonne maison habitable l'hiver, eau aqueduc, lumière, chemin entretenu l'hiver, bonne condition, tél.: 6234. mar-jeu-sam-au2mars-15R

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035. 17Jan-26fs-Bois cons.R

Bureaux à louer

Bureaux, salles d'échantillons

EDIFICE "FLORENCE", 59 rue St-Joseph, entièrement à l'épreuve du feu, bien éclairés, extincteurs automatiques, ascenseurs pour passagers et marchandises. Toutes les améliorations modernes. S'adresser à Maurice Pollack Realty Co., Ltd, 93 St-Joseph, bureau d'information, 2e plancher. 11fév-6fs-18T

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Située à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o.

Chambres et pensions

PETITE OU GRANDE CHAMBRE à louer, très ensoleillée. Privilège du chez soi. Pension si désirée, 75, rue Claire-Fontaine. 8fév-26fs-26B

CHAMBRE ET PENSION pour monsieur seulement, lavage, reprisage et repassage compris, prix raisonnable. S'adresser à 47 rue Richelieu. 26B

PETITE CHAMBRE chauffée, améliorations modernes, $2.00 par semaine avec pension de restaurant si désiré, $3.25 ou $3.75. S'adresser 469A St-Jean, Appt. 6, tél.: 3-1142 8fév-6fs-26R

Chambres à louer

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville, chambres doubles avec pension $55, $58 et $60 par mois. Chambres simples avec pension $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension $18, $20 et $25 par mois. Chambre simple sans pension $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambre avec bains privés si désiré. Bières et vins. Service d'ascenseur. Usage téléphone. Une visite est sollicitée. 8fév-26fs-27R

NEW MAJESTIC, 2 Collin, grande et petite chambres à louer immédiatement avec poêle à gaz si désiré. 9fév-6fs-27R

FLAT A LOUER, 2 pièces, salle à dîner, chambre, bien meublées, avec poêle à gaz, chambre bain sur même plancher, chauffé, eau chaude, usage du téléphone. S'adresser 107 Arago. 27B

561 ST-VALLIER, chambre à louer meublée ou non, prix modéré, avec bain, toilette même plancher et poêle à l'huile Perfection, réparée à neuf. Libre, tél.: 9321. 27T

CHAMBRE ET CUISINE, meublée, installation de gaz, chauffée, $12.00 par mois, aussi autres chambres. Trois logements 3-4-7 chambres, prix modérés. S'adresser 27 Lachevrotière. 12fév-2fs-27B

CHAMBRE ET CUISINETTE, meublée, chauffée, très propre, maison tranquille, convient pour une ou deux personnes. S'adresser à 86 rue Lavigueur. 11-13fév-27R

AU MAJESTIC, 36 rue Ste-Anne, jolies grandes et petites chambres avec eau courante, bain à chaque étage, maison très chaude. 11fév-6fs-27R

GRANDE CHAMBRE à louer, très bien meublée de luxe, eau chaude et froide dans la chambre, usage bain, téléphone. Prix modéré. S'adresser 38, d'Aiguillon, tél.: 2-6096. 9fév-3fs-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

Chambres, pension demandées

CHAMBRE BOUDOIR demandée avec pension sur rue St-Jean, quartier St-Jean-Baptiste. Prix raisonnable. Ecrire Caster 618, "Le Soleil". 12fév-6fs-28B

Chances d'affaires

AFFAIRE NOUVELLE—Plusieurs postes d'affaires de différentes grandeurs à louer pour commerce ou industrie. Location centrale et avantageuse à tous points de vue, tél.: 4-1361. 6fév-6fs-30B

Chauffage, bois, charbon

Bouchard & Claveau

ERABLE, MERISIER, première qualité, slabs de bouleau, Charbon Stove, Chestnut, $14.50 tonne, 75c poche, Coke $10.50 tonne, 3 poches $1.00, Buckwheat $10.00 tonne. Livraison partout en ville, 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 31Jan-26fs-34T

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec, Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 2 pds $4.75 scié $5.25 livré. Résidence 55½ St-Mathias, Cour, 59 St-Bernard, tél.: 9481. 17Jan-26fs-34F

BOIS DE CHAUFFAGE scié, fendu, merisier, érable, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûte, merisier, bois mou, Charbon dur, Stove, Chesnut à la tonne, la poche, Coke 35c la poche, 3 pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. 29Jan-26fs-34F

Cyrille Bussières

ERABLE, MERISIER — 10 pouces, $2.25, 12 pcs. $2.75 - 15 pcs. $3.00. Grosse croûtes merisier, $2.50, slabs bouleau $2.25, Coke, 3 poches $1.00, Chestnut, Stove, 75c, bois d'allumage, 5 grosses poches $1.00. Spécial, bois franc, gros voyage, débité, livré $2.50. Cyrille Bussières, 49 St-Bernard, St-Malo, tél.: 6827. 2fév-26fs-34T

LA COUR A BOIS Lucien Bédard, rues Hirouac et St-Luc, ancien poste Elzéar Bédard, tél.: 4-0133, vous offre du bois à l'état de première qualité, érable et merisier, aux prix les plus bas: 12 pouces, $2.65 scié; 24 pcs, $4.75 pas scié; $5.25 scié; 30 pcs $6.00 pas scié, $6.50 scié 25Jan-26fs-34T

COUR A BOIS ST-ROCH, toujours en main bon bois de Beauce, Erable, merisier, 2 pds $5.50, sciés $6.00, fendu $5.50, bonne mesure, prompte livraison, J.-H. Mathieu, 2 du Roi, tél.: 2-4235. 26Jan-26fs-34G

CHAUFFAGE sec hangaré à l'abri. Extra grosses croûtes, merisier 4 pieds de long, scié fendu, $4.00, ½ corde, $2.60 voyage. Edouard Rüel, Ltée, téléphone 9829, Québec. 6fév-15fs-34B

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds $4.50 la corde, 2½ pds $5.50. Livré à domicile. M. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. R-aff-10823-9fév-26fs-34T

ALEX. LACHANCE, 113 Ave Marie de l'Incarnation, tél.: 3-1455. Bois et charbon, gros et détail. La meilleure qualité au plus bas prix. Sastifaction garantie. 31Jan-1-5-8-12-15-19-22fév-4fs-34T

J. BEAUPRE, 152 Bayard, tél.: 3-2381, Coke 35c poche, 3 pour $1.00. Stove 80c poche. Coke $10.50 tonne. Stove, Chestnut, $14.50 tonne. Charbon bois franc, 25c poche, slabs merisier, bouleau, épinette, voyage merisier, érable, $2.50. mar-jeu-sam-26fs2avr-34T

Commerçant

500 CORDES de bois sec, 24 pcs, 150 cordes 30 pcs, 200 cordes croûtes merisier, érable, 4 pieds, bien sèches. Pour prix et renseignements, Ecrire Casier 817, "Le Soleil", Québec. 12fév-6fs-34T

BOIS première qualité, merisier, érable bien sec, 2 pieds, $5.00 la corde, scié et fendu si désiré. Bonne mesure. Aussi bois à vendre en gros, prix spécial. S'adresser J.-L. Larochelle, 130, 11e Rue, tél.: 4-2327. 12fév-26fs-34G

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE, quatre bons chevaux d'ouvrage, pesant de 1300 à 1400 lbs, garantis sans défauts. Pourra prendre aussi en échange du bois de chauffage, tél.: 6827. Cyrille Bussières, 49 St-Bernard, St-Malo, Qué. 29Jan-26fs31T

Henri Blouin

J'AI RECU un char de chevaux des fermes de l'Ontario, chevaux de voiture 1200 à 1500 lbs. Vendra bon marché. Une visite est sollicitée. Ecurie, coin St-Luc et Châteauguay S'adresser H. Blouin, 234 rue Hirouac, coin St-Sauveur, tél.: 3-2638 14Jan-26fs-31F

POUR VOS ACHATS DE CHEVAUX — Nous venons de recevoir un char de bons jeunes chevaux, pesanteur 1000 à 1500 lbs. Tous ces chevaux sont bien domptés, double et simple. A vendre au plus bas prix du marché. Une visite est sollicitée, J.-B. Bordeleau Enr., 1087, St-Vallier et 22½ St-Bernard. Aussi toujours en mains: foin, grains, bois, et charbon. 9fév-3fs-31T

Commerce à vendre

POSTE DE COMMERCE à louer ou à vendre, avec petit logement. Cause maladie. Très bonnes conditions. S'adresser 1261½, 3e Rue, tél.: 2-0361. 5fév-6fs-36B

POSTE DE COMMERCE avec licence de bière. Situé centre de la ville, rue St-Jean. Ecrire casier 718 Le "Soleil". 6fév-6fs-36B

A QUI LA CHANCE d'acheter un bon magasin de campagne. Très bon poste avec boutique. Bon marché pour prompt acheteur. Ecrire à Casier 815, "Le Soleil". 11fév-2fs-36B

POSTE D'EPICERIE, restaurant et propriété incluse à vendre, 6 pièces, plus chambre bain, système de chauffage. Possession immédiate. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Des Erables, tél.: 3-4217. 16Jan-26fs-36R

SALON DE BARBIER—A vendre, 3 chaises, ameublement complet. Cause de départ. Vendra à sacrifice. S'adresser 1334 Lacroix. 9fév-6fs-36R

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 16Jan-26fs-42R

QUAI A EAU PROFONDE, entrepôt et cour, à louer, rue Commerciale, à Lévis, au pied de la côte Bégin, en face de la Fonderie de Lévis (propriété Chabot). Facilités par chemin de fer C. N. R. Conditions raisonnables. S'adresser à Audet & Audet, notaires, 15 ave Bégin, Lévis. 9fév-7fs-42B

Divers à vendre

A VENDRE manteau en mouton de Perse, sommier, matelas à ressort, miroir pour modiste, 3 berceuses avec bras, panier à ouvrage, jouets d'enfants. S'adresser à 360, 2e Avenue, tél.: 3-4456. 7fév-6fs-43B

VIEUX FOURNAUX à vendre, à la livre occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil" j.n.o.-43B

SHOW-CASES de toutes sortes, comptoir, vitrine, ameublement de magasin et restaurant, neufs et usagés, vrais bargains. Art. Show-Case, Reg'd, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 7fév-26fs-43T

COSTUME DE SKI bleu marine pratiquement neuf à vendre, grandeur 34. Prière téléphoner 7503. 8fév-3fs-43B

SPECIALISONS dans réparation balances toutes marques. Si votre balance n'est pas en condition ménanique consultez-nous, vous serez convaincu de nos bas prix. Compagnie Balances Toledo Ltée, 107 d'Abraham, Québec. jeu-ven-mar-19fév-12fs-43R

AMEUBLEMENT DE MAGASIN comme suit: Tablettes de mur, National Cash, Showcase 4 pieds modernes, auvent, garde-soleil, comptoir lunch, etc. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave des Erables, tél.: 3-4217. 12fév-26fs-43R

A VENDRE, couteau à jambon Royal, sur pied, aussi "Cash Register" Remington enregistre de 1c à $5.00. Bonne occasion pour comptant. S'adresser Albert Lévesque, 694 Dorchester, tél.: 40066. 8fév-4fs-43B

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, (à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été. 5fév-26fs-46R

COURS PRIVE CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais, Sténographie, Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience Préparation à tous les collèges séminaires, couvents, etc. Cours d'ensemble chez les Pères. Conditions faciles S'adresse: M. J.-G.-P. Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 3-1914 10Jan-26fs-46R

COURS PRIVES, pratique de conversation anglaise, le jour et le soir au No 36 rue Ste-Anne ou à domicile. 9fév-6fs-46R

Guitare Hawaïenne

APPRENEZ à jouer guitare hawaïenne. Leçons privées, 25c pour 30 minutes. Venez nous voir ou téléphonez pour informations: 8963. Aussi musique chiffrée pour guitare hawaïenne. Le Conservatoire de Musique Hawaïenne, 251 rue St-Joseph. mar-jeu-sam-28fév-46T

Emploi demandé, homme

JEUNE HOMME sobre et honnête, pouvant fournir références de conduite et travail, demande position en ville. Ecrire à Casier 807 Le Soleil. 9Jan-6fs-47B

HOMME SOBRE et honnête demande position en ville, soit comme chauffeur ou autre ligne. Pouvant fournir références. Ecrire Casier 814, "Le Soleil". 11fév-2fs-47B

Emploi demandé, femme

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de journée pour tout genre d'ouvrage à $1.00 par jour. S'adresser 8 rue Fleurie, Mme Vve Z. Delisle. 9fév-6fs-48B

JEUNE FILLE sérieuse demande position comme garde générale pour bureau de médecin, téléphone 3-0280. 9fév-3fs-48B

JEUNE FILLE, bonne sténographe, ayant certificats de l'Institut Thomas, demande ouvrage de bureau, copie à la machine, etc., à faire à la maison, ou en dehors. S'adresser à casier 714 "Le Soleil". 7fév-26fs-47

UNE INSTITUTRICE, ayant plusieurs années d'expérience et pouvant fournir de bonnes références, demande des élèves pour cours privés. S'adresser à Mlle Celina Thibault, 164 rue Notre-Dame des Anges. 8fév-4fs-48B

Femmes et filles demandées

FILLES OU FEMMES demandées pour s'occuper de visiter clientèle dans la vente de marchandises pour hommes et femmes. Position intéressante et très payante. Références exigées. S'adresser en personne à Chambre 306, "Le Soleil". 11fév-2fs-53B

Filles demandées

COIFFEUSE demandée de grande expérience, sachant tout ce qui concerne la coiffure de préférence parlant les deux langues. Le Début, 586 St-Jean. 11fév-2fs-57B

ON DEMANDE une manicuriste d'expérience. S'adresser au Salon de barbier Hôtel Victoria de 7 à 8 hrs p.m. 12fév-3fs-57B

FILLE DE CUISINE avec expérience demandée immédiatement, Hôtel Radio, 13 Notre-Dame. Inutile de téléphoner. 11fév-6fs-57B

PREPAREUSES dans les chapeaux demandées, personnes d'expérience recommandées. S'adresser 6 d'Artigny. 9fév-3fs-57B

Fourrures

MANTEAU seal francais, en bonne condition, grandeur 36, à vendre bon marché. S'adresser par téléphone: 3-4655. j.n.o.-56R

FOURRURES.—3 capots chat sauvage, bons pour la voiture, seulement, $20.00, $25.00 et $30.00. Aussi 1 casque loutre et vrai seal $5.00. S'adresser J.-O. Nadeau, 160 Côte d'Abraham, tél.: 3-4245. 9fév-2fs-59R

MANTEAU DE MOUTON de Perse à vendre, ainsi qu'un capot de chat et un en ours. S'adresser à 989 St-Vallier, Québec. mard-jeu-sam-14fév-59T

UN MANTEAU de broadtail avec garniture en écureuil, dernier modèle, valant $200, pour $75.00. Un manteau en chat sauvage valant $150.00 pour $70.00. Raison mortalité. S'adresser 147 rue St-Joseph. mar-jeu-sam-16fév-6fs-59T

OCCASION beau capot de Castor piqué pour homme à vendre à très bas prix. S'adresser 259 St-Olivier, tél.: 6628. 12fév-4fs-59B

Garage à louer

GARAGE A LOUER, situé 143 Ste-Hélène, près rue Dorchester, grandeur à peu près 2,000 pds. S'adresser Alfred Fortier, tél.: 9193. 6fév-26fs-60B

MAGNIFIQUE GARAGE moderne, pour réparations tous genres ,avec pit, chain-block, système chauffage, entrée sur 2 rues, épreuve du feu, coin Eglise et Richardson. Logement chauffé ou non, aussi petite boutique pouvant servir pour plombier et cordonnier. S'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 9fév-6fs-60O

BEAU GRAND GARAGE, environ 2,500 pieds, avec vitrine en avant et grande cour en arrière, situé à 507 St-Vallier. Pour toutes informations. S'adresser Jos. Guillemette, 315 St-Joseph. 8fév-3fs-60T

Garçons demandés

GARCON demandé pour cirer les chaussures. S'adresser 60 Avenue Cartier. 63B

Hommes demandés

REPRESENTANTS demandés dans chaque comté, dix produits aux marchands et maisons privées, aussi hommes pour la ville. By-Town Products, 26 Racine, Québec. 7fév-6fs-62B

HOMMES DEMANDES.—Apprenez la photographie et travaillez pour vous-mêmes, notre cours est garanti. Conditions faciles, prix modérés, Institut Franco Belge Enrg., 105, Côte d'Abraham, Québec. 9fév-2fs-65R

VENDEUR, pour homme sérieux, proposition des plus intéressantes jamais faite, homme marié résidant à Québec exigé. S'adresser 251 St-Joseph, chambre 103. 12fév-6fs-65B

Hommes demandés

HOMMES DEMANDES immédiatement qui désireraient se créer un avenir dans le commerce de lingeries au complet pour hommes et femmes. Bonne proposition à l'homme compétent. Références exigées. S'adresser en personne Chambre 307, Edifice "Le Soleil". 9fév-2fs-65B

PROPOSITION intéressante homme sérieux, désirant se créer une position lucrative. Produits populaires, base de commission. S'adresser 64 St-Joseph, chambre 31. 11fév-3fs-65B

L'AGRANDISSEMENT de nos affaires offre 5 positions, hommes ou femmes, gages $15.00 à $20.00 par semaine. Ligne de travail sollicitation à domicile. S'adresser R.-L. Jobin, 421 St-Jean, 9 à 11 heures. 9fév-5fs-65R

HOMME DE CONFIANCE — bilingue—pour prendre commandes d'arbres et plants garantis, attirail gratis. Nouvelles méthodes Paye hebdomadaire. E.-D. Smith & Sons Limited, Dépt 7, Winona, Ont. 5-9-12-16-19-23-26fév.-65B

HOMMES, Garçons. — Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. Collège des Barbiers de Québec, Enr., 673 St-Vallier, tél.: 3-2354. mar-jeu-sam-16fév-65F

Hôtel à vendre

BEL AMEUBLEMENT d'hôtel de 17 chambres à vendre avec hôtel à sous-louer, rue Dalhousie et Marché Finlay. Se retire à cause de l'âge. Ecrire Casier 560, "Le Soleil". 9fév-5fs-68R

Logements à louer

Basse-Ville

LOGEMENT à louer, 6 chambres avec chambre bain, prix modérés, 26 Grand Champlain. S'adresser Hôtel Brochu, 10 Marché Champlain. 9fév-31s-73R

Limoilou

DE LA RONDE, 184, bas, 6 chambres et bain; 166, 2e, 5 chambres et bain; 166½, 3e, 4 chambres et bain; 168, bas, 6 chambres et bain; 170, 2e, 5 chambres et bain; 170½, 3e, 4 chambres et bain. Succ. A. Plamondon, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977 22Jan-26fs-73R

LOGEMENT de 3-4-5-6 chambres, avec bain et un garage, Limoilou sur 4e Rue, près de l'église, des grands moulins de papier. S'adresser 184, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3089. 24Jan-26fs-73G

BAS DE MAISON, 5 chambres, en plus bain, planchers bois dur, réservoir à eau chaude, situé 7, 6e Rue. S'adresser 10 Ave Jacques-Cartier, tél.: 4-2803. 8fév-4fs-73B

FLAT 7 PIECES, bien ensoleillé, dépense froide, planchers bois durs, hangar, cave, galerie, garage, grand parterre, situé 502, 1ère Avenue, St-François d'Assise, tél.: 4-4829. 8fév-6fs-73B

LOGEMENTS de 4, 5 et 6 chambres, plus chambre de bain, planchers bois dur et toutes améliorations modernes. Prix $18.00 à $30.00. S'ad. Louis Ferland, 75, 8ème Rue, tél.: 4-0852 9fév-26fs-73T

PETIT LOGEMENT, 3ème, 4 pièces, bain fini à neuf, pour 2 ou 3 personnes, belle vue, chauffé, clair de neige et vidanges, $23.00 par mois, situé 2½ Latourelle. S'adresser Lavoie & Jobin, 147 St-Joseph, tél.: 6544. mer-jeu-sam-5mars-12fs-73T

ST-ESPRIT ET ST-FRS D'ASSISE, 4, 5, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très moderne et très propre, avec ou sans garage. S'adresser 82, 2ème Avenue, tél.: 4-2887. 9fév-26fs-73T

Haute-Ville

APPARTEMENTS STE-FOY.—coin Murray et Ch Ste-Foy, 3-6-7 chambres, plus chambres bain et toilette, eau chaude et l'année, très modernes. S'adresser No 1, Ave Murray Ouest 3 tél.: 2-4962 15Jan-26fs-73R

APPARTEMENTS 4 et 6 pièces, chauffés, AVENUE LAURIER 324, 2ème étage, 6 pièces, chambre bain, chauffé, frigidaire, concierge, eau chaude à l'année. Moderne, localité de choix, tél.: 3-1044. 7fév-26fs-73B

APPARTEMENT MONTCALM, 115 Claire-Fontaine, logement 7 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, service de concierge exempt de taxe et vidange. S'adresser J.-H. Boisvert, tél.: 3-1281. 8fév-6fs-73R

AVE MURRAY, 31-33. — Logements plain-pieds, 8 grandes chambres en plus chambre de bain, chauffage eau chaude, prix bon marché. S'adresser Alph. Morency, notaire, tél.: 8865; rés.: 5680. 9fév-6fs-73T

AVENUE BOUGAINVILLE 13-33-36 Côte d'Abraham 89; St-Patrick 78; logements 3-5-6 pièces, plus chambre bain, chauffé ou non, prix modéré, garage. Emile Frenette, 1 Des Bravea, 53 Brown, tél.: 7940—6933—3-4840. 11fév-26fs-73R

AVE MONCTON, 6 et 7 chambres, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser Frs. Jobin, 86, rue St-Louis, tél.: 3-1651 22Jan-26fs-73R

AVENUE TURNBULL, No 10, 2ème étage. Logement de 6 pièces plus chambre de bain, chauffage eau chaude, balcon en avant et en arrière, cour. S'adresser Mme O. Fournier, 74 rue Scott, tél.: 3-4820. 29Jan-j.n.o.-72B

AVENUE LEVIS, maison appartement, logement à louer, 7 chambres, plus chambre bain, très moderne, chauffé, eau chaude à l'année glacière électrique incinérateur. Service de concierge, claire de tout. S'adresser 185 Ste-Marguerite, tél : 3-3152 ou 411 Blvd Charest, tél. : 3-0590. 19Jan-26fs-73B

AVENUE MARGUERITE-BOURGEOIS, No. 270, coin St-Cyrille, logement 8 pièces, plus chambre de bain, chauffé, moderne, eau chaude à l'année. S'adresser Gendron & Frère, 19 Prévost, tél.: 2-1283. sam-mar-jeud-28fév-73R

Haute-Ville

AVENUE MAISONNEUVE, No 14, à louer plain-pied, 6 pièces, chauffé. 31ème étage S'adresser sur les lieux. mar-jeu-sam-23fév-12fs-73R

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 100-102, logements 7-8 pièces plus chambres bain chauffé, très moderne avec garage si désiré. S'adresser Henri Falardeau, 324¼ Richelieu, tél.: 5494. 9-12-14-16-19-21fév-73R

AVENUE MONCTON No 29, 31ème étage, grand logement chauffé, 8 pièces, plus chambre bain en tuile avec douche, save, très moderne. S'adresser 31 Moncton, tél.: 9732. 24Jan-25fs-73R

A LOUER 29 des Franciscains, joli logement de 6 pièces plus chambre bain. S'adresser tél. : 6746. 9fév-3fs-73B

CENTRE LA VILLE, faubourg St-Jean-Baptiste, 2 logements chauffés ou non, 5-6 chambres, très ensoleillés plus chambre bain, passage, grande galerie, balcon, vue magnifique. S'adresser 17 St-Réal, coin Ste-Marie. 73R

FLAT quatre pièces, fini moderne, planchers bois dur, dépense, balcon, etc., plus chambre de bain tuile, place idéale très ensoleillée, 2ième étage. Appartement 265 Des Franciscains. 5fév-26fs-73B

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, logement de 4 et 5 pièces, plus chambre de bain, bien propre, porte seule, clair de neige et vidanges, bon marché pour locataire sérieux. Informations, 191 St-Olivier, tél.: 5040. 9fév-4fs-73R

HAUTE-VILLE, 190 Crémazie, 29 Bourlamaque 17 Lachevrotière, 102 Artillerie, logements 3-5-7 pièces, chambre bain, chauffés ou non, garages. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 15Jan-26fs-73R

LOGEMENTS A LOUER, un bas 6 chambres, plus bain, chauffé, 28 Murray. Un 3e, 7 chambres, plus bain, 24 Ave Murray. Un 2e, 7 chambres, plus bain, 32½ Saunders. Un 3e, 8 chambres, plus bain, eau chaude l'été, 41 Lévis, tél.: 3-2522—3-4394. 2fév.-26fs-73R

LOGEMENT A LOUER de 6 chambres, situé au Faubourg St-Jean-Baptiste. Téléphoner pour renseignements 4-5919. 28Jan-12fs-73B

LOGEMENT, 37 Chemin Ste-Foy, 3e étage, 5 pièces, bain, galerie vitrée, escalier intérieur, bien chauffé, eau chaude, propre. S'adresser M. T. Ross, 37 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-4617. 6fév-3fs-73B

LOGEMENTS A LOUER, un bas 6 chambres, plus bain, chauffé, 28 Murray. Un 3e, 7 chambres, plus bain, 24 Ave Murray. Un 2e, 7 chambres, plus bain, 32½ Saunders. Un 3e, 8 chambres, plus bain, eau chaude l'été, 41 Lévis, tél.: 3-2522—3-4394. 3Jan-26fs-73R

NOUVEAUX MARIES, très beau logement, St-Jean-Baptiste, 4 chambres, plus bain, galerie, planchers bois dur, tank eau chaude, dépense, hangar même plancher, cour ciment, garage si désiré, ménage et roll-top à vendre. 232 Richelieu. 5fév-26fs-73R

PAROISSE NOTRE-DAME du Chemin, logements à louer de 5-7 et 8 chambres, plus chambre bain, très modernes S'adresser Les Habitations Manrèse, 114 Dolbeau, tél:

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES

SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES

5 COTE D'ABRAHAM — Tél.: 5169

PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terre ou autre commerce, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.
Commerce: Tel que hôtels, épiceries, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 9fév-6fs-114R

Rosaire Drolet

EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de postes d'épicerie licenciés, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer. Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone: 3-4217. 26Jan-26fs-114R

Rodolphe Lortie

17 RUE FRASER, TEL.:3-4646
Grande manufacture de meubles à vendre, en dehors de la ville, avec moulin à scie, d'une valeur de $50,000 à un prix d'occasion. Maisons à vendre rues Fraser, Cartier, Aberdeen, Ave des Erables, Ave Murray.
POSTE D'EPICERIE et boucherie dans quartier Belvédère, à un prix exceptionnel.
Je serais acheteur d'une propriété dans Montcalmville à un prix très bas pour du comptant. 6fév-6fs-114R

Maison à louer

170 ABERDEEN, maison 9 chambres et chambre de bain, galeries en avant et en arrière, avec cour fermée, à proximité de l'école et des tramways. Téléphoner 7084. 8fév-6fs-79R

MAISON A 33 RUE LAPORTE, Québec, à louer ou à vendre, résidence privée de feu l'hon. P.-J. Paradis. Pour informations s'adresser Taschereau & Taschereau, 71 St-Pierre Québec. 9fév-6fs-79R

GRANDE MAISON SEULE, avec terrain et garage, à louer, au No 11, rue St-Louis (Bienville) à Lauzon, Co. Lévis, à proximité de l'église, couvent et tramway. Chauffage à eau chaude (buckwheat). S'adresser à Audet & Audet, notaires, 15, ave Bégin, Lévis. 9fév-7fs-79B

MAISON A LOUER, 89 Artillerie, 7 chambres plus chambre de bain, claire et chaude, grande cour s'étendant jusqu'à la rue arrière. S'adresser par téléphone 3-0601. 79B

A LOUER, No 6 Saint-Stanislas, 12 chambres, deux cabinets de toilette et chambre de bain. Excellente maison pour louer chambres. S'adresser à A.-E. Pfeiffer, 4 McMahon. 12fév-6fs-79R

LORETTEVILLE, MAISON à louer à l'année ou à vendre, payable comme loyer, électricité, chambre bain, fournaise air chaud, 10 chambres, hangar, 2e étage, grand terrain, beaux arbres, jeu tennis. S'adresser 29, Charlevoix, tél.: 2-6185. 9fév-26fs-79R

Maison à vendre

MAISON A VENDRE, brique solide, planchers bois dur, véranda-dortoir vitré, belle cour, posession immédiate. S'adresser 183 avenue des Erables. 16jan-26fs-80R

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, 64 avenue de Salaberry, spacieuse, ensoleillée, moderne, parfait ordre. S'adresser sur les lieux. 17sept-j.n.o.-80B

A TROIS-RIVIERES, maison à vendre ou à échanger pour propriété dans Québec, grande maison seule, grand terrain, dans quartier résidentiel, bien situé. Ecrire Casier 724, "Le Soleil". 31jan-12fs-80B

MAISON A VENDRE pour cause départ, prix d'occasion, 2 minutes église et école, 2 logements bien finis. S'adresser 43, 7e Ave., Québec-Ouest. 12-15-16fév-80B

PROPRIETES SEULES de 1-2-3 logements en ville, à Giffard, Ste-Foy, Sillery, à prix de débarras. S'adresser P.-F. Lalliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 9fév-6fs-80R

A QUI LA CHANCE. — Magnifique propriété en briques solides avec système de chauffage à vendre Faubourg St-Jean, 3 bonnes maisons à vendre, cause départ. Vraie occasion, tél.: 4-1098. 9-12-14-16fév-4fs-80B

EN CONSTRUCTION, cottage de 9 chambres, garage chauffé, foyer, améliorations modernes, situé à Avenue Ploërmel, en face de Spencerwood conditions faciles. Autre maison 12 chambres, rue St-Cyrille, près Salaberry. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, tél.: 8038. 30jan-26fs-80R

MAISON A VENDRE, (genre cottage), en brique, planchers bois dur, 7 chambres, terrain 50 x 80. Bas prix, avec avantages. S'adresser 404 rue Vitré, (St-Pascal). 9fév-6fs-80B

A vendre ou à louer

AVENUE DES BRAVES, maison moderne, onze pièces, magnifique situation, prix raisonnable, disponible n'importe quand; à vendre, louer ou échanger. Pour visiter téléphoner 6338. P. Furois, 126 Ave des Braves. 30jan-26fs-80R

Maison de campagne

CHATEAU D'EAU, chalet près rivière, gare, payable comme loyer; Beauport, maison, près église, école; Cap-Rouge, maison avec jardin; Charlesbourg, verger. Notaire Samson 166 St-Cyrille, tél.: 6083. 11fév-3fs-82R

Manufactures

BEAUX MAGASINS pour commerce de gros ou pour manufacture à louer à prix avantageux, 213, 215, 217, 219 St-Paul, Québec. Adressez au propriétaire résidant à Montréal, 359 rue du Champ de-Mars. 25jan-26fs-83B

Maternité

MATERNITE LICENCIEE, honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, réservez vos places à l'avance à 10 rue d'Artigny. Aussi servante demandée. tél.: 2-1966. 18jan-26fs-Mater-44R

HOPITAL DE LA MISERICORDE.—A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux; aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice 662 Chemin Ste-Foy, Québec. 24jan-26fs-Maternité-44R

Maladies

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et de la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabètes. Adresser Dr A.-J. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 29jan-26fs-Maladies

On demande à acheter

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX.—Achetons vieux bijoux, montres, chaines, bracelets, dents or Evaluation gratis, vous pouvez vendre ailleurs, mais pour obtenir plus haut prix, adressez- vous, Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 31jan-26fs-86G

VIEIL OR—VIEIL OR. Bijoux, payons le plus haut prix. Pesée contrôlée, 18 karats, $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou d'une montre neuve. Catalogue gratis. Omer Rousseau, bijoutier-horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 17jan-26fs-86T

ON DEMANDE à acheter dormants (Ties) en cèdre et poteaux de 30 pieds jusqu'à 50 pieds long; ayant 7 pouces top en montant. S'adresser J.-Gérard Thibaudeau, St-Hilaire de Dorset, Co. Beauce ou Philippe Thibaudeau, St-Georges, Beauce. 8fév-4fs-86B

DESIRE ACHETER deux "flanges" et arbre de couche usagés pour roue à l'eau. Communiquer avec M. A. Routhier, Routhierville, Co Bonaventure, P.Q. 29jan-26fs-86b

ON DEMANDE à acheter un typewriter usagé pour du comptant. Donner marque, numéro du type. Information s'adresser Jules LeRossignol, 269 Canardière, tél.: 4-3130. 12fév-2fs-86G

Objets perdus

MONTRE OR VERT avec initiales au-dessous couvert D.B., perdue rues Latourelle, Sutherland, Richelieu, St-Jean, St-Gabriel, Scott. Prière de remettre à 152 Latourelle. David Bonnenfant. 12fév-3fs-87B

Pianos à vendre

BON PIANO à vendre, en parfait ordre. S'adresser à 18 Côte des Zouaves ou 157 rue Napoléon, entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m. 1fév-26fs-83T

Propriétés à vendre

GRANDE PROPRIETE à vendre ou à louer du côté nord du chemin de la Petite Rivière, environ un quart de mille de la limite de la ville. S'adresser à Mme Robert Wright, 170 avenue des Erables. 6fév-12fs-97R

TROIS PROPRIETES ensemble à vendre, St-Sauveur, coin de rue, endroit le plus commercial du quartier, comprenant 2 magasins de 4 épicerie et boucherie et 6 logements, à index prix évaluation municipale à prompt acheteur. Cause, état santé. Ecrire Casier 711, "Le Soleil", Québec. 9fév-2fs-97T

A VENDRE, magnifique résidence, 92 Chemin St-Louis, coin Ave Bougainville, en face du Parc des Champs de Bataille, 14 appartements, système chauffage automatique à l'huile, garage, tennis, parterre, etc. A vendre à grande réduction, bonnes conditions ou échanger pour maison de revenu. S'adresser à F. Guillemette, tél.: 5113. mar.jeu.sam-16fév-97T

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, au No 5, rue Ste-Marie, à Lévis, (ancienne propriété de L.-O. Audet, N. P.) maison brique solide, chauffage à eau chaude, parterre, arbres d'ornement, jardin potager, hangar et garage. Occupation immédiate. Conditions faciles. S'adresser à Audet & Audet, notaires, 15, ave Bégin, Lévis. 9fév-7fs-97B

Servantes demandées

SERVANTE demandée immédiatement, fille de la campagne. S'adresser 120 Côte d'Abraham. 104B

SERVANTE générale demandée dans petite famille. S'adresser 22½, 18ième Rue. 104G

SERVANTE générale demandée pour famille. S'adresser 246 St-François. 104B

PETITE ET GRANDE CHAMBRE à louer avec eau et gaz, usage du téléphone, à partir de $1.50. Maison tranquille. S'adresser 22 St-Flavien ou 23 Charlevoix. 12fév-2fs-27R

ON DEMANDE une servante avec très bonnes références. S'adresser 49, Ave Laurentides ou 34 St-Joseph. 11fév-2fs-104G

Terrains à vendre

A VENDRE, plusieurs beaux terrains à bâtir à proximité de l'église St-Sacrement. Conditions très faciles. S'adresser Montcalm Land Co., 76 rue St-Pierre, Québec. 30jan-26fs-106B

Terres demandées

TERRE DEMANDEE à louer avec roulant, maison, dépendance, située aux environs de la ville. Ecrire pour détails, et mentionner prix et grandeur des bâtisses, Casier 14, Loretteville. 5fév-6fs-109B

Annonces non classifiées

ROMANS à vendre 10c, 15c et plus. Nous avons un assortiment considérable de livres que nous échangeons à 5c et 10c. Nous sommes acheteurs de livres usagés. J.-A. Breton, 32 d'Abraham, tél.: 2-6393. 5fév-26fs-115R

Hémorroïdes

DE PREFERENCE, cas anciens, rebelles. Effacement complet, rapide, définitif, indolore, par traitement au bureau innoffensif, court, sans interromp.. occupations. Mêmes résultats avec varices, ulcères variqueux, hydrocèles, varicocèles, taches de vin. Dr Perin, 24 du Pont, Québec. mar.jeu.sam-23fév-115T

Repas à la dinde 25c

AU PARIS CAFE, tous les jours. Pourquoi manger à la maison. Nous servons aussi avec chaque ordre, soupe, pudding, légumes, thé, café. Servons aussi bière et vin avec repas. Paris Café, 15 N.-D. des Anges ou 372 Boulevard Charest. 29-3-mar-jeu-30avril-115A

N.-D. DES SEPT-DOULEURS

Décès

Ont eu lieu dernièrement les funérailles de Mme Adélaïde Chassé (Vve de Georges Marquis), décédée à la résidence de son gendre, M. Georges Caron, à l'âge de 76 ans et 2 mois. Le service fut chanté par M. le curé E. Couillard.

Etaient porteurs de la dépouille mortelle, sse garçons: MM. Firmin et Joseph Marquis; ses gendres: MM. Joseph Fraser, François Michaud. Portait la croix, son gendre, M. Georges Caron. conduisait le corbillard, M. Edgar Dion.

Elle laisse dans le deuil deux garçons, MM. Firmin, Joseph Jean-Baptiste; sept filles: Mmes Georges Caron, Joseph Fraser, Alphée Caron, François Michaud, de cette paroisse; Mme Willie Talbot, de l'Ile-Verte; Mme David Chassé, de Rivière-du-Loup et Mme Amédée Dion.

On remarquait aussi aux funérail les plusieurs intimes de la famille et de nombreux paroissiens.

Nos sympathies à la famille.

Baptême

M. et Mme Hormisdas Ouellet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de J.-Gabriel. Parrain et marraine, M. Adéodat Ouellet et Mlle Marie-Anne Ouellet, oncle et tante de l'enfant, Portneuf, Mme Vve Arthur Ouellet, grand'maman de l'enfant.

FEU Mme JOHNNY FILLION

St-Maxime de Scott, (D.N.C.). — Camed , le 2 février, avaient lieu en cette paroisse, les funérailles de Mme Johnny Fillion, née Joséphine Parent.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé L. Bonenfant. Portait la croix, M. Georges Drouin. Le cercueil était porté par MM. Alphonse Larochelle, Gaudiose, Alfred, Maxime, David et Cyrille Fillion. M. Joseph Fecteau conduisait le corbillard.

Le deuil était suivi par M. Johnny Fillion, son époux; ses enfants: Léonie (Sœur St-Vital, de la Congrégation, de Neuville); Donat, Anna (Mme A. Goulet), de Québec. Elle laisse en outre pour la pleurer: son gendre, M. A. Goulet) ses frères: Georges, Donat, Napoléon Parent; ses sœurs Mme Vve A. Laferté, Mme O. Larochelle; ses beaux-frères: André, Louis, Arthur et Amédée Fillion; son beau-frère: M. E. Lacroix.

Une foule considérable assistait aux funérailles.

ST-MAGLOIRE

Baptême

Le 26 janvier, fut baptisé Joseph-Jean, fils de M. et Mme Joseph Marcier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Verreault, amis de la famille.

Maire

M. Joseph Carrier a été élu maire en remplacement de M. Edmond Laverdière.

Conseillers

M. Joseph Labrie, fils, a été élu en remplacement de M. Alphonse Guay. M. Delphis Brochu, en remplacement de M. Alfred Brochu. M. Joseph Labonté, en remplacement de M. Arthur Racine.

ST-MARCEL DE L'ISLET

Baptêmes

—A été baptisée Marie-Alexandra-Colette, enfant de M. et Mme Auguste Pelletier (Rose-Eva St-Laurent). Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Pelletier.

—A été baptisé Joseph-Gilles-Roméo, enfant de M. et Mme Adolphe Morin (Maria Fontaine).

Décès

Nos sympathies à M. et Mme Anthime Morin qui ont eu la douleur de perdre leur bébé âgé de quelques mois.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BOISSY — A Québec, le 11 février 1935, à l'âge de 63 ans, est décédée Dame Vve Eugène Boissy (Florida Bonenfant).
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 195 rue Lavigueur, 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 11fév-3fs-b

FILLION — Lundi soir, à l'Hôtel-Dieu de Québec, est décédée, à l'âge de 31 ans, Mlle Lucienne Fillion, fille de M. et Mme J.-A. Fillion, de cette ville.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 38 rue Ste-Julie, à 8 heures 45, pour l'église St-Cœur de Marie et de là au cimetière. 12fév-2fs

FORGUES — A Québec, le 11 février 1935, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Narcisse Forgues, époux de feu Philomène Lacombe.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures 30.
Départ de l'Orphelinat St-Sauveur, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. -b

LABRANCHE — A Québec, le 10 février 1935, à l'âge de 72 ans 10 mois, est décédée Mme Aurélie Racine, épouse de M. Hubert Labranche.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 22 rue Devarennes, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Elle laisse pour la pleurer, son époux; ses fils, Sylvio, Eugène, Gérard; ses filles, Mme Alf. Prat, née Graziella, Mme Ernest Potvin née Alberta, Mme Edmond Bonneau, Méléda, Alice et Mme Jos. Montminy, née Béatrice Labranche. 11fév-2fs-b

LACOMBE — A Québec, le 9 février 1935, à l'âge de 75 ans, est décédée Dame Eugénie Gagnon, épouse de feu William Lacombe.
Les funérailles ont eu lieu mardi matin. -b

LAPLANTE — A Courville, le 10 février 1935, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Antoine Laplante, époux de feu Elizabeth Giroux.
Les funérailles auront lieu à Courville mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de Courville et de là au cimetière de la paroisse. -b

LAVOIE — Dimanche, le 10 février, est décédé, à l'âge de 70 ans et 2 mois, M. Athanase Lavoie, ex-ingénieur du Pacifique Canadien, à sa retraite. Il était le fils de feu Athanase Lavoie.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, dans l'église de St-Roch.
Départ de la maison mortuaire, 160 Laliberté, à 9 heures moins quart. Inhumation au cimetière Belmont. 12fév-2fs-b

MORIN — A Québec, le 12 février 1935, à l'âge de 15 mois, est décédée à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Cécile, enfant bien-aimée de M. Lucien Morin et de dame Antoinette Ferland.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures, en l'église de St-Sylvestre, Co. Lotbinière et l'inhumation dans le lot de la famille Morin, à St-Sylvestre. -b

PELLETIER — A Québec, le 10 février 1935, à l'âge de 33 ans et 10 mois, est décédé Monsieur Octave Pelletier.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 254 rue Arago, à 7 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 11fév-2fs

PICHETTE — A l'Hôpital Ste-Anne de Beaupré, le 11 février 1935, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Arazie Pichette.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures 30.
Départ de l'Hôpital de Ste-Anne, à 8 heures 25, pour l'église de Ste-Anne et de là au cimetière de la paroisse. -b

POULIN — A Québec, le 11 février 1935, à l'âge de 2 ans 8 mois, est décédé Guy, enfant bien-aimé de Arthur Poulin, agent d'assurance et de Dame Léonie Blais.
La sépulture aura lieu mercredi, à 4 hres.
Départ de la maison mortuaire, No 3 rue Lasarre, à 3 heures 45, pour l'église de St-François et de là au cimetière St-Charles. -b

THERRIEN—A Beauport, est décédée dame Lucien Therrien, née Gérardine Smith, à l'âge de 40 ans et 5 mois.
Elle était la fille de M. et Mme Edouard Smith de Sayabec, née Laetitia Saucier.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 hres.
Départ de la maison mortuaire, 22 St-Edmond, à 8 heures 45, pour l'église et de là au cimetière de la paroisse. 11fév-2fs-b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

POULIOT — Mercredi, le 13 février, à 8 heures, en l'église Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de Pierre Pouliot, ancien corroyeur, époux de Diana Dallaire. -b

REMERCIEMENTS

DEMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. M. A. Marceau -b

GIRARD — M. Ernest Girard et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Madame Girard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. Aussi un cordial merci.

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée

RUE ST-JOSEPH

BUCKLAND

Incendie

Un incendie s'est déclaré à 8 heures du soir, mercredi dernier, dans un hangar, propriété de M. Johnny Aubin. Quand on s'aperçut du feu, les flammes avaient percé le toit. Malgré les efforts réitérés des gens venus des alentours, on ne put sauver que quelques objets qui étaient à proximité de ce hangar et ce ne fut qu'après beaucoup de travail qu'on parvint à épargner la grange située à 15 pieds. Ce hangar contenait divers instruments de culture et du bois de chauffage.

Les pertes sont évaluées à trois cents piastres.

CHICOUTIMI

Sympathies du barreau à Mtre F.-J. Gosselin

Le barreau de Chicoutimi, à une réunion spéciale tenue le 2 février au bureau de M. J.-C. Gagné, C.R., a adopté une résolution de sympathie à l'adresse de M. F.-J. Gosselin et des membres de la famille de feu Mme F.-X. Gosselin.

La résolution se lit comme suit: Proposé par M. J.-C. Gagné, C.R. secondé par M. Philippe Girard, C. R., et résolu à l'unanimité que le barreau de Chicoutimi a appris avec le plus vif regret le décès de Mme F.-X. Gosselin. Les avocats de ce barreau prient leur confrère, M. F.-J. Gosselin, et les autres membres de la famille de la défunte de bien vouloir agréer l'expression de leur profonde sympathie dans le deuil cruel qui les affige.

Décès

La mort vient de plonger dans le deuil une famille avantageusement connue dans notre ville, en enlevant à l'affection des siens Vincent Lemieux, fils de M. Eugène Lemieux.

Il est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutiim, des suites d'une opération. Il vit venir la mort en vrai chrétien; il est parti muni des secours de la religion, ayant à son chevet Mme H. Claveau, sa grand'maman et sa sœur Pierrette. Il a laissé aux siens le souvenir d'une vie exemplaire. Les funérailles ont eu lieu le mardi, 22 janvier, dans l'église du Sacré-Cœur du Bassin.

La levée du corps a été faite par le révd Père Paquet, qui chanta le service. Le R. P. Legrand, curé, assistait au chœur.

Environ trois cents élèves de l'école St-Joseph, sous la direction de M. P. Marchand, directeur et de M. P. Fortin, professeur, assistaient au service. Le couvent était représenté par trois classes, sous la direction des révérendes Sœurs. La petite ligue du Sacré-Cœur, bannière en tête, accompagnait le corps. La chorale et la petite maîtrise sous la direction du R. P. A. Jauffret, vicaire, a chanté la messe de requiem en grégorien. L'orgue était tenu par Mlle J.-D. Thibeault, organiste de la paroisse.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse pour pleurer sa perte, ses frères: Robert, Bernard, Germain; ses sœurs: Pierrette, Yolande, Marie-Reine, Andrée et Nicole.

FEU M. LUCIEN CARON

Un beau témoignage d'estime a été rendu à la mémoire de M. Lucien Caron, décédé mardi, le 29 janvier, à l'âge de 19 ans et 10 mois.

Le défunt laisse pour le pleurer, son père et sa belle-mère, M. et Mme Alexandre Caron; deux frères et trois sœurs: MM. Alexandre et Albert Caron, Mlles Irène, Germaine et Marie-Paule Caron.

Les funérailles ont eu lieu judi matin, à 9 heures, en l'église de St-Joseph de Beauce, en présence d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Joseph Houde, curé, et le service chanté par M. l'abbé Edgar Nadeau, vicaire. M. l'abbé Thomas Philippe Cloutier assistait au chœur.

La croix était portée par M. Gérard Giguère. Portaient le cercueil: MM. Marcel et Henri Lessard, Louis-Philippe Jacques et Louis-Philippe Giguère. Conduisait le corbillard, M. Gabriel Doyon.

Suivaient la dépouille mortelle: son père, M. Alexandre Caron; ses frères: MM. Alexandre et Albert Caron; Aussi MM. Eugène Proulx, de Montmagny; Joseph Turgeon, Léonce Cliche, avocat; Dr Odilon Cliche, Placide Lessard, Adélard Vallée, Armand, Valère et Paul-Emile Giguère, MM. les gérants de la manufacture: Honoré Picard et Louis Joubert, Joseph Lessard, secrétaire-trésorier; Georges Cliche, Antoine Gagné, Wilfrid Giguère, Fernand Nadeau, Eleusippe Vachon, Ephrem Poulin, Paul Doyon, Hormidas Doyon, Achille Doyon, Thomas Dostie, Ernest, Alfred et Odina Bourret, Jean-Louis Lebel-Talbot, Paul Goulet, Jean Giguère, Hercule et Raymond Jacques, de St-Joseph, Grégoire Bernard, de Beauceville; les élèves du couvent et de l'Orphelinat de St-Joseph de Beauce et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie.

LE COIN DU RADIOPHILE

CHRC

(Québec 580 Kilocycles - 517.9 mètres)

MARDI, le 12

4.45 p.m.—Syrup Symphonies, courtoisie Canada Starch Co.
5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.45 p.m.—Les grands succès, courtoisie de Moutarde Colman.
6.45 p.m.—Variétés, présentation de Henri Duclos Ltée.
8.00 p.m.—Concert de la Brasserie Boswell.
8.30 p.m.—L'Orchestre de Concert du Château-Frontenac.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham : rapports de hockey et nouvelles générales.

MERCREDI, le 13

9.45 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.00 a.m.—Syrup Symphonies, courtoisie de Canada Starch Co.
10.15 a.m.—Les grands succès, présentation Moutarde Colman.
11.00 a.m.—Variétés, courtoisie Fromage Moonbeam.
11.15 a.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—Chansonnettes, courtoisie l'Eau de Riga.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
9.30 p.m.—Echos Hawaïens.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham : rapports de hockey et nouvelles générales.

CKCV

(229 Mètres, 1310 K. C.)

MARDI, le 12

1.00 p.m.—Symphonies.
1.30 p.m.—Hôtel Royal York.
2.00 p.m.—Silence.
6.30 p.m.—Revue Passe Temps.
7.00 p.m.—Programme.
7.30 p.m.—Silence.
9.00 p.m.—Le Tourbillon, présentation de la Cigarette Tudor.
10.00 p.m.—Piano Jazz.

RADIO-ETAT

MARDI, 12

5.30 p.m.—Variétés musicales et horaire.
5.45 p.m.—Cotes de la Bourse.
6.00 p.m.—Chansonnette française.
6.30 p.m.—Understanding Music.
6.55 p.m.—Interprète Musical.
7.00 p.m.—Causerie sous les Auspices de L'U. C. C.
7.15 p.m.—"Le Curé du Village".
7.30 p.m.—The Melody Boys.
7.45 p.m.—Radio journal français.
7.52 p.m.—Radio Journal anglais.
8.00 p.m.—Musique et Musiciens d'Hier, dir. Robert Choquette.
8.15 p.m.—Mastering of the Ceremonies.
8.30 p.m.—Half Round the Clock, Détroit.
9.00 p.m.—Le Trio Lyrique.
9.30 p.m.—Hands Across the Border.
10.00 p.m.—Sous Bois, orchestre et soliste.
10.30 p.m.—Billy Bisset et son orchestre de danse
10.45 p.m.—Radio Journal français.
10.52 p.m.—Radio Journal anglais.
11.00 p.m.—Résultats parties hocek, Rock City Tobacco Co.
11.02 p.m.—Fin des émissions.

MERCREDI, le 13

6.30 p.m.—Programme de Variétés - Détroit.
7.00 p.m.—Joe DeCourcy et Son Orchestre de Danse.
7.15 p.m.—"Le Curé du Village".
7.30 p.m.—Programme de Montréal.
7.45 p.m.—Radio Journal français.
8.00 p.m.—Les Anciens Canadiens - dir. Robert Choquette.
8.15 p.m.—Melody Art - Artistes Radio Hall - dir. Edgar Stone.
9.00 p.m.—La Romance et la Gaîté - avec le concours de Billy Bell, Helene Morton, Jack Dale, Wishart Campbell, The Guardemen, The Professer, et Chester avec orchestre - dir. Geoffrey Waddington.
10.00 p.m.—Les Maitres de la Musique - dir. Rupert Caplan.
10.30 p.m.—Chas. Dornberger et Son Orchestre de Danse.
10.45 p.m.—Radio Journal français.
10.52 p.m.—Radio Journal anglais.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

CKAC

MARDI, 12

4.15 p.m.—"Poetic Strings" — C. B. S.
4.30 p.m.—"Science Service Series" (C. B. S.).
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.45 p.m.—L'orchestre d'Alex. Lajoie.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale.
9.00 p.m.—Radio-roman Melson.
9.30 p.m.—La Tribune de l'air.
10.30 p.m.—Emery Deutsch, violoniste.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.

MERCREDI, le 13

9.30 a.m.—"Rambles in Rhythm". — C. B.S.
10.00 a.m.—"Press-Radio News". — C.B.S.
11.00 a.m.—Récital d'orgue du capitaine H. F. Dickinson.

AUDITIONS RECOMMANDEES

Série de concerts

Demain soir, s'ouvrira une autre série très intéressante. A 10 heures 30, à WABC, Robert Goldsand, pianiste de Vienne, donnera un récital. La semaine prochaine, au même jour et heure, Sylvia Lent, violoniste, sera l'artiste invitée. La semaine suivante, ce sera Marcel Hubert, violoncelliste.

Simon Boccanegra

Samedi, à la même heure et mêmes postes, nouveau concert du quatuor "Pro Arte"; à 1 heure 55, réseau de la National Broadcasting et Bowmanville, Ont. (sur ondes courtes), opéra du Métropolitain : "Simon Boccanegra", de Verdi. Martinelli, Tibbett, Pinza et Elizabeth Rethberg seront au programme. Le même soir, à 9 heures, WABC, Richard Bonelli, baryton.

LILY PONS

Demain, à 9 heures, aux stations WABC, Lily Pons, à 9 heures 30, Jean-Charles Thomas, qui chantera, entre autre pièces, "Visions Fugitives" de Massenet ; à 10 heures 30, à WABC, orchestre symphonique et récital de piano, par Robert Goldsand.

"PROGRAMMES ITALIENS"

Les propriétaires de radios "toutes-ondes" pourront écouter l'Italie, qui organise toute une série de programmes, retransmis par WJZ. La première de ces émissions aura lieu le 16 février, à 6 heures p.m. Le comte Galeazzo Ciano, gendre de Mussolini, présentera le programme. On entendra également la fanfare de Carabinieri.

MARY PICKFORD

La série de scènes dramatiques entreprise par Mary Pickford se continue demain soir aux postes WEAF-NBC, à 8 heures p. m. Les radiophiles auront une répétition de "Daddy Long-Legs" qui illustra l'artiste canadienne dans les vues silencieuses.

"LE CHANT DE LA CITE"

Sketch dramatique transmis sur les réseaux de la National Broadcasting Co. entre 3 heures et 45 et 4 heures, demain après midi. Plusieurs artistes de haute qualité y seront illustrés.

GRACE MOORE

A 9 heures p. m., ce soir, Grace Moore, célèbre soprano, chantera avec accompagnement d'orchestre, aux stations WJZ et BAL. Les radiophiles auront l'opportunité d'entendre plusieurs extraits d'opéra.

RUDY VALLEE

A minuit, ce soir, Rudy Vallée et Son Orchestre, à WJZ.

L'Heure Provinciale

Directeur de l'Heure provinciale : M. Edouard Montpetit ; directeur artistique : M. Henri Letondal.
Programme musical avec le concours de Mlle Nita O'Neill Edwards, soprano, M. Tancrède Gaboury, ténor.

8 h. — CAUSERIE :

"Les lois de stérilisation"
Docteur Gaston Lapierre

8 h. 15 — CONCERT :

1—Chant :

a) "To the forest" . . Tchaikowsky
b) "Lovely Night" . . . . Ronald
c) "The Leafy Cool Kellure" (Irish Folk Song)
. . . . Mlle Nita O'neill Edwards

2—Intermède - Sketch

"Les Deux Rivales"
Mlles Berthe Lagacé et Yvonne Lamoureux.

3—Chant :

a) "Veux-tu" . . Léopold de Wenzel
b) "Ronde" . . . Benjamin Godard
c) "L'Heure d'azur"
. . . . . Augusta Holmès
d) "Si je vous parlais de ma peine"
. . . . . H. de Fontenailles
e) "Si tu le voulais", F. Paolo Tosti

M. Tancrède Gaboury

L'HEURE PROVINCIALE transmise par le poste C. K. A. C., de 8 à 9.

2.30 p.m.—"American School of the Air". —C.B.S.
3.00 p.m.—Le programme de Kate Smith.—C.B.S.
4.00 p.m.—Claudette de Sève et la Beauté.
4.15 p.m.—Emission de "Curtis Institute of Music" —C.B.S.
5.15 p.m.—Le Théâtre des Petits.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.45 p.m.—Dans les coulisses.
8.00 p.m.—Le programme Sweet Caporal.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.

Vous roulez-vous toute la nuit ? Dormez-vous à poings fermés ?

MILBURN'S HEALTH AND NERVE PILLS

Etes-vous un des milliers de ceux ou celles qui se roulent, tournent et retournent d'un côté du lit à l'autre, toutes les nuits, sans trouver de repos rafraîchissant, et qui se lèvent le matin aussi fatigués que le soir au coucher ?

Les tracas et l'activité mentale excessive sont généralement la cause de cet état; aussi avant de pouvoir revenir à la normale faut-il reconstituer votre système nerveux.

Voilà passé 40 ans que les Pilules S. & N. de Milburn redonnent la force nerveuse aux personnes faibles, irritables, nerveuses et épuisées en reconstituant la santé et la force de l'organisme.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HEURE SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

OBSEQUES DE M. LE SHERIF J.-C. LISLOIS

Montmagny, (D.N.C.).—Les imposantes obsèques de M. le shérif Joseph-C. Lislois ont eu lieu à Montmagny le 7 courant, au milieu d'une foule considérable et recueillie. M. Joseph-C. Lislois est décédé de bonne heure lundi matin, le 4 février, après avoir été muni de tous les secours de notre sainte religion. Il était âgé de 79 ans et son épouse Mme Palmyre Joneas l'avait précédé dans la tombe il y a quatre ans et demi.

Le défunt était doué d'une grande bonté qu'une charité chrétienne avec d'autres belles qualités rendait encore plus éclatante. Pendant sa vie, le défunt a occupé différentes positions qu'il a toujours remplies avec un zèle et une ponctualité remarquables. M. Joseph-C. Lislois a été nommé député libéral provincial en 1897, position qu'il occupa jusqu'en 1900. En 1890 il était élu maire de la ville de Montmagny, poste qu'il occupa jusqu'en 1906. Il a exercé en plus le commerce à son propre compte avec un magasin situé sur la rue de La Gare. En 1919, il était nommé shérif pour le district de Montmagny, poste qu'il occupa fidèlement jusqu'à sa mort.

Le service fut chanté par M. l'abbé Azarias Papillon qui était assisté de MM. les abbés Florido Gagné et Antonio Guay, comme diacre sous-diacre. MM. les abbés A. D

La scène fédérale

Le brillant député de Témiscouata à la Chambre des Communes, M. Jean-François Pouliot, a administré hier au chef de m. C. C. F. une dégelée dont celui-ci se rappellera sans doute. A la suite d'un discours de M. Woodsworth sur l'état capitaliste et, la subordination des profits à l'intérêt général, sur le socialisme d'Etat, M. Pouliot a fait un discours d'une quarantaine de minutes.

"Des mots, des mots, des mots . . . s'écria-t-il. Comme d'habitude la résolution des C. C. F. est floue, imprécise et nébuleuse. Comment veulent-ils obtenir des taxes s'ils enlèvent le profit ?" "Les progressistes ne sont que des acteurs".

Nos lecteurs verront dans le compte rendu de la séance de la Chambre, le texte de la résolution Woodsworth et la réponse cinglante du député de Témiscouata.

— o —

Le premier ministre s'est excusé auprès du Dr Howden, député libéral de St-Boniface, d'une fausse déclaration qu'il a faite la semaine dernière. Il avait accusé le Dr Howden d'avoir insinué que le gouvernement cherchait à créer des querelles politiques et nationales par ses amendements à l'acte de l'Amérique britannique du Nord. Il lui avait même dit qu'il produirait l'article du journal où ces paroles étaient rapportées. Le Dr Howden soutenait qu'il n'avait jamais parlé en ce sens. M. Bennett s'est levé, hier après-midi, pour s'excuser auprès du Dr Howden de l'avoir accusé injustement. En relisant les articles en question, il s'est aperçu que ces paroles furent dites par M. J.-C. Davies, président de l'Association libérale du Manitoba, à l'assemblée du Dr Howden. Il déclara regretter son erreur, avouant n'avoir pas lu d'assez près le texte des rapports.

Le Dr Howden s'est déclaré satisfait de l'explication.

— o —

Depuis l'inauguration du régime des prêts agricoles dans la province de Québec, 1,865 demandes furent faites de 1929 au 31 mars 1930, et 350 furent accordées. Le montant total demandé s'élevait à $5,738,990. Aucune des fermes ainsi hypothéquées n'est tombée sous l'empire de la commission des prêts agricoles à venir jusqu'au 31 mars 1931. A la fin de l'année fiscale, le 31 mars 1934, les emprunteurs devaient $52,963., en capital au gouvernement et $107,568. en intérêts. M. J.-E. Tétreault, député conservateur de Shefford, a obtenu ces renseignements hier.

— o —

M. J.-E. Michaud, député de Restigouche-Madawaska, demandait au gouvernement plusieurs détails au sujet de certains travaux publics dans la province du Nouveau-Brunswick, mais le premier ministre lui fit observer qu'il faudrait pour répondre à ces questions consulter des milliers de documents, ce qui compliquerait énormément le travail de la Chambre. Il offre au député de consulter toutes les filières et la correspondance qu'il voudra dans le département des travaux publics. On mettra les dossiers à sa disposition. M. Michaud accepte cette offre.

— o —

Le 31 décembre dernier, il y avait dans les banques canadiennes un total de $2,840,712. en dépôts non réclamés depuis cinq ans, lit-on dans un rapport du ministre des finances. La Banque Royale du Canada occupe le premier rang avec un total de $1,040,127; la Banque de Montréal: $619,463; la Banque de Commerce: $410,826; la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal: $185,056; la Banque de la Nouvelle-Ecosse: $165,199; la Banque Dominion: $126,766; la Banque Impériale: $88,114; la Banque Canadienne Nationale: $91,381; la Banque de Toronto: $354,811; la Banque Provinciale du Canada $36,157; la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec: $22,812.

— o —

Le député libéral de Gaspé, M. Maurice Brasset, obtiendra une copie de la liste de paie des employés qui ont travaillé au quai de la petite rivière au Renard, dans son comté, en 1931, et 1932.

— o —

Le chef travailliste a eu maille à partir avec le premier ministre au sujet de la manière oratoire du leader ministériel. "J'aime beaucoup les phrases du premier ministre, dit M. Woodsworth, lorsqu'il parle des parasites économiques. C'est une expression qui sera répétée sur toutes les boites à savon du pays. Je ne serais pas surpris qu'il l'ait trouvée dans une boite à savon."

M. BENNETT:—"Je l'ai trouvée dans les discours de mon honorable ami."

— o —

M. J.-L. Bowman, président de la Chambre, offrait hier son premier déjeûner parlementaire. Ses invités étaient au nombre de quatre-vingt, la plupart députés. Demain, ce sera le tour du ministre des chemins de fer, l'hon. Dr Manion, qui recevra aussi à déjeûner ses confrères de la Chambre.

— o —

L'hon. Rhodes, ministre des finances, a informé la députation que le fédéral a prêté aux quatre provinces de l'ouest les sommes suivantes en vertu de la loi des secours directs: Manitoba: $12,433,629; Saskatchewan: $36,864,254; Alberta: $11,977,000; Colombie anglaise: $14,514,234. L'hon. W.-D. Euler, député libéral de Waterloo, avait demandé ces renseignements.

LES 'JOURS DU DOLLAR' EN FEVRIER A QUEBEC

organisés conjointement par les Marchands de la ville et le "Soleil".

POUR CETTE SEMAINE

Plusieurs de nos marchands québecois ont bien voulu collaborer avec nous dans ce mouvement commercial, dont l'objet est de stimuler les affaires tout en donnant des valeurs véritables. Il s'agit de faire chacun sa part: "Acheter et économiser à la fois!"

Les marchands qui sont entrés dans ce mouvement savent que tout le monde aime les bonnes occasions. Ils savent aussi que plus ils vendent de marchandises, plus leur chiffre d'affaires est considérable. Il en résulte qu'ils ont plus de monde à leur emploi et que les temps se font meilleurs pour tous. Voilà pourquoi ils se sont unis pour offrir les meilleures valeurs qu'il soit possible d'offrir dans une "vente à Un Dollar"; et cette vente a lieu, comme nous l'avons déjà dit, cette semaine.

Ainsi donc, lisez attentivement les annonces qui paraîtront dans cette section d'ici à samedi; vous y trouverez des valeurs de bon aloi.

N'oubliez pas, enfin, que les conditions se jugent, dans une grande mesure, par l'activité commerciale. En aidant à faire de ces Jours Du Dollar un succès réel, vous contribuerez plus que de toute autre manière à améliorer les conditions dans notre ville.

LA LISTE DES SALAIRES

Son Honneur le Maire vient d'écrire à tous les chefs des départements municipaux pour leur demander la liste complète des employés civiques avec le salaire qu'ils gagnent, le nombre d'années de service et divers autres détails, y compris un rapport sur la compétence de chacun. On croit que c'est le commencement du budget de l'année 1935-36.

LA LOI DES CONCORDATS AGRICOLES

Le Ministère de l'Agriculture dirigé par l'hon. Ad. Godbout donne des notes explicatives sur cette loi.

A la demande de l'hon. Ad. Godbout, ministre de l'Agriculture, le bureau de l'officier en loi à ce ministère, publie les notes suivantes sur la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers :

La loi fédérale dite "Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934" a pour objet d'offrir au cultivateur, incapable de rencontrer ses paiement, un moyen simple et peu coûteux de sortir de l'impasse où il se trouve. En vertu de cette loi, le cultivateur ainsi endetté peut faire une proposition d'arrangement à ses créanciers, par l'intermédiaire d'un séquestre officiel spécialement nommé à cette fin pour son district. Il doit fournir, en même temps, un état de ses affaires et de ses dettes et exposer les causes de ses difficultés financières.

Le séquestre convoque aussitôt une assemblée des créanciers et essaie de faire une entente entre ceux-ci et le débiteur. Pour qu'il y ait entente, il faut l'assentiment des créanciers ayant une garantie sur les biens du débiteur, ainsi que la décision favorable de la majorité des autres créanciers qui font connaître leur opinion au séquestre purvu que cette majorité représente en valeur les 3-4 des sommes dues à ces autres créanciers.

A défaut d'entente devant le séquestre, la proposition d'arrangement peut être soumise à un tribunal d'arbitrage, appelé "commission provinciale de révision". Cette commission est formée de trois membres : un juge de la Cour Supérieure, comme président, et deux autres commissaires, dont l'un représente les créanciers et l'autre le cultivateur. Pour porter la proposition d'arrangement devant cette commission, il faut en faire la demande au séquestre dans les quinze jours de la tenue de l'assemblée des créanciers.

La commission de révision, comme son nom l'indique, peut réviser toute la question et adopter la proposition qu'elle juge équitable pour les intéressé. Si la situation du débiteur est telle qu'il est impossible de faire un arrangement équitable, la commission peut refuser de formuler une proposition.

La proposition d'arrangement peut revêtir diverses formes : soit une réduction de la dette (composition ou compromis), soit un retard des échéances (prorogation de délai), soit un plan de remboursement (projet de traité ou système d'arrangement). Quel que soit le mode adopté, la proposition d'arrangement doit être **basée sur la capacité financière, présente et future, du débiteur et la valeur productive de sa fermee.**

La proposition d'arrangement, acceptée par les créanciers ou décrétée par la commision est ensuite soumise à l'aprobation de la cour supérieure. Une fois approuvée, elle devient obligatoire tant pour le cultivateur que pour tous les créanciers et annule les engagements antérieurs.

Il n'y a pas de doute que le cultivateur, désireux de bénéficier de cette loi, pourra obtenir tous les renseignements dont il a besoin, en s'adressant au séquestre officiel de son district.

Discussion du bill de l'Inde

(Suite de la 1ère page)

extrêmes, les travailllistes protestant qu'il n'accorde pas assez à l'Inde et les irréconciliables se plaignent que, par lui, l'héritage de l'Angleterre va être dilapidé en Asie. Le plus en vue de ces derniers, Winston Churchill, qualifie d'équivoque l'attitude du gouvernement, et prétend que rien ne saurait être pire que cette équivoque-là.

"Si vous dites oui à l'Inde, que ce soit un "oui", et si vous dites non, que ce soit "non", dit Churchill. Les Indiens n'aimeront peut-être pas ce que vous dites, mais ils vous respecteront."

Il ajouta ailleurs : "Le vote de ce projet de loi va permettre à n'importe quel gouvernement socialiste dans l'avenir de faire de l'Inde ce que ses membres voudront. Pour atteindre leur but ceux-ci n'auront qu'à faire amender quelques articles."

UNE CONFERENCE DE L'ABBE A. VACHON

L'Association canadienne pour l'avancement des sciences continuera demain soir, à 8 h. 15, en la salle des Promotions de l'Université Laval, la série de conférences publiques inaugurée en décembre dernier. On sait que demain, M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie, commentera les aspects scientifiques de son récent voyage en Amérique du Sud, dans une causerie inédite qu'il a intitulée: "L'Amérique du Sud à vol d'avion". Le public est cordialement invité à assister à cette réunion qui, en raison de la haute réputation du conférencier aussi bien que du vif intérêt suscité par le sujet choisi, promet d'être un succès de premier ordre. On sera admis sans carte.

L'auditoire nombreux et distingué des conférences universitaires aura l'avantage d'entendre plusieurs autres conférenciers de très haute réputation, grâce à l'initiative de l'actif président de l'ACFAS, M. Adrien Pouliot, I.C., et des membres de cette utile Association. A la liste déjà longue des conférenciers que le "Soleil" présentait à ses lecteurs ces jours derniers, il nous fait plaisir d'ajouter le nom de l'honorable Adélard Godbout, qui parlera sous les auspices de l'ACFAS à une date qui n'a pas encore été déterminée. On appréciera hautement l'avantage d'entendre le sympathique ministre de l'Agriculture.

LES DEBATS ORATOIRES

Les débats interuniversitaires annuels, organisés entre nos trois universités canadiennes-françaises, débuteront le 1er mars prochain en la salle des Promotions de l'Université Laval de Québec. La première manche de cette joute oratoire mettra aux prises MM. Rosario Bélisle et Roland Bergeron, tous deux de la faculté de droit de Laval, et MM. Roland Gagné et Jean Legris, de l'Université d'Ottawa. Les porte-couleurs de Laval s'appliqueront à démontrer l'efficacité du rôle de la Société des Nations et l'importance de seconder ses efforts contre leurs confrères d'Ottawa. Les représentants de Laval ne sont pas des inconnus pour le public québecois qui a eu, en différentes circonstances, l'avantage d'apprécier leur remarquable talent oratoire. On se souvient du succès de M. Roland Bergeron qui méritait, l'an dernier, le superbe trophée de Radio-Canada dans les grands concours d'éloquence entre toutes les universités du Canada. M. Bélisle est aussi un orateur brillant dont le public a souvent eu l'occasion d'apprécier la voix grave et nette. Nul doute que cet événement suscitera le plus vif intérêt dans la vieille capitale et qu'il y aura salle comble à l'Université Laval le 1er mars prochain.

La ville de Lévis au comité des B. Privés

Le bill de Lévis a été discuté de nouveau au Parlement aujourd'hui — Règlement d'emprunt modifié — Double vote pour le propriétaire — Compteur pour la consommation d'eau — Le bill de Lachine.

Sous la présidence de l'honorable J.-Edouard Perrault, puis sous celle de M. Edouard Fortin, député de Beauce, le Comité des Bills Privés a poursuivi ce matin l'étude du Bill de Lévis et commencé celle du Bill de la ville de Lachine.

Une seule des clauses du bill de Lévis qui demeuraient à l'étude fut adoptée. Cette clause demandait l'autorisation, pour la ville de Lévis, de poser des compteurs là où le conseil de ville jugera qu'il se fait une dépense trop considérable d'eau et de fixer le prix de la consommation d'eau au mille gallon, ce prix ne devant pas être inférieur au coût de revient. Le bill prévoit aussi que dans le cas des institutions religieuses, le coût ne devra pas excéder 25 sous du mille gallon et que de plus un escompte de dix pour cent sera accordé sur les comptes.

M. Duplessis proteste contre ce bill en disant que cette disposition ouvre la porte au favoritisme, le conseil étant mis à même de décider si les compteurs doivent être posés ou non dans tel ou tel cas. Une clause du bill qui demandait que l'année financière qui actuellement commence le 1er mai pour se terminer au 30 avril, soit fixée au bon vouloir du conseil et que les taxes, cotisations annuelles et autres charges soient dues aux dates fixées par le même conseil, fut rejetée.

Le droit de taxer les compagnies d'assurances qui sans posséder d'immeubles dans les limites de la ville, y emploient des agents, a aussi été refusé pour cette raison que toute cité ou ville pourrait suivre l'exemple de Lévis et demander le droit d'imposer la même taxe dans le même cas, ce qui serait vexatoire pour les compagnies d'assurances et pour leurs agents.

Le Conseil de Lévis demandait également que les rentes foncières "soient purgées" comme dans le cas des ventes par le Shérif. Cette demande fut rejetée, le Comité étant d'avis qu'il vaudrait mieux présenter un bill pour amender la loi des cités et villes à ce sujet.

Les supporteurs du bill de Lévis n'ont donc remporté la victoire que sur ces trois points : modifications au règlement d'emprunt, double vote pour le propriétaire et imposition de compteur pour mesurer la consommation d'eau.

BILL DE LACHINE

La majorité du conseil de ville de Lachine se présentait ce matin devant le Comité des Bills Privés pour demander, entre autres amendements à sa chartre, ceux qui lui permettraient de changer le système actuel d'élection des conseillers municipaux.

Le maire Anatole Carrignan, M. A.-S. Pelletier, C. R., avocat de la ville et M. Alphonse Décarie, C. R., représentant de la Ligue des Propriétaires, étaient à la tête de la délégation qui appuyait les changements demandés par le bill.

De l'exposé que firent, tour à tour le maire et les deux avocats susmentionnés, il apparait que la ville de Lachine après avoir bénéficié pendant longtemps du mode d'élection des échevins "at large" obtint, après un referendum passé il y a quatre ans, d'élire désormais six échevins, à raison de l'un par quartier, en sus du maire. Le sentiment populaire a changé sur ce point et si l'on en croit l'affirmation du maire qui prétend représenter 8 à 9 dixièmes de l'opinion publique, la ville de Lachine voudrait maintenant revenir à l'élection "at large" et réduire le nombre des échevins de 7 qu'il était à 6.

Les supporteurs du bill allèguent que la situation géographique de la ville de Lachine et la dissémination de la population dans ses limites ne se prêtent pas au mode d'élection des échevins par quartier. Le Conseil, par une majorité de 5 échevins sur sept, majorité qu'est venu renforcer l'assentiment du maire, s'est prononcé en faveur du mode de changement de l'élection. Le conseil demandait aussi que désormais trois des échevins et le maire soient élus par le vote conjoint des propriétaires et les locataires et que trois échevins soient élus par le vote des seuls propriétaires.

Cet amendement à la charte de Lachine fut adopté en dépit de l'opposition d'un groupe de citoyens qui avait à sa tête Mtre Léo L'Espérance, représentant de la Ligue du Bien-Etre Général de Lachine et de l'Association ouvrière de Lachine. Les opposants prétendaient que les citoyens de Lachine s'étant déjà prononcés sur cette question, le moins que l'on pouvait faire avant de ne rien changer au mode d'élection était de consulter à nouveau la population par voie de referendum.

L'honorable premier ministre déclara qu'il se rendait aux arguments du maire de Lachine qui déclara : "Nous avons la confiance de la population et nous sommes en mesure de prendre la responsabilité d'apporter au mode d'élection, un changement que nous croyons désiré par la majorité de la population.

Les deux clauses concernant le mode d'élection et le nombre des échevins furent adoptées. Désormais la ville de Lachine élira, sans démarcation de quartiers, six échevins et un maire. Trois échevins seront les élus des propriétaires tandis que les locataires auront droit de vote à l'élection du maire et des trois autres conseillers.

IL AVOUE SA FAUTE

Le juge Laetare Roy a refusé ce matin d'entendre une cause parce que l'accusé lui était connu depuis plus de vingt-cinq ans. L'individu en question était accusé d'être incapable de rendre compte d'une somme de $8,000 qui lui avait été confiée en actions et en obligations. Déjà admis à caution dans une autre affaire, l'accusé ne s'était pas présenté à la Cour au moment convenu. Quand on l'a retrouvé, la présente accusation venait d'être portée contre lui. Devant le juge en chef Hughes Fortier, des Sessions de la Paix, il a plaidé coupable. Sa sentence sera rendue lundi.

MAUVAIS PLAISANT

Un mauvais plaisant a sonné l'alarme à la boite 428, coin de l'avenue Renaud et de la rue St-Léon, hier soir, pendant que les pompiers répondaient à trois alarmes, rue St-Joseph. Le chef Rosaire Beaulieu a déclaré au représentant du "Soleil" qu'une enquête sera faite pour trouver le coupable et le châtier comme il le mérite.

ON PLAIDE L'AFFAIRE DES TAXIS

S. H. le recorder Des Rivières a entendu ce matin les plaidoiries des avocats dans la cause de la cité contre Oscar Brunelle et trois autres conducteurs de taxis.

Son Honneur le Recorder Des Rivières a entendu ce matin les plaidoiries des avocats dans la cause de la cité contre Oscar Brunelle, accusé, avec trois autres conducteurs de taxis, d'avoir violé l'ordonnance de la Commission des Services publics au sujet des tarifs. Me Benoit Pelletier, procureur de la cité, a tout d'abord déclaré que la ville n'était pas intéressée directement et qu'elle n'avait pris des procédures qu'après avoir reçu des plaintes des particuliers, en l'occurrence de la Cie des Taxis de Luxe Enrégistrée.

Me Gérard Lacroix, procureur de cette dernière, fut le premier à prendre la parole et il s'attacha à prouver que la ville n'avait pas, dans les délais fixés par la loi, passé un règlement pour établir un tarif dans les limites de sa juridiction. La loi veut que dans les villes de 30,000 âmes et plus le conseil municipal établisse un tarif pour les taxis, et il fallait le faire dans les trois mois qui ont suivi la promulgation de la loi. Faute de ce faire, la Commission des services publics, sur plainte d'un intéressé, pouvait établir un prix pour les courses et c'est ce qui a été fait dans l'occurrence.

Me Ross Drouin, procureur de Brunelle, a délaissé le côté légal de la question pour s'attacher à démontrer que la demanderesse n'avait pas prouvé hors de tout doute que l'inculpé Brunelle, avait fait le voyage du 12 janvier, tel que rapporté par les témoins. M. Drouin a aussi invoqué que la cité aurait dû soumettre le tarif existant à Québec depuis quelques années et le faire approuver ou modifier par la commission des services publics.

A la fin de l'audience, les avocats de Brunelle, Mes Drouin et Philippe Corriveau, ont attaqué la juridiction de la Cour du Recorder en cette cause. Celle-ci a été prise en délibéré par M. Des Rivières qui rendra jugement prochainement.

LE PAPIER A JOURNAL

Les entrepôts du Canadien Pacifique contiennent actuellement plus de 7,500 tonnes de papier à journal des moulins de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper. Depuis le 10 janvier ces rouleaux massifs sont transportés chaque jour des moulins de l'Anglo aux quais du Pacifique, à l'Anse au Foulon. On a déclaré au "Soleil" qu'une vingtaine de mille tonnes de papier à journal seraient transportées au même endroit, pour y rester jusqu'à l'ouverture de la navigation. De là, elles seront transportées aux Etats-Unis et en Europe.

L'Anglo-Pulp possède son propre quai dans l'estuaire de la rivière St-Charles, mais il n'a pas d'entrepôt suffisant pour garder une aussi forte quantité de papier à journal.

POUR FRAUDE

Pour avoir mis son ingéniosité au service du mal, un individu a été condamné à un mois de prison ce matin par le juge Laetare Roy. Il faisait changer des billets de banque d'un dollar après avoir collé le chiffre 5 au lieu de 1. Le juge a trouvé que c'était là un moyen aussi malhonnête qu'ingénieux de s'enrichir.

Sur La Colline

(Par G. L.)

Le gouvernement annonce la nomination de M. François-Xavier Godbout, C.R., comme assistant de M. Willie Amyot, C.R., régistraire de la loi pour la prévention des fraudes relatives aux valeurs mobilières. M. Godbout était l'associé légal de M. Roméo Langlais lorsque celui-ci fut appelé à la magistrature par Ottawa.

Le service du régistraire pour la prévention des fraudes a pris une importance considérable depuis quelques années que la loi est en vigueur et il en est résulté un travail trop considérable pour le titulaire, M. Amyot. M. Godbout, qui est un légiste averti, saura lui donner l'assistance nécessaire. Nos félicitations.

— o —

La Chambre reprend cet après-midi la discussion sur le budget soumis jeudi dernier par l'honorable R.-F. Stockwell, trésorier de la province. C'est M. Martin-B. Fisher, député conservateur de Huntingdon, qui a ajourné le débat et qui parlera le premier cet après-midi. On entendra ensuite les députés ministériels et conservateurs dire ce qu'ils pensent de la situation économique de la province. Le débat durera probablement jusqu'à la fin de la semaine.

— o —

L'Assemblée Législative siégera ce soir et probablement tous les soirs par la suite, à quelques rares exceptions près. Lorsqu'on aura disposé du débat sur le budget, il faudra commencer l'étude et la votation des subsides aux divers ministères, sans compter l'analyse des grands projets de législation annoncés par le gouvernement dans le discours du Trône. Les "bills" de l'électricité, et de la colonisation seront probablement déposés et lus la première fois. Le bill du chômage, proposé par l'hon. J.-N. Francoeur, a été reçu en première lecture et la discussion pourra maintenant se faire sur son principe. Le menu législatif est chargé, on n'a encore entamé que les hors d'oeuvres et il y a encore loin d'ici le dessert et la prorogation.

— o —

L epremier ministre Taschereau a présidé le comité des Bills Publics qui a adopté, avec deux dissidences, celles de M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition et de M. Aimé Guertin, chef des mousquetaires, un bill de la cité de Valleyfield, présenté par M. Gontran Saintonge, député de Beauharnois. Ce bill avait été l'objet d'une discussion assez amère, en Chambre, jeudi. Il s'agissait tout simplement d'accorder à la Cie Montreal Cotton certaines exemptions de taxes ratifiées et par le Conseil de Ville et par l'Union Catholique locale des ouvriers de la compagnie. MM. Duplessis et Guertin ont protesté malgré tout, sous prétexte que la machinerie, qui remplace l'homme, doit être taxée, mais le bill fut accepté par le comité. La Cie Montreal Cotton emploie 2,400 hommes, elle fait presque vivre la ville de Valleyfield.

— o —

L'honorable Athanase David, secrétaire de la province, nous fait part que le gouvernement vient de signer un arrêté ministériel, pour remercier la fondation Rockfeller des dons qu'elle a faits à la province pour la création et le maintien des unités sanitaires de comté. Copie de cet arrêté, imprimé sur vélin spécial, a été adressée à la fondation par les soins de l'hon. M. David.

Marcel Griaule gagne le prix

(Suite de la 1ère page)

les documents enregistrés représentent la dernière chance que l'on avait de saisir les vestiges surannés des civilisations anciennes, bientôt abolies. Le livre couronné : "Les Flambeurs d'Hommes", fut inspiré par l'un des plus saisissants chapitres du voyage de Griaule en Abyssinie: il décrit le supplice d'un ras condamné pour attentat à la vie d'un negus.

On enveloppa la coupable, comme une momie egyptienne, avec des bandelettes trempées dans de la cire puis, on l'attacha sur un bûcher auquel on mit le feu.

Les livres de Marcel Griaule ont ceci de particulier qu'ils ne comportent aucun chapitre de romance, mais uniquement des choses vues, et vues d'une manière rare. La traversée de l'Afrique Centrale dura près de deux ans. Griaule vient de repartir pour une exploration moins développée, celle des sources du Niger.

Un philosophe souriant vient de trépasser

(Suite de la 1ère page)

il avait passé trois semaines entre Rome et Berlin il regagnait Paris avec une série d'études arides sur le problème des minorités dans la monarchie dualiste, et un lot de chroniques légères sur le carnaval de Venise, ou tel grand festival de la Vienne impériale. "Ma grande force" rappelait-il à ce propos, "fut que je pouvais rester anonyme. La faveur du public ne m'emprisonnait pas dans un genre fixe." C'est ce privilège qu'il perdit lorsqu'il reprit la direction de l'"Homme Libre". Après la retraite de Clemenceau, du jour au lendemain, sa signature fut aussi célèbre que ses articles l'étaient la veille. Quand on lui demandait quelle cause il représentait, il répondait invariablement: "La cause la moins défendue, celle du sourire!"

La carrière politique de Lauthier fut brève, mais conforme au plan général de sa vie.

Député de la Guyanne de 1924 à 1932 il se fit l'avocat de la concentration républicaine, qu'il comparait d'ordinaire à une omelette soufflée coupée aux deux bouts. Le terme d'"omelette à la Lautier" est désormais passé dans le langage parlementaire français. Sous-secrétaire des Beaux-Arts dans le deuxième cabinet Tardieu, il prononça des discours élégants, nuancés, où s'exprimaient à la fois son immense culture et sa passion dominante : celle de la musique. On raconte qu'un jour, à Bayreuth, il tint contre l'ex-tzar de Bulgarie le pari de chanter d'un bout à l'autre, n'importe quel acte de la tétralogie, et le gagna sans difficulté. Il avait pris pour devise une réplique de Molière qui revenait sans cesse dans sa conversation: "La philosophie, c'est quelque chose, mais la musique! monsieur, mais la musique . . . !"

Les deux dernières années de sa vie furent un long calvaire, adouci par la vigilance fidèle de ses amis. A l'un d'eux, qui était à son chevet voici quelques jours, il disait: "Mon plus grand mérite sera sans doute d'avoir été heureux."

Wilentz réplique avec vigueur à l'avocat de R.-B. Hauptmann

(Suite de la 1ère page)

eux-mêmes. Il attaqua certaines parties de la preuve de la poursuite avec une violence qui énervait tous ceux qui l'écoutaient.

Le colonel Lindbergh assista immobile à l'audience entière. Le procureur Wilentz estimait alors que son réquisitoire prendrait toute la matinée d'aujourd'hui et une partie de l'après-midi. On se demandait donc si l'affaire pourrait être confiée aux délibérations du jury aujourd'hui même, car après le réquisitoire du ministère public vient le résumé par le juge. On croyait savoir que le juge Trenchard ne voulait pas commencer son résumé à une heure trop tardive de l'après-midi.



Avis!

LE THÉ 'SALADA'

a maintenant une qualité pour toutes les bourses

Marque Jaune

28c - ½ lb

MARQUE BRUNE 33c ½ lb.

ORANGE PEKOE - 40c ½ lb.

La Qualité prime tout

48F

Chez POLLACK

Journée à Un Dollar Demain

Lisez notre grande annonce en page 8 et 9

Pour Ecouler à 1.00

30 ROBES en Jersey de laine, à manches longues, plusieurs modèles, 7 à 12 ans.
45 ROBES en crêpe de teintes pâles ou foncées, manches courtes ou longues, jolies garnitures: 8 à 12 ans.

$1.00

40 ROBES DE COUVENT, modèles non reglementaires, en serge noire, grandeurs 6 ans seulement.
6 MANTEAUX COURTS pour le sport, en freize de laine épaisse bleu marine — 8 à 10 ans.
8 MANTEAUX COURTS en cuirette, pour le sport, en noir seulement. — 8 à 12 ans.

$1.00

Robes Broadcloth

Fillettes 7 à 10 ans, 2 pour

Broadcloth imprimé, dessins floraux ou à rayures, plusieurs modèles à choisir, manches courtes, jupes avec plis, teintes pâles.

$1.00

M. POLLACK LTEE